DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 13997 — 4,50 F — SAMEDI 27 JANVIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Risque de guerre au Cachemire

AVEC l'occupation musclée, jeudi 25 janvier, de Srinagar par l'armée indienne, la situation au Cachemire semble avoir atteint le point de non-retour. Les derniers affrontements, le même jour, entre séparatistes musulmans et forces de l'ordre y ont fait, en effet, au moins vingt-quatre morts. Blindés à l'appui, l'armée ratisse et, s'il le faut, tire pour disperser des foules défiant le couvre-feu.

Le nouveau premier ministre indien, M. V.P. Singh, se trouve brutalement confronté à une explosion d'autant plus dangereuse qu'elle a ranimé le risque d'une confrontation entre l'Inde et le Pakistan.

Au départ, bien entendu, le Cachemire est le résultat de l'éclatement, en 1947, de l'ancien Empire des Indes. En l'espace de plus de quatre décennies, trois guerres entre le Pakistan et l'Inde n'ont pas permis de régler cette dispute.

Depuis le cessez-le-feu de 1949, une partie du Cachemire est sous administration pakistanaise, tandis que l'autre forme, avec le Jammu, un Etat indien dont Srinagar est la capitale. New-Delhi paie également le prix d'une longue période de négligence, les Cachemiris s'estimant traités comme des « citoyens de seconde zone ».

ENFIN, et peut-être surtout, la majorité des Cachemiris sont des musulmans, aujourd'hui tentés par l'intégrisme mais qui ont toujours bénéficié de sympathies et de complicités de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu, par laquelle transitent armes et, désormais, moudjahidins.

Même si elle l'avait souhaité, Mme Benazir Bhutto n'aurait donc jamais pu ignorer ce qui se passe de l'autre côté de cette ligne. La peur d'une nouvelle guerre indo-pakistanaise — la dernière, celle concernant le Bangla-Desh, remonte à dix-neuf ans — a prévenu, jusqu'ici, des excès dans les deux capitales.

Mais l'intervention de l'armée indienne a, cette fois, cristallisé la tension. Les musulmans cachemiris réclament au moins l'indépendance.

REVENANT apparemment sur l'accord de 1972 entre son père, Ali Bhutto, et Indira Gandhi, qui faisait de la ligne de cessez-le-feu une frontière acceptable, Mme Bhutto affirme maintenant qu'« aucun compromis » n'est concevable sur l'« autodétermination » du Cachemire, ce à quoi New-Delhi rétorque que les séparatistes musulmans sont aidés par le Pakistan.

Pour M. V.P. Singh, qui fait ses premières classes à la tête d'un gouvernement minoritaire au Parlement, le risque d'un conflit avec Islamabad n'est pas le seul. La « guerre » du Cachemire — les séparatistes y sont bien armés — a réveillé, en Inde, les tensions entre musulmans et hindous, qui s'étaient déjà entre-tués pendant la campagne pour les élections de novembre.

Plus encore que le Pendjab ou Sri-Lanka, le Cachemire s'annonce comme le défi le plus grave pour un premier ministre indien qui n'a pas encore eu le temps d'asseoir son autorité.

L'avenir des deux Etats allemands

La lutte pour le pouvoir s'exacerbe à Berlin-Est

La lutte pour le pouvoir s'exacerbe en RDA. Une nouvelle étape a été franchie jeudi 25 janvier avec le retrait du Parti chrétien-démocrate du gouvernement dirigé par M. Hans Modrow (lire page 4 l'article d'Henri de Bresson). Les états-majors des quatre composantes restantes de la coalition devaient se réunir séparément vendredi, tandis que les communistes annonçaient de nouvelles mesures en faveur de la liberté d'entreprise et de l'économie de marché. M. Modrow a été invité par M. Gorbatchev à se rendre à Moscou à la fin du mois. Les 13 et 14 février, il fera une visite officielle en RFA, où des élections régionales — en Sarre — dimanche 28 janvier, s'annoncent comme un test décisif entre le SPD et la CDU avant les élections générales de décembre.

Le grand test de la petite Sarre

BONN

de notre correspondant

La Sarre n'est ni le plus grand, ni le plus riche des Länder de la République fédérale. Avec 1,1 million d'habitants, elle est moins peuplée que la ville-Etat de Hambourg, et son revenu par tête d'habitant se traîne dans le peloton de queue des régions allemandes. Les élections régionales qui vont s'y dérouler dimanche 28 janvier revêtent cependant une importance qui dépasse de loin l'enjeu local de ce scrutin. Ce sera le premier test en vraie grandeur de l'impact sur le corps électoral ouest-allemand des événements historiques qui se sont déroulés en Allemagne depuis la fin de l'été, et son issue sera déterminante pour l'avenir politique immédiat du ministre-président sortant, M. Oskar Lafontaine.

Si les sociaux-démocrates conservent la majorité absolue des mandats au Landtag, acquise en 1985 avec 49,2 % des voix, rien ne pourra plus empêcher la nomination de M. Lafontaine comme candidat du SPD à la chancellerie pour les élections au Bundestag de décembre 1990. Son principal concurrent, le président du SPD Hans Jochen Vogel, a déjà laissé entendre qu'il était prêt à s'effacer devant son ambitieux cadet.

Pour les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl, qui subirent un sévère échec il y a quatre ans, il s'agit avant tout d'« *arrêter Oskar sur les bords de la rivière Sarre* », de regagner suffisamment de terrain pour pouvoir sortir du scrutin la tête haute.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

Adieu au communisme ?

par André Fontaine

A ceux qui en sont les témoins, les grands mouvements de l'Histoire paraissent facilement irréversibles. Mais le vent ne souffle pas toujours dans le même sens. Ainsi la montée du fondamentalisme islamique, le rôle joué par le pape, la réouverture, en URSS, de milliers d'églises, ridiculisent-ils l'annonce par Nietzsche, il y a un siècle, de la mort de Dieu.

A la veille de la seconde guerre mondiale, c'était à qui aurait les mots les plus durs pour un libéralisme économique responsable, entre autres, de la crise de 1929 : l'Est et l'Ouest rivalisent aujourd'hui dans les déclarations d'amour au marché.

La décennie 1980 s'était ouverte, avec l'Afghanistan, sous le signe d'une reprise, exaltante pour les uns, terrifiante pour les autres, de l'avancée du communisme : on ne parle plus que de sa fin.

N'est-ce pas cependant aller, là aussi, un peu vite en besogne ? Il faut tout de même se poser la question. Deng a brutalement rappelé aux Chinois, l'an dernier, qu'il leur était interdit de rêver. Les grands pays capitalistes n'en continuent pas moins de commercer avec lui.

Lire la suite page 2

Marseille malade de ses cliniques

M. Vigouroux nie toute dimension politique à l'assassinat du docteur Peschard

Considéré comme le commanditaire présumé de l'assassinat, le 15 janvier, du docteur Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de Marseille, le docteur Armand Gallo, conseiller municipal, était toujours placé en garde à vue vendredi matin 26 janvier. De même, l'auteur de l'assassinat, Roger Memmoli, qui non seulement aurait reconnu ce crime mais en aurait avoué un autre, celui de Léonce Mout, directeur de la polyclinique-Nord de Marseille, tué le 18 mai 1988. Le malfaiteur aurait indiqué aux enquêteurs le nom de son commanditaire, un des responsables de cette polyclinique qui a été interpellé par la police vendredi matin.

MARSEILLE

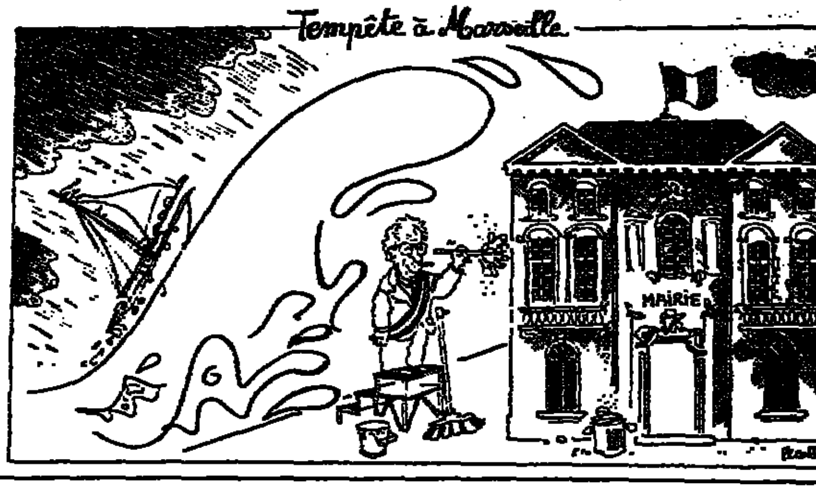
de notre envoyé spécial

La main ne tremble pas, qui tient, comme un bistouri, l'éternel cigarillo. L'oeil est de glace comme s'il regardait tressauter l'encéphalogramme. Le corps est figé, comme dans ces secondes de plomb, qui précèdent l'opération.

Plus tard, demain, quand l'assassinat de Jean-Jacques Peschard aura livré tous ses secrets, on appellera cela rétrospectivement du cran ou de l'inconscience.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lire la suite page 11 - section B



Mort d'une reine

Ava Gardner est décédée d'une pneumonie le 25 janvier à Londres. Elle était âgée de soixante-sept ans

Il existe à Madrid un grand bar sombre, ouvert la nuit, où se rencontrent écrivains et cinéastes. Ils se parlent et, de temps en temps, leurs regards se dirigent vers une table, vide. Vide même si des clients attendent debout. C'est là, vous dit-on, que venait Ava Gardner, quand elle était encore très belle, et déjà très seule. Qui oserait prendre sa place ?

Ava Gardner a beaucoup aimé l'Espagne et les toreros. Les hommes en danger de mort, les émotions, les alcools forts. Elle a cherché le bonheur avec une fureur destructrice, elle ressemblait aux héroïnes qu'elle a incarnées et, prisonnière de son physique exceptionnel, ne pouvait incarner qu'elle-même. Jamais quelqu'un de banal : elle était trop splendide pour n'être pas tragique. « *Le plus bel animal du monde* », disait la publicité de *la Comtesse aux pieds nus*. On n'a jamais su ce qu'en pensait la star aux yeux étirés, éternellement mélancoliques. Elle régnait, inaccessible. Femme-image dont les Mémoires, qui seront publiées en automne aux éditions de la Renaissance, modifieront sans doute la vision.

Elle dominait le monde et les hommes, qu'une telle magnificence effrayait. Elle les éliminait. Un soir, elle assistait à une générale parisienne. Les photographes devenaient comme fous. Ils ne voyaient personne d'autre qu'elle. Pas même son cavalier, pourtant c'était Yul Brynner.

Il suffisait qu'elle soit là, tout lui appartenait, c'était trop, elle ne savait qu'en faire. Autour de son berceau, les bonnes fées se *sont rassemblées, plus une*, moins bonne, qui lui a interdit le bonheur. Elle a rencontré beaucoup d'hommes, eu trois maris célèbres, mais aucun prince charmant ne s'est *révélé* capable d'effacer durablement la malédiction.

Le destin d'Ava Gardner a suivi la ligne des mélos flamboyants qu'elle a inspirés, depuis le moment où *elle* est apparue, garce froide dont le corps sinueux se love contre un piano (*les Tueurs*, de Robert Siodmak), jusqu'au film de sorcellerie, *la Sentinelle des maudits* — diffusé dernièrement sur Canal Plus — dans lequel, plantureuse en tailleur blanc, méconnaissable, si ce n'est par le hautain mystère de son regard, elle est agent immobilier, équivoque pourvoyeuse du diable. Née pour le cinéma, elle a vécu de ses artifices, puis elle *en est morte*. Nulle ne prendra sa place.

COLETTE GODARD

Lire page 10 - section B l'article de JACQUES SICLIER

SANS VISA

Valence d'Espagne devant ses juges

Sous forme d'un tribunal paysan unique en son genre, l'héritage arabe perdure au Levant ibérique.

- A l'enseigne des sœurs Brontë
- Escales ● La table ● Les jeux

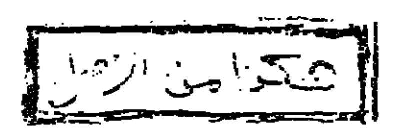
pages 13 à 17 - section B

M 0147 - 127 0 - 4,50 F



3790147004500 01270

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.



URSS : en dépit de signes de détente

Des tirs sporadiques se poursuivent à Bakou

Le calme est encore loin d'être revenu à Bakou, où des tirs continuent d'être dirigés contre les soldats soviétiques. Des signes de détente sont toutefois enregistrés aux frontières de l'Arménie. Le ministre soviétique de l'intérieur, M. Bakatine, a d'autre part estimé qu'il existait au sein du mouvement nationaliste azerbaïdjanais des *« forces saines »*, avec lesquelles une coopération pourrait être envisagée.

MOSCOU

De notre correspondant

Sur fond continu d'attentats, enlèvements de soldats et attaques de dépôts d'armes, la détente a marqué, jeudi 25 janvier, quelques points incertains. Un accord – c'est le plus important – a ainsi été conclu à Bakou sur l'arrêt de l'évacuation des minorités, notamment des Russes.

Dans les seules dernières vingt-quatre heures, près de quinze cents personnes avaient quitté la capitale azerbaïdjanaise. Panique aidant, ce sont les quelque deux cent mille Russes de la ville qui étaient virtuellement candidats au départ, ce qui posait finalement autant de problèmes aux autorités qu'aux nationalistes.

Pour le pouvoir central le départ d'un tel nombre de personnes impliquait en effet non seulement moyens techniques nécessaires à leur évacuation, mais aussi l'obligation de trouver à toutes ces familles, souvent installées en Azerbaïdjan depuis plusieurs générations, emplois et logements dans d'autres Républiques.

Quant aux nationalistes, aux plus modérés d'entre eux du moins, ils voyaient bien que l'évacuation de toutes les minorités demanderait un renforcement des effectifs militaires, aurait de sérieuses répercussions sur l'économie de la République et jouerait, au bout du compte, en faveur de la fraction fondamentaliste de leur mouvement. Sur la base semble-t-il d'un accord entre ses ailes libérale et religieuse modérée (les *« européens »*), et les *« nationaux-démocrates »*, le Front populaire s'est donc engagé, selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, à ce que *« rien n'arrive à ceux qui auraient dû être évacués »*.

Cet accord peut-il tenir et, si oui, pour combien de temps ? Impossible à dire pour l'instant, car beaucoup des nationalistes veulent au contraire jouer la carte du pire, et qu'il sera surtout difficile de convaincre Russes, juifs et derniers Arméniens de rester. *« Des dizaines de milliers* [d'entre eux] *assiègent les postes de commandement militaire,* écrivait vendredi matin l'envoyé spécial de la *Komsomolskaïa Pravda,* et les appels à « ne pas céder aux rumeurs provocatrices » *ne leur font plus aucun effet. Assis sur leurs malles, ils se sentent otages d'un avenir inconnu.* »

Si toutefois les militants des deux courants modérés du Front – qualifiés jeudi par le ministre de l'intérieur soviétique, M. Bakatine, de *« forces saines avec lesquelles la milice doit coopérer activement »* – arrivent à imposer la fin des excès contre les civils, un pas considérable aura été fait vers la recherche d'un compromis politique.

Avec l'arrêt des combats aux frontières des deux Républiques, la sécurité des minorités est en effet, l'une des deux conditions mises par Moscou à la levée de l'état d'urgence et au retrait de la troupe. Le Front – l'un de ses dirigeants, M. Mamedov, l'a rappelé, jeudi à Moscou, au cours d'une conférence de presse – ne veut quant à lui rien négocier avant que M. Gorbatchev n'ait mis fin aux mesures d'exception.

Si l'on arrivait donc à créer les conditions nécessaires à la levée de ces mesures, chacune des deux parties aurait sauvé la face, et la politique pourrait alors faire valoir ses droits. Et c'est là qu'intervient le second élément de détente, puisque le Mouvement national arménien et le Front populaire du Nakhitchevan (l'enclave azerbaïdjanaise en territoire arménien) sont finalement parvenus, jeudi aussi, à un accord de cessez-le-feu garanti par l'armée soviétique. Un accord semblable est intervenu sur un autre point de la frontière (autour de la ville de Kazakh), et un échange d'otages a eu lieu au village de Garov, dans le Haut-Karabakh.

Incidents à Moscou

Cela a suffi à l'agence Tass pour parler d'une *« normalisation »* dans les deux Républiques, en faisant également état d'un début de redémarrage des transports en commun de Bakou. On est, en réalité, bien loin de là car les groupes de *« combattants »* continuent, pour l'heure, de frapper, avec le soutien de la population, et dans une impunité quasi totale.

En plein Bakou, on tire sur des casernes. Attirés par des jeunes dans des cours reculées encore, des soldats disparaissent après s'être fait voler leurs armes, et l'on continue de brûler publiquement et collectivement cartes du parti et des jeunesses communistes.

La présence de M. Mamedov *dans la capitale soviétique* a fait courir le bruit que des pourparlers de haut niveau s'ouvraient. Peut-être y va-t-on, mais ce n'était pas encore le cas vendredi matin, et peu avant minuit, jeudi soir, trois *hommes armés de mitraillettes ont* fait irruption au siège de la représentation azerbaïdjanaise à Moscou. *Ils ont tenu tout le monde en* joue pendant une dizaine de minutes, cassé une vitre et sont repartis avant que n'arrivent journalistes, députés et personnalités appelés au secours depuis des bureaux du premier étage.

Tout laisse penser qu'il s'agissait d'hommes des unités spéciales du ministère de l'intérieur affectées à la surveillance de M. Mamedov et qui avaient perdu leur sang-froid à la suite d'un incident banal avec des militants azéris. Chacune des Républiques soviétiques a une représentation à Moscou. Jusqu'à présent on y organisait des banquets sans intérêt. Aujourd'hui, celles de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et des trois Républiques baltes, sont devenues de fait de véritables « ambassades », représentant non plus les autorités soviétiques locales, mais les mouvements nationalistes.

En plein centre de Moscou, le Front populaire d'Azerbaïdjan dispose d'un immeuble où il organise ses conférences de presse. La police observe, mais – sauf incident – de loin.

BERNARD GUETTA

M. Bush : M. Gorbatchev est notre «meilleur espoir»

Washington. – Le président George Bush a réitéré jeudi 25 janvier son soutien à M. Gorbatchev, affirmant qu'il conduisait son pays de façon *« remarquable »* dans une situation *« extraordinairement difficile »*, et qu'il représentait le *« meilleur espoir »* pour les intérêts des Etats-Unis.

« Nous aimerions voir des changements pacifiques partout », a-t-il dit en réponse à des questions de représentants de la presse. Mais, a-t-il ajouté, *« Je ne pense pas que quiconque le tienne responsable pour les difficultés auxquelles il a eu à faire face en Azerbaïdjan »*.

Comme il l'avait fait mercredi au cours d'une conférence de presse *(le Monde* du 26 janvier), M. Bush a exprimé l'espoir que M. Gorbatchev surmontera les difficultés qu'il connaît. *« Je pense*, a-t-il dit, *que M. Gorbatchev est vraiment le meilleur espoir pour nos intérêts. Nous voulons voir la démocratisation de l'Europe de l'Est, nous voulons voir l'ouverture susciter une économie de marché en Union soviétique. Tout cela est dans notre intérêt ». « Je ne spéculerai pas sur ses chances de survie* [au pouvoir], *mais je pense que nous avons beaucoup en jeu en continuant de traiter avec cet homme »*, a conclu M. Bush. – *(AFP.)*

□ **Prochaines discussions soviéto-iraniennes.** – Des responsables iraniens et soviétiques sont convenus de se rencontrer à Téhéran pour discuter de l'agitation en Azerbaïdjan soviétique, a rapporté jeudi 25 janvier la télévision iranienne. Moscou a accueilli favorablement la proposition de Téhéran visant à organiser des entretiens sur les troubles en Azerbaïdjan, présentée mercredi par l'ambassadeur d'Iran à Moscou, M. Naser Heirani Nobari, au vice-ministre soviétique des affaires étrangères, Alexandre Bessmertnykh. – *(Reuter.)*

La communauté azérie de Turquie prend fait et cause pour ses frères d'Azerbaïdjan

IGDIZ (Turquie)

de notre envoyée spéciale

« Gorbatchev assassin », « Arméniens assassins », « Liberté pour les Azéris », « L'armée à Bakou ». Ils étaient environ dix mille jeudi 25 janvier, serrés au coude à code et bravant un froid sibérien sur la place de la mairie d'Igdiz, à clamer leur soutien à leurs frères d'Azerbaïdjan dont le sort est devenu le principal sujet de préoccupation en Turquie. Des débats au Parlement aux conversations de café, à la «une» de la presse audiovisuelle, le drame de l'Azerbaïdjan a réveillé les sentiments de tous les Turcs qui n'ont d'yeux que pour Bakou ou le Nakhitchevan, cette petite République autonome de deux cent soixante-dix mille habitants en majorité azéris, qui a douze kilomètres de frontière commune avec la Turquie.

Une frontière toutefois hermétiquement close, et l'armée turque, largement déployée et renforcée dernièrement dans le secteur – appartenance à l'OTAN oblige, – ne badine pas avec les ordres. Pour cette manifestation d'Igdir, la plus importante organisée jusque-là dans la zone frontalière peuplée en majorité d'Azéris, la police et l'armée, y compris les commandos des forces spéciales chargés plus spécialement de contrer les «rebelles» du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) qui ont fait leur apparition il y a plusieurs mois dans la région, étaient massivement présent pour prévenir tout éventuel débordement.

« Tous les Turcs sont des frères »

Autorisée, précise le maire d'Igdiz – *« La cause azérie est une cause nationale, tous les partis sont représentés »*, – la manifestation n'a cependant pas pu se poursuivre, comme le souhaitaient tout d'abord les organisateurs, en une marche, celle-ci n'ayant pas reçu, semble-t-il, l'accord des autorités. Pour le président de la communauté azérie de cette petite ville de trente mille habitants, la manifestation n'a d'autre but que de *« mettre en lumière les événements d'Azerbaïdjan, sensibiliser le monde à ce qui arrive aux Azéris et condamner les massacres faits par les Arméniens »*.

Dans la foule des manifestants, dont beaucoup ont le front ceint d'un bandeau noir en signe de deuil, c'est un énorme sentiment d'injustice qui prévaut. *« Où sont donc aujourd'hui les bonnes âmes qui ont écrit des poésies après le massacre de Tiananmen ? »* demande ainsi Celak, un jeune ouvrier qui agite comme beaucoup un grand drapeau azerbaïdjanais bleu, rouge et vert frappé du croissant et de l'étoile. *« Où sont les défenseurs des droits de l'homme ? »* renchérit Fathi, qui ajoute : *« on les oublie parce qu'ils sont musulmans et azéris, alors que l'Ouest et les Etats-Unis n'ont d'yeux que pour les Arméniens. Le soutien à Gorbatchev, voulu par tout l'Occident, se paye de l'indifférence du massacre des Azéris et notre gouvernement, aux ordres des Américains, se contente d'affirmer qu'il s'agit d'un problème intérieur soviétique. »*

En déclarant lors de sa visite aux Etats-Unis que *« les Azéris qui sont chiites sont plus proches des Iraniens que des Turcs majoritairement sunnites »*, le président Turgut Ozal a en tout cas fait l'unanimité contre lui de la communauté azérie, forte en Turquie d'environ cinq cent mille personnes, qui proclame ce jeudi à son adresse : *« Les Azeris demeureront turcs, turcs, turcs. Tous les Turcs sont des frères. »*

Si les traditionnels *« Allah Akbar ! »* se font entendre, la manifestation n'a pas véritablement de caractère religieux, la solidarité ethnique et nationale étant de loin la plus forte. Après une minute de silence pour *« saluer le martyr des Azéris d'URSS »*, c'est l'hymne national turc que la foule reprend en chœur avant de scander de nouveau : *« Gorbatchev assassin ! L'armée rouge hors de Bakou ! Géorgiens, Mongols, ne tirez pas sur les Azéris. »*

Dans la ville enneigée, les écoles et les boutiques ont fermé leurs portes pour ce rassemblement que les organisateurs prévoyaient de plus grande ampleur. Il est vrai qu'il va être suivi quasi quotidiennement de mouvements similaires dans les villages et villes de cette région de l'extrême-est de la Turquie, où la communauté azérie majoritaire entend bien témoigner bruyamment à défaut de pouvoir véritablement agir en solidarité avec ses frères d'URSS.

Depuis les événements du Caucase, la Turquie est en ébullition et si, le gouvernement proclame à l'envi que cette affaire relève de la politique intérieure de l'URSS il ne peut toutefois que s'y montrer très sensible, tant les Turcs ont été prompts à réagir. La télévision d'Etat ouvre chaque soir ses bulletins sur les événements d'Azerbaïjan et ne ménage pas les images sur les atrocités commises à Bakou. Jeudi soir les téléspectateurs ont pu voir des images de soldats tirant sur la foule, avant des scènes déchirantes d'enterrements. Dans la zone frontalière où, à en croire le maire d'Igdir, dix pour cent des familles ont des parents en URSS, c'est la course au téléphone pour tenter d'obtenir des nouvelles directes d'Azerbaïjan dont l'écho amplifié se répand de villages en villages, alimentant le sentiment de frustration devant l'impuissance à venir en aide.

Chaque déclaration du gouvernement d'Ankara est suivie ici avec attention et la proposition récente par le gouvernement d'une aide humanitaire à *toutes* les victimes des affrontements a soulevé de vives critiques car, affirme Turgut, *« nous devons venir en aide aux Azéris contre les Arméniens ». « Ce sont ces derniers qui ont commencé avec la question du Haut-Karabakh et depuis la situation ne fait qu'empirer. »*

Réelle, cette agitation dans la province frontalière ne paraît pas *toutefois* en l'état actuel des choses dégénérer autrement que par ces rassemblements très surveillés et, contrairement aux Azéris d'URSS ou d'Iran qui réclament l'indépendance voire la réunification de l'Azerbaïjan, les Azéris turcs se défendent tous officiellement d'une telle revendication et se déclarent avant tout turcs. Pour Celak, toutefois, *« si l'Azerbaïdjan revit libre, alors pourquoi pas, mais ce n'est pas à l'ordre du jour »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **ALBANIE : visite en Grèce du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.** – Arrivé jeudi 25 janvier en Grèce, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères albanais, M. Socrat Plaka, a déclaré que les rumeurs sur les troubles en Albanie étaient le fruit de l'imagination de la presse yougoslave.

□ **BULGARIE : pas d'accord sur le programme économique.** – L'Assemblée nationale bulgare a interrompu, jeudi 25 janvier au soir, sa session consacrée à un programme de stabilisation économique, sans parvenir à un accord. Le Parlement a demandé, par ailleurs, un arrêt des grèves jusqu'à l'adoption de dispositions sur la sécurité sociale.

Adieu au communisme

Suite de la première page

Quant à Gorbatchev, son ambition n'est pas de liquider le communisme, mais bien au contraire de le sauver : il suffit pour s'en convaincre de lire, par exemple, son livre sur la *Perestroïka* (1). Moyennant quoi, du pape à George Bush, chacun y va actuellement de sa petite prière pour lui. Enfin les militants de la diaspora, s'ils sont disposés à faire, de préférence sur la poitrine des autres, un rien de *mea culpa*, n'entendent pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Communistes ils étaient, communistes *ils* veulent rester.

On leur objecte Staline, la révolution culturelle, Budapest, Prague, Pol Pot, Tiananmen et les Ceausescu. Ils répondent avec les *méfaits du grand capital, les* crises et les guerres mondiales, le colonialisme, Hitler, la bombe *atomique, le Vietnam.* A leurs yeux, les monstruosités commises au nom de l'évangile selon saint Marx n'enlèvent rien à sa valeur. La Saint-Barthélemy et le massacre des Indiens du Mexique effacent-ils à ceux des croyants le Sermon sur la montagne et saint François d'Assise ?

∴

LA comparaison de leur adhésion avec la foi religieuse agace suprêmement les communistes, dont Alain Besançon a dit une fois *pour toutes qu'ils « croient qu'ils savent, alors que les chrétiens savent qu'ils croient »*. Le *marxisme-léninisme n'en* est pas moins la seule doctrine politique à prétendre fournir une explication centrale de l'Histoire et ce que les théologiens appellent une eschatologie : une vision des fins dernières de l'homme.

Car cette doctrine, il ne faut jamais l'oublier, et c'est ce qui explique pour une bonne part la fascination qu'elle a exercée sur des générations entières, se veut *scientifique* : ce n'est pas pour rien qu'elle a été élaborée au siècle du scientisme, du salut par la science.

Le communisme est, selon Marx, *« l'énigme de l'Histoire résolue »*, et Staline prétendait en faire une science *« aussi exacte que la physique »*. Une science d'autant plus aisée à *saisir* que son manichéisme foncier rejoint la propension profonde de l'espèce à ne connaître que des bons et des méchants : l'immense littérature produite par *l'auteur du Capital* et ses *épigones* peut se réduire à quelques formules essentielles, dont la *plus frappante est évidemment* que *« l'histoire du monde se résume à la lutte des classes »*. Dans cette vision, le *prolétariat* est appelé à jouer le rôle de rédempteur de l'humanité assigné *dans la tradition judéo*-chrétienne au Messie et à ramener le paradis sur terre, une fois *fermées*, pour cause d'inexistence, les portes de celui du ciel.

Comme toutes les *religions*, *celle-là a nourri le meilleur et le* pire. Des millions de gens se sont dépensés sans compter, ont pris *d'énormes risques, donné leur vie pour bâtir une société plus juste* et plus fraternelle, prenant au pied de la lettre le plus bel idéal jamais proposé aux humains : *« De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. »* Mais des millions et des millions d'autres ont été sacrifiés au moloch totalitaire, colonialiste et impérialiste qui a si longtemps régné en son nom. Et il faut un rare aveuglement, volontaire ou pas, pour continuer de juger *« globalement positif »*, aujourd'hui encore, le bilan de soixante-douze ans d'un régime qui, malgré les soviets et l'électrification, laisse une économie exsangue, une population oscillant entre le découragement et l'exaspération, et un empire en voie de désagrégation.

COMMENT un tel détournement a-t-il été possible ? L'arbre se reconnaissant à ses fruits, les *populations de l'Europe de l'Est* enfin libérées condamnent sans retour, dans leur immense majorité, la doctrine qui a engendré les mille et un avatars du stalinisme. Se pourrait-il pourtant qu'à côté de toutes ces branches desséchées un surgeon généreux et émancipateur finisse par pousser *sur la même racine ? Oui peut*-être, et même sans doute, mais à une condition : reconnaître que si *Marx a été l'un des grands penseurs* du dix-neuvième siècle, il n'a pas été le seul. Que, contrai*rement à ce qu'il a cru et que* beaucoup d'autres ont cru après lui, il n'a pas trouvé la clé qui ouvrirait toutes les serrures.

Il a commis d'énormes erreurs d'analyse, notamment lorsqu'il a *annoncé*, sûr de lui comme à l'accoutumée, que l'avènement du communisme ferait disparaître les antagonismes entre les nations. Il s'est trompé sur la nature de l'homme, et ce n'est pas par hasard que, de Staline à Mao, les plus illustres de ses disciples ont tenu sur ce sujet, au soir de leur vie, des propos aussi désabusés.

Surtout, il n'a pas compris que la *« dictature du prolétariat »*, étape indispensable selon lui pour parvenir au dépérissement de l'Etat, conduirait inévitablement au renforcement de ce dernier sous la forme la pire – la totalitaire – puisqu'il n'y aurait plus de force pour l'équilibrer. Apparemment, il ignorait le mot célèbre, encore que souvent estropié, de Lord Acton : *« Tout pouvoir tend à corrompre, le pouvoir absolu corrompt absolument. »*

∴

CE précepte vaudrait tout autant, bien sûr, dans l'hypothèse où ce qu'Alain Minc appelle si bien *L'argent fou* (2) ne rencontrerait plus, parce que le communisme aurait disparu, de limite à son empire. Car la logique du capitalisme, qui est celle du profit, le pousse à tenir le moins possible *compte des personnes* : de la sécurité sociale aux congés payés et à la limitation de la durée de travail, beaucoup de *réformes indispensables* n'auraient jamais été obtenues sans la combativité des organisa*tions ouvrières, en tête des*quelles le parti communiste ; on comprend que ses militants *n'aiment pas qu'on leur demande* en quelque sorte de l'oublier. Et le libéralisme économique n'a tou*jours pas trouvé de réponse à des* problèmes fondamentaux comme le sous-développement, l'endettement et l'inflation galopante de tant de pays du tiers-monde, le chômage, la pollution de la planète. Malgré ses excès, le bilan tracé par Max Gallo, dans son *Manifeste pour une fin de siècle obscure* (3), est sur tous ces chapitres assez édifiant.

Un jour ou l'autre, c'est inévitable, la marée changera une fois de plus de sens. Se peut-il que le communisme retrouve alors sa force d'attraction ? L'aspiration qu'il a exprimée est bien antérieure à Marx : il y a eu Platon, les esséniens, les Gracques de l'empire romain et de la Révolution française, les jésuites du Paraguay, et combien d'autres. Mais le présent du communisme est trop sombre, entre le sourire sinistre de Deng et le désarroi de Gorbatchev, pour autoriser beaucoup de paris sur son avenir. Et l'égalitarisme a rarement fait bon ménage avec la liberté.

A ceux qui, envers et contre tout, gardent la foi du charbonnier, de se dire que l'espoir ne rebasculera dans leur camp que s'ils éliminent de leurs discours, et donc de leurs mentalités, tous les mensonges, tous les à-peu-près, tous les partis pris, toutes les compromissions avec le totalitarisme dont, consciemment ou inconsciemment, ils ont laissé leurs esprits se nourrir. Il est vrai qu'il y faudrait beaucoup d'attention aux autres et d'humilité, que ces vertus tendent à se faire rares dans le monde d'aujourd'hui et que les adorateurs du Veau d'or n'en auraient pas moins besoin...

ANDRÉ FONTAINE

(2) Grasset.
(3) Odile Jacob.



anté azérie de Turquie
id fait et cause
frères d'Azerbaïdjan

EUROPE

ROUMANIE : Opposés au CFSN

Les partis traditionnels reviennent à la vie avec difficulté

Alors que la fin de la semaine sera marquée par la manifestation appelée par le Parti national paysan, le Parti national libéral et le Parti social-démocrate contre le Conseil de Front de salut national, quelques centaines de protestataires portant des banderoles anticommunistes se sont une nouvelle fois rassemblés, jeudi 25 janvier, devant le siège du CFSN. Ce même jour, le président du CFSN, M. Ion Iliescu a justifié la participation du Front aux prochaines élections estimant qu'il était *« la seule force réelle née dans le feu de la révolution »*.

BUCAREST
de notre envoyé spécial

« Lorsqu'un ancien du parti mourait, nous allions à son enterrement. C'était pratiquement les seules occasions où nous pouvions nous rencontrer, échanger quelques messages. Le reste du temps, nous vivions chacun de notre côté. » Cette phrase de Mira Moscovitch, soixante-six ans, secrétaire du Parti social-démocrate roumain, illustre une évidence : pendant près de cinquante ans, les partis politiques roumains ont cessé d'exister. Totalement. Et pourtant, ils ne sont pas morts. Sortant aujourd'hui du coma dans lequel les avait placés Ceausescu, les voilà qui réapparaissent et leurs dirigeants clignent malgré tout un peu des yeux à la lumière retrouvée.

La plupart sont très âgés et ont connu les geôles, les humiliations, les brimades du régime communiste. Le libéral Dan Lazarescu – écrivain, historien polyglotte spécialiste de la Révolution française et de Shakespeare – a passé sept ans en prison avant d'aller travailler dans une coopérative de photographie pour un salaire de misère. Cornelin Coposu, soixante-treize ans, président du Parti national paysan a passé huit ans seul, dans une cellule éclairée par une minuscule ampoule. Comment, dans ces conditions, ne pas comprendre que leur discours, et la manière de le tenir, apparaisse un peu suranné ?

Le combat qu'ils mènent actuellement contre le Front de salut national (FSN) – *on devrait plutôt dire le Front de salut du Parti communiste »*, ironise Sergiu Cunescu, président du Parti socialiste démocrate, – a toutefois montré leur pugnacité retrouvée. Celle-ci pourrait se manifester de manière éclatante lors de la manifestation de dimanche prochain organisée pour protester notamment contre la décision du FSN de se présenter en tant que tel aux élections du 20 mai.

Lamartine et Karl Marx

Le premier souci des « anciens-nouveaux » partis aura été de renouer les fils perdus, mais aussi de se doter de structures matérielles minimales. Dans ce pays où les machines à écrire étaient interdites, comment organiser en quelques semaines une permanence, comment trouver une photocopieuse ou une ronéo, comment esquisser un fichier ?

Pour les locaux, la plupart des partis se sont intallés dans les sièges d'anciennes organisations du régime. Les libéraux ont ainsi élu domicile au bureau de tourisme des jeunesses communistes ! Les sociaux-démocrates, eux, n'ont toujours pas de local et se réunissent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. *« Nous attendons que le gouvernement nous attribue un endroit, mais nous ne voulons pas occuper le local d'une ancienne organisation du régime. Nous ne les remplaçons pas ! »*, estime Mira Moscovitch.

L'argent ? En attendant que le gouvernement leur attribue une aide pour financer la future campagne électorale, chacun se débrouille comme il peut. Par fierté, mais aussi par crainte d'une intrusion de leur proche voisin, tous ont approuvé la décision du FSN d'interdire *l'appel de fonds étrangers* pour la campagne électorale. *« Cela étant, nous avons quand même des amis à l'extérieur »*, confie un responsable. Qui pourrait d'ailleurs empêcher le milliardaire roumain Ion Ratin, qui vient de rentrer d'exil, d'aider, comme il s'y est engagé, le Parti national paysan ?

En attendant, force est de constater que les programmes des partis se ressemblent de très près et que, *si divergences il y a, elles* séparent d'abord anciens et modernes à l'intérieur de chaque formation.

Si Dan Lazaresco se plaît, pour expliquer le sens du combat des libéraux roumains, à évoquer Lamartine, les loges maçonniques et même... Karl Marx (*« L'honneur est un mot inconnu dans la langue russe »*), si la lutte semble d'abord être pour lui entre l'obscurantisme asiatique et les lumières européennes, Nicolas Bedros, leader des jeunes libéraux et de vingt-huit ans son cadet, se réfère, lui, à Adam Toffler et à Jean-Jacques Servan-Schreiber. Si tous estiment que, pour le moment, la question du retour à la monarchie n'est pas d'actualité, *il est évident que les* anciens y sont nettement favorables, contrairement aux plus jeunes. Les mêmes différences s'expriment à propos de la Russie à l'égard de laquelle les jeunes ne manifestent pas la même haine viscérale que leurs aînés.

Moralité

Tous, pour le moment, sont unis autour de quelques idées force : démocratie totale, libéralisation de l'économie, resserrement des liens avec l'Europe. Leurs spécificités, faites essentiellement de nuances, de sensibilités différentes, tiennent aussi beaucoup à leurs histoires respectives.

Le Parti national paysan, le plus important, se rattache à la mouvance démocrate-chrétienne et met ainsi l'accent sur la restauration des valeurs de la morale chrétienne. *« Le manque de moralité est une des causes du désastre roumain »*, dit Stene Pop, vice-président du parti, tout en se défendant de prôner un parti religieux. Autre thème de prédilection : la restitution de leurs terres au paysans *« qui constituent, ne l'oublions pas, 50 % de la population roumaine »*, et, aussi, qui ont toujours fourni le gros de ses troupes à ce parti.

Le Parti national-libéral, le plus ancien, qui a dominé pour le pire et le meilleur la Roumanie pendant des décennies, représente, lui, en quelque sorte – si ces mots ont un sens ici, – une droite éclairée, industrielle, moderniste et européenne. Fondé par une famille, les Bratianu, qui a fourni nombre de personnalités illustres au pays, ce parti serait actuellement dirigé par Ioana Bratianu, une dissidente de la lignée émigrée en France.

Le Parti social-démocrate enfin, dont le président d'honneur Adrian *Dimitru*, quatre-vingt-quatre ans, est le seul dirigeant d'avant-guerre des grands partis à être encore en vie, n'a pas la tâche facile. *« C'est dur ici de s'appeler socialiste, même démocratique*, reconnaît Mira Moscovitch. *Le mot lui-même est bien compromis. »* D'où la prudence que manifestent les dirigeants à propos de la privatisation de l'économie. L'Etat, estiment-ils, devra garder le contrôle d'un certain nombre de secteurs : électricité, armement, télécommunications, – *« comme dans tous les grands pays, non ? »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le charnier de Timisoara n'en était pas un

Les images des cadavres mutilés montrées par les télévisions du monde entier après les massacres de Timisoara *résultent* d'une mise en scène montée pour incriminer la Securitate, la police secrète de Ceausescu, ont affirmé trois médecins de la ville cités par la chaîne de télévision privée RTL-Plus. Selon ces médecins, des corps de personnes décédées de mort naturelle avaient *été* amenés de l'institut médico-légal et d'hôpitaux de la ville par des « révolutionnaires » et présentés aux caméras de télévision comme des victimes de la Securitate. Une femme présentée avec le cadavre d'un enfant sur elle – image qui avait particulièrement frappé les sensibilités – était en fait une Roumaine *décédée* d'une intoxication *alcoolique. L'enfant ne lui était pas apparenté*, ont déclaré les médecins. Quant aux cicatrices portées sur le thorax par certains des cadavres, elle ne provenaient pas, comme on l'a cru, de tortures, mais des autopsies pratiquées après le décès.

Devant la commission des doléances

Les petites et les grandes misères des victimes de la dictature

BUCAREST
de notre envoyée spéciale

Cela tient à la fois de la Cour des miracles et des états généraux. Ils sont plusieurs dizaines, ce matin, comme tous les jours, à battre la semelle sur les marches enneigées d'une entrée latérale du Parlement – ex-« Grande Assemblée » de Ceausescu, – vieillards, femmes et jeunes que les soldats laissent entrer au compte-gouttes. A l'intérieur, dans les salles d'attente et couloirs, ils sont plus nombreux encore à attendre pour présenter leur cas devant la commission pour les doléances des victimes de la dictature, créée le 12 janvier par le Conseil du Front de salut national. Petit ou grand, le drame de chacun dit toute la misère d'un peuple auquel la mégalomanie d'un couple et l'absurdité d'un système ont fait toucher le fond.

Dans un grand bureau lambrissé, une dame de trente-cinq ans, assise bien droite, son sac serré sur les genoux, expose son problème au vice-président de la commission, M. Ion Melicescu, ingénieur du bâtiment de son état, et dont le bureau est déjà encombré de dossiers. Rien ne le prédisposait à ces fonctions, mais le Front lui a demandé de le faire, (*« Alors je fais de mon mieux »*). Est-il lui même une *« victime de la tyrannie ? » « Je fais partie des vingt-trois millions de Roumains qui ont souffert »*, répond-il pudiquement.

La dame et son mari, qui habitaient le village de Tirgu-Jiu, ont subi les persécutions de la Securitate pour s'être opposés à la collectivisation. *« On nous a accusés d'avoir fait perdre à l'Etat 1 million de lei, et l'on a mis en scène contre nous un procès de droit commun »*, dit-elle. Son mari écopa de vingt ans de prison, elle de neuf, et tous leurs biens furent confisqués. Le mari est toujours détenu. Très agitée, elle demande la réouverture du dossier, « la vérité » et une indemnisation.

Impatients

M. Melicescu souligne que beaucoup de gens qui ont agi pour des motifs politiques ont, en *réalité, été* condamnés pour des délits de droit commun, comme ce groupe de jeunes qui tentèrent de fuir le pays dans un petit avion et furent emprisonnés pour vol. Ce type de condamnations abusives constitue le plus gros des dossiers soumis à cette commission, *dirigée par un ancien dissident*, lui-même emprisonné plusieurs fois, Nicu Stancescu. *« Certains cas sont si compliqués qu'il nous faudra des semaines entières pour les résoudre*, soupire le vice-président, *mais les gens, aujourd'hui, sont impatients, ils veulent des solutions immédiates... »*

A la porte, un vieux monsieur attend parce que pendant les six années de détention, sur vingt-cinq, qu'il a purgées avant d'être libéré par la *révolution*, il a payé chaque mois un reçu pour un salaire de 2 000 lei à la fabrique de meubles où on le faisait travailler ; en réalité, il n'a jamais touché plus de 75 lei mensuels. Un autre, beaucoup plus jeune, emprisonné pour insoumission, tourne dans les couloirs depuis quatre jours : *« On me promène d'un bureau à l'autre. »* Un ingénieur qui se souvient encore avec délice d'un stage de trois mois à Aubagne il y a vingt ans, est venu plus prosaïquement pour un problème d'eau courante – cela fait un an qu'il n'y a plus d'eau dans son immeuble à cause des grands travaux ordonnés par Ceausescu dans le secteur. *« Vous savez, madame, nous étions au seuil de la catastrophe, c'est une merveille de Dieu qui nous a sauvés. »* Timidement assise sur une banquette de velours cramoisi, cette autre dame préfère ne rien raconter : *« Mes problèmes sont si grands*, dit-elle, *que même votre journal n'y pourra rien... »*

« Un certificat d'innocence

Ces jours-ci, on peut aussi essayer d'obtenir réparation des préjudices – non politiques – subis en allant faire la queue à la commission de relations publiques du CFSN, qui siège dans les locaux de l'ancienne Cour suprême de contrôle financier. Ici, les plaignants sont tellement nombreux que l'on a mis des soldats jusque dans les escaliers pour empêcher les gens de prendre d'assaut les quatre malheureux « volontaires désignés » – deux économistes, un ingénieur et un cascadeur – qui reçoivent les doléances.

Leur travail consiste essentiellement à aiguiller les plaintes vers les organismes compétents pour traiter leur dossier. *« Les gens sont tellement habitués à ce que les solutions viennent d'en haut, qu'ils viennent ici spontanément*, explique l'un deux, Victor Dragan. *Nous traitons quatre à cinq cents demandes par jour, les gens sont très confus, ils n'ont aucune idée de leurs droits ni de leurs obligations. »*

Cela va de l'impossibilité de trouver des pneus de rechange au cas de ceux dont les logements ont été démolis, ou encore à celui de cet ancien chef de propagande du parti *« qui est venu nous demander un certificat d'innocence. Il nous a dit que c'était indispensable, parce qu'il était contesté au sein de sa famille »*. Un tiers des plaignants environ sont des Tsiganes, et d'ailleurs *« on les soupçonne de forcer un peu la note »*. Malgré toute leur bonne volonté pourtant, les quatre membres de la commission, littéralement débordés, ne paraissent pas se faire trop d'illusions sur leurs chances de réussir : *« Nous menons un combat contre la bureaucratie*, dit l'un d'eux, *mais nous travaillons comme pendant la guerre, avec une secrétaire et sans moyens techniques .»*

SYLVIE KAUFFMANN

ITALIE

Le gouvernement Andreotti obtient la confiance des députés

Par 353 voix contre 112, le Parlement italien a accordé, jeudi 25 janvier, sa confiance au gouvernement de coalition de M. Giulo Andreotti. Au sein de la démocratie chrétienne, l'opposition interne a choisi, pour l'instant, *de rester dans la majorité* gouvernementale.

Ce vote de confiance avait été demandé par le cabinet pour venir à bout d'un débat difficile sur la réforme de l'autonomie des administrations *locales. L'*opposition à la coalition (démocrate-chrétiens, socialistes, libéraux, républicains et sociaux-démocrates) avait multiplié les amendements au projet de M. Andreotti.

Le gouvernement avait semblé menacé par la *« sécession »*, annoncée mercredi soir, de l'aile gauche du parti, dirigée par M. Guido Bodrato, *secrétaire* adjoint de la DC, et l'ancien président du conseil, M. Ciriaco De Mita, actuel président du parti (*le Monde* du 26 janvier). Mais en fait, l'aile gauche a préféré se contenter d'une « opposition *interne* », ce qui a permis au président du conseil de remporter largement ce vote de confiance. – *(AFP.)*

Les étudiants se mobilisent contre le projet de réforme des universités

ROME
de notre correspondant

Les universités italiennes sont en ébullition. A l'origine de la contestation on trouve le projet de réforme conçu par le ministre des universités et de la recherche scientifique M. Antonio Ruberti (PS). Sa loi sur l'autonomie des universités permettrait leur financement partiel par les industries.

Face à ce que les étudiants *jugent* être une *mainmise* des milieux d'affaires sur l'enseignement et la recherche, la réaction a *été* immédiate. Le mouvement de concentration de l'industrie et de la finance italiennes, au cours des années 80, particulièrement dans le secteur de l'information , explique probablement ces slogans que les étudiants reprennent un peu partout :*« L'université des trusts , non merci »*, *« Nos rêves et nos désirs n'ont pas besoin de sponsors »*, *« L'université au privé, à qui l'Etat ? »*

Une telle politique de financement *conduirait, selon eux*, à la marginalisation des disciplines littéraires et des sciences humaines. Elle aggraverait inévitablement la discrimination entre le nord et le sud du pays, le *Mezzogiorno ne disposant pas* d'une grande industrie autonome.

C'est d'ailleurs à Palerme que le mouvement est né, par l'occupation, le 5 décembre, de la faculté des lettres. L'exaspération était déjà à son comble : cours de physique sans laboratoires, enseignement médical sans accès aux hôpitaux, location de salles de cinéma pour remplacer les amphithéâtres défaillants.

Cette situation se reproduit dans toute l'Italie à des degrés divers. Depuis 1968, le nombre des étudiants a triplé, sans que les structures aient été adaptées ni modernisées. Le mouvement de contestation s'est rapidement élargi. De Rome à Venise, de Turin à Cosenza, vingt-cinq universités sur les cinquante que compte le pays sont bloquées. Jeudi une dizaine de milliers d'enseignants, chercheurs et professeurs titulaires de deuxième catégorie ont même entamé une grève de quarante-huit heures.

Manifestations , *sit-in*, assemblées générales, création d'une coordination entre les facultés, sont l'expression d'une véritable vague de fond. Si cette contestation *ne paraît pas porteuse d'un* projet de société, elle reflète un malaise endémique.

Le ministre n'est pas hostile à une révision partielle de sa *réforme*, soulignant néanmoins l'importance de l'autonomie des universités. Il n'a accepté pour l'instant de s'entretenir qu'avec des étudiants non grévistes.

Une des caractéristiques de ce mouvement revendicatif est de privilégier les démonstrations non violentes. Mercredi cependant, à Bologne, après une manifestation, quelques centaines d'étudiants se sont affrontés rudement aux forces de police qui leur interdisaient l'accès du grand amphithéâtre. Mais il s'agit probablement d'un phénomène isolé.

Le 31 janvier, à Palerme, avec les représentants de toutes les facultés en grève, se tiendra une assemblée nationale pour définir une plate-forme commune d'action, de revendications et de propositions. – *(Intérim.)*

En dépit de sa « reconversion »

L'ambassadeur en Suisse a été rappelé à Bucarest

GENÈVE
de notre correspondante

Les milieux internationaux de Genève et plus précisément les organisations non gouvernementales spécialisées dans la défense des droits de l'homme, se sont montrés particulièrement satisfaits du rappel à Bucarest de M. Dolgu, qui cumulait les fonctions d'ambassadeur de Roumanie à Berne et de chef de la mission permanente roumaine auprès de l'Office européen des Nations unies à Genève.

Personne n'avait été convaincu, à Genève, par le *« retournement de veste »* de M. Dolgu, le 23 décembre, au lendemain de la fuite de Nicolae Ceausescu. L'ambassadeur s'était empressé, en effet, dans une déclaration remise à la presse, de rendre hommage au *« changement fondamental »* qui s'était produit dans son pays, *« au courage, à l'abnégation et à la responsabilité du peuple roumain qui nous ont rendu la liberté et la dignité »*.

I. V.

EUROPE

RDA : crise gouvernementale

Les chrétiens-démocrates ont retiré leurs ministres du cabinet de M. Hans Modrow

Devant les hésitations des formations d'opposition à accepter d'entrer dans un gouvernement d'union nationale, le Parti chrétien-démocrate est-allemand a déclenché jeudi 25 janvier une crise gouvernementale en retirant ses quatre ministres du cabinet de M. Hans Modrow. L'opposition, le parti communiste et les trois autres partis de la coalition gouvernementale se réunissaient chacun de son côté vendredi pour décider de la marche à suivre.

BERLIN-EST

de notre correspondant

La CDU – Est avait jusqu'à présent résisté aux pressions des chrétiens-démocrates de l'Ouest pour quitter la coalition, afin de ne pas prendre le risque d'une déstabilisation. Sa direction a estimé jeudi soir qu'elle ne pouvait plus assumer cette responsabilité si les partis de l'opposition, notamment les sociaux-démocrates, n'y mettaient pas à leur *tour du leur. Elle a indiqué* qu'elle était prête à reprendre sa place dans un gouvernement où tous les partis seraient représentés, à condition également que le premier ministre mette entre parenthèses son appartenance au parti communiste.

La situation en RDA devient chaque jour un peu plus schizophrénique. Tiraillé entre, d'une part, les pressions contradictoires de l'opinion publique et des bailleurs de fonds ouest-allemands, et d'autre part les réticences de l'ancien appareil d'Etat, le gouvernement Modrow tombe au moment où il vient de franchir un pas décisif vers l'économie de marché. Il s'est officiellement rallié jeudi au principe de la liberté d'entreprise et a autorisé des prises de participation majoritaires de capitaux étrangers dans les entreprises de RDA.

Cette étape a été saluée comme il se doit par le ministre d'Etat ouest-allemand à la chancellerie, M. Rudolf Seiters, venu jeudi à Berlin-Est préparer les modalités de la visite prévue en RFA de M. Hans Modrow. Les dates de cette visite, qui fait suite à celle effectuée à Dresde en décembre par le chancelier Kohl, ont été fixées aux 13 et 14 février. Il s'agira officiellement d'y poursuivre les négociations sur l'architecture de la future « communauté contractuelle » que les deux chefs de gouvernement *s'étaient engagés* à porter sur les fonts baptismaux d'ici au printemps. Bien qu'il ait rappelé qu'on ne signerait rien avant l'élection d'un Parlement légitimé par le suffrage universel, M. Seiters a longuement insisté sur la volonté de Bonn de faire tout ce qui était en son pouvoir pour stabiliser la situation en RDA et continuer à aider M. Modrow, sous le contrôle de la table ronde.

Double langage ? Cette bonne volonté à l'égard du premier ministre est en flagrante contradiction avec l'intervention massive des partis ouest-allemands pour modeler à l'image de la RFA le futur paysage politique de l'Est. Otage des investissements ouest-allemands, le premier ministre, *qui faisait figure il y a deux mois* encore de sauveur de la RDA, n'est plus qu'une coquille vide dépendant du bon vouloir des autres, sommé aujourd'hui de choisir entre ses fonctions à la tête du gouvernement et son appartenance au parti communiste.

Autodissolution

On ne revient pas sur l'Histoire. Même s'il se rebaptise « parti du démocratisme socialiste » lors de son prochain congrès en abandonnant toute référence à l'ancien Parti socialiste unifié, le parti communiste est en pleine déliquescence. Avec une rapidité qui dépasse tout ce qui s'est passé dans les autres pays de l'Est, son autodissolution, retardée de quelques semaines lors du congrès de décembre, semble n'être plus maintenant qu'une question de principe. Les derniers soubresauts de l'ancien appareil d'Etat, notamment de l'ancienne Stasi en janvier, lui ont été fatals. La sincérité d'un Gregor Gysi, l'actuel président du parti, qui croit qu'un parti socialiste démocratique a sa place à la gauche de la social-démocratie en RDA, n'est pas en cause. Elle paraît simplement dépassée.

*La haine suscitée dans de nom*breuses couches de la population par la simple évocation du SED, l'engagement massif du SPD ouest-allemand pour reconstituer un parti social-démocrate à l'Est, ont eu raison des plus pragmatiques. Le maire de Dresde, M. Berghofer, l'ancien *alter ego* de M. Gysi dans le parti, en a tiré la conclusion. Sa démission dimanche dernier lui vaut aujourd'hui les acclamations de ses concitoyens, et il s'est offert jeudi une réélection triomphale comme maire de Dresde par le conseil municipal. Elle a donné le signal d'un effondrement du parti dans le Sud.

La bataille électorale a maintenant changé de tournure. Quoi qu'il arrive, le parti communiste ne peut qu'espérer représenter encore une force dans l'opposition. La bagarre pour le pouvoir se situe à un autre niveau. Face à la force montante des sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates de l'Ouest essaient maintenant de constituerà l'Est, à l'image de ce qui existe en RFA, une coalition des partis proches d'eux, de la CDU au parti de la Rupture démocratique, en passant par la nouvelle CSU de l'Est. Dans ces conditions, le démontage du gouvernement Modrow était programmé d'avance.

HENRI DE BRESSON

Les Allemands de l'Est exportent leur mur

Selon le quotidien est-berlinois *Berliner Zeitung*, le prix d'une plaque préfabriquée du ciment dont était fait le mur peut atteindre 50 000 marks (175 000 F). Soumis à la règle de l'offre et de la demande et commercialisés par la firme est-allemande de commerce extérieur Limex-Bau, les morceaux du mur se vendent à des collectionneurs attirés par les peintures et les graffitis, qui, côté Ouest, les couvrent. Interrogée par le *Berliner Zeitung* sur le côté immoral de cette vente, la firme Limex-Bau a estimé que *« la fin justifie les moyens »* en soulignant que les fonds ainsi recueillis seraient mis à la disposition des services de santé de la RDA.

En visite à Varsovie

M. Vaclav Havel déclare que la réunification allemande et l'unité européenne doivent « se faire ensemble »

Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a fait jeudi 25 janvier une visite officielle d'une journée à Varsovie. Devant le Parlement polonais, il a souhaité que l'Union soviétique *« retire progressivement ses troupes »* de tous les pays de l'Est, estimant que *« l'Europe doit pouvoir se défendre elle-même »*. Le président tchécoslovaque a également estimé que la réunification allemande et l'unité européenne devaient *« se faire ensemble et le plus vite possible »*.

Cette visite a consacré, estime-t-on à Varsovie, une nouvelle dimension dans les relations bilatérales polono-tchécoslovaques, longtemps marquées par des conflits et des animosités. Les deux pays abordent aujourd'hui ouvertement des problèmes, tels que la pollution transfrontalière et la libre circulation des populations frontalières, unilatéralement dénoncée par Prague en 1981, ou celui de *la minorité* polonaise en Tchécoslovaquie, estimée à 70 000 personnes.

M. Lech Walesa a boudé un déjeuner en l'honneur du président tchécoslovaque. Selon Solidarité, le président du syndicat libre reproche à M. Havel d'avoir réservé ses premiers voyages officiels aux deux Allemagnes juste après son élection, en décembre. Le président tchécoslovaque était attendu vendredi à Budapest. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE : *grève générale*

Les divisions s'accentuent au sein du gouvernement d'union nationale de M. Zolotas

ATHÈNES

de notre correspondant

La Grèce a été paralysée, jeudi 25 janvier, par une grève générale *organisée par la puissante* Confédération générale des travailleurs de Grèce (CGTG), forte de 1,7 million d'adhérents, et qui réunit toutes les tendances syndicales. Le mouvement a été particulièrement suivi dans les transports, les banques, les postes et *télécommunications*, ainsi que dans le secteur privé.

Pour le président de la CGTG, M. Canellopoulos, *la grève a été « une réussite complète »* et le gouvernement doit respecter ses engagements en ce qui concerne les salaires et les réformes du droit du travail. Cette journée nationale intervenait alors que la CGTG mène depuis deux semaines d'âpres négociations avec la Fédération des industriels grecs (SEV) pour le renouvellement *des conventions collectives*.

Diverses occupations de ministères et d'administrations par des étudiants et des grévistes mécontents avaient, en outre, donné l'image *« d'une dissolution de l'Etat »*.

Il est vrai que le premier ministre, M. Xénophon Zolotas, qui dirige depuis deux mois un gouvernement d'union nationale, soutenu par les conservateurs, les socialistes et les communistes, a toutes les peines du monde à renflouer une économie malade et à imposer son autorité. Devant la poussée de fièvre sociale, *M. Zolotas est monté au créneau* en dénonçant l'attitude des grévistes qui *« ouvrent de nouvelles brèches dans le bateau d'une économie menacée de naufrage »*. Il a condamné *« les mobilisations sauvages, antisociales et illégales »* et assuré que le gouvernement *« ne cédera pas aux agitateurs »*. Obligés de s'entendre en novembre dernier à l'issue de *deux élections générales (18 juin* et 5 novembre), qui n'avaient pas donné de majorité, MM. Constantin Mitsotakis (Nouvelle Démocratie), Andréas Papandréou (PASOK) et Harilaos Florakis (Coalition de gauche), se *réunissent chaque* semaine avec M. Zolotas pour tenter de résoudre les problèmes qui s'accumulent. Cette union apparaît de plus en plus fragile : poussés par les conservateurs, pressés d'en finir avec une situation qui ne leur profite pas, les trois partis sont tombés d'accord pour que les prochaines élections se tiennent au plus tard le 8 avril, une semaine avant les Pâques orthodoxes et juste après l'élection du président, par les trois cents députés grecs, qui se déroulera en plusieurs tours au mois de mars.

DIDIER KUNZ

DIPLOMATIE

La reprise des négociations de Vienne

MM. Dumas, Genscher et De Michelis prônent une accélération du processus de désarmement conventionnel

MM. Dumas, Genscher et De Michelis, les ministres des affaires étrangères français, *ouest-allemand et italien*, sont intervenus jeudi 25 janvier à Vienne pour mettre en garde les participants à la négociation sur les réduction des armes conventionnelles. Ces négociations, étant donné le rythme des changements à l'Est, risquent en effet de ne plus être adaptées à la nouvelle situation.

VIENNE

de notre envoyée spéciale

« Le temps presse. Ne vous laissez pas dépasser par les événements politiques » : tel est, en substance, l'appel qu'ont lancé de concert, jeudi 25 janvier, trois ministres des affaires étrangères, MM. Dumas, Genscher et De Michelis, aux représentants des pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie qui négocient à Vienne la réduction des armements conventionnels en Europe. L'impatience des peuples d'Europe de l'Est ne souffre pas, en effet, la relative lenteur de cette négociation, due en partie d'ailleurs à sa complexité technique. Les nouvelles autorités tchèques et hongroises viennent de réclamer le retrait total, à bref délai, des troupes soviétiques stationnées sur leurs territoires, une revendication à *laquelle l'URSS* n'a pas l'envie, ou pas les moyens, de résister : elle a ouvert des discussions bilatérales avec les Tchèques et va en ouvrir avec les Hongrois, auxquels elle a déjà annoncé son accord de principe.

Dans ce contexte, et alors que l'impatience commence à se faire jour aussi dans le camp occidental, les ministres allemand, français et italien ont voulu donner un coup de pouce politique au processus multilatéral de désarmement et réaffirmer fermement leur attachement à l'objectif assigné aux négociateurs : conclure un premier accord de réduction des armements conventionnels avant la fin de cette année.

Les négociations, « prises de vitesse sur certains points par la dynamique politique européenne », courent le risque *« de n'être plus adaptées à la réalité »*, a estimé M. Dumas. Tel est le cas, a-t-il ajouté, des propositions qui sont sur la table, en ce qui concerne les réductions des troupes américaines et des troupes soviétiques stationnées hors de leurs territoires en Europe. A l'initiative des Etats-Unis, l'OTAN avait proposé que ces troupes « stationnées » soient *limitées à 275 000* hommes de chaque côté. Tous les Occidentaux conviennent aujourd'hui que ce plafond est trop élevé, eu égard aux pressions qui se manifestent dans les pays d'Europe de l'Est contre la présence militaire soviétique, affirme un diplomate de Vienne, qui pense que de nouvelles propositions vont être élaborées dans le camp occidental et qu'un chiffre *« réaliste »* se situerait entre 200 000 et 250 000 hommes.

Evoquant ce sujet, M. Roland Dumas a toutefois tenu à rappeler très clairement deux principes : le premier, c'est que ces réductions d'effectifs stationnés ne peuvent s'appliquer qu'à des troupes américaines et soviétiques et non, comme le réclame l'URSS, aux troupes françaises, britanniques, belges, néerlandaises et canadiennes présentes en République fédérale. Prenant le contrepied des déclarations faites le même jour par le ministre belge de la défense, M. Guy Cohen, il a affirmé que *« le maintien des forces ouest-européennes sur le territoire de la RFA traduit une relation de solidarité particulière, qui ne saurait être affectée par les négociations de Vienne »*.

L'inconnue allemande

Moins catégorique, le ministre italien a souhaité que cette question soit renvoyée à une phase ultérieure de la négociation. M. Roland Dumas a insisté aussi sur le fait que les troupes soviétiques et américaines ne sont assimilables ni politiquement (les secondes sont souhaitées par les pays qui les accueillent) ni stratégiquement, puisque, dans un cas, il y a continuité territoriale et, dans l'autre, la discontinuité de l'océan Atlantique.

A cet égard, l'OTAN s'est mise elle-même dans un mauvais cas, avec sa proposition d'un plafond de 275 000 hommes, qui, à l'époque, avait ses vertus, mais qui semble établir entre soldats soviétiques et soldats américains un *lien d'égalité qu'il lui faut aujourd'hui* délier. L'URSS, en effet, n'a pas dit son dernier mot sur la question des effectifs stationnés. Au train où vont les choses, en RDA spécialement, on ne peut exclure totalement que Moscou soit un jour amené à jouer la carte du retrait total, en demandant le retrait parallèle de toute présence militaire américaine en Europe.

L'inconnue allemande est dans toutes les têtes à Vienne et pas seulement dans celles des Occidentaux. M. Dumas, cependant, a pris soin, pour sa part, de ne fermer aucune option aux Allemands de l'Est. *« Nul ne doit pouvoir se prévaloir*, a-t-il dit, *du résultat du processus de Vienne pour faire obstacle aux aspirations à l'unité et à la démocratie qui se manifestent aujourd'hui en Europe. Conformément aux dispositions de l'Acte final d'Helsinki, les Etats européens doivent être libres d'adhérer ou non à des alliances militaires, d'accepter ou non la présence de troupes étrangères sur leurs territoires. Les limites que fixeront, à cet égard, les accords de Vienne doivent être considérées comme des plafonds, non comme des planchers »*.

Depuis l'ouverture des négociations de Vienne, en mars 1989, les éléments d'un accord ont été trouvés pour ce qui concerne les matériels terrestres et sont proches de l'être sur la délimitation de zones de densité d'armements différentes. Un premier traité de désarmement conventionnel digne de ce nom devrait aussi comporter un accord sur l'aviation, deuxième point – avec les effectifs stationnés – de divergences majeures avec les Soviétiques. L'URSS, qui fait valoir, à *son profit cette fois*, la discontinuité géographique, c'est-à-dire le fait que certains appareils, basés aux Etats-Unis, échappent au champ de la négociation, voudrait en exclure aussi certaines catégories de ses avions de combat. Les Occidentaux refusent et ne céderont pas sur le principe de l'inclusion de toute l'aviation de combat basée en Europe. Dès lors que ce principe serait acquis, ils pourraient toutefois envisager des arrangements : *« Notre position*, a dit M. Dumas, *n'est pas à prendre ou à laisser. Nous sommes prêts à examiner les préoccupations particulières de l'URSS. »*

On espère, sur ces deux points conflictuels que sont l'aviation et les effectifs stationnés, des avancées lors de deux prochains rendez-vous : la rencontre Baker-Chevarnadze du 7 février à Moscou et celle des ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie le 11 février à Ottawa pour la conférence « Ciel ouvert ». Moyennant quoi, un premier traité de désarmement conventionnel pourrait être signé vers la fin de cette année, à l'occasion du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des trente-cinq pays participant au processus d'Helsinki (CSCE), dans lequelle s'inscrit cette négociation.

Des perspectives plus vastes

Les trois ministres ont fortement insisté, jeudi, sur ce lien et sur les perspectives plus vastes qui s'offrent au-delà de ce premier traité. MM. Genscher et De Michelis ont évoqué l'idée qu'une nouvelle phase de négociations pourrait s'ouvrir, allant bien au-delà des objectifs actuels et dans laquelle il pourrait être question d'autres catégories d'équipements et des effectifs des armées nationales. M. Dumas, pour sa part, n'a pas voulu vendre la peau de l'ours et préfère, apparemment, savoir avec certitude à quoi les actuelles négociations aboutiront, avant de s'aventurer sur le contenu des suites. Il a rappelé, en revanche, le rôle que la France avait joué pour lier cette négociation au processus général de la CSCE, qui implique d'autres pays que ceux de l'OTAN et du pacte de Varsovie et d'autres sujets de coopération pan-européenne que le désarmement, ainsi que pour promouvoir l'idée qu'il devait s'agir d'une négociation entre Etats souverains et non d'une négociation entre alliances. Une idée qui n'a jamais sans doute paru aussi pertinente qu'aujourd'hui.

CLAIRE TRÉAN

La Belgique et les Pays-Bas annoncent une réduction de leurs troupes stationnées en RFA

AMSTERDAM

de notre correspondant

La Belgique et les Pays-Bas ne sont plus disposés à accroître leurs dépenses militaires au rythme fixé par l'OTAN. La pendule des relations Est-Ouest étant à la détente, l'heure des économies sur les budgets de défense a sonné, ont expliqué, jeudi 25 janvier, les deux ministres responsables.

« L'opinion publique ne comprendrait pas que la détente ne se traduise pas par une réduction de nos dépenses », a affirmé M. Guy Coëme dans un entretien publié par les quotidiens *De Standaard* et *le Soir*. Concrètement, le gouvernement belge envisage le retrait total des 25 000 militaires stationnés en RFA. *« S'il n'y a plus de mur là-bas, s'il n'y a plus de frontières, notre stratégie de la défense avancée n'est plus adaptée »*, a déclaré le ministre, sans préciser à quelle échéance le rapatriement des soldats belges aurait lieu.

A La Haye, le ministre de la défense, M. Relus Ter Beek, a également fait part de son intention de réduire la présence néerlandaise outre-Rhin. Mais il est allé moins loin que son homologue belge : en 1991 et 1992, 750 soldats seulement sur 5 500 stationnés en RFA regagneraient les Pays-Bas.

Cette mesure fait partie d'un ensemble d'économies budgétaires d'un montant total de 2,2 milliards de florins (6,6 milliards de francs). Toutes les armes seront concernées par le plan définitif que M. Ter Beek présentera d'ici à la fin de l'année. Le ministre a d'ores et déjà indiqué que 125 tanks Léopard I ne seraient pas modernisés, que deux sous-marins ne seraient pas construits et que plusieurs avions F-16 ne seraient pas commandés.

Aussi bien à Bruxelles qu'à La Haye, les ministres se sont employés à rassurer leurs alliés et à devancer les éventuelles critiques sur le caractère unilatéral de leur démarche. *« Nous négocierons le retrait de nos troupes dans le cadre de l'OTAN »*, a promis M. Coëme. De son côté, M. Ter Beek a insisté sur le fait qu'aucune décision définitive ne serait prise *« avant le résultat des négociations de Vienne »*.

CHRISTIAN CHARTIER

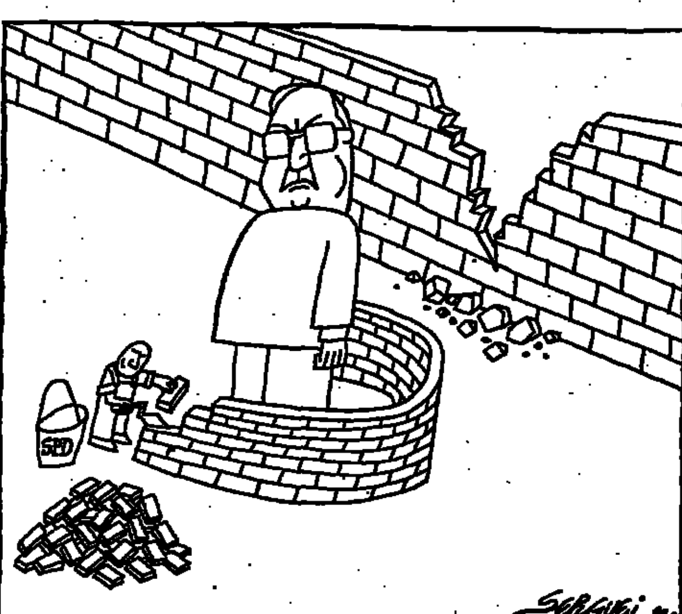
□ **Le maire de Jérusalem à Paris.** – Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, en visite privée à Paris, s'est entretenu, jeudi 25 janvier, avec M. Jacques Chirac de l'éventuelle création en France d'une antenne de la Fondation de Jérusalem. Cet organisme vise à promouvoir le développement culturel, social et éducatif de cette ville. *« Plusieurs antennes de la Fondation de Jérusalem existent déjà dans différents pays, comme l'Allemagne, l'Italie et la Hollande. M. Kollek, qui préside cet organisme, est venu à Paris pour voir comment implanter une ramification en France »*, a expliqué M. Chirac.

EUROPE

Le grand test de la petite Sarre

Suite de la première page

Les chrétiens-démocrates pourraient ainsi affronter en confiance les autres élections régionales du printemps. La CDU est pourtant réaliste : il ne s'agit pas pour elle de prétendre chasser le ministre-président sortant de son fauteuil de Sarrebruck. L'objectif est de lui donner un avertissement suffisamment clair pour qu'il renonce à changer de rivage et à s'installer à Bonn, au bord du Rhin. Pour ce faire, la CDU doit démontrer que les pauvres 37,3 % obtenus il y a quatre ans étaient un accident de parcours dans un Land qui fut, depuis son rattachement à la RFA en 1956, constamment gouverné par des coalitions dominées par les chrétiens-démocrates. Le chancelier Kohl a chargé un de ses proches de défendre ses couleurs : M. Klaus Töpfer, cinquante et un ans, ministre de l'environnement du gouvernement fédéral.



L'expérience montre que les pronostics en matière d'élections régionales ouest-allemandes sont souvent démentis par le verdict des urnes. Les sondages se sont si souvent trompés que ceux qui sont actuellement publiés pour les élections sarroises sont pris avec des pincettes par tous les partis. Tout le monde s'accorde pourtant à dire qu'un échec d'Oskar Lafontaine constituerait une énorme surprise et que, si tel était le cas, la réélection de M. Helmut Kohl comme chancelier en décembre prochain ne ferait plus guère de doute.

L'enfant du pays

On n'entend guère prononcer le nom de Lafontaine en Sarre : non que les habitants de cette région frontalière aient de la difficulté à prononcer le patronyme d'origine française de leur ministre-président mais, pour eux, il est tout simplement « Oskar », l'enfant de Dillingen-Pachten qui a si bien su s'imposer sur la scène fédérale et dont la carrière politique d'enfant prodige de la social-démocratie est enracinée dans le terroir. Physicien de formation, il devient en 1976, à trente-trois ans, bourgmestre de Sarrebruck. Ses élans gauchistes du début des années 80, ses tirades contre l'OTAN et un chancelier Schmidt pourtant très populaire ne l'empêcheront pas de s'imposer dix ans plus tard à la tête du Land. *« Qu'il ait raison ou tort, c'est notre Oskar »*, entend-on souvent dans les cafés des villes industrielles frappées par la crise de l'acier et des charbonnages. Depuis le début de la campagne électorale, Oskar Lafontaine se sert sans la moindre mesure de ce patriotisme régional fortement ancré dans un pays où, lorsque l'on arrive du Palatinat voisin, on vous regarde de travers comme un étranger venu du « Reich ». *« Qui ne sait pas prononcer correctement* Dibbelabbes [le plat national sarrois à base de galette de pomme de terre, NDLR] *n'a rien à faire ici »*, lance-t-il à longueur de meeting à l'adresse de Klaus Töpfer, qui a eu le malheur de naître en Silésie et pour qui dix ans de présence à Sarrebruck ne sont que de peu de secours. Le ministre de l'environnement a beau tonner contre son adversaire qui veut construire, selon lui, *« un mur entre la Sarre et le reste de la République fédérale »*, il sent bien que le discours populiste de Lafontaine est apprécié du peuple, comme celui de Franz Josef Strauss le fut naguère en Bavière.

Oskar Lafontaine a donné un tour délibérément plébiscitaire aux élections de dimanche. Les affiches du SPD proclament que *« notre Sarre va gagner »*, et son chef ponctue ses discours de : *« Et, comme moi, les Sarroises et les Sarrois pensent que... »*

Prélude au combat des chefs

Ce *« jésuite socialo-baroque »*, comme le nomme le quotidien d'extrême gauche *Tageszeitung*, élevé par les Pères de la Compagnie de Jésus et amateur de plaisirs raffinés et de jolies femmes, a de plus un toupet monstre qui laisse ses adversaires pantois. En pleine euphorie réunificatrice, il demande des mesures décourageant les Allemands de l'Est de venir s'installer en RFA et affirme que les demandeurs d'asile du tiers-monde sont pour lui des personnes tout aussi dignes d'intérêt. C'est tout juste si la droite ne l'accuse pas alors de haute trahison et le ministre des affaires sociales, M. Norbert Blüm, stigmatise sa *« sécheresse de cœur »*. Mais quelques semaines plus tard, les chrétiens-démocrates sont bien obligés d'en convenir : le flot des réfugiés crée dans la population des inquiétudes sur l'avenir de l'emploi et des irritations devant les avantages consentis aux nouveaux arrivants. Encore une fois, Oskar Lafontaine avait pris une encablure d'avance sur ses concurrents et même sur des camarades sociaux-démocrates souvent bousculés par les discours à l'emporte-pièce du tribun visionnaire.

L'animal politique Lafontaine pourrait être le produit d'un croisement entre Michel Rocard et Bernard Tapie. Son activité à la tête de la commission programmatique du SPD lui donne l'occasion de faire valoir le côté théoricien de son personnage : il pourfend allègrement les idées reçues sur le travail et la vulgate syndicale en matière de réduction du temps de travail. Le « populiste » Lafontaine peut aussi devenir carrément vulgaire et accuser les fonctionnaires de passer leur temps *« à péter sur leur fauteuil »*, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une bonne cote chez les intellectuels et les artistes.

L'affrontement Lafontaine-Kohl, par Klaus Töpfer interposé, prélude au combat des chefs de décembre, fait presque oublier que CDU et SPD ne sont pas seuls en lice dimanche. Si l'on n'accorde que peu de chances au Verts, traditionnellement faibles en Sarre, de siéger au Parlement régional, on suivra avec un intérêt particulier la performance de l'extrême droite, représentée par les Républicains. Ceux-ci avaient au mois de juin 1989 fait leur entrée dans les conseils municipaux de Sarrebruck et de Sarrelouis. Ils pourraient prendre des voix à la CDU mais aussi, comme l'ont montré les études post-électorales, puiser dans le réservoir des électeurs sociaux-démocrates particulièrement touchés par la crise et sensibles aux mots d'ordre simplistes. Les libéraux, emmenés par un leader très populaire à Sarrebruck, M. Horst Rehberger, seraient, eux, très contents de renouveler leur succès « historique » de 1985, 10 % des suffrages, acquis principalement aux dépens d'une CDU usée par trente ans d'exercice ininterrompu du pouvoir à Sarrebruck.

LUC ROSENZWEIG

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la politique chinoise de Washington

M. Bush impose sa volonté au Congrès

WASHINGTON

de notre correspondant

L'alerte a *été* chaude, mais le président Bush, défiant les pronostics, est parvenu à empêcher le Congrès de le contraindre à durcir sa politique conciliante à l'égard de la Chine. C'était la première grande bataille politique livrée par M. Bush en politique étrangère, et il l'a gagnée, remportant jeudi 25 janvier au Sénat la seconde manche - décisive - après avoir largement perdu la première la veille à la Chambre des représentants.

L'enjeu direct de l'affrontement pouvait sembler un peu obscur. Le Congrès, ému par le massacre de la place Tiananmen et la répression qui a suivi, avait voté une loi autorisantles étudiants chinois à prolonger leur séjour aux Etats-Unis au-delà du terme fixé conformément à un accord avec Pékin, c'est-à-dire au delà de l'été prochain. M. Bush avait opposé son veto à une mesure dont il disait qu'elle offenserait inutilement Pékin, sans bénéfice aucun puisque lui même prenait l'engagement solennel qu'aucun étudiant chinois ne serait contraint à rentrer dans son pays contre sa volonté.

Au delà de l'affaire des étudiants, c'était la politique de M. Bush à l'égard de la Chine qui était au centre du débat . Les élus, déjà déçus par la timidité des sanctions décidées par l'administration, avaient dans leur grande majorité été très choqués par l'annonce de la visite en décembre du général Scowcroft à Pékin. La surprise fut encore plus grande quand on apprit peu après que ce même général, collaborateur direct du président, avait dès juillet dernier effectué à Pékin une mission secrète.

Realpolitik et dissimulation

Sénateurs et représentants avaient fort peu apprécié cette démonstration de *realpolitik* et cette dissimulation, et entendaient bien faire sentir leur mauvaise humeur. Le meilleur moyen était d'annuler le veto que M. Bush avait opposé à ce texte. Dix fois déjà depuis le début de son mandat, le président avait usé de son veto pour imposer sa volonté au Congrès. Cette onzième fois était l'occasion de lui faire subir un échec : une occasion particulièrement appréciable pour les démocrates, qui commencent à s'inquiéter de la popularité persistante de ce président républicain à l'orée d'une année d'élections.

C'est pourquoi les démocrates avaient organisé le vote dès la rentrée du Congrès, alors que l'exécutif s'apprête à présenter son budget, et huit jours avant que le président ne prononce son discours annuel sur « l'état de l'Union ». C'est sans doute parce que l'enjeu de la bataille était si clairement politique que le président est parvenu in extremis à contraindre les sénateurs républicains à serrer les rangs et à lui éviter une défaite que ses adversaires savouraient déjà.

Le vote de la Chambre avait été catastrophique pour la maison Blanche. Mais c'est sur le Sénat, où la répartition des sièges lui est un peu moins défavorable, que M. Bush fit porter son effort. Téléphonant à tour de bras, recevant les sénateurs et sollicitant même l'assistance de l'ex-président Nixon, il réussit à convaincre quelques élus, pourtant fort mécontents de sa politique chinoise, de se rendre à ses arguments. Il ne s'est trouvé que 62 sénateurs (les démocrates et huit républicains) pour tenter d'outrepasser le veto. Il en aurait fallu quatre de plus pour obtenir la majorité requise des deux-tiers.

Visiblement ravi de ce succès, M. Bush a immédiatement pavoisé devant la presse, indiquant qu'il y voyait un encouragement à persévérer dans sa politique à l'égard de la Chine, un pays qu'il est persuadé bien connaître. Mais ses collaborateurs ont préféré placer ce résultat dans le contexte de la confirmation des prérogatives présidentielles en matière de politique étrangère.

JAN KRAUZE

(Lire également ci-dessous l'article de Francis Deron.)

La Maison blanche dévoile la seconde phase de son plan antidrogue

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche a dévoilé, jeudi 25 janvier, la seconde phase de son plan d'action contre la drogue : plus d'argent (10,6 milliards pour l'exercice 1991, contre 9,5 milliards pour l'exercice en cours), un accent mis sur le rôle du Pentagone dans la lutte contre l'importation des stupéfiants, un financement accru des pays « de la ligne de front » (comme la Colombie), davantage de moyens pour la justice et les prisons aux Etats-Unis, et enfin un peu plus de ressources aussi pour la prévention et les soins.

Ce ne sera pas assez pour désarmer les critiques. Déjà certains sénateurs démocrates appellent à une politique beaucoup plus ambitieuse, entraînant des dépenses nettement supérieures. Il y a d'autres escarmouches en perspective, tout comme il y en aura d'ici peu à propos de la réduction des dépenses militaires.

La Maison Blanche se prépare apparemment à proposer une liste de fermeture de bases sur le territoire américain propre à donner un haut-le-cœur à nombre d'élus traditionnellement déterminés à défendre les installations militaires implantées dans leurs fiefs électoraux. Mais, pour l'instant, l'heure est à l'optimisme. Même M. William Bennett, le « tsar » de la lutte antidrogue, qui d'habitude aime noircir le tableau et rendre terrifiants à souhait les traits de l'ennemi qu'il est chargé de combattre, paraissait vendredi beaucoup plus confiant. *« On voit clairement aujourd'hui que la guerre est gagnable. Ce n'est plus une mission impossible »*, a-t-il déclaré.

M. Bush a annoncé le même jour que les Etats-Unis s'apprêtaient à accorder une aide de 1 milliard de dollars au Panama – aide considérable pour un pays de 2,4 millions d'habitants. A présent que le général Noriega est sous les verrous, et que Marion Barry, le maire de Washington, a été piégé en train de consommer du crack, la victoire lui donne apparemment des ailes.

J. K.

HAÏTI

Le général Avril envisage de lever l'état de siège

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le chef du gouvernement militaire haïtien, le général Prosper Avril, a laissé entendre, jeudi 25 janvier, que l'état de siège serait *« peut-être »* levé dès vendredi.

Imposée samedi dernier sur tout le territoire, cette mesure avait été accompagnée d'une violente répression contre l'opposition – sept personnalités ont été exilées et on parle de plusieurs centaines d'arrestations souvent brutales – et du rétablissement de la censure.

Après l'Eglise catholique, les milieux d'affaires ont publiquement protesté. La Chambre de commerce – qui dénonce l'*« arbitraire érigé en règle »* – et l'Association des industriels de Haïti ont demandé la levée de l'état de siège et *« le retour des citoyens contraints à l'exil »*.

Les rumeurs qui retiennent le plus l'attention portent sur le durcissement de l'attitude des Etats-Unis à l'égard du général Avril. Les relations entre celui que les Américains qualifiaient il y a encore quelques mois de *« leur dernier et meilleur espoir pour une transition démocratique en Haïti »* et le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, M. Alvin Adams, sont très tendues.

Depuis une réunion houleuse, mardi, entre les deux hommes, on murmure que l'ambassadeur pourrait être déclaré *persona non grata* ou rappelé à Washington. Désormais convaincus que les Américains sont à la recherche d'une solution de rechange, les milieux diplomatiques avancent des noms, parmi lesquels celui du général Hérard Abraham, l'actuel commandant en chef de l'armée, revient avec insistance.

Mais cet officier supérieur qui jouit d'une bonne image auprès des chancelleries occidentales n'a guère d'autorité au sein de la garde présidentielle dont les mille trois cents hommes, appuyés par plusieurs centaines d'*« attachés »* civils, constituent le noyau dur des forces armées haïtiennes.

Ayant asséné un grand coup de massue sur l'opposition et bâillonné la presse, le général Avril peut à nouveau protester de sa bonne foi démocratique et réitérer sa volonté d'organiser des élections conformément au calendrier annoncé. Ce devait être l'un des thèmes d'un discours qu'il avait annoncé pour vendredi.

JEAN-MICHEL CAROIT

ASIE

CHINE

Pékin vit dans la hantise de l'isolement diplomatique

PÉKIN

de notre correspondant

Il y a quelque ironie à voir le Congrès américain, l'URSS gorbatchévienne et la Tchécoslovaquie de M. Vaclav Havel mis pratiquement dans le même sac. C'est pourtant le sort que les Chinois leur ont réservé avec, il est vrai, un supplément de vitriol pour la Chambre des représentants américains à propos de son vote sur le veto présidentiel opposé au projet de loi concernant les étudiants chinois.

Pékin avait cru que le Sénat confirmerait la condamnation de la Chine par les représentants. Le résultat a des allures de « couac » : un commentaire acerbe du *Quotidien du peuple*, vendredi 26 janvier, condamnant à l'avance le Congrès, reprochant à certains de ses membres de vouloir renverser le système socialiste en Chine et menaçant les Etats-Unis de représailles non précisées... La veille, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait carrément accusé les représentants de pratiques *« hégémonistes »*, un terme qu'on n'entendait plus depuis longtemps à propos des Etats-Unis.

La précipitation à condamner d'avance une décision qui ne s'était pas encore matérialisée trahit la véritable hantise de l'isolement qu'éprouve la direction chinoise. D'ordinaire, Pékin attend tranquillement que les mesures pouvant l'affecter deviennent réalité avant de réagir. C'est ainsi que les Chinois avaient laissé mûrir plusieurs mois l'« affaire des frégates » françaises offertes à Taïwan avant de la porter sur la place publique en décembre. Ils viennent d'en faire de même avec Moscou sur l'ouverture de négociations entre Aeroflot et la compagnie aérienne de la Chine nationaliste en vue de liaisons directes entre Taïpeh et l'URSS. Le porte-parole chinois a soulevé jeudi ce lièvre à la surprise générale, y compris des correspondants de presse soviétiques à Pékin, au cours de son point de presse hebdomadaire.

« L'ouverture de liaisons aériennes avec Taïwan par toute compagnie étrangère, gouvernementale ou non (...), constitue une question politique dans laquelle la souveraineté de la Chine est en jeu », a-t-il affirmé. *« En conséquence, il est impératif de procéder au préalable à des consultations avec la Chine. Nous espérons que les pays concernés agiront avec prudence en la matière. »*

Cet avertissement est le premier que la Chine adresse à l'URSS sur une question bilatérale depuis la normalisation de leurs relations en mai 1989. Pékin réagit très vivement à l'heure actuelle au moindre signe de progrès dans les rapports de pays étrangers avec Taïwan. Mais c'est aussi la première fois que l'interlocuteur concerné est un pays socialiste. Le processus évoque en effet pour les Chinois celui qui a permis à la Hongrie ou à la Pologne de nouer des liens avec la Corée du Sud. Le spectre d'un engrenage pouvant mener à une *« double reconnaissance »* des deux Chines commence à hanter Pékin.

Dans le même état d'esprit, Pékin a réagi vivement à l'invitation personnelle du président Havel au dalaï lama, la qualifiant d' *« ingérence grossière dans les affaires intérieures chinoises »* et demandant l'annulation de l'invitation. Pékin avait effectué au début décembre la même démarche – en pure perte – auprès de la RDA, qui avait accueilli à Berlin-Est le chef religieux tibétain. A un moment où tous les schémas sur lesquels ils avaient édifié leur diplomatie s'effondrent, les dirigeants de Pékin ont décidé de recourir au principe selon lequel la meilleure défense c'est l'attaque. Reste à savoir si, en l'occurrence, il se trouvera vérifié.

FRANCIS DERON.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

L'Australie se prépare à intervenir à Bougainville pour évacuer ses ressortissants

CANBERRA

de notre correspondant

A mesure que la guérilla séparatiste multiplie les coups de main sur l'île de Bougainville, les Australiens se voient contraints d'accélérer les préparatifs d'une éventuelle intervention militaire afin d'assurer l'évacuation de leurs ressortissants. Au lendemain de la mort, dans une embuscade, d'un citoyen britannique, qui faisait suite à d'autres incidents dans lesquels deux Australiens avaient été blessés, un bataillon d'élite de l'armée australienne basé à Townsville (extrême-nord du pays) a été placé en état d'alerte dans la nuit de jeudi à vendredi. Sa mission pourrait être de tracer des pistes d'atterrissage permettant des rotations d'avions *Hercules*

D'autre part, une cellule de crise réunie à Canberra par le premier ministre, M. Bob Hawke, a officiellement demandé aux expatriés australiens de Bougainville - évalués à un millier - de quitter l'île le plus vite possible. Ce désengagement des civils australiens travaillant pour la société minière Bougainville Copper Ltd (BCL) marque un tournant dans cette crise, qui semble désormais évoluer en faveur des insurgés.-

F. B.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AFRIQUE

CAP-VERT : le voyage du pape

Les événements en Europe de l'Est « ne doivent pas faire oublier le tiers-monde »

déclare Jean-Paul II

Jean-Paul II est arrivé, jeudi 25 janvier, dans l'archipel du Cap-Vert, première étape du son sixième voyage en Afrique, qui se terminera au Tchad, le 31 (*le Monde* du 26 janvier).

PRAIA

de notre envoyé spécial

« Que le Saint-Esprit, qui est de bon conseil, soit avec lui ! » Bien que son quarante-cinquième voyage pastoral hors d'Italie soit sur le continent africain, le pape Jean-Paul II, se soumettant, comme à l'ordinaire, à une brève conférence de presse à 10 000 mètres d'altitude, ne pouvait éviter, jeudi 25 janvier, au-dessus de l'Algérie, les questions d'actualité sur l'Est, la perestroïka et l'avenir de M. Mikhaïl Gorbatchev.

D'autant moins, d'ailleurs, que, pour la première fois dans l'histoire des voyages pontificaux, un journaliste soviétique – ce qui en dit long sur l'état avancé des relations entre le Kremlin et le Vatican –, est admis avec ses confrères de l'Ouest sur le vol papal...

Mikhaïl Gorbatchev, selon Jean-Paul II, *« apprécie les prières du pape, car les prières,* [*m'a-t-il dit*] *sont un signe spirituel et l'URSS a grand besoin de valeurs spirituelles ».* Le Saint-Esprit donc, peut se révéler utile au numéro un soviétique. *« La situation de l'URSS est très compliquée »,* a poursuivi le chef de l'Eglise, évoquant *« la multiplicité des religions et des ethnies ».*

Bien sûr, à propos des événements, le pape n'a pas voulu se prononcer pour les uns ou pour les autres. *« La mission de l'Eglise,* a-t-il dit, *est de tout faire pour préserver la paix en toutes circonstances et de privilégier les solutions pacifiques même quand les tensions sont justifiées (...). Les événements d'Azerbaïdjan nous sont particulièrement douloureux parce qu'ils touchent non seulement à la stabilité d'un Etat, mais aussi des peuples qui vivent là-bas, les Azéris et les Arméniens. »*

Fin de l'intermède est-européen, un concept que Jean-Paul II corrige d'ailleurs souvent, lui préférant celui de *« d'Europe centrale, plus conforme à la réalité géographique ».*

Fidèle à sa mission et à la stratégie qu'il a mise en place il y a plus d'une dizaine d'années, Karol Wojtyla continue donc de rejeter, y compris dans la syntaxe, toute idée de *« division artificielle de l'Europe »* entre l'Est et l'Ouest. D'ailleurs, a-t-il encore affirmé jeudi dans son avion, *« si les événements actuels dans cette région* [de l'Europe de l'Est] *sont importants et même décisifs, ils ne doivent pas faire oublier le tiers monde, le Sud ».* Une pierre dans le jardin de ceux qui, en Occident, ont tendance ces temps-ci à abandonner l'Afrique à son triste sort ?

A Praia, capitale de l'archipel, Jean-Paul II a encore enfoncé le clou. Devant le président Aristides Peirera, fils d'un ancien prêtre catholique, le chef de l'Eglise a répété que *« les biens de ce monde sont originairement destinés à tous les hommes »* et que *« la solidarité (...) qui devient chaque jour un peu plus un impératif éthique (...) doit répondre par priorité aux besoins des moins favorisés ».*

Dans un pays qui, pour être considéré comme l'un des moins mal gérés de la région, reste tout de même l'un des plus pauvres de la planète, et survit essentiellement (à hauteur d'environ 90 % de ses besoins) grâce à l'aide internationale, le message papal avait toutes les chances d'être entendu.

Ne pas « tout attendre » des autres

« Pour autant », a ajouté le chef du Vatican à l'intention du régime naguère marxisant, ce qui ne l'empêchait nullement de faire commerce avec l'Afrique du Sud, *« les bénéficiaires* [de la solidarité] *ne doivent pas devenir serviles (...). La solidarité se conquiert, se mérite ».* En clair, il faut avoir *« l'esprit d'initiative »* et ne pas rester les bras croisés *« à tout attendre des pays les plus favorisés ».*

Après cette petite leçon du bon usage de l'aide internationale, le Cap-Vert, comme le reste de l'Afrique, peut compter, a dit Jean-Paul II *« sur le Saint Siège et sur le pape qui sont les alliés naturels du tiers-monde ».*

Accueilli, jeudi soir, dans l'enthousiasme populaire sur l'île de Santiago, la plus grande des quinze qui composent cet archipel volcanique perdu dans l'Atlantique, le Saint-Père a, comme à l'accoutumée, baisé le sol à son arrivée et traversé la capitale pavoisée dans sa *« papamobile ».* Plusieurs dizaines de milliers de Cap-Verdiens, parmi lesquels des centaines de familles exilées, revenues spécialement pour l'occasion (1), agitaient en criant leur joie, des petits drapeaux aux couleurs vaticanes (jaune et blanc).

Le clergé local qui est puissant – le Cap Vert est proportionnellement le premier pays catholique d'Afrique avec un taux de baptêmes supérieur à 90 % de la population – avait apparemment bien fait les choses. Propriétaire des meilleurs journaux locaux, dont les rédacteurs n'hésitent jamais à malmener le régime à parti unique, l'Eglise serait d'ailleurs sur le point d'obtenir avec l'aide de la communauté internationale donatrice, l'instauration du multipartisme. Cela la consolera d'avoir perdu, il y a quelques années, son combat contre l'avortement libre...

PATRICE CLAUDE

(1) On estime à plus de six cent mille Vap-Verdiens que la pauvreté a contraint à l'exil en Europe et en Amérique.

90 % de catholiques

• **Superficie** : l'archipel du Cap-Vert comprend dix îles, d'une superficie totale de 4 033 kilomètres carrés, à 500 kilomètres environ au large de Dakar.

• **Population** : quatre cent mille habitants. Capitale : Praia, dans l'île de Santiago.

• **Situation religieuse** : cette ancienne colonie portugaise est catholique à plus de 90 %. Le clergé est surtout composé de missionnaires du Saint-Esprit. 3 % de protestants.

□ **ALGERIE : manifestation berbériste à Alger.** – Plusieurs dizaines de milliers personnes se sont rassemblées jeudi 25 janvier devant le siège du Parlement, à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB), pour appuyer des revendications en faveur de la langue et de la culture berbères.

AFRIQUE DU SUD

M. Nelson Mandela reste partisan de « certaines » nationalisations

M. Nelson Mandela a rompu jeudi 25 janvier le silence auquel le contraint son emprisonnement, en prenant l'initiative de faire publier par l'opposition une brève mise au point dans laquelle il affirme être toujours en faveur de la nationalisation de *« certains secteurs »* de l'économie.

En outre, un hebdomadaire du Cap a publié un long document rédigé par M. Mandela il y environ six mois dans lequel il demandait au prédécesseur de ce dernier, M. Pieter Botha, de *« travailler étroitement »* avec l'ANC pour *« jeter les bases d'une ère nouvelle dans notre pays »,* mais justifiait aussi la lutte armée contre le régime en la qualifiant de *« forme légitime d'auto-défense ».*

Dans le communiqué rendu public en son nom à Johannesburg par le Front démocratique uni (UDF, mouvement anti-apartheid considéré comme la branche interne de l'ANC), M. Mandela affirme que *« la nationalisation des mines, des banques et des industries en situation de monopole est la politique de l'ANC ».*

Le secrétaire à l'information (porte-parole) de l'UDF, Patrick « Terror » Lekota, a indiqué à l'AFP que ce message, qui avait mis *« un certain temps »* à lui parvenir, avait été rédigé par M. Mandela le 15 Janvier.

L'une des raisons de cette mise au point, a-t-il dit, ce sont les *« insinuations »* selon lesquelles les positions de M. Mandela seraient *« différentes de celles de la direction en exil »* de l'ANC. M. Lekota se référait, de toute évidence, aux propos de plusieurs personnes ayant récemment visité M. Mandela dans sa prison, et qui avaient affirmé qu'il était maintenant opposé aux nationalisations et partisan d'un système de libre entreprise.

M. Lekota a aussi souligné qu'il s'agissait de *« rassurer nos supporters »* et de leur montrer que les positions de l'ANC et celles de M. Mandela étaient toujours celles contenues dans la *« Charte de la Liberté »,* adoptée en 1955. Il n'a pas voulu préciser comment le message de M. Mandela lui avait été transmis, ni pourquoi il avait mis si longtemps à lui parvenir.

En ce qui concerne le document publié au Cap par l'hebdomadaire anti-apartheid *South,* M. Lekota a précisé qu'il avait été *préparé par M. Mandela « aux alentours de juillet »* et était adressé à M. Botha, qui a démissionné de la présidence en août. Il ne s'agit donc pas, comme le prétend *South,* du mystérieux *« plan de paix »* en dix points que M. Mandela aurait remis au président de Klerk lors de leur rencontre du 13 décembre et dont l'ANC a débattu la semaine dernière à Lusaka.

Dans le texte publié par *South,* M. Mandela affirmait qu'il était nécessaire que l'ANC et le gouvernement *« se rencontrent urgemment »* pour négocier, précisant qu'il prenait cette initiative *« sans avoir consulté l'ANC »*. – *(AFP)*

ANGOLA : après un accrochage avec l'UNITA

Cuba suspend provisoirement son retrait militaire

Le gouvernement cubain a annoncé, jeudi 25 janvier, la suspension provisoire du retrait de ses troupes d'Angola à la suite de la mort de quatre de ses soldats, abattus dimanche par des rebelles angolais de l'UNITA.

Le ministère cubain des affaires étrangères a précisé, dans un communiqué, que l'opération serait interrompue jusqu'à ce que La Havane ait reçu une explication satisfaisante de l'incident et ait obtenu la certitude que l'UNITA cesserait ses attaques.

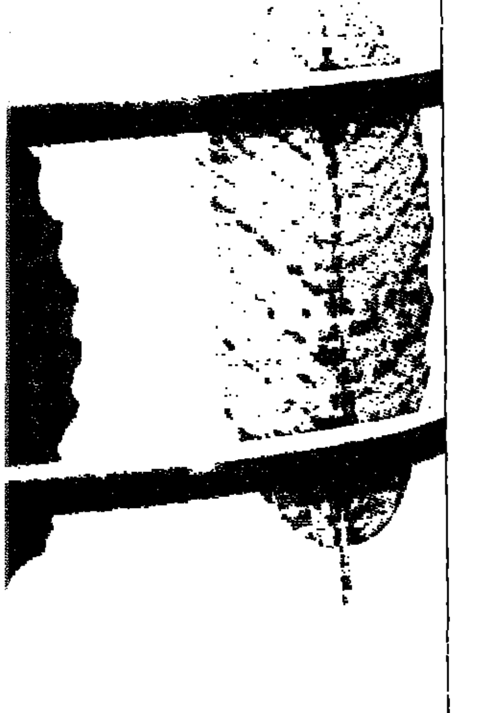
Le retrait militaire cubain a été décidé dans le cadre d'un accord conclu avec l'Afrique du Sud et l'Angola en décembre 1988. Plus de 31 000 des 50 000 hommes du contingent cubain ont déjà quitté l'Angola où ils soutenaient le gouvernement marxiste contre l'UNITA, appuyée par les Etats-Unis. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Mandela reste partisan des « nationalisations »

ANGOLA : après un accrochage avec l'UNITA

Cuba suspend provisoirement son retrait militaire



POLITIQUE

M. Pasqua plaide pour une réforme du Rassemblement

M. Charles Pasqua a présidé, jeudi 25 janvier, les assises départementales du RPR des Hauts-de-Seine, qui se tenaient à Levallois-Perret. Au cours de la réunion publique, il a proposé une transformation radicale du RPR, sur le principe de l'élection des cadres par les militants. Cette réforme serait, selon lui, une *« évolution normale »*.

Un vrai meeting de campagne présidentielle : la salle des congrès de Levallois-Perret était pleine aux trois quarts d'un bon millier de militants des Hauts-de-Seine, plutôt bon chic bon genre, venus acclamer le patron frondeur du département, qui a fait une entrée nimbée de lumière, après qu'eut retenti le *Chœur des esclaves* (version Nana Mouskouri). Accroché au mur, derrière la tribune, un poster gigantesque encadré des insignes gaullistes représentait la dernière poignée de main publique entre le président du RPR et celui du groupe sénatorial RPR, le 16 janvier dernier, sur le perron du palais du Luxembourg.

Pasqua-Chirac, Chirac *et* Pasqua : le sésame pour provoquer les ovations a été utilisé à de nombreuses reprises. *« Nous sommes fiers d'être des militants chiraco-pasquaïens »*, a tonné le maire des lieux, M. Patrick Balkany, étrennant à cette occasion un néologisme *« un peu barbare »*, selon le président du département. Transportée par l'émotion, la conseillère générale de Puteaux, Mme Joëlle Franchi, a même parlé de *« Jacques Pasqua »*. L'ancien ministre de l'intérieur, pendant ce temps, a bu du petit lait en écoutant ses principaux arguments, dans le débat qui l'oppose à la direction du RPR, repris par ses fidèles, à la grande satisfaction de la salle.

« Une douce léthargie »

« Après l'échec cruel et injuste de l'élection présidentielle, le RPR s'est enfoncé dans une douce léthargie, certains de nos électeurs sont allés voir ailleurs et d'autres étaient plus réveillés », a affirmé M. Balkany. On a souhaité un débat démocratique et *« on voudrait refuser à Charles Pasqua de dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas depuis longtemps : cela est inadmissible »*, a-t-il ajouté.

M. Jean-Pierre Schosteck, maire de Châtillon, a voulu se présenter comme le porte-parole de la *« base »*. *« Pour la première fois de ma vie, je commence à dire : j'en ai marre. J'ai envie de dire que nous nous sommes trompés »*, a-t-il déclaré. En une image bien sentie (l'artichaut qui *« se fait manger feuille après feuille »*), il a dit ce que lui inspirait l'antienne de la direction du RPR sur l'union de l'opposition. *« Plus on est uni et moins on récolte de voix »*, a-t-il constaté.

Si M. Pasqua était aux anges, MM. Patrick Devedjian et Nicolas Sarkozy, élus départementaux *« légitimistes »*, se trouvaient quant à eux dans une situation plus inconfortable. Isolés et chahutés par la salle, il n'en ont pas moins pris la défense du secrétaire général du parti, M. Alain Juppé, et de sa démarche.

« Aucun risque » d'implosion

Intervenant le dernier, M. Pasqua a parlé pendant près d'une heure et demie, jouant sur le registre de l'apaisement. *« Il n'y a aucun risque »*, selon lui, que le RPR implose. *« Le mouvement en a vu d'autres. Il subit un choc que je crois salutaire et indispensable. (...) Il ne faut pas s'inquiéter, il faut que le débat ait lieu, que Jacques Chirac le comprenne et qu'Alain Juppé dédramatise »*, a-t-il assuré. Qu'on ne vienne surtout pas taxer M. Pasqua de séparatisme. Par son initiative, il a *« solidement accroché Philippe Séguin à Jacques Chirac »* et il a court-circuité une tentative de M. Michel Noir.

Qu'on ne parle pas non plus de *« droite droitière »* à leur propos, a-t-il ajouté, en réponse à une interview de Mme Michèle Barzach au *Figaro*, dans laquelle elle indiquait que le *« prétendu retour aux sources »* demandé par les contestataires était *« dangereux »* et impliquait que le RPR devienne *« rigide et fermé au dialogue »*.

M. Pasqua a aussi indiqué, comme il avait déjà eu l'occasion de le faire le matin même sur Europe 1, qu'il ne s'attaquait *« pas particulièrement à Alain Juppé »*. Il a ajouté que le problème ne portait pas tant sur les textes mais sur la *« stratégie »*. *« L'union, elle existe à la base, mais elle n'est pas en mesure de se traduire au niveau des états-majors »*, a-t-il affirmé

Le Front national, voilà le danger. L'ancien ministre de l'intérieur, dans une salle réagissant au quart de tour aux mots *« immigration »* et *« sécurité »*, l'a clairement reconnu. Le FN, lui, parle *« haut et clair »*. Heureusement, *« Le Pen, avec son charisme et ses dérapages, est à la fois un atout et un handicap »* : un homme plus habile pourrait provoquer plus de dégâts encore.

Charles Pasqua a enfoncé un peu plus le coin entre Philippe Séguin, lui-même et la direction du RPR en proposant une transformation radicale du mouvement : *« Le RPR ne pourra plus jamais être dirigé comme avant, c'est normal. Les militants ne veulent plus uniquement recevoir des circulaires du centre national du RPR (...). Il faut donc que le président du mouvement soit élu par l'ensemble des adhérents et qu'à tous les postes de responsabilité les gens soient élus, qu'il y ait en tout cas le moins possible de gens nommés (...). Dès lors, il faut accepter la contestation, accepter d'être renvoyé. Il y en a qui perdront leur place, il y en a qui en auront d'autres, c'est la vie. »*

GILLES PARIS

Les débats au RPR

M. Jacques Chirac se présente comme l'enjeu des assises du 11 février

M. Chirac s'est engagé personnellement, jeudi 25 janvier à Toulouse, dans la campagne interne à la formation qu'il préside, en se présentant comme l'enjeu des assises du RPR du 11 février. M. Chirac admet qu'il est directement visé par la démarche contestataire de MM. Pasqua et Séguin.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

« J'ai toujours voté Chirac, c'est pourquoi les divisions actuelles me peinent, car j'ai beaucoup d'affection pour Charles Pasqua. Cependant, je voterai la motion Juppé pour maintenir l'unité du mouvement. Si je devais voter selon mon coeur, je voterais pour Pasqua, seul car je n'ai aucune affinité avec Séguin. » Mme Couzel, déléguée des Hautes-Pyrénées, exprime ainsi les sentiments d'une partie des militants de la région Midi-Pyrénées, quelques centaines réunis jeudi soir à Toulouse par M. Chirac.

« Nous ne comprenons pas bien cet attelage dont l'un tire vers la droite et l'autre vers une social-démocratie dégoulinante. C'est une démocratie de fermeté et de sobriété que nous attendons de vous. » Ainsi a parlé M. Jean Bonhomme, ancien député de Tarn-et-Garonne. *« Nous faisons confiance à votre autorité et à votre charisme pour régler cette révolution de palais »*, a lancé M. Guy Franco, conseiller municipal de Toulouse.

« Mon texte, mon projet »

« La grogne de Pasqua s'ajoute à la nôtre, mais nous voulons la symbiose de tous les gaullistes et nous comptons sur vous », assure un délégué cantonal du Gers. *« Notre coeur est déchiré mais nous espérons que la rupture sera transitoire »*, a souhaité M. Séguéla, ancien député de la Haute-Garonne.

Un certain trouble s'est exprimé parmi les cadres de cette région mais aucun n'a affirmé clairement qu'il voterait la motion Pasqua-Séguin. Et M. Franco pronostiquait même que seule la frange la plus à droite le ferait et qu'elle serait très minoritaire ici.

M. Chirac a cependant senti le danger et il est passé à la vitesse supérieure. Après avoir laissé pendant quelques jours le quasi-monopole de l'expression médiatique à MM. Pasqua et Séguin, il a décidé d'engager la contre-offensive puisqu'aucun accord n'a pu être obtenu avec les contestataires. Le président du RPR a senti qu'un risque de déstabilisation le menaçait. Il déplace donc l'enjeu que, selon lui, M. Pasqua s'efforçait habilement de masquer. Il affirme désormais : *« La motion de synthèse est mon propre texte. »* Il répète : *« C'est mon projet »*, en insistant sur le possessif.

En clair, cette position nouvelle, degré supplémentaire franchi dans la riposte, signifie que ceux qui voteront la motion Pasqua voteront du même coup contre M. Chirac. Il précise : *« Je vous demanderai de voter notre synthèse. En face, il y a une contribution sans aucun projet. Ce n'est pas sérieux. J'entends assumer la responsabilité de l'ensemble du mouvement dans toutes ses sensibilités et ses composantes dans un esprit d'unité. Je tirerai toutes les conséquences du vote non pas sur l'élection du président mais sur le rapport de synthèse. Toutefois, au soir du 11 février, il ne devra y avoir ni vainqueurs, ni vaincus, ni tentation de contestation, ni rancune. »*

En s'impliquant personnellement dans le choix qu'il demande aux militants, M. Chirac pose une véritable question de confiance. Il réfute le procès fait à M. Juppé, à qui il exprime sa reconnaissance pour avoir *« maîtrisé une situation difficile depuis dix-huit mois et avoir agi avec tact et délicatesse »*. Il rappelle que les assises du 11 février n'ont pas pour objet de juger le secrétaire général -ce qui revient au conseil national- mais de définir une ligne politique du mouvement et d'élire le président qui appliquera cette ligne.

Il assure que c'est lui qui a demandé à M. Juppé d'inclure la motion Pasqua dans sa synthèse car elle constituait une *« incantation parfaitement gaulliste »*. En revanche, il conteste la *« critique de plus en plus forte de la direction du RPR »*. Il trouve même tout à fait *« injuste et malhonnête »* la demande faite aux militants par MM. Pasqua et Séguin de voter leur motion et de voter aussi pour le président sortant qui selon eux devrait être *« un arbitre »*.

M. Chirac lance : *« Cette conception est contraire à l'esprit gaulliste. Je ne serai jamais un président Coty. »* Cette initiative est donc selon lui *« d'une parfaite mauvaise foi »*. Il ajoute : *« Que l'on critique la direction du parti, c'est normal et chacun peut le faire. Que l'on veuille prendre le pouvoir, c'est légitime. Mais il faut le dire franchement. Il ne faut pas se masquer. Il est malhonnête de tromper les militants en leur disant : « Personne ne conteste Chirac mais il faut changer tout le reste » et les inviter à voter un texte qui s'analyse comme une censure en raison de sa méthode et de ses arrière-pensées. »*

Pas de parti unique

Si M. Chirac reproche à ses contestataires de ne pas proposer de ligne politique constituant une alternative à celle qu'il défend, il n'hésite pas à opposer les prises de position récentes de M. Pasqua et de M. Séguin sur la fusion des formations de l'opposition et sur le régime présidentiel que le second souhaitait dans sa propre motion et que le premier refusait. Il fait de même en ce qui concerne l'immigration. Il précise qu'il avait dit à M. Séguin qu'il trouvait inacceptable - parce que contraire à l'esprit gaulliste et parce que personne n'en voulait au RPR - son projet de fusion de tous les partis de l'opposition et son souhait d'une réforme constitutionnelle.

Devant un auditoire sérieux et attentif, mais aussi troublé et inquiet, M. Chirac a également précisé son attitude sur deux points : l'organisation de l'opposition et l'immigration. Sur le premier il a déclaré : *« Il est tout à fait exclu que nous allions vers un parti unique. Mais une stratégie d'union de l'opposition s'impose pour gagner comme nous l'avons fait en 1986, ce qui ne veut pas dire une fusion. Ceux qui, après que les assises auront défini la ligne politique du mouvement, parleront de rupture, de changement, d'alliance ou de fusion si cela n'est pas retenu par nos assises ne pourront le faire qu'à titre personnel, et ils se mettront alors ipso facto en dehors du parti en défendant des projets de cette nature. J'y veillerai. Je ferai cependant tout pour que le compagnonnage se renforce, mais il faudra respecter la ligne démocratiquement adoptée par les militants. Je regrette que trop nombreux soient ceux qui n'ont que l'idée de se servir du mouvement pour promouvoir leur personnalité. »*

En ce qui concerne l'immigration, M. Chirac a rappelé que M. Séguin, à la fin du mois de décembre, avait jugé *« insupportable »* le terme d'identité nationale parce qu'il avait *« des relents d'extrême droite »*, et M. Chirac a ajouté : *« Nous devons affirmer nos convictions sans nous référer sans cesse aux autres. Les gaullistes n'ont pas de leçon à recevoir en matière d'humanisme. Oui, nous devons renforcer l'identité de la nation, ce qui implique notamment une politique claire de l'immigration. »*

A ses auditeurs toulousains, M. Chirac est apparu plus déterminé que jamais à se battre et surtout à combattre. En s'engageant personnellement, et en se présentant lui-même en lieu et place de M. Juppé, il donne un tour nouveau aux assises du 11 février. Il en devient clairement l'enjeu.

ANDRÉ PASSERON

□ **M. Pasqua : « Jacques Chirac doit sortir du microcosme. »**. – M. Charles Pasqua a estimé jeudi 25 janvier sur Europe 1 que *« Jacques Chirac a conservé entières ses capacités de rassembler et de séduire »*. *« Pour cela il faut qu'il sorte du microcosme dans lequel il est. Il faut aussi parler clair. Il savait le faire. Il faut le refaire »*, a-t-il ajouté. Par ailleurs M. Pasqua a déclaré : *« Je ne tire pas particulièrement sur Alain Juppé, mais en politique il ne faut jamais s'accrocher à un poste, surtout quand on est jeune et qu'on a du temps devant soi. »* *« Alain Juppé ne pense qu'en termes de boutique. Un mouvement politique, ce n'est pas une fin, c'est un moyen »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Alain Juppé : « l'hypocrisie, ça suffit. »** – *« L'hypocrisie, ça suffit »*, a déclaré, jeudi 25 janvier, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui a accusé MM. Pasqua et Séguin de mener *« une campagne organisée comme une campagne électorale avec journal, réunions publiques, interventions dans les médias »*. Le texte de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, qualifié de *« filet d'eau tiède »*, *« n'est pas gênant »*, a estimé M. Juppé, qui a décidé de l'intégrer dans le rapport de synthèse qu'il soumettra aux assises du 11 février.

DÉFENSE

Mort du général Paul Grossin

Un grand « patron » des services secrets français

Ancien directeur général du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui devait devenir en 1982 la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le général d'armée (cadre de réserve) Paul Grossin est décédé le mercredi 24 janvier, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il avait dirigé les services de renseignement français de 1957 à 1962.

Né le 1er janvier 1901 à Oran (Algérie) et, d'origine, officier du génie aux confins algéro-marocains avant la seconde guerre mondiale, Paul Grossin, fait prisonnier devant le Rhin en juin 1940, réussit à s'évader en novembre de la même année et rejoint Alger. Il y participe à la création d'un réseau de résistance du mouvement Combat. Rayé des cadres de l'armée de Vichy, il entre dans les Forces françaises libres. Il joue un rôle important lors du débarquement allié en 1942 en Afrique du Nord. Colonel en 1944, il fait partie du cabinet du ministre de la guerre, André Diethelm, dans le gouvernement provisoire formé par le général de Gaulle, puis de l'état-major général de l'armée.

Promu général, Paul Grossin devient, entre 1947 et 1954, secrétaire général militaire auprès de Vincent Auriol, président de la République. Il sera ensuite, successivement, inspecteur général adjoint du génie, commandant de la région militaire de Marseille et chargé de mission (1956) dans le cabinet de Guy Mollet, président du conseil. C'est en septembre 1957 que le président du conseil, M. Bourgès-Maunoury, l'appelle à la direction générale du SDECE. Il a le rang de général d'armée.

A ce poste, cet officier républicain, connu pour être franc-maçon et très proche des socialistes de l'époque, aura été probablement l'un des plus grands « patrons » des services secrets français, qui comprennent alors mille six cents personnes, en majorité des militaires. Il le demeurera sous le septennat du général de Gaulle, jusqu'en janvier 1962.

Il restructure le SDECE, notamment en dynamisant le service 7, chargé de débusquer les documents clandestins, en créant une section spéciale de renseignement scientifique aux Etats-Unis, en réorganisant l'ensemble du dispositif français du renseignement en Afrique francophone ou en acceptant de détacher de son service les écoutes téléphoniques. Le général Grossin ne se montrera pas très favorable à l'utilisation des commandos « action » de son service, recrutés parmi les militaires, dans la lutte contre les « soldats perdus » de l'OAS en Algérie, mais le SDECE y jouera un rôle important dans le démantèlement du trafic d'armes du FLN.

Ayant atteint la limite d'âge de son rang en 1962, le général Grossin entame alors, jusqu'en 1978, une carrière de président ou de grand responsable de la gestion de plusieurs sociétés, comme celle de l'autoroute Esterel-Côte d'Azur, la Société centrale d'études et de réalisations routières Scétauroute et la Société financière d'investissement et de gestion Sequana.

Titulaire de la rosette de la Résistance et de plusieurs décorations étrangères, notamment américaines et britanniques, le général Grossin était grand officier de la Légion d'honneur.

POLITIQUE

La préparation du congrès socialiste de Rennes

M. Mauroy reproche aux fabiusiens de semer le désordre dans le parti et dans le gouvernement

M. Pierre Mauroy a annoncé, jeudi 25 janvier, qu'il va s'entretenir avec le président de la République et avec le premier ministre de la situation créée par les déclarations de M. Pierre Joxe, qui, dans un entretien publié par *l'Express*, met en cause le premier secrétaire du PS et exprime le souhait de le voir remplacé, dans sa fonction, par M. Laurent Fabius. Le ministre de l'intérieur reproche au PS de ne pas avoir *« remporté beaucoup de succès électoraux »* depuis dix-huit mois et il estime nécessaire de changer son *« mode de fonctionnement »*.

M. Mauroy ou M. Fabius, telle est l'alternative du congrès de Rennes vu par M. Joxe. Le ministre de l'intérieur n'y va pas par quatre chemins : il confirme que s'il a choisi de soutenir le président de l'Assemblée nationale, après avoir accompagné l'initiative de M. Louis Mermaz, c'est avec le projet de provoquer un changement d'équipe et de méthodes à la direction du Parti socialiste. Alors même que M. Fabius avait donné consigne à ses proches de laisser sans réponse la question de sa candidature au poste de premier secrétaire du parti, M. Joxe, qui est l'un de ses principaux alliés, vend la mèche.

La démarche du ministre de l'intérieur a l'avantage de la clarté. Dès lors, en effet, qu'il présente une motion au congrès, M. Fabius, *indissociablement*, propose une ligne politique et une direction pour l'appliquer. Sa candidature à la tête du parti est d'autant plus logique que le principal angle d'attaque qu'il a choisi est, précisément, la critique de la direction actuelle et la nécessité de rénover le PS. Le président de l'Assemblée nationale s'appuie pour une large part sur le désir de renouveau qu'éprouvent de nombreux militants, et ses partisans ironisaient, lors de la dernière réunion du comité directeur, les 13 et 14 janvier, sur ce que la « base » penserait, de ce point de vue, de l'alliance Mauroy-Mermaz.

Candidature implicite

Pour autant, M. Fabius désirait laisser dans l'ombre la perspective de son accession au poste de premier secrétaire. Trois raisons expliquent cette prudence : en premier lieu, si les militants socialistes peuvent avoir tendance à se plaindre du manque de dynamisme de leur parti – ce genre de sentiment étant dans l'air du temps à gauche comme à droite –, il n'est pas sûr qu'ils en rendent M. Mauroy personnellement responsable, ni que cela suffise à rompre leur attachement pour ce que l'actuel premier secrétaire incarne, à leurs yeux, d'authenticité socialiste ; en deuxième lieu, dès lors qu'il affirme sa volonté d'un rassemblement des mitterrandistes à la veille du congrès, M. Fabius estime qu'il serait mal venu de se poser d'emblée en adversaire de celui que ces mêmes mitterrandistes *avaient porté au poste de* premier secrétaire en mai 1988.

Enfin, le président de l'Assemblée nationale n'est pas assuré de devancer la motion Mauroy-Mermaz-Jospin dans le vote des militants, et il souhaite éviter qu'un accord qui se traduirait par la reconduction de M. Mauroy comme numéro un n'apparaisse obligatoirement comme une défaite pour lui-même.

M. Joxe raisonne, lui, autrement. Le ministre de l'intérieur avait fait savoir à M. Jean-Pierre Chevènement que si ce dernier présentait une motion commune avec M. Jean Poperen, il envisagerait de se joindre à eux. Il semble bien que, pour M. Joxe, la réunification des mitterrandistes ne soit pas forcément un impératif. Ses déclarations à *l'Express* ne la favorisent pas, c'est le moins que l'on puisse en dire.

Lorsqu'il reproche au PS d'être devenu incapable de gagner les élections depuis 1981 – avec la notable exception du *« formidable sursaut »* du printemps 1988 –, le ministre de l'intérieur désigne clairement sa cible : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS pendant sept ans et, aujourd'hui, soutien de M. Mauroy. Vieil adversaire de M. Mauroy, M. Joxe était de ceux qui, réunis autour de M. Mermaz l'été dernier, reprochaient à M. Jospin d'avoir installé l'ex-courant « B » – c'est-à-dire, aujourd'hui, le maire de Lille et peut-être, demain, M. Michel Delebarre – à la tête du PS.

La position prise par le ministre de l'intérieur, qui s'est attiré une verte réplique de M. Mauroy, n'est pas forcément pour déplaire au premier secrétaire. Comme le dit un proche de ce dernier, M. Bernard Roman, membre du secrétariat national du PS et premier secrétaire de la fédération du Nord, les propos de M. Joxe ont *« le grand mérite de clarifier les choses : il s'agit pour Laurent Fabius de devenir premier secrétaire du PS »*.

Et de plaisanter sur *« l'étiquette de mouton-cadet »* que les partisans du président de l'Assemblée nationale chercheraient à *« vendre »*, sans *« dire ce qu'il y a dans la bouteille »*. Or, selon M. Roman, *« M. Fabius n'est pas un cadet, et les militants du PS ne sont pas des moutons »*. Cette indignation contre l'entreprise *« personnelle »* de M. Fabius est trop vertueuse pour être tout à *fait honnête*.

Appel à M. Mitterrand

Les fabiusiens sont conscients du danger qu'il y aurait, pour eux, à ce que leur démarche soit ressentie comme vindicative. Ils présentent comme des dérapages regrettables les intitiaves de MM. André Méric, en Haute-Garonne, et André Labarrère, dans les Pyrénées-Atlantiques, mettant en cause brutalement la direction *du* parti. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, jeudi, sur RTL, que *« certains responsables socialistes »* doivent *« garder la tête froide »* et que la préparation du congrès doit se faire *dans le respect des autres »*.

M. Fabius lui-même, évoquant les incidents de Villeurbanne entre partisans et adversaires de Charles Hernu, a lancé, à Grenoble, *« un appel au sens des responsabilités, au calme et à la dignité »*. Les partisans du président de l'Assemblée nationale observent, certes, que le camp d'en face ferait bien de s'appliquer à lui-même les remontrances qu'il adresse aux autres, mais ils prennent garde de ne pas se passer pour des fauteurs de guerre civile.

M. Mauroy et ses alliés sont prompts, en effet, à souligner que ce qu'ils avaient redouté se produit, et que la division des mitterrandistes, provoquée par des questions de personnes et non pour des raisons de fond, produit un affrontement qui dégénère en polémiques subalternes et en coups bas. *« Quel est réellement l'enjeu du congrès de Rennes? »* s'est demandé M. Delebarre à Avignon, en évoquant la perplexité des militants. *« On leur parle de débat, on ne leur offre que des polémiques »*, a observé le ministre de l'équipement, invitant, ainsi, à juger l'arbre Fabius à ses fruits.

La coalition formée par MM. Mauroy, Mermaz et Jospin (dans l'ordre des signatures sur leur motion commune) reprochait déjà aux fabiusiens de s'être lancés dans une campagne de type présidentiel, et extérieure au parti, en réunissant un meeting à Béthune le 21 janvier. Ils les accusent, à présent, de semer le désordre et de porter atteinte à la crédibilité du PS, voire à celle du gouvernement.

M. Mauroy a décidé d'en alerter M. François Mitterrand qui, ces *jours derniers*, a *apporté* à M. Fabius d'insignes marques de faveur. Le chef de l'Etat avait fermement invité les ministres à respecter, *dans la préparation* du congrès, les impératifs de la cohésion gouvernementale. Le premier secrétaire, en appelant au président de la République, entend prendre M. Fabius à son propre piège. M. Fabius seulement?

PATRICK JARREAU

M. Joxe : « Nous avons besoin d'un parti conquérant »

M. Pierre Joxe déclare, dans une interview publiée par *l'Express* (daté 26 janvier -1er février), que son choix en faveur de M. Laurent Fabius, pour le congrès socialiste de mars prochain, est identique à celui qu'il avait fait en mais 1988 lors de la désignation du successeur de M. Lionel Jospin. *« Ce n'est pas seulement une question de personne, c'est aussi une question d'équipe et de disponibilité*, explique le ministre de l'intérieur. *Mauroy cumule beaucoup de responsabilités locales, nationales, internationales. C'est sans doute pourquoi il n'a pu consacrer au PS autant de temps qu'il aurait fallu. »*

« Je me tourne vers l'avenir, continue M. Joxe. *Le PS doit être rénové et dynamisé. (...) Fabius a l'avantage d'être à la fois jeune et expérimenté, ambitieux – ce qui est nécessaire dans l'action politique – et tourné vers l'action collective. Ceux qui se sont rassemblés autour de lui ont le même désir d'une action politique conquérante »*.

Le ministre de l'intérieur estime que *« depuis dix-huit mois »*, les socialistes n'ont *« pas remporté beaucoup de succès électoraux »*. Or, souligne-t-il, lors des élections législatives de 1993, ils vont se *« présenter devant une opinion qui aura vu la gauche au pouvoir depuis une douzaine d'années et, pour les jeunes, les socialistes sont là depuis toujours »*. *« Il faut donc,* déclare M. Joxe, *un formidable effort d'explication, de mobilisation, qui n'a rigoureusement rien à voir avec le mode de fonctionnement actuel du PS. Nous avons besoin d'un parti conquérant, donc de méthodes rénovées et d'une équipe de direction menée par un premier secrétaire dynamique : Fabius pourrait faire cela. »*

Le ministre de l'intérieur se prononce, d'autre part, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson visant à organiser le centre gauche. *« Je connais Soisson depuis trente ans,* déclare-t-il. *Je constate qu'il a toujours été centriste, qu'il a souvent pris des positions originales à l'intérieur de la droite et que, depuis dix-huit mois, il est un très bon ministre du travail. Je n'ai aucune réserve à son égard. Que des hommes et des femmes comme lui – il y en a beaucoup – se rassemblent autour de lui me semble une très bonne idée. »*

M. Mauroy appelle le ministre de l'intérieur à « l'honnêteté intellectuelle »

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti socialiste, a vivement réagi, jeudi 25 janvier, aux déclarations de M. Pierre Joxe à *l'Express*. Devant cinq cents militants réunis à Villeurbanne (Rhône), M. Mauroy a stigmatisé *« ces attaques personnelles, ces opérations commando. Le parti n'a pas besoin de querelles de personnes, mais de batailles d'idées »*. Regrettant que les débats internes soient engagés ainsi sur des conflits de génération, M. Mauroy, s'adressant directement au ministre de l'intérieur, l'a appelé à *« plus d'honnêteté intellectuelle : rappelez-vous que là où vous êtes, vous êtes soutenu par l'ensemble du parti socialiste »*.

Au reproche de M. Joxe sur la disponibilité du premier secrétaire *« qui cumule beaucoup de responsabilités locales, nationales ou internationales »*, M. Mauroy a répondu qu'il valait mieux *« un responsable socialiste qui a un territoire qu'un responsable socialiste qui n'en a pas et qui est obligé de changer de circonscription à chaque scrutin »*. Il a demandé que le parti continue le débat dans *« la modération et avec le sens de la mesure »*, sans jamais faire allusion aux incidents qui ont opposé des militants socialistes villeurbannais lors de l'hommage qu'ils rendaient à Charles Hernu, mercredi 24 janvier (*le Monde* du 26 janvier).

« Eviter les faux procès »

Par ailleurs, M. Pierre Mauroy a adressé aux premiers signataires des six autres motions présentées au congrès de Rennes – MM. Jean Poperen, Michel Rocard, Julien Dray, Laurent Fabius, Mme Marie-Noëlle Lienemann et M. Jean-Pierre Chevènement, – jeudi 25 janvier, la lettre suivante :

« Cher camarade,

» Informé au bureau exécutif des excès du débat engagé dans nos fédérations, mon devoir de premier secrétaire est d'attirer l'attention des principaux signataires des motions présentées au Congrès sur la nécessité de garder sang-froid et sens de la mesure.

» J'estime grave et indécent qu'un ministre en exercice puisse, dans un appel aux militants dont tu trouveras le texte ci-joint, se permettre une telle charge contre la direction du parti. J'estime grave et stupide de reprocher à la direction du parti de ne pas avoir soutenu la grève de la fonction publique quand on appelle à la rescousse, contre le parti, les ministres « concernés » !

» Le parti s'est toujours exprimé sur ces sujets avec une grande clarté. Et, surtout, avec le souci de répondre aux interrogations des militants et des électeurs sans mettre en cause notre solidarité à l'égard du gouvernement. Je souhaite que le débat du Parti socialiste évite les faux procès, les attaques personnelles et porte davantage sur les propositions et le débat d'idées. Telle sera pour ma part ma règle de conduite. J'espère qu'elle sera aussi la vôtre et je te remercie d'y veiller.

» Avec mes sentiments amicaux. »

Est jointe à cette lettre la photocopie d'un appel aux militants socialistes diffusé, en Haute-Garonne, sous la signature de M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, les invitant à se prononcer pour la motion de M. Fabius.

Après les déclarations de M. Delors

M. Fabius souhaite le respect de la règle du « ni-ni »

Les propos de M. Jacques Delors, mardi 23 janvier sur *Antenne 2* au cours de l'émission l'*Heure de vérité* (*Le Monde* du 25 janvier), ont suscité de nouvelles réactions. Répond*ant indirectement à M. Delors qui avait* estimé que la règle « ni privatisation-ni nationalisation » pouvait être *« transgressée »*, M. Laurent Fabius, en déplacement à Grenoble jeudi 24 janvier, s'est déclaré favorable au maintien du *statu quo* car, a-t-il observé, *« il faut respecter les engagements qui ont été pris par le président devant les Français »*. *« Cela n'empêche pas certains mouvements comme cela s'est passé avec Air France, mais sur le plan général, le président a passé un contrat avec les Français et il est normal que ce contrat soit respecté »*.

M. Fabius a en revanche désapprouvé les propos du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, à l'encontre de M. Delors : « O*n peut avoir un débat sur le fond, qui soit un débat maîtrisé, mais il ne faut pas que cela conduise à la division »* a observé le président de l'Assemblée nationale, ajoutant qu'il fallait proscrire *« les attaques contre les personnes »*.

La proposition de M. Delors a reçu le soutien de M. Alain Lamassoure (UDF) député européen proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a estimé jeudi 25 janvier, que le président de la Commission européenne avait eu *« raison de relancer l'idée de l'accélération de la construction de l'Europe politique »*. Soulignant que la position de M. Delors était proche de celle de M. Giscard d'Estaing, M. Lamassoure a estimé que *« l'accélération des événements à l'Est nous oblige à accélérer la construction politique de l'Europe »*.

Commentant pour sa part les propos de M. Delors sur la baisse des impôts, M. Raymond Douyère, député (PS) de la Sarthe, proche de M. Jean Poperen, a observé que derrière cette phrase se profilait *« la paupérisation de l'Etat et donc la condamnation de l'économie mixte »*. M. Douyère a en outre jugé *« intolérables »* les propos de M. Delors selon lesquels le gouvernement *« mentait »* en expliquant que la baisse des impôts était liée à l'Europe.

L'élection municipale de Cannes

Le FN à la recherche d'un « effet Dreux »

Le Front national espère que se produira un « effet Dreux » à Cannes, où aura lieu, dimanche 28 janvier, le premier tour de l'élection municipale partielle organisée à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1989 par le Conseil d'Etat. L'extrême droite caresse, à Cannes, des rêves de victoire.

CANNES

de notre correspondant régional

Au terme de la campagne précédant le premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle de Cannes, dimanche 28 janvier, le Front national s'est pris à espérer en ses chances de victoire. Les supporteurs de la liste du FN qui *assistaient*, *jeudi* 25 janvier, à une réunion organisée en présence de Mme Marie-France Stirbois et de M. Bruno Mégret, ont eu droit à des « tuyaux » de dernière minute. Selon des chiffres *émanant*, selon le FN, *« des services du ministère de l'intérieur »*, le parti lepéniste obtiendrait un score *« pratiquement égal »* à celui de la liste conduite par le maire invalidé (UDF-PR), M. Michel Mouillot. Quant au second tour, *« il se jouerait dans un mouchoir de poche »*.

Intoxication ? Fantasmes ? Fuites dignes de foi ? Dès son premier déplacement à Cannes, le *27 décembre*, pour introniser son candidat, M. Jean-Marie Le Pen avait déjà fait de la conquête de la mairie de la ville son seul objectif. *« Une victoire*, avait-il déclaré, *qui aura une signification extraordinaire. »* De retour sur la Croisette, le 14 janvier, il s'était montré tout aussi optimiste en usant d'un jeu de mot approximatif, *« Dreux et Dreux font Cannes »*, qui exprimait sa conviction d'un second « effet Dreux » confirmant le regain d'influence du FN, dans la foulée des précédentes élections partielles.

La base de départ du parti lepéniste, qui est, *en se référant aux* dernières municipales, de 14,02 %, ne l'autoriserait pas, apparemment, à des espoirs excessifs. Mais ce score était en fait le plus bas de ceux qu'il a obtenus, à Cannes, ces dernières années, car le scrutin s'était alors polarisé sur le duel entre l'UDF et le RPR. Dans toutes les autres élections nationales, il avait *dépassé 20 %* des suffrages exprimés en culminant même à 28,15 % lors des dernières européennes. M. Peyron, aujourd'hui tête de liste aux municipales, avait vigoureusement flétrit l'alliance – en définitive avortée – du RPR *avec* l'UDF, *qualifiée* d'*« humiliation »* pour le mouvement gaulliste.

Une liste d'union de l'opposition avait, en effet, des chances certaines de l'emporter dès le premier tour. Aujourd'hui, le FN *espère que* l'autre liste de droite, conduite par M. Jacques Dozol, conseiller général (RPR), se maintiendra au second tour mais que le réflexe anti-Mouillot de ses électeurs jouera en faveur de la liste d'extrême droite

Un quadrillage méthodique

Dans une campagne caractérisée par les divisions de l'opposition et, même s'il n'a pas été épargné lui-même, par la dissidence, le parti lepéniste n'aura pas, du moins, ménagé ses efforts. Outre M. Le Pen, une série de responsables nationaux de l'extrême droite ont défilé pour soutenir M. Peyron, un chirurgien-dentiste de quarante-trois ans, lepéniste de la première heure qui, depuis près de vingt ans, s'est fait connaître en ferraillant dans de multiples élections.

Le « national » a également participé à la campagne par l'envoi de nombreux documents électoraux *et n'a pas hésité à détacher* à Cannes, comme directeur de campagne de M. Peyron, l'un de ses responsables, M. Jean-Pierre Gendron, membre du bureau politique et organisateur des grandes manifestations du parti.

Avec l'aide logistique des autres sections du département, M. Peyron a mené une campagne très active reposant sur un quadrillage méthodique de la ville – divisée en huit secteurs – et axée, jusqu'à l'obsession sur les thèmes de l'insécurité et de l'immigration. Les dépliants de la campagne nationale du FN sur l'immigration « Ouvrez les yeux », lancée en novembre qui n'avaient pu être utilisés en raison d'un procès perdu contre la chaîne FR3, ont, à cette occasion, beaucoup servi... Leur impact a *été* renforcé par la publication de deux journaux électoraux qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne faisaient pas dans la nuance.

Le second, notamment, entièrement consacré aux deux sujets de prédilection de l'extrême droite à travers un montage de photos chocs propre à glacer d'effroi l'électeur le plus tolérant : de la prière des manifestants de la Voix de l'islam sur la place de la République, à Paris, en octobre dernier, à la Nuit de Noël des beurs à Grasse, en passant par l'arrivée d'un contingent d'immigrés à l'aéroport de Nice et la reconstitution, plus vraie que nature, d'un vol à la tire, *légendée «Scène de la vie quotidienne à La Bocca »* (un quartier populaire de Cannes).

Dans ce journal, pas l'ombre d'une proposition mais l'évocation de la construction d'une *cathédrale-mosquée « que projètte* (sic) *Mouillot en privé »*. Interrogé sur ses sources d'information, M. Peyron indique seulement *« qu'on en parle à La Bocca »* et que ces rumeurs *« sont sérieuses »*. Renseignements pris, il s'agirait d'un projet, remontant à quelques mois, de création d'un centre islamique, que la municipalité Mouillot a aussitôt stoppé.

Faire peur en jouant sur la « frilosité »

Objectif du FN : faire peur en jouant sur la « frilosité » d'une population composée, en majorité, de personnes âgées (plus de 40 % des Cannois ont atteint ou dépassé la soixantaine). Statistiquement, Cannes, *il est vrai*, se distingue par l'un des taux de criminalité les plus élevés en France avec 143,3 crimes et délits pour 1000 habitants. Un phénomène lié à l'activité touristique d'une ville riche, qui favorise, en saison, la petite et moyenne délinquance (32 % des 18 000 plaintes déposées chaque année concernent les vols à la roulotte). *« Allez voir la main courante au commissariat de police »* conseille M. Peyron. *La délinquance liée à l'immigration représente, certains jours, 100 % des délits enregistrés »*.

Le candidat du FN dénonce *également* la *« présence massive »* des Maghrébins, le samedi, sur deux marchés de la ville où, effectivement, les immigrés se retrouvent autour des stands de quelques marchands de fripes. *« Cannes préservée : pour combien de temps ? »*, se demande M. Peyron dans son journal. Mme Stirbois, elle, a été bien plus alarmiste en mettant en garde les Cannois contre *« le risque d'assister, un jour très prochain, à un mai islamique en France »*.

La politique sécuritaire est, au demeurant, un bon placement électoral, M. Mouillot en ayant fait, lui aussi, sa *« préoccupation prioritaire »*. *Le* maire précédent, Mme Anne-Marie Dupuy (RPR) avait joué, de même, sur ce registre. La population cannoise demandant la sécurité, on lui a donné satisfaction. Résultat : les effectifs de la police municipale – beaucoup mieux équipée que la police d'Etat – sont, aujourd'hui, de 109 agents pour 72 0000 habitants, soit trois fois plus élevés, *proportionnellement*, que ceux de la ville de Nice, qui sert pourtant, en la matière, de référence...

Coût de son fonctionnement : 18 millions de francs par an, auxquels doivent s'ajouter, en 1990, 5 millions de francs en investissements (dont la *majeure* partie consacrée à la réalisation d'un plan de télésurveillance comprenant l'installation de 44 caméras sur la voie publique). Mais, comme l'a rappelé M. Mégret, on préférera toujours *« Le Pen à Pasqua pour faire du lepénisme »*. Par conséquent, pour le délégué général du FN, c'est sûr, *« Albert Peyron sera maire de Cannes. » « Vous avez une chance extraordinaire,* a-t-il lancé aux Cannois, *de pouvoir vous prononcer pour une alternative de renaissance. Lorsque souffle le vent de l'Histoire, il s'agit, alors, d'être à la hauteur de l'occasion qui se présente »*.

GUY PORTE

□ **M. Bruno Mégret : « Il n'y a plus d'espace politique pour le RPR et l'UDF ».** – M. Bruno Mégret, député européen, délégué général du FN, a estimé jeudi 25 janvier à Cannes (Alpes-Maritimes) qu'il n'y avait *« plus d'espace politique pour le RPR et l'UDF, car il y a d'un côté le PS qui incarne une option cosmopolite et de l'autre le Front national, le vrai parti de la France »*. M. Mégret, venu soutenir le candidat du FN à l'élection municipale, a considéré que la désunion de la droite à Cannes, avec trois listes, offrait *« un spectacle désolant »*.

CULTURE

CINÉMA

La mort d'Ava Gardner

« La plus femme du monde »

« Je veux vivre jusqu'à cent cinquante ans, mais le jour où je mourrai, je veux que ce soit avec une cigarette dans une main et un verre de whisky dans l'autre... »

Cette déclaration venait en tête d'un entretien avec Ava Gardner, publié dans *Ciné-Revue* en août 1976. L'actrice, devenue légende, ne paraissait plus guère à l'écran. Elle venait de tourner *l'Oiseau bleu* de George Cukor, et séjournait dans sa maison de Californie. Depuis des années, on lui prêtait un goût prononcé pour le wisky et on disait qu'elle fumait une moyenne de soixante cigarettes par jour. Ces potins n'étaient que tentatives pour percer le secret d'une semi-retraite, des déplacements constants de celle qui fuyait Hollywood, et était allé se fixer à Londres avrès avoir beaucoup fréquenté l'Espagne. Ava Gardner est morte, aujourd'hui, on peut à peine y croire et l'on salue la force de caractère, la volonté d'indépendance et la vie ardente mais, peut-être, intérieurement blessée, de celle dont on ne voudrait pas qu'elle alimente, maintenant, une sentimentalité pour midinettes.


SANFORD ROTH c Portfolio 1990 J.-A. Michel

On l'a appelée *« la plus femme du monde »*, mais elle ne fut pas la seule à qui l'on donna ce titre qu'appelait, certes, sa beauté sculpturale et la fascination de son visage traversé par les feux de la passion. A la vérité, la beauté d'Ava Gardner ne s'analyse pas. Elle fut une sorte d'illumination constante, même dans les dernières années où le corps et le visage célèbres s'étaient alourdis, empâtés, chez cette femme qui, par produit d'Hollywood, refusa, pourtant, de jouer le jeu du « star system ».

Ava Lavinia Gardner naît à Boom-Hill, Smithfield, en Caroline du Sud, le 24 décembre 1922. Une enfant de Noël comme cette « Sissi », impératrice d'Autriche qu'elle incarnera en 1968 dans une nouvelle version de *Mayerling*. Son père, fermier, exploite des plantations de tabac. La famille est pauvre. Ava a dix-sept ans lorsqu'elle arrive à New-York chez sa sœur aînée, épouse d'un photographe professionnel. Il la photographie. Beaucoup. Il expose les photos dans une galerie. Passe un employé de la MGM. Frappé par la beauté de cette fille inconnue, il lui fait faire un bout d'essai. Ce n'est pas un conte de fées. Nous sommes en 1941 et Ava Gardner signe un contrat de sept ans avec la MGM... Elle ne joue pas grand-chose, gênée par un accent sudiste à couper au couteau, Ava Gardner n'a pas confiance en elle. Elle ne se croit pas capable de devenir actrice.

En 1942, elle épouse, à la surprise générale, Mickey Rooney, l'éternel adolescent de la série *Andy Hardy*, qui n'est pas séduisant et lui arrive à l'épaule. Il cherche à promouvoir sa carrière. En vain, puisque, dans la douzaine de films qu'Ava Gardner tourne en 1942 et 1943 (des petits rôles) on ne mentionne pas son nom. Elle « existe » à partir de 1944, mais dans d'autres fims qui ne valent pas la peine d'être mentionnés. Mickey Rooney est sorti de sa vie. Elle s'est remariée avec le chef d'orchestre Artie Shaw (1945-1946). Et puis arrive le coup d'éclat : *les Tueurs* de Robert Siodmak, en 1946 ; Ava Gardner, femme fatale de film noir, splendide et comme marquée par le désespoir. La voilà une des stars favorites des studios : *Marchands d'illusions*, de Jack Conway (1947), *Singapour*, de John Brahm (1947), *Un caprice de Vénus*, de William A. Seiter (1948), *Passion fatale*, de Robert Siodmak (1949), *Ville haute, ville basse*, de Mervyn Le Roy (1949). Toujours cette beauté, ce corps parfait, ces allures mystérieuses.

En 1951, elle interprète, dans *Show Boat* de George Sidney, une chanteuse qui a du sang noir dans les veines et va être détruite par les hommes et l'alcool. Elle se marie, pour la troisième fois avec Frank Sinatra (ils se sépareront en 1957) et trouve son mythe de femme de rêve, fatale à tous les hommes sauf à celui qui vient de la mer et qu'elle attend ; le « Hollandais volant », dans *Pandora* de l'étrange cinéaste dandy Albert Lewin. *Pandora*, premier film-culte aux éclats de diamant noir. Hollywood récupère Ava dans *les Neiges du Kilimandjaro*, de Henry King (1952), *Vaquero*, de John Farrow (1953), *Mogambo*, de John Ford (1953), *les Chevaliers de la Table ronde*, de Richard Thorpe (1953). Elle tient son propre rôle dans *Tous en scène* de Vincente Minnelli, mais, en 1954, Joseph L. Mankiewicz fait d'elle *la Comtesse aux pieds nus*, sans savoir qu'en la statufiant dans un cimetière italien noyé de pluie, en racontant – par retours en arrière – l'histoire d'une femme qui devient une vedette d'Hollywood et un mythe plus fort qu'Hollywood et les sociétés décadentes, déjà, il l'immortalise. Maria Vargas, danseuse d'un cabaret de Madrid, se promène pieds nus, va à la gloire pieds nus, et Ava Gardner sera désormais la star qui n'a cure des scandales ou des diktats des producteurs, et s'engage, pieds nus, dans sa propre vie, éprise de l'Espagne et de la tauromachie, la MGM la met à l'écart quelques mois, puis la rappelle pour *la Croisée des destins* de George Cukor, (1956), où, métisse anglo-indienne, elle est déchirée entre deux mondes. Elle est magnifique mais l'image lui restera, désormais, de « la Comtesse aux pieds nus » : dans *la Maja nue* (Henri Koster 1959) où elle est la duchesse d'Albe aimée de Goya ; dans *les Cinquante-Cinq Jours de Pékin* (Nicholas Ray, 1963) où elle est une aventurière capable de sentiments et de sacrifice pendant le siège des légations européennes par les Boxers en 1900.

Ensuite, elle tourne beaucoup moins, mais John Huston lui offre d'extraordinaires compositions dans *la Nuit de l'iguane* (1964) et *Juge et hors-la-loi* (1972).

Entre-temps, on l'a vue en Elisabeth d'Autriche vacillant au bord de la tragédie de *Mayerling* dans le film de Terence Young (1968) où elle éclipse ses partenaires. Dans la vie, elle joue désormais, les errantes. Il n'est pas utile de rappeler les quelques rôles qu'elle tint, sans doute pour des raisons matérielles, dans quelques films et téléfilms, entre 1977 et 1982. Ava Gardner la déesse, était au-dessus de cela.

JACQUES SICLIER

La censure rajeunit

Interdictions aux moins de douze ans ou de seize ans

Le ministre de la culture M. Jack Lang, à annoncé jeudi 25 janvier, une réforme importante du régime de la censure au cinéma dont la mesure la plus spectaculaire ramène de dix-huit à seize ans et de treize à douze ans, l'interdiction de certains films aux enfants, les œuvres classées *« pornographiques ou incitant à la violence »*, continuant à faire l'objet d'une interdiction aux mineurs. La commission de classification accueillera plus de jeunes ou d'experts (psychologues ou sociologues) ; l'avis préalable au tournage d'un film donné par son président sera supprimé. La réforme prévoit aussi l'obligation d'annoncer au public les interdictions éventuelles frappant les films lorsqu'ils sont diffusés à la télévision. Cette série de mesures devrait amener le Conseil supérieur de l'audiovisuel à revoir sa propre politique concernant la programmation des films sur le petit écran.

Le CSA avait, en effet, repris la réglementation alors en vigueur pour interdire aux chaînes de diffuser avant 22 h 30 les films interdits aux mineurs (*le Monde* du 7 juillet 1989). Les producteurs qui avaient protesté contre cette mesure, jugeant qu'elle risquait de pénaliser la production, souhaitent aujourd'hui une nouvelle concertation avec le CSA.

THÉATRE

Le palais des songes

Maria de Medeiros, dame des rêves, hante « la Mort du prince » de Fernando Pessoa au côté de Luis-Miguel Cintra

C'est une heure de théâtre, elle passe comme un songe, dans un temps immobile, dans un frémissement. C'est le théâtre de Fernando Pessoa, modeste employé de Lisbonne, prince des hétéronymes, l'homme pour qui vie et sommeil n'étaient que rêve, *« Scène vivante où passent divers acteurs, jouant plusieurs pièces »*.

Lisbonne est la ville d'adoption de Luis-Miguel Cintra. Il y dirige le Teatro da Cornucopia, qu'il a fondé en 1973. Il connaît chaque ruelle et détour du labyrinthe de Fernando Pessoa. Il lui emboîte le pas et rassemble pour *la Mort du prince et autres fragments* quelques morceaux de son grand puzzle. *« Nous méditerons la différence entre nous... J'étais le prince et toi la princesse* (1). »

Luis-Miguel Cintra est le prince, un vrai, à l'ancienne, dans son costume gris souris des chausses au col. Maria de Medeiros est la princesse, gracile silhouette dont chaque mouvement anime d'un frisson la soie perle de sa longue combinaison. Sous sa coiffure de velours noir, son visage est d'une beauté baroque et sa présence tout à la fois fiévreuse et froide.

Ils habitent un palais qui, sur la petite scène du Théâtre de la Bastille, semble immense et presque vide, un peu lunaire, meublé d'un trône, d'un canapé, d'une peau de tigre dont la tête sculptée rugit vers le spectateur.

Jamais, et c'est en cela que ce spectacle est attachant et fragile, jamais Maria de Medeiros ou Luis-Miguel Cintra ne se retirent sur la berge, comédiens en quête d'auteur. Ils sont tout entiers dans le songe de Pessoa, dans son « Théâtre de l'Etre ».

ODILE QUIROT

(1) *Le Livre de l'intranquillité*, de F. Pessoa. Ed. Christian Bourgois.

► Jusqu'au 27 janvier. Théâtre de la Bastille, à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14 (Festival d'automne).

□ **La saison 1990 du Théâtre de l'Europe.** – Le Théâtre de l'Europe inaugurera sa septième saison en mars prochain avec la création française de *l'Antiphon*, de Djuna Barnes, mise en scène par Daniel Mesguich (du 13 mars au 13 avril). Trois productions se succéderont dans la grande salle : *Titus Andronicus*, de Shakespeare, en italien, réalisé par Peter Stein (du 4 au 13 mai) ; le Katona Jozsef Szinhaz de Budapest présentera deux spectacles en hongrois : *Platonov*, de Tchékov (du 21 au 24 mai) et *Ubu roi*, d'Alfred Jarry (les 28 et 29 mai). Le Petit Odéon accueillera deux spectacles en français, *Joko fête son anniversaire*, de Roland Topor, du 15 mars au 13 avril, et *Jeux de femmes*, de Krzysztof Zanussi et Edward Zebrowski (du 16 mai au 13 juin), ainsi qu'une semaine des auteurs contemporains (du 23 au 28 avril).

Dirigé aujourd'hui par le metteur en scène espagnol Lluis Pasqual, successeur de Giorgio Strehler, le Théâtre de l'Europe prendra définitivement possession de l'Odéon l'année prochaine. La Comédie-Française, qui le partageait avec lui, s'installera au théâtre du Vieux-Colombier.

MUSIQUES

Favart en autonomie contrôlée

Première demi-saison à l'Opéra-Comique qui restera dans le giron de l'Opéra de Paris

Que la presse s'émeuve des incertitudes qui pèsent sur le nouveau statut de l'Opéra-Comique (*le Monde* 21-22 janvier), qu'elle attribue ces incertitudes à un certain « flottement » entre le ministère de la culture et la présidence des Opéras de Paris, et voici très vite les journalistes invités rue de Valois pour assister, dans la cohésion retrouvée des uns et des autres, non à une conférence de presse mais, les mots sont de Jack Lang, à une *« réunion informelle »* qui a frisé l'agressivité.

« Comment pouvez-vous penser que l'homme que je suis, qui a rouvert la salle Favart dès 1981, après huit ans de fermeture, ne se souciait pas de son sort ?, a demandé avec véhémence le ministre de la culture. *Favart, comme nous l'avons prévu dès la préparation du budget de 1990, sera autonome juridiquement et financièrement.*

» La forme de cette autonomie juridique sera précisée et rendue publique dès l'approbation par le Conseil d'Etat des nouveaux statuts des Opéras de Paris. L'autonomie de gestion sera de la pleine responsabilité de Thierry Fouquet – directeur de la salle Favart – dans le cadre de sa vocation telle qu'elle a été définie par l'Etat en accord avec Pierre Bergé – président de l'Opéra de Paris. En plus de la subvention annuelle de l'Etat [17 millions de francs en 1990], *Favart pourra recevoir les concours publics et privés dont elle aura besoin et faire appel à la participation des collectivités locales. Des contacts prometteurs sont sur le point d'aboutir avec le conseil régional d'Ile-de-France. »*

L'Opéra-Comique pourra ainsi produire comme il l'entend les œuvres lyriques du répertoire français des dix-neuvième et vingtième siècles – à l'exception de *Carmen*, inscrite au répertoire de la Bastille, – accueillir et promouvoir l'école de chant français, donner leur chance aux nouveaux talents, qu'il s'agisse des metteurs en scène, des plasticiens ou des chefs d'orchestre. La programmation devra être établie en liaison avec l'Opéra de Paris, les théâtres lyriques de province et les festivals, tels ceux d'Aix-en-Provence et de Versailles.

« Cela ne veut pas dire que l'Opéra-Comique ne pourra pas, avec notre accord, proposer des œuvres de compositeurs étrangers ou d'autres siècles, a précisé Pierre Bergé. *Ainsi, nous allons bientôt mettre au point une année Mozart à laquelle je compte bien associer la salle Favart et son directeur. Et puis, si Thierry Fouquet vient me trouver en proposant telle ou telle production qui n'entre pas dans sa vocation première et ne pose pas de problème vis-à-vis de la programmation de Bastille, je ne vois vraiment pas pourquoi je m'y opposerai. »*

Pierre Bergé a profité de cette réunion pour mettre les points sur les « i ». A ceux qui dauberaient encore sur les différends qu'il aurait avec le ministre de la culture, le président de l'Opéra de Paris a indiqué : *« Jack Lang et moi faisons partie de la même famille. Ce qui peut se passer entre nous ce sont des querelles de famille et rien d'autre. Ceux qui voudraient nous opposer se tromperaient. »*

Il est revenu sur les conditions mises à l'autonomie de la salle Favart : *« Il était important que trois garanties soient données avant toute décision : le sort des personnels concernés, une programmation axée sur l'opéra français, une collaboration avec la Bastille.*

La volonté de Pierre Bergé de présider le nouveau conseil d'administration de la salle Favart n'a plus d'objet puisque les statuts à l'étude ne prévoient plus un tel conseil. Ce qui signifie en clair que ce théâtre lyrique, autonome financièrement, sera placé, d'une manière ou d'une autre, sous sa tutelle. La forme de cette tutelle, qu'on annonce *« confiante et raisonnée »*, n'est pas encore arrêtée mais elle paraît en passe désormais d'être librement consentie par tous.

OLIVIER SCHMITT

Le programme

Favart ouvrira ses portes dans sa nouvelle configuration le 13 février prochain pour une demi-saison qui s'achèvera le 15 juillet. Opéra, danse et concerts sont au programme :

Œuvres lyriques

● *L'Heure espagnole*, de Ravel (reprise), et *les Tréteaux de maître Pierre*, de De Falla (création). Du 13 février au 22 février. Orchestre national d'Ile-de-France, direction Jacques Mercier. Mise en scène de Jean-Louis Martinoty. Interprétation de jeunes chanteurs français. Les décors des *Tréteaux* sont signés de l'un des jeunes peintres espagnols les plus intéressants, Miguel Barcelo.

● *Idoménée*, de Mozart (nouvelle production). Du 8 au 20 mars. Orchestre régional d'Auvergne, direction Jean-Jacques Kantorov. Première mis en scène de Simone Amouyal qui est depuis le milieu des années 70 l'assistante de Roger Planchon. Avec David Rendall, Brigitte Desnoues, Michèle Lagrange.

● *Théâtre Bouffe*, six petites œuvres de Pierre Bertin, Francis Poulenc, Erik Satie, Darius Milhaud et Georges Auric. Du 27 mars au 1er avril. Orchestre régional de Picardie, direction Patrick Fournillier. Mise en scène d'Olivier Bénézech. Avec Michel Verschaeve, Michael Denard, Martine Chauvin.

● *Spectacle Bizet* (*Djamileh, Docteur Miracle, Don Procopio*, création). Du 29 mai au 6 juin. Spectacle de l'Ecole d'art lyrique mise en scène par Christophe Alden.

● *Manon*, de Massenet (création coproduite par le Festival Massenet de Saint-Etienne et l'Opéra de Washington). Du 26 juin au 15 juillet. Orchestre du festival dirigé par Patrick Fournillier. Mise en scène de Marcel Bluwal. Avec Michèle Lagrange et Léontina Vaduva, Christian Papis et Jianyi Yang, Malcom Walker et Marc Barrard.

Concerts

Orchestre d'Auvergne (les 9 et 16 mars) ; hommage à Martinu par les solistes du Théâtre national et les madrigalistes de Prague (les 11, 14, 19 mars et 3 avril) et présentation de deux opéras, *la Passion grecque*, de Martinu et *le Baiser*, de Smetana (les 5, 6, 7, 8, 10 et 11 avril) ; *King Arthur*, de Purcell (le 2 avril).

Danse

Jeune ballet de France – quatre chorégraphies, dont trois créations – (du 2 au 6 mai) ; Ballet de l'opéra de Nantes, *la Fille mal gardée* (du 10 au 14 mai), *le Boléro* et *l'Enfant et les sortilèges*, dd Ravel (les 16 et 17 mai).

► Renseignements et abonnements : 42-60-04-99. Location par téléphone (21 jours à l'avance) : 42-86-88-83. Location aux caisses (14 jours à l'avance) : salle Favart, du lundi au samedi de 11 heures à 19 heures.

Le grand chantier des nouveaux musées

Lyon : du grand palais Saint-Pierre à l'« espace des utopies »

Le Salon international des musées, le SIME, qui se tient au Grand Palais (jusqu'au 28 février), fait apparaître la *grande mutation des musées*, ainsi que le profond changement d'attitude des villes et des régions vis-à-vis de leur patrimoine, *qu'aujourd'hui maires et conseillers sont prêts à mettre en valeur (moyennant le plus souvent l'aide de l'Etat). Parce* qu'ils savent que, « muséomanie » aidant, cet investissement parfois très lourd peut servir leur image ; mieux : *devenir* rentable.

La région Rhône-Alpes, où *récemment un Musée d'art* moderne a été construit, celui de Saint-Etienne, dont le succès est certain, reflète parfaitement cette situation nouvelle ; avec deux gros chantiers : la rénovation complète du Musée des *beaux-arts de Lyon, qui en* avait bien besoin, et la construction du nouveau Musée de Grenoble. Ceux-ci sont inscrits au programme du secrétariat d'Etat aux grands travaux. Ils ne vont pas cependant sans poser quelques problèmes.

LYON

de notre envoyée spéciale

Créé en 1803 dans le palais Saint-Pierre, un ancien couvent des bénédictines de la deuxième moitié du dix-septième siècle *dont il* ne reste aujourd'hui qu'un escalier et le réfectoire au surprenant décor baroque de Thomas Blanchet, le Musée des beaux-arts de Lyon est l'un des tout premiers musées de province. Placé en tête de liste des quinze grands musées de Napoléon, il a d'emblée *été gâté* par les envois de l'Etat : cent dix tableaux livrés en trois fois (le Pérugin, le Tintoret, Véronèse, Champaigne, Rubens, Jordaens...).

Plus tard, au vingtième siècle, il *a aussi bénéficié* d'*une bonne commission* d'achat (dont faisait partie, entre autres, l'architecte Tony Garnier) et des lumières de plusieurs de ses conservateurs (tels *Henri Focillon, Léon Rosenthal*, René Julian).

Ses collections sont riches, bien plus riches que ne peut l'imaginer un visiteur, qui n'en voit jamais aujourd'hui qu'une toute petite partie au fil d'un parcours incompréhensible, dans des salles mal éclairées, empoussiérées. Ce qui n'est peut-être pas le pire. Quand il pleut à Lyon, le sait-on, il peut sur le Tintoret et Véronèse. On met des bassines. Les cloisons qui divisent les galeries de peintures font plier les planchers. *L'hiver, sous* les verrières dégradées, il fait parfois entre 0 et 5°, et l'été 45°. Au cours de l'été 1988, une corniche de plâtre est tombée mais heureusement n'a rien cassé.

Le Musée des beaux-arts de Lyon est l'exemple type de nos grands musées d'esprit encyclopédique, qui en deux siècles ont accumulé des richesses mais qui, dotés de très petits budgets, n'ont pas eu les moyens de remplir les missions de conservation, de recherche, d'enseignement et de délectation qu'aujourd'hui ces établissements sont censés remplir, en partie par défaut ailleurs, au sein de l'éducation nationale notamment.

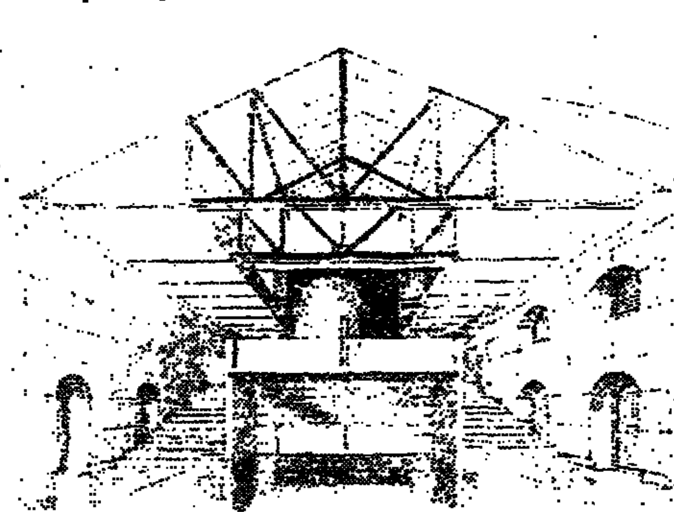
La loi-programme sur les *musées, établie en 1978, avait tenté* d'y pallier mais n'allait permettre de procéder qu'à des replâtrages désordonnés, mal pensés par des conservateurs depuis longtemps habitués à travailler en solitaires. Ainsi, à Lyon, on avait prévu au début des années 80 de faire 45 millions de travaux étalés sur dix ans, dont certains ont été réalisés. Par exemple l'installation imprudente d'un ascenseur conduisant directement de la place des Terreaux aux salles du Musée. Aussi la direction des Musées de France a-t-elle décidé de tout arrêter, lors du changement de patron à la tête de l'institution, en 1986. Et de demander au nouveau venu, *Philippe Durey, de mettre sur pied* un véritable programme de restructuration interne, qui a été votée en 1987. Celui-ci prévoyait pour 100 millions de francs de travaux mais ne comprenait pas la restauration du monument. Voir plus grand, dit sagement Philippe Durey, était prendre le risque que la ville ne suive plus (la participation de l'Etat était alors de 40 % et celle de la ville et des collectivités locales de 60 %).

C'est seulement en 1989 qu'est *né le projet d'un grand palais* Saint-Pierre, entièrement rénové, sur proposition à la ville du secrétariat d'État au grands travaux. Le Musée des beaux-arts de Lyon a là, sans aucun doute, *bénéficié* tout à la fois d'une conjoncture politique et de la réflexion muséographique que mène aujourd'hui, en liaison avec des architectes, une nouvelle et excellente génération de conservateurs.

Donc on reprend tout, au palais Saint-Pierre, avec un budget de 169 millions pour la restructuration interne, confiée à Jean-François Wilmotte, et un autre de 190 millions pour la restauration des murs et des toitures, confiée aux architectes des Monuments historiques. Non seulement avec l'idée de redonner la totalité du palais au *Musée mais aussi* celle de repenser ses abords, de « piétonniser » la place des Terreaux, d'en faire le *phare du centre historique de la* ville.

Actuellement on entre par l'escalier qui a reçu la décoration de Puvis de Chavannes, *le célèbre Bois sacré cher aux arts et aux muses*, hérité du grand remaniement du couvent, à la fin du dix-neuvième siècle, afin de l'adapter à sa fonction de musée. *A l'issue des* travaux (cinq ans, en principe, à dater du 1er février de cette année, et cela aile par aile de façon à ne jamais fermer complètement l'accès aux collections), l'entrée principale sera dans l'axe du jardin. Il y aura trois salles du rez-de-chaussée pour l'accueil et la librairie. Dans la chapelle sera présentée la grande sculpture, d'Etaix à Bourdelle, en passant par Pradier, Rodin et Maillol, ainsi que quelques grands formats de peinture du dix-neuvième siècle. *Le Musée*, qui aujourd'hui ne dispose d'aucune infrastructure nécessaire au confort et à l'information des visiteurs, même pas d'un seul sanitaire correct, aura donc tout ce qu'il faut, y compris une cafétéria dans les hauteurs avec vue imprenable sur le bel ensemble classique des bâtiments qui entourent la cour.

Le circuit des collections a été repensé. S'il en est, comme celle d'égyptologie, qu'on ne peut bouger, d'autres en revanche, logées *tant bien que mal au hasard de leur* entrée et selon les goûts des conservateurs, vont être replacées dans un parcours cohérent. Le premier étage sera réservé au département des *antiquités*, couvrant tout le pourtour de la Méditerranée (sauf la Gaule, aujourd'hui au Musée de la civilisation gallo-romaine de Fourvière), et au département des objets d'art, depuis les émaux médiévaux jusqu'aux meubles Arts déco acquis directement à l'exposition de 1925. La plupart d'entre eux sont en réserve, comme l'a été longtemps la chambre d'Hector Guimard, offerte par sa veuve en 1948. Les deuxième et troisième étages, qui disposent d'un éclairage zénithal, resteront voués aux peintures, des primitifs à l'Ecole de Paris. Elles seront exposées sur plus de 3 500 mètres carrés et, mini-révolution au Palais, les peintres lyonnais, jusque-là présentés dans *des galeries à part, seront réintégrés* dans le parcours général. Un cabinet de dessins va être aménagé pour faire connaître le fonds du *Musée dont on a pu récemment* découvrir la richesse (quatre mille dessins, quatre mille gravures) lors d'une exposition temporaire : « De Géricault à Léger. » Une bibliothèque va être installée. *On* va aussi dégager un espace de 1 000 mètres carrés pour les expositions temporaires.



D.R.

Salle d'accueil du futur musée de Lyon.

Voilà donc le mammouth bien repris en main. Il ne reste plus qu'à espérer une métamorphose aussi réussie que celle, à l'autre bout du pays et de la ligne de chemin de *fer, du Musée de Nantes, dont* la rénovation, aujourd'hui terminée, est exemplaire.

Collection mouvante

Cependant, il reste un problème à régler, outre l'aménagement des *abords du Musée : celui du Musée* d'art contemporain, provisoirement logé dans l'aile en épi du palais Saint-Pierre et qui doit déménager en 1992 pour permettre, comme prévu, au Musée des beaux-arts de récupérer des salles. Or, pour l'instant, nul ne sait où il va aller. Certes, ce Musée d'art contemporain est bien peu de chose en regard de son grand aîné. Mais son conservateur, Thierry Raspail, en cinq ans a su faire en sorte qu'on en prenne le chemin et que l'on grimpe les étages (sans ascenseur) des niveaux qui lui étaient concédés : au total 1 400 mètres carrés.

A l'évidence, face aux dépenses culturelles engagées, la nouvelle municipalité lyonnaise a décidé de faire passer en dernier cette nouvelle charge, l'art contemporain, dont on s'est pourtant rendu compte qu'il pouvait être une bonne carte de visite, n'étant malgré tout pas une des *spécialités* traditionnelles de la ville. Il faut dire aussi que ce nouveau musée, tel que le conçoit Thierry Raspail, n'est pas facile à faire passer. Il s'agit rien moins que de réaliser ce qui, selon lui, n'a encore été imaginé nulle part : non pas un musée d'art moderne classique comme celui de Saint-Etienne, mais un lieu qui accueillerait les propositions utopiques que les artistes ne peuvent *réaliser* habituellement dans l'espace social. La collection serait *mouvante*, toujours renouvelée et mettrait en évidence la *fragilité*, le danger, le jeu de la création contemporaine, aux limites de la visibilité.

L'idée est intéressante : elle peut effectivement servir de base à une réflexion sur la distinction qu'on est bien obligé de faire aujourd'hui, dans les musées, entre la présentation de l'art moderne « historique » et celle de la création actuelle. Thierry Raspail peut d'autant plus se permettre d'aller dans ce sens que, *effectivement, non loin de* chez lui, il y a Bernard Ceysson à Saint-Etienne et Serge Lemoine à Grenoble *(voir ci-dessous)*, des historiens qui, eux, disposent de très belles collections pour le vingtième siècle. Ce qui n'est pas le cas à Lyon. En cinq ans, il a d'ailleurs entrepris d'en monter une. Elle compte aujourd'hui cent quatre-vingts œuvres, dont il reconnaît qu'à qualité égale il a toujours pris les plus grandes. Evidemment, il ne peut pour l'instant pratiquement *jamais les montrer. Elles* sont démontées, entre cave et grenier d'où, pour les sortir, il faut carrément casser le mur qui sépare ces « réserves » des salles d'exposition.

Le calcul est simple : pour le nouveau musée (dont le maire a annoncé en conférence de presse qu'il serait construit, après un concours international, quelque part dans la Courly — la Communauté urbaine de Lyon — mais quand ?), il faudra 10 000 mètres carrés : 500 pour exposer le *Wall Drawing* de Sol LeWitt, trois fois 800 pour le Kosuth, 500 encore pour le Baldessari, sans compter le reste, tout le reste acquis avec un budget en partie accordé par la ville, en partie par la DMF (2 millions de francs cette année).

Mais Thierry Raspail, qui est plus sage qu'on ne le croit, admet bien volontiers que, dans un premier temps, on puisse garder 4 000 mètres carrés en jachère. De même, s'il rêve d'un « musée construit dans le centre-ville par un architecte japonais », il est tout à fait prêt à examiner d'autres propositions. Ne lui faut-il pas freiner ses enthousiasmes qui l'ont conduit, notamment avec le dernier « Octobre des arts » dont il a la responsabilité, à dépasser de beaucoup le budget prévu pour l'ensemble des expositions éclatées dans la ville autour de la notion de peinture monochrome ? Il est vrai que la manifestation était très réussie et toute à l'honneur des Lyonnais.

GENEVIÈVE BREERETTE

Grenoble : argent des villes, argent de l'Etat

GRENOBLE

de notre envoyée spéciale

Si l'histoire du Musée de Grenoble ressemble, à ses débuts, à celle de la plupart de nos musées de province — installé *d'abord dans d'anciens* bâtiments religieux, il s'enrichit de saisies révolutionnaires, d'envois de l'Etat, puis de legs et dons de notables de la ville et des environs, — cette histoire prit un tour particulier au lendemain de la guerre de 1914, quand son conservateur, Andry-Farcy, intéressé par l'art de ses *contemporains, en fit le premier* musée d'art moderne de France, bien avant Paris. Après lui, et jusqu'à aujourd'hui, tous ses successeurs ont suivi cette *ligne, quitte parfois à oublier le* bel ensemble de peintures anciennes (Zurbaran, Champaigne, Strozzi, Véronèse, Rubens...) présenté dans les grandes *salles rouges de l'édifice* construit spécialement sous Napoléon III (inauguré sous la IIIe République) pour le recevoir.

Et ce qui devait arriver, arriva : *force fut de constater* que le musée était à la fois trop petit et peu commode pour accueillir l'art du vingtième siècle. La séparation fut envisagée *dès la fin des années 60*, au temps où Maurice Besset était à la tête du musée, mais la ville y renonça, ne trouvant pas le financement nécessaire. Il faut croire *que l'idée d'investir* dans la création d'un musée d'art moderne était alors prématurée. C'est dommage, car on ne serait peut-être pas parvenu à *la solution d'aujourd'hui : la* construction d'un nouveau musée pour l'ensemble des collections. Cela sans trop savoir comment utiliser l'ancien bâtiment *de la place* de Verdun, témoin d'une architecture muséale ancienne, hier mal aimée, aujourd'hui fort prisée, et amusante à visiter, surtout depuis que le musée a été débarrassé de quelques prothèses qui *défiguraient* son décor intérieur.

Serge Lemoine, l'actuel patron du musée, diplomatiquement, a beau tout faire pour défendre le projet du nouveau musée dont il a hérité, n'arrive pas forcément à convaincre que ce n'est pas une gaffe. Une gaffe que l'on peut comprendre : il est plus facile pour la municipalité d'entretenir un musée plutôt que deux. Mais une gaffe *tout* de même, *bien* que l'on puisse reconnaître l'intérêt qu'il peut y avoir à présenter en continuité, comme cela est prévu, quelque huit cent cinquante œuvres de la fin du Moyen Age à aujourd'hui, et ainsi d'éclairer l'ancien et le moderne à la lumière l'un de l'autre.



D.R.

Maquette du musée de Grenoble.

Le projet de construire un autre musée (1) remonte à 1982, et à l'emballement de l'Etat pour toutes choses de la culture. Le montage financier à 1985, autour de la notion inédite de « musée d'intérêt national », avec statut à part : au lieu que l'Etat subventionne la *construction à 40 % et les collectivités* locales (ville, département, région) à 60 %, le partage se ferait à 50-50.

L'emplacement, on l'avait : un ancien parking du centre-ville, en bordure de l'Isère, où, pour combler les Grenoblois, on construirait en partie en sous-sol un nouveau parking, dont la dalle servirait d'assise à l'étage du musée. On garderait le terrain de sport, et l'on respecterait aussi les traces du passé de la ville : murs gallo-romains et tour. Le programme concernant les collections mêmes, n'était pas très précis. Et c'est ainsi que, définitivement arrêté, avec le nouveau conservateur du musée (qui a fait gagner au musée 800 mètres carrés de surfaces d'exposition), ce programme entraîne un dépassement de l'enveloppe budgétaire, prévue initialement : 185 millions de francs, au lieu de 120. Et l'Etat, désormais, de se faire tirer l'oreille pour compléter la totalité de sa part : il lui reste environ 12 millions de francs à verser. En attendant, le parking s'est ouvert, mais les marchés permettant le démarrage du chantier du musée proprement dit n'ont pas encore été signés. Pour Serge Lemoine, cette attitude de l'Etat envers ce grand musée moderne, d'« intérêt national », qui sera deux fois plus grand que celui de Saint-Etienne, est *« assez déconcertante »*. Il ne désespère cependant pas de le voir ouvert, *comme prévu, en 1992, pour* l'Europe.

G. B.

(1) Il a *été confié* à des architectes de la ville, sur concours auquel participait Godin.

JUSTICE

Après l'assassinat du docteur Peschard

Marseille malade de ses cliniques

Suite de la première page

Ce jeudi soir, alors que mille rumeurs courent Marseille, alors que le Front national demande la dissolution du conseil municipal de la ville, alors que une fois de plus l'opposition évoque ses voyages incessants qui laisseraient Marseille ingouvernée – depuis le début de l'année le maire est allé au Maroc et à Dakar et n'a renoncé, mercredi soir, qu'au tout dernier moment, à partir pour l'Equateur – M. Robert Vigouroux vous regarde et, détachant chaque syllabe, assène : *« Cela ne me touchera pas »*.

Et soudain il n'est plus dans son bureau de la mairie, ce bureau conquis l'an dernier au prix de tant de patience et d'humiliations. Il est là-bas à l'hôpital de la Timone, dans sa salle d'opération, entouré d'internes séduits et d'infirmières admiratives. Il est au chevet d'un grand corps pantelant, amené en urgence et qui s'appelle Marseille. Il est dans son univers familier où une phrase de plus de trois mots est un crime contre l'efficacité. *« On a un malade. On l'opère. Il fait une complication. On n'est pas content. On la soigne quand même. »*

« Ce crime n'est pas politique. Il n'a rien à voir avec la municipalité. C'est un crime de droit commun. ». Toute la journée du jeudi 25 janvier, de radios en télévision, le maire de Marseille a répété cet article de foi. Il l'a encore répété à tous les élus de sa majorité municipale – soixante-seize présents sur quatre-vingts – rameutés le matin même et entassés, debout dans son bureau, dans l'état d'esprit qu'on imagine.

Un crime définitivement lavé de toute coloration politique, vraiment ? Au vrai le maire n'en sait rien, n'en peut rien savoir jeudi soir, alors que se poursuit la garde à vue des commanditaires présumés et l'affaire garde encore une zone d'ombre essentielle, le mobile. Qu'importe. L'important est de s'en convaincre, d'en convaincre Marseille. *« Si cela devait atteindre la municipalité, ce ne pourrait être que des secteurs marginaux de la municipalité, comme l'affaire des fausses factures. »* Ah ! la terrible comparaison ! Lui fait-on remarquer, précisément, que l'affaire des fausses factures immobilières de l'an dernier a éclaboussé jusqu'à son premier adjoint de l'époque M. Jean-Victor Cordonnier ? *« On a élagué »* répond-il. Rompez.

Une tragique mascarade

A l'image de M. Vigouroux, toute l'équipe municipale en est, aujourd'hui, à afficher une inébranlable sérénité et intérieurement à prier tout de même la bonne mère que la solution de l'énigme ne se trouve pas du côté de la mairie. Car si les deux auteurs et le commanditaire présumés de l'assassinat du maire du septième secteur de Marseille sont apparemment passés aux aveux – l'un des auteurs Marcel Long a été déféré au parquet, inculpé d'assassinat par le juge Nadine Perrin et écroué jeudi soir, et les deux autres protagonistes Roger Memmoli le second exécutant et le docteur Armand Gallo devaient suivre vendredi, à l'expiration du délai de leur garde à vue – les mobiles jusqu'ici avancés par le docteur Gallo font rire toute la ville.

Résumons. Voilà un conseiller – vigouriste – du septième secteur de Marseille M. Armand Gallo, commanditaire présumé de l'assassinat du maire – tout aussi vigouriste – de son secteur, qui commence par expliquer froidement que la victime était en dette à son égard d'une somme d'honoraires médicaux d'un montant de 300 000 F environ. Et quelques heures plus tard qui aurait changé d'explication : en fait il n'aurait voulu qu'administrer une leçon à Jean-Jacques Peschard dont il estimait la politique sécuritaire dans les quartiers nord – dont la victime était le maire – trop laxiste. Et quelle meilleure démonstration de l'insécurité qu'une agression simulée contre le maire, mascarade qui hélas aurait tragiquement tourné ?

Donc, tout Marseille rit. Et quand Robert Vigouroux, pour étayer ses tentatives de mise hors de cause de la municipalité, assure *« dans tous les mobiles dont j'ai entendu parler, il n'y a rien de politique »*, il sait bien qu'il s'abrite derrière son doigt. Il est vrai que quelques instants plus tard le maire ajoute ingénument : *« Je sens bien qu'il doit bien y avoir autre chose »*.

Autre chose, mais quoi ? Les cliniques ? Depuis le premier jour la rumeur publique, ce terrible procureur des rues, a porté ses soupçons sur le milieu des cliniques marseillaises. Et il est vrai que frappées par l'interdiction de créerdans le département de nouveaux lits privés, les cliniques de la ville se livrent à une bataille sans merci pour racheter le droit d'exploiter les lits déjà existants. Ces dernières années le prix du lit a quadruplé. Il est vrai aussi que l'assassinat en 1988 de M. Léonce Mout, propriétaire de la Polycclinique nord, n'a pas encore été élucidé. Et il est vrai enfin que les deux protagonistes de la présente affaire, la victime et le commanditaire présumé, consultaient tous deux dans des cliniques appartenant à M. Jean Chouraqui, concurrent de Léonce Mout qui fut, un temps, gardé à vue dans le cadre de l'affaire Mout avant d'être relâché, faute de preuve. Les policiers devaient d'ailleurs consacrer vendredi les dernières heures de la garde à vue de Gallo et Memmoli à tenter de retrouver l'arme du crime pour voir si des rapprochements peuvent être faits avec le fusil de chasse qui a servi à tuer Léonce Mout. Rapprochements qui ont abouti à l'interpellation, ce vendredi matin, du commanditaire présumé de l'assassinat de Léone Mout.

Les règles de l'art

Tant de faits concordants ne constituent évidemment pas une preuve et il faut bien reconnaître que pour risibles qu'ils puissent paraître *a priori*, les mobiles invoqués par M. Gallo ne sauraient être écartés sans examen tant ils renvoient, comme en écho, à l'amateurisme de l'exécution de cet assassinat.

On ne saurait rêver scénario moins marseillais, plus éloigné de ces règlements de compte traditionnels, cousus main si l'on ose dire, comme Marseille et sa région ont connu six depuis le début de l'année, dans lesquels les policiers appelés sur les lieux se contentent de hocher la tête en marmonnant *« c'est un travail de professionnel »*.

Là on n'est pas dans un *thriller*, on est au Grand Guignol. Non seulement Marcel Long pour cette expédition utilise sa voiture personnelle, ce qui est contraire à toutes les règles de l'art, non seulement il s'agit d'une vieille R 20 diesel brinquebalante dont il s'est contenté de changer les plaques, bien peu apte à semer des poursuivants éventuels, mais encore, peu avant l'assassinat, le voilà qui pénètre dans la pizzeria *le Refuge* où le docteur Peschard dîne en compagnie d'élus de son secteur – dont M. Gallo – et de quelques amis. Il s'approche du comptoir, commande un café, téléphone, ressort et repasse à plusieurs reprises devant le restaurant. Le tout de manière si discrète que quelques commensaux du docteur Peschard se précipitent dehors pour vérifier que leur voiture n'a pas été fracturée et que l'auto radio est toujours à sa place.

Après l'assassinat, cette incursion de Marcel Long dans la pizzeria sera hautement utile aux convives pour dresser un portrait robot tellement ressemblant que l'infortuné Marcel, dès qu'il le voit dans la presse locale, se précipite chez une de ses connaissances, policier en retraite : *« Avec mon casier judiciaire, le fait que je possède une R 20 comme la voiture des tueurs, on va encore me mettre ça sur le dos »*. Ce casier, c'est, n'est pas exactement vierge puisque, le 25 octobre 1973, Marcel Long a été condamné à dix-huit ans de prison par le tribunal de Toulon pour son implication dans des laboratoires de transformation de la morphine base en héroïne.

Le policier en retraite ne peut qu'encourager Long à aller livrer son alibi à la PJ. Rendez-vous est pris et il suffit de quelques heures pour que le repris de justice *« craque »*, livre son complice Roger Memmoli et le commanditaire le docteur Armand Gallo, quatorzième sur la liste Marseille majorité du septième secteur, qui avait obtenu treize élus aux municipales de mars dernier et devait donc, dès vendredi 26 janvier, occuper le siège de Jean-Jacques Peschard au conseil municipal de Marseille.

Armande Gallo, les enquêteurs du SRPJ le connaissent bien. En tant que convive du fameux dîner, il vient régulièrement, depuis quelques jours, à l'hôtel depolice participer à l'élaboration du portrait robot du « client mystérieux ». Pour dissiper ses éventuels soupçons les policiers font donc courir le bruit que Long mis hors de cause, a été relâché. Puis ils convoquent tous les convives, Gallo parmi eux, pour une énième réunion de routine. L'élu du septième secteur arrive sans méfiance. Et à l'issue de la séance il est placé en garde à vue, en douceur.

Convictions fluctuantes

Même si le mobile de l'assassinat devait, au terme de l'enquête, se révéler complètement étranger aux affaires municipales, la polémique est d'ores et déjà relancée par la présence d'Armand Gallo sur les listes de Robert Vigouroux aux dernières élections. Car Armand Gallo n'a pas toujours été socialiste. Entré en politique dans le sillage de Hyacinthe Santoni, ancien homme fort de la fédération RPR, Armand Gallo a été élu en 1983 conseiller municipal de Marseille sur la liste d'union de la droite conduite par Jean-Claude Gaudin.

Ses propres convictions politiques paraissent des plus fluctuantes. Entre les deux tours des élections cantonales de 1985, il se maintient contre un candidat du Front national arrivé devant lui, faisant ainsi élire un communiste. Mais cette attitude est davantage à mettre au compte d'une savante négociation globale que des convictions véritablement antilepénistes de M. Gallo. A même moment en effet, *dans un autre canton, le* Front national refusait de se désister en faveur de M. Santoni, arrivé en tête de quelques voix.

Quelques mois plus tard, en plein conseil municipal une sortie de M. Gallo contre *« les femmes maghrébines qui viennent procréer sur notre sol »*, lui vaudra les foudres de Gaston Defferre lui indiquant qu'il était *« indigne d'être gaulliste »*. De mémoire d'élu municiipal ce sera la première et dernière intervention publique d'Armand Gallo.

Quand M. Gallo en 1988 déserte le RPR et entame des travaux d'approche en direction de M. Vigouroux, il ne manque pas d'élus de gauche – et pas seulement des pezétistes – pour rappeler au maire cette sortie xénophobe de l'ancien élu de droite. Las ! M. Vigouroux est en quête d'*« ouverture »* et *M. Gallo*, appuyé paraît-il par certains milieux maçonniques de la ville, peut bien faire l'affaire. En outre, il est médecin de famille dans les quartiers pauvres, auréolé de la réputation de ne pas faire payer les malades nécessiteux. Et M. Vigouroux *sait mieux que personne qu'un* malade satisfait est un électeur acquis. Il n'en faut pas davantage : M. Gallo est intronisé vigouriste, sans que le maire l'ait jamais – assure-t-il – rencontré en tête à tête. Il est vrai que M. Gallo n'est alors qu'un parmi les trois cent trois *candidats vigouristes issus « des profondeurs du classement »*, dit-on aujourd'hui à la mairie.

Alors en butte aux critiques de Michel Pezet et de ses amis, Robert Vigouroux, obsédé par la volonté de *« ratisser large »*, s'est-il montré trop peu regardant sur la constitution de ses propres listes ? Figure mythique du gaullisme dans le département, lui-même chirurgien, ancien ministre, M. Joseph Comiti se souvient avec amusement, comment lui-même fut sollicité pour s'enrôler sous la bannière vigouriste par ... Jean-Jacques Peschard, un de ses anciens chefs de clinique.

Mais ce reproche là est, après tout, le plus bénin de ce qui risque, dans les prochains jours, de pleuvoir sur M. Vigouroux, qui, dès la révélation du nom d'Armand Gallo, affirmait avant tout ne pas comprendre. *« on passe des nuits entières à sauver des vies. Comment un médecin peut-il souhaiter la mort d'un homme ? »* C'est effectivement la question.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Réactions politiques

● M. GUY HERMIER (PCF) : *« Des méthodes de mafioso. » – « C'est surtout Marseille qui est éclaboussée*, a déclaré M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône. *Force est de constater que Marseille est en train de renouer avec cette période détestable de son histoire où se mêlaient les affaires, le banditisme et la politique. »* Selon le député, l'affaire Peschard relève de *« méthodes de mafioso qui rejaillissent sur la majorité municipale de M. Robert Vigouroux »*.

● M. RENAUD MESULIER (RPR) : *« Démission. » – « Si M. Vigouroux ne peut choisir ses maladies, il est concerné par les hommes qui se présentent sous son étiquette au suffrage des Marseillais, et on ne peut admettre qu'ils s'entretuent quelques mois plus tard »*, a déclaré le docteur Renaud Mesulier, conseiller d'arrondissement de Marseille. Cet élu demande au maire de *« tirer les enseignements de l'affaire Peschard et de démissionner »*.

● *M. CARL LANG (FN) : « Dissolution. »* – Le secrétaire général du Front national demande à M. Michel Rocard *« de faire prononcer la dissolution du conseil municipal de Marseille »*. M. Carl Lang affirme que *« M. Vigouroux, maire socialiste et ami de François Mitterrand, porte la responsabilité personnelle du choix de ses élus municipaux »* et qu' *« il doit en assumer toutes les conséquences »*.

□ **Règlement de comptes à Marseille.** – Nicolas Pons, cinquante-deux ans, qui circulait, jeudi 25 janvier vers 21 heures, non loin de l'hôtel de police, dans le quartier de la Joliette à Marseille, a été mortellement blessé par deux balles tirées en pleine tête. Nicolas Pons, qui était connu des services de police pour des larcins et des sévices sur enfant, est décédé dans la nuit à l'hôpital Sainte-Marguerite. C'est le sixième règlement de comptes depuis le début de l'année à Marseille et dans la région.

La Cour de cassation ayant rejeté une requête du parquet

Le dossier Touvier ne sera pas regroupé à Lyon

C'est à Paris que l'instruction du dossier Paul Touvier continuera d'être menée. Telle est la principale conséquence de l'arrêt rendu, jeudi 25 janvier, par la Cour de cassation, qui met partiellement fin à un véritable imbroglio judiciaire.

Paris ou Lyon ? Le juge Jean-Pierre Getti ou le juge Jacques Hamy ? La décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie jeudi, a clairement choisi Paris. Il lui a fallu pour cela rejeter sans appel la requête de M. Pierre Truche, procureur général de Paris, qui souhaitait une instruction conduite exclusivement à Lyon, et la requête similaire de M. Pierre Bézio, procureur général près la Cour de cassation, demandant expressément le regroupement des dossiers à Lyon.

Depuis le 27 octobre dernier, Paul Touvier, ancien chef du service de renseignement de la Milice dans la région lyonnaise en 1943 et 1944, est, en effet, l'objet d'une double instruction. La première, ouverte en 1979 à Paris, avait débouché en mai 1989 sur l'arrestation de Touvier dans un prieuré intégriste de Nice et son inculpation par M. Jean-Pierre Getti. Un travail de fond considérable (auditions, interrogatoires, confrontations de l'inculpé avec des parties civiles, recherches et études d'archives) avait alors été engagé sur les quatre plaintes dont le juge était saisi.

Mais, parallèlement, treize nouvelles plaintes étaient déposées à Lyon par des parties civiles soucieuses d'obtenir que l'affaire Touvier soit instruite dans la ville où l'ancien milicien avait sévi. Le 27 octobre, le procureur de la République de Lyon requérait ainsi l'ouverture d'une seconde information. Désigné, M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction, peu désireux de se dessaisir de gré à gré au profit de son collègue parisien, inculpait alors à son tour Paul Touvier le 22 novembre.

Les autorités judiciaires ayant laissé cet imbroglio judiciaire se nouer, elles se devaient de réagir ! D'où les requêtes du procureur général de Paris et du procureur général près la Cour de cassation fin novembre et début décembre. Jeudi, après avoir rendu hommage à M. Getti (*« très diligent, très compétent »*), l'avocat général Emile Robert constatait ainsi : *« L'intérêt d'une bonne administration de la justice commande la désignation d'un seul juge. Si vous désignez aujourd'hui Lyon, vous renvoyez Paul Touvier devant son juge naturel. »*

Cette thèse fut bientôt appuyée par Me Charles Choucroy, représentant l'Association des fils et filles de déportés juifs de France présidée par Me Serge Klarsfeld : *« Vous ne pouvez ni juridiquement ni psychologiquement vous opposer au dessaisissement de Paris. Il serait attristant de donner l'impression que le procès est retiré à ses juges naturels. »*

Me Arnaud Lyon-Caen, représentant les familles de Victor et Hélène Basch, Léon Glaeser et Claude Benzimra ainsi que la Fédération nationale des déportés résistants et patriotes (FNDIRP), a fait entendre un autre point de vue, regrettant pour sa part le blocage de l'instruction causé par cet imbroglio et assurant que les parties civiles *« n'entendent pas prendre parti dans ce problème d'administration judiciaire »*.

Eviter de retarder la procédure

Cette attitude ne devait pas être celle de Me Hubert Henry, défenseur des intérêts de Paul Touvier. Après avoir souligné que la chambre criminelle, depuis 1975, avait constamment saisi Paris dans le dossier Touvier lorsque les juridictions lyonnaises se déclaraient incompétentes, l'avocat s'est étonné : *« J'ai un peu l'impression que le procureur général prend votre chambre pour une girouette ! »* Après quoi, Me Henry a lui aussi souligné le retard que l'instruction prendrait en étant conduite à Lyon : *« Paris est saisi depuis dix ans. Il faudra bien un an au juge de Lyon pour tout digérer. Est-ce ainsi que vous voulez accélérer le cours de la justice ? On se demande d'ailleurs si le but principal de la requête n'est pas que Touvier meure en prison... »*

Au terme de deux heures de délibérations, la chambre criminelle, présidée par M. Christian Le Gunehec, a donc rejeté la requête présentée par le parquet. Dans son arrêt, la chambre fait notamment valoir que le regroupement du dossier Touvier à Lyon *« aurait pour résultat de retarder le règlement de cette affaire »* et que la détention de l'ancien milicien à l'hôpital central des prisons de Fresnes, dans la banlieue parisienne, s'avère souhaitable en raison des *« soins que nécessite son état de santé »*. En revanche, la chambre criminelle précise que sa décision ne saurait faire obstacle à un éventuel procès de Paul Touvier à Lyon, le jour venu.

Dans l'immédiat, force est de constater que la justice n'a dénoué que la première partie de l'imbroglio qu'elle a elle-même créé. Paris est désormais assuré de pouvoir continuer à instruire le dossier. Mais aucun texte n'empêche Lyon d'instruire de son côté comme si de rien n'était. Aussi peut-on imaginer que le doyen des juges d'instruction de Lyon *renoncera de lui-même* à un dossier auquel il tient pourtant beaucoup ou que le procureur général près la Cour de cassation sera un jour conduit à présenter une autre requête visant cette fois à le dessaisir...

LAURENT GREILSAMER

MÉDECINE

La « grève » des soins entraîne la fermeture de plusieurs dizaines de lits d'hôpitaux

La grève des soins était, dans l'ensemble, largement suivie, jeudi 25 janvier, dans les centres hospitalo-universitaires (CHU). Selon l'Assistance publique de Paris, 90 % des internes et chefs de clinique, ainsi que 80 % des internes en médecine générale étaient en grève. L'Assistance publique précise que le nombre de malades admis en urgence a baissé de 50 % et que l'on *« commençait à fermer des lits dans certains hôpitaux »*. Ainsi, 23 lits ont été libérés en ophtalmologie à l'hôpital Bichat, et, à l'hôpital Rothschild, 20 lits en médecine, 20 en chirurgie et 10 en gynécologie.

A l'hôpital Tenon, on enregistre une diminution du nombre d'admissions, compensée par une augmentation de la durée de séjour des malades (les médecins ont, *semble-t-il*, tendance à reculer la date des autorisations de sortie). A l'hôpital Robert-Debré, 40 lits sur 500 ont dû être fermés (dont 20 en chirurgie orthopédique). A l'hôpital Lariboisière, 15 lits ont été fermés en médecine et on notait un fort ralentissement de l'activité des blocs opératoires.

Dans certains CHU de province, les internes et les chefs de clinique avaient décidé, jeudi 25 janvier, de poursuivre la grève non seulement des soins mais aussi des urgences. C'était le cas par exemple à Strasbourg, à Rennes, à Caen et à Toulouse. A Montpellier et à Nîmes, la grève des urgences a été reconduite jusqu'à lundi. Enfin, à Nice, la grève des urgences était suivie à 100 % dans les quatre hôpitaux du CHR. Plusieurs manifestations devaient avoir lieu, samedi 27 janvier, tant à Paris qu'en province à l'appel de nombreuses organisations de médecins, pharmaciens, dentistes, biologisites, kinésithérapeutes et infirmières libérales. Ces *professionnels entendent ainsi protester contre « la dégradation du système de santé »*.

□ **Remise en service de la tranche 2 de la centrale nucléaire de Saint-Alban.** – La tranche 2 de la centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint-Maurice (Isère) a été *remise* en service, jeudi 25 janvier, au terme d'une opération de renouvellement du combustible et d'un contrôle partiel des installations. Arrêtée le 11 août 1989, elle devait être remise en service à la mi-septembre, mais les anomalies techniques relevées sur l'alternateur, le dispositif de pressurisation et les générateurs de vapeur avaient entraîné une prolongation de l'arrêt de près de quatre mois.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La mort de Malik Oussekine devant la cour d'assises de Paris

Le « coup de pouce du destin »

L'« intime conviction ». Rarement sans doute cette locution n'aura été mieux choisie pour désigner la seule façon dont les jurés parisiens devront se prononcer dans le procès des deux policiers accusés d'avoir provoqué la mort de Malik Oussekine le 6 décembre 1986.

Au quatrième jour de l'audience, jeudi 25 janvier, les deux questions principales du procès ont été largement débattues. La première concerne la participation du brigadier Jean Schmitt aux violences. Pour y répondre, la cour pourra, à la lumière des témoignages, prendre une décision raisonnée en choisissant entre la version de l'accusé qui nie formellement et celle de l'accusation. La seconde question est relative au *« lien direct »* entre les coups portés et la mort de Malik Oussekine. Pour les aider dans l'appréciation de cette notion qui constitue le fondement de la poursuite criminelle, les jurés et les trois magistrats professionnels ont recueilli l'avis des experts, dont les conclusions à la barre n'ont pas permis d'obtenir une réponse claire.

Pourtant, il n'y a pas eu vraiment débat entre les spécialistes, et la traditionnelle querelle d'experts n'a pas eu lieu, les quelques divergences observées relevant plutôt de la nuance ou d'une démarche intellectuelle différente. Ils sont tous formels sur un point : les coups proprement dits ont provoqué des lésions sans gravité qui ne peuvent à elles seules expliquer le décès. Mme Dominique Leconte, médecin légiste, a dit : *« On ne meurt pas de deux hématomes dans le dos et d'une fracture du nez. »*

« L'agression au sens large »

Les experts sont également unanimes lorsqu'ils parlent de l'état de santé du jeune homme avant les faits. Le docteur Leconte relève qu'il avait *« les deux reins quasiment détruits »* et le professeur Antoine, nephrologue, constate que Malik était *« sans fonctions rénales depuis pratiquement un an »*. En conséquence, il devait subir des hémodialyses trois fois par semaine, qu'il avait de lui-même décidé de ramener à deux, et sa dernière séance remontait au 3 décembre. La maladie rénale était accompagnée d'un *« retentissement cardiaque »* constitué par *« une fibrose du tissu cardiaque de la paroi ventriculaire gauche »*. Le rapport d'autopsie précise que Malik a succombé à *« un arrêt cardio-circulatoire brutal et irréversible »* provoqué par *« un trouble du rythme cardiaque »*. Mais quelle était l'origine de ce trouble ?

« C'est l'intrication de phénomènes multiples et péjoratifs », estime le docteur Leconte en énumérant *« le stress, le cœur, la douleur, l'effort physique, la menace et la peur d'être frappé parce qu'il se savait malade »*. Ces éléments font partie de ce qu'elle nomme *« l'agression au sens large »*. Mais le médecin ajoute aussitôt : *« Je ne peux pas affirmer médicalement qu'il y a une relation certaine entre les coups et la mort. »* Le président Jean Ferré s'étonne : *« Pourtant, s'il n'y a pas de coups, il ne meurt pas ? »* Mais le spécialiste réplique : *« Si ! Il y a des gens qui meurent sans coups. »* C'est l'avis du professeur Gilbert Lagrue, néphrologue : *« N'importe quelle agression extérieure pouvait avoir la même conséquence. Le traumatisme à lui seul n'a pas suffi, mais il a été le coup de pouce du destin. »*

Le professeur Guy Nicolas, cardiologue, estime pour sa part : *« Ça arrive même à des coeurs sains. Mais le risque de mort subite existait chez Malik Oussekine. »* Il ne tranche pas entre *« les coups et la peur »*, mais privilégie *le « facteur émotionnel »*. A ses yeux, *« c'est la goutte d'eau qui a fait déborder »*.

Selon le professeur Antoine, *« c'est une constellation d'abondances de facteurs »* qui a provoqué la mort, et chacun d'eux pris isolément peut avoir été déterminant. Toutefois, il estime *« vraisemblable »* que les coups aient joué un rôle dans la mort. Alors que Me Georges Kiejman, conseil de la famille Oussekine, lui demandait quelles étaient les chances de survie du jeune homme si les policiers avaient passé leur chemin sans entrer dans le hall pour le frapper, l'expert a préféré renverser l'hypothèse en indiquant que, si Malik était mort ce soir-là sans avoir été frappé, il aurait imputé le décès à l'émotion à la vue des policiers, au stress provoqué par l'atmosphère qui régnait dans la rue. Il ajoute également l'absence de dialyse constatée depuis trois jours. Seul le professeur Georges Dumont, médecin légiste, s'est montré plus restrictif. S'il estime comme ses confrères que le décès est dû à des causes multiples, il se refuse à donner plus d'importance à l'une d'entre elles, mais surtout il n'en exclut aucune, car il considère qu'elles forment *« un bloc indissociable »*.

Les jurés tenteront de se faire une opinion, notamment au travers des plaidoiries et du réquisitoire qui seront prononcés samedi. Mais pour la soeur de Malik, Sarah Oussekine, il n'y a aucun doute. Elle l'a dit à l'audience aux accusés : *« C'est vous qui l'avez tabassé à mort ! »*

MAURICE PEYROT

URBANISME

Les projets de la délégation interministérielle à la Ville

Quatre cents quartiers à problèmes seront assistés en 1990

Quatre cents conventions de réhabilitation des quartiers déshérités et des contrats de même nature, avec une dizaine de grandes agglomérations, seront signés cette année par la délégation interministérielle à la ville. Ils engendreront, pour les pouvoirs publics, un volume de dépenses d'environ 1,5 milliard de francs. Ces indications ont été fournies, jeudi 25 janvier à Paris, par le responsable de la délégation, M. Yves Dauge, qui dressait le bilan de son action passée et annonçait ses projets.

M. Dauge, cinquante-cinq ans, haut fonctionnaire, spécialiste de l'urbanisme et, depuis peu, maire de Chinon, est trop expérimenté pour se bercer d'illusions. Le travail de sa légère administration de mission (cinquante personnes, 14 millions de francs de fonctionnement) n'est pas de ceux qui peuvent se résumer en quelques chiffres.

La tâche est immense, multiforme, quasiment indescriptible, au moins statistiquement. Il ne s'agit rien de moins que de tirer du sous-développement ces ZUP des années 60, désertées depuis par les classes moyennes, frappées de multiples handicaps et génératrices de tensions sociales. De nombreux organismes y travaillent depuis au moins quinze ans. D'abord au coup par coup, puis de manière plus systématique, à partir de l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981. Ils ont été regroupés, en 1988, au sein de la délégation interministérielle à la ville, qui anime et coordonne une lutte se livrant sur plusieurs fronts à la fois : la réhabilitation architecturale de l'habitat, l'aménagement urbanistique des quartiers, la scolarisation, la prévention de la délinquance, etc... Oeuvre de longue haleine, ingrate, qui ne peut réussir sans la volonté assidue des municipalités, la participation de l'Etat et la coopération des habitants eux-mêmes.

« Le travail consiste à retisser une trame urbaine, sociale, économique et culturelle, explique M. Yves Dauge ; *il faut que les habitants réinventent leur ville, et le résultat est rarement spectaculaire. »*

Les principes d'action de la délégation sont à présent clairement établis. Elle passe contrat avec les municipalités, mobilise tous les services publics et apporte son aide financière. Aucune situation n'est considérée comme désespérée. Exemple : dans certaines régions industrielles du nord-est, en voie d'effondrement économique, les habitations ne valent plus un centime. On les répare pourtant, quasiment à fonds perdus. La philosophie de la délégation est résumée par M. Paul Picard, maire de Mantes-la-Jolie (Yvelines) : *« Nous refusons que se crée en France un réseau urbain à deux vitesses : les villes riches et les villes prolétaires. »* Et M. André Diligent, qui, comme maire de Roubaix, sait de quoi il parle, renchérit : *« Nous ne voulons pas de Harlem dans nos villes. »*

Ces situations ont, en effet, des conséquences politiques. L'architecte Roland Castro, dont la mission « Banlieue 89 » – commando administratif et laboratoire d'idées – travaille en parallèle avec la délégation, note que la carte des quartiers à problèmes coïncide avec celle des succès électoraux du Front national. Pour cent raisons, et notamment pour celle-ci, il n'est donc pas question d'abandonner.

Pourtant les efforts publics sont longs à porter leurs fruits. Il y a quelques semaines, la Délégation a fait faire, par la SOFRES, un sondage dans quarante quartiers ayant déjà fait l'objet, dans le passé, d'un contrat d'intervention. Leurs habitants ont noté des améliorations dans le domaine des transports, de l'architecture, de l'entretien des immeubles, des espaces verts, de la propreté, des voies piétonnières, des commerces, de l'animation et de la vie associative. Mais ils dénoncent la dégradation de la sécurité (vols de voitures, cambriolages, agressions, vandalisme), l'aggravation du chômage, la hausse des loyers, les difficultés de stationnement et l'inefficacité de la lutte contre le bruit. Bref, ils estiment que l'image de leur quartier s'est plutôt détériorée, et les deux tiers d'entre eux jugent que la vie n'y est pas plus agréable qu'autrefois, et même plutôt moins. Aussi, près de la moitié d'entre eux voudraient déménager.

La même enquête révèle cependant que les habitants des quartiers à problèmes font confiance aux services municipaux, aux élus, aux associations et, dans une moindre mesure, à l'Etat, pour les résoudre. En tout cas, ils souhaitent être associés davantage aux décisions les concernant. Nombre d'entre eux seraient même d'accord pour militer au sein d'associations travaillant dans le domaine de la culture, du sport, de la défense de l'environnement, de l'aide aux défavorisés et de la prévention de la délinquance. Les résidents des grands ensembles n'ont donc pas baissé les bras. Pour la délégation interministérielle à la ville, leurs demandes et leurs espérances sont autant d'encouragements à travailler plus vigoureusement que jamais.

MARC AMBROISE-RENDU

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Œil

QUITTE à passer pour dirigiste, si ce n'est pour franc réactionnaire, descendant de Charles X (dont les ordonnances sur la presse le menèrent à sa perte) et de Napoléon III (qui faisait « avertir » les journaux par les préfets si leurs articles étaient mal orientés), il faut reconnaître *au pouvoir, qu'il soit de droite ou qu'il soit* de gauche, ou, comme aujourd'hui, du troisième type, trois raisons d'avoir un œil sur la télévision, et même, carrément, de la tenir à l'œil.

Premièrement, parce que cette technique (au même titre que « la presse » désigna d'abord aussi une technique : l'imprimerie, de sorte que, de nos jours, l'expression « presse parlée » ou « télévisée » relève de la catachrèse) est la première force de contestation et de contrôle du pouvoir, singulièrement de l'exécutif.

Est-il besoin de rappeler qu'un tel rôle, qui est constitutionnellement celui du Parlement, ne prend dans ce cas de réalité aux yeux du pays que lorsque les débats en sont télévisés : une fois la semaine, le mercredi, pour l'Assemblée nationale ; une fois le mois pour le Sénat, un jeudi ; le tout, moins d'une moitié de l'année, le temps des sessions ordinaires.

Deuxièmement, parce que l'émergence d'un homme politique n'est décisive, désormais, que par le fait de la télévision. Au point que s'y faire voir est une condition toujours nécessaire et parfois suffisante pour acquérir une existence qui sera qualifiée, fût-ce abusivement, de politique. Ajoutons que l'apparition sur un écran vaut, à quelques exceptions près, critère de compétence. « Passer » à la télévision est paradoxalement un certificat de vie, au moins un brevet de considération.

Dans l'ordre de l'ambition, M. Delors, dans l'ordre de la prétention, M. Tapie, l'un et l'autre demandent à la télévision une onction que la démocratie ne paraît pas lui avoir donné mission de conférer. Institution dont le pouvoir ne repose sur rien, la télévision distribue les billets d'entrée pour accéder au concours du pouvoir. Pouvait-on, pourrait-on en dire autant de la presse écrite ?

Troisièmement, parce que la télévision est l'unique outil de culture, par suite de civilisation, pour une très grande majorité de Français (et, bien sûr, une encore plus grande proportion d'étrangers résidents) ; au détriment de la lecture, du théâtre, de l'opéra, des concerts, du cinéma, des expositions... ou de la conversation. Ce n'est pas assister à de telles manifestations que d'en suivre la retransmission, la plupart du temps réchauffées. Pour être soulevé par le théâtre, il faut y être.

Ainsi la télévision façonne l'esprit, la manière de penser, de réfléchir, de juger des habitants de l'Hexagone ; ou bien par une voie directe et exclusive, pour ceux qui ne tirent que d'elle leur connaissance du monde, ou bien par une voie indirecte et partielle, pour les autres. Il n'est personne, dans la conduite de sa vie, serait-elle exempte du désir de paraître et d'être reconnu dans la rue, qui puisse sans risque faire abstraction de la télévision s'il veut mener à bien une carrière ou un projet, ce qui n'est pas vraiment la même chose.

La presse écrite devient peu à peu une fonction (dans le sens mathématique du terme) de la télévision ; absolument pour les titres qui ne paraissent que pour en relater les faits et gestes, relativement pour les autres, qui ou bien lui font une large place (avec les suppléments hebdomadaires, les annonces et les comptes-rendus d'émissions), ou bien attendent d'elle que leurs informations soient « reprises » afin d'acquérir de l'éclat.

Il y a actuellement, en France, près de deux générations parvenues à l'âge adulte et qui ont été élevées à côté de la télévision, sinon par elle.

LE droit de regard du pouvoir sur les deux premiers points relève de l'art de marcher sur les œufs. Les ministres de *l'information, personnages obligés des gou*vernements à partir de 1958, n'ont laissé ni bons souvenirs ni titres de gloire.

De plus, la télévision, dont les missions, en principe, ne se distinguent pas de celles des journaux traditionnels, est en droit de réclamer une égale souveraineté, c'est-à-dire le droit d'être maître chez soi.

Longtemps tenue en lisière, autrement dit en liberté surveillée, la presse écrite a maintenant acquis une indépendance complète, limitée seulement, en gros, par l'interdiction de diffamer les personnes, physiques ou morales, et d'appeler à commettre des *délits, sans oublier la limitation de souverai*neté venue du poids de l'argent. Quant aux bonnes mœurs, sources de tant de poursuites naguère encore, il n'y a plus que les codes pour se soucier d'en faire mention (ce *n'est pas un regret).*

Mais alors que la presse écrite, au fur et à *mesure que sa liberté grandissait, en profi*tait pour aller camper sur le terrain des affaires publiques, à la télévision, toutes chaînes confondues, l'espace politique se rétrécit.

TF 1 a supprimé « Questions à domicile », pour cause d'usure, paraît-il, mais le remplaçant annoncé se fait attendre autant que les beaux-frères de Barbe-Bleue. « 7 sur 7 » est davantage une revue de l'actualié hebdomadaire qu'une émission politique. Antenne 2 a repoussé d'une heure et demie « L'heure de vérité » et notablement restreint sa durée.

Diffusé à 23 h 30 sur la Cinq, « A parte » peut retenir les politomanes, mais pas les citoyens. FR 3 a mis fin à « Forum », qui ne dérangeait personne. M 6 doit penser à autre chose et Canal Plus regarde ailleurs. Mais, mercredi soir, la Cinq « sonde » les Français pour savoir si M. Tapie peut devenir président de la République. Brillant retour de la politique à la télévision.

∴

A part le *Journal officiel* et les publications ministérielles que personne ne lit, il n'y a pas de secteur public de la presse écrite. Il n'y a pas, pour cette dernière, de cahiers des charges, et ceux de la télévision ont vocation à se réduire à rien. Son secteur public a-t-il lui aussi vocation à disparaître ? A moins que ce ne soit déjà le cas, en fait ?

A bien considérer les « grilles » de programmes, en particulier pour Antenne 2, c'est plutôt la seconde hypothèse qui prévaut, tant cette chaîne ressemble comme une sœur à ses rivales commerciales, dans ce qu'elles ont de pire.

C'est là où se situe le troisième volet de *l'intérêt que l'Etat est en droit de porter à la* télévision. Si ce droit est douteux pour les deux premiers, il devient un devoir pour ce qui concerne le troisième.

Pour un Américain ou pour un Japonais, une telle idée relève de l'extravagance et, plus probablement encore, de l'atteinte aux libertés. Qu'est-ce que la liberté d'un téléspectateur qui, aux mêmes heures sur toutes les chaînes, trouve, selon les moments mais simultanément, un dessin animé japonais, les tribulations d'une famille américaine, les exploits d'un détective privé de même nationalité, ou les mille et un moyens de gagner sa vie grâce au hasard ?

Tout doucettement, l'empire nippo-américain impose une manière de vivre et de *se conduire qu'il faut bien nommer civilisa*tion, puisque ce mot peut désigner les meilleurs comme les plus détestables. L'avenir ? Une télévision McDonald's ? Une télévision que l'on mange avec ses doigts, comme il est de mise (!) dans ces établissements qui font commerce de nourriture. S'il doit en être ainsi, pourquoi s'en prendre à M. Guilhaume ? Il déplaît à ses maîtres mais les comprend si bien.

Si le secteur public de la télévision n'a pas aussi pour objet de lutter contre le laisser-faire, mieux vaut être clair et mettre à l'encan Antenne 2 et FR 3, comme cela fut fait pour TF 1, pour la Cinq et pour M 6.

Ce n'est tout de même pas être un agent de Moscou que de s'épouvanter de voir l'Amérique et le Japon gagner une bataille aussi essentielle en n'ayant jamais déclaré la guerre. On se méfie des automobiles, mais la porte est grande ouverte pour les machines à décerveler.

Serait-ce être déraisonnable que de souhaiter le retour d'un certain sens du gratuit sans lequel la culture ou, plus simplement, l'éducation ne sont pas tout à fait ce qu'elles doivent être ? Pour ne même pas parler de l'éventualité du déficit accepté, sous peine de se retrouver au goulag. Mais si le secteur public ne tient pas ce rôle, à quoi sert le secteur public ?

∴

P.S. 1. — Mots : d'enfant à sa mère qui lui annonce qu'elle va se remarier ; il se réjouit de la nouvelle tout en précisant : *« Mais ne va pas me faire des sous-frères et des sous-sœurs »* ; d'ophtalmologiste à un patient... impatienté de s'entendre dire pour la troisième fois *« N'ayez pas peur »*, alors qu'il n'en est rien : *« Excusez-moi, c'est une béquille verbale. »*

P.S. 2. — Une cigarette après un bon café ou un bon repas est un plaisir pour beaucoup. C'est sans doute ce qui a conduit Air Inter à interdire de fumer sur ses vols. A quand une association de défense de ces « nouveaux délinquants », de ces asociaux que sont les fumeurs ?

P.S. 3. — De M. E.-L. Dumas, de l'Ariège, ce passage d'une longue lettre : *« Les Français ont appris qu'il ne faut pas rêver. Ils ont constaté que le communisme était un fiasco et que les socialistes, arrivés au pouvoir en 1981, ne possédaient pas les bonnes recettes qu'ils prétendaient, de très bonne foi, détenir pour changer la société, instaurer la justice sociale (nulle part je n'ai pu en trouver une définition...), pour permettre de mieux vivre en gagnant plus tout en travaillant moins, etc., sans oublier le passage de l'ombre à la lumière...*

» Déçus par la « rigueur », ils sont revenus, sans se faire beaucoup d'illusions, à la droite : elle n'a pas fait mieux que la gauche. Celle-ci est remise en selle, d'extrême justesse, mais rien ne change : Béré est aussi grippe-sou que Balladur. Il y a vraiment de quoi devenir sceptique. La faculté de rêver de nos compatriotes se concentre désormais sur le jeu, domaine où ils sont vraiment gâtés par l'Etat gérant d'un gigantesque casino dont les antennes s'étendent jusqu'au plus modeste hameau : Loterie, Tac-au-Tac, Tapis vert...

» Faut-il déplorer la mort des idéologies ? Elle a sévi dans tous les pays démocratiques, où ceux qui sont au pouvoir sont devenus aussi sceptiques que ceux qui les y ont mis. On réforme un peu, par-ci par-là, sans nourrir de grands projets, et on voit venir, en s'efforçant de donner une solution aux problèmes quand ils se posent. Au risque de vous choquer, j'avoue que je me demande parfois si ce n'est pas là l'évolution ultime de la démocratie. (...) »

ÉDUCATION

Les dates des vacances pourront être « adaptées » aux circonstances locales

La « journée du maire », cette journée de vacances traditionnellement fixée par les élus municipaux, va être supprimée. Elle sera remplacée par un nouveau système permettant d'*« adapter »* les dates des congés aux circonstances locales. Un projet de décret, examiné jeudi 25 janvier par le conseil supérieur de l'éducation nationale, donne la possibilité aux recteurs d'ajuster la durée des vacances en fonction d'événements particuliers (fêtes locales, compétitions sportives), ou de spécificités des établissements.

Ces modifications ne peuvent porter sur une durée supérieure à trois jours et ne doivent pas modifier le nombre total de jours de travail et de congé, ni l'équilibre de leur alternance. Mais ces restrictions ne jouent pas là où une expérimentation sur les rythmes scolaires a lieu avec l'approbation du ministère. Ces décisions de changement de calendrier devront être annoncées publiquement un an au moins avant la date concernée.

Enfin, les recteurs des académies de Corse, des Antilles-Guyane et de La Réunion ont compétence pour adapter le calendrier national, désormais fixé pour trois années (1990-91, 1991-92, 1992-93) pour tenir compte de leurs *« caractères particuliers »*.

ENVIRONNEMENT

Le pétrolier « Kharg-5 » recommencerait à fuir

Deux mois après l'explosion qui avait entraîné la fuite de 70 000 tonnes de pétrole dans l'Atlantique au large du Maroc, le supertanker iranien *Kharg-5 « aurait recommencé à fuir de manière importante »*, selon le secrétariat d'Etat français à l'environnement.

Actuellement en remorque à quelque 200 milles nautiques au sud du cap Vert, le navire doit être « allégé » de ses 200 000 tonnes restantes, à condition que le temps permette le transvasement d'un pétrolier à l'autre. Mais la mer reste trop agitée pour cette délicate opération. Certains craignent que le navire endommagé résiste mal à une éventuelle tempête.

Valence d'Espagne devant ses juges

Sous forme d'un tribunal paysan unique en son genre, l'héritage arabe perdure au Levant ibérique.

DANS la *furia turistica*, bien pire que les sauterelles, qui depuis une génération ratisse, détisse et retisse (très mal) la côte d'Espagne, Valence a de la chance. On l'évite. Grosse masse de briques rouges, d'immeubles « modernes » sans relief ni aigrette, telle apparaît de loin ou d'avion cette ville de près d'un million d'âmes. En plus, Valence a cet avantageux défaut, comme Barcelone ou Oran, autres ports de conception espagnole en Méditerranée occidentale, de tourner le dos à la mer, seconde bonne raison du passant pressé pour se détourner. Et la légende faramineuse de *Valencia del Cid*, qui la connaît parmi les déferleurs estivaux, lecteurs – quand ils le sont – de Sulitzer et de notices pour jeux de plage ?

Heureuse Valence donc qui n'est pas obligée de « se vendre », de se ruiner en « communication », de se mettre tout entière en cartes postales, de se compter en nuitées, en pensions complètes ou demi. On peut s'y retrouver seul, monopolisant silence, ombre et fraîcheur doux au creux de sa cathédrale romano-gothico-Renaissance-baroque, monstre architectural mais sympathique comme une vie bien pleine.

La Sœur qui vend les entrées pour le Trésor nous confirme que pour « les chaînes de Marseille » non plus *no hay tarjetas* (1). Tout Marseillais qui se respecte sait, ou devrait savoir, que les murs d'une vaste salle adjacente de la cathédrale retiennent depuis des siècles, précisément depuis 1423, les énormes chaînes qui fermaient alors le port de Marseille, appelé aujourd'hui Vieux-Port.

C'est un des plus désagréables souvenirs de notre Histoire provençale : Alphonse V d'Aragon dit le Magnanime, pour se venger sans doute d'avoir été désadopté par Jeannelle, reine de Naples, au profit de Louis III de Provence, se rua vers Marseille avec sa flotte. Prévenus, les Marseillais jouèrent les incrédules, ne songeant même pas à augmenter leur milice : 360 hommes en tout... Quand les nefs aragones furent en vue, on eut beau sonner le toscin, cela ne fit pas pleuvoir des lansquenets tout armés. On arrima en toute hâte la fameuse chaîne du port, entre les actuels forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, mais on évacua le secteur... Ce qui permit aux Aragonais débarqués de dénouer bientôt la ceinture de chasteté de la cité.

Celle-ci fut prise presque sans mal et livrée au pillage durant « *trois grands jours* ». Alphonse V lui-même, et en robe royale s'il vous plaît, se mêlant sans complexe à ses soldats. On rapporte que, grimpé en haut d'un clocher pour se repaître des quatre mille incendies illuminant Marseille, le roi le trouva bourré de Marseillaises terrorisées et que, jouant les galants, il leur donna un sauf-conduit... Il n'en laissa pas moins ses gens emporter tout ce que la ville contenait de précieux et de transportable, jusqu'aux archives, jusqu'aux reliques de saint Louis d'Anjou, et même jusqu'aux lourdes chaînes...

Je ne sais pas ce qu'il advint des ossements sacrés, mais l'ancien écrou de la darse est toujours là, dans l'église la plus sainte de Valence, noir et neuf comme au sortir de la forge, monstrueux anneau que, par ces temps de paix européenne, les élus marseillais seraient bien venus de réclamer aux Valenciens.

En sarrau noir

Valence et sa « cathédrale-basilique métropolitaine » ne réservent pas que des surprises intéressant nos Méridionaux : en sortant par l'une des trois portes du sanctuaire, celle dédiée aux Apôtres, on peut voir, chaque jeudi en fin de matinée, des aides disposer sur le parvis un petit parc mobile en fer forgé et y placer dedans huit cathèdres semblables, antiques et solennelles, au cuir bruni frappé d'une chauve-souris déployée ; c'est l'emblème de la commune que mettait déjà sur son casque Don Jaime l'Aragonais, restituteur du royaume de Valence à la Chrétienté, en 1238. Aujourd'hui, le chiroptère sert également d'emblème à un héros du pire cinéma américain, *Batman*, affiché à longueur de murs valenciens...

Mais revenons à notre porche : une petite foule commence à s'attrouper autour de la grille enserrant les sièges vides. Un à un, silencieusement, fendant l'assistance qui s'écarte d'elle-même, arrivent huit hommes habillés comme vous et moi, avec des vestes sport sur des jeans, des complets confection de la Cour d'Angleterre (2), sur lesquels ils jettent une sorte de court sarrau noir, la *blusa-toga*. Plus impressionnant pour les gamins est l'*alguacil* en casquette armoriée, garde chargé d'escorter et de protéger l'aréopage, armé d'une lance au double croc disymétrique, l'un figurant tout à fait un croissant islamique peut-être pas aussi insolite que ça...

Les têtes des hommes venant se caler dans ces manières de trône sont celles de pères de famille ou de grands-pères, paysans hâlés, bien nourris mais secs, paisibles mais l'œil brillant. Oh ! ne cherchez pas, malgré le croissant lancéolé, d'hypothétiques ressemblances arabes, orientales parmi les habitants de Valence et de la Huerta, l'immense verger d'agrumes qui l'entoure. Le Levant n'est pas l'Andalousie ! Les quelques milliers de musulmans qui ne s'enfuirent pas, s'accrochant à leur sol natal lors de la Reconquista, durent y être bientôt assimilés par les populations venues de plus au nord, notamment de France, que les reconquérants y amenèrent.

Et pourtant, ces prospères campagnards européens bon teint sont des juges qui, tout à l'heure, pour d'autres ruraux de même souche, vont arbitrer, trancher, édicter au nom d'un tribunal musulman, fondé là en tout cas par les Arabes vers l'an 960 de l'ère chrétienne et qui, depuis lors, n'a jamais cessé de se voir soumettre les conflits d'irrigation survenant dans la Huerta.

Aussi appelle-t-on cette Cour unique en son genre, qui passe pour la plus ancienne institution judiciaire du monde en fonction : *Tribunal de las aguas*. Bénévoles et cooptés, les juges de Valence viennent chacun d'un village différent de la région, dont beaucoup portent encore leur toponyme arabe à peine hispanisé : Alberic (*El Barid*, « la poste »), Albaïda (*El Beïda*, « la blanche »), Alcantera (*El Kantara*, « le pont »), etc. Leurs décisions ne seront pas publiées par les journaux mais elles seront connues le soir même au bord de la moindre *seguia*.

Du reste, le plus vieux document des Archives royales valenciennes est une sentence réglant un litige hydraulique entre deux agriculteurs maures des environs de Sagonte, un peu au nord de Valence. Le parchemin, naturellement en arabe – les sentences sont de nos jours rendues en valencien, langue *grosso modo* à mi-chemin du provençal et du castillan, – est daté de 619 de l'Hégire, soit 1 223 ans après Jésus-Christ, trois lustres seulement avant le retour des chrétiens dans la province.

Antonio Huici Miranda, dans son *Historia musulmana de Valencia y su region* (3), nous donne quelques détails antérieurs portant sur la décennie suivant l'an mil, lorsque le Tribunal des eaux avait déjà commencé à s'ancrer dans les mœurs locales. En effet, on ne sait pratiquement rien sur les circonstances qui entourèrent la création, peu après le milieu du dixième siècle, de la juridiction des maraîchers. Tout au plus peut-on relever que s'achevait alors en Andalousie le règne long (912-961) et glorieux du calife omeyyade Abderrahmane III ; ce laps de grandeur qui vit Cordoue devenir la « Byzance d'Occident » était forcément propice à la fois au développement agricole et au règlement pacifique des frictions naissant de toute expansion économique.


GUY LE QUERREC

Les émirs à l'arrosoir

Les successeurs d'Abderrahmane III n'eurent pas la même bénéfique autorité que leur géniteur : la zone de *Balansiyya* – Valence en arabe, langue sans V – échut à deux roitelets, Moubarak et Mouzaffar, gouvernant en duumvirat. Apparemment, alors que tout se délitait à Cordoue, nos deux lascars (de l'arabe *el asaker :* les soldats...) parvinrent à sauvegarder la prodigieuse prospérité du *Chark-el-Andalouss*, le Levant ibérique. Propérité agraire imputée aux fellahs du Nil et aux maronites du Mont-Liban « importés » par l'occupant musulman et qui firent de la plaine valencienne, les premiers, un chef-d'œuvre de canaux, les seconds, le centre européen de la soie, répliques de leurs patries d'origine, assurent les historiens économistes actuels.

Ce qui importe, pour notre affaire, c'est cependant que Mouzaffar et Moubarak, et cela explique sans doute leur fructueux principat, avaient, avant de corégner, cogéré les séguias de la Huerta et appartenu semble-t-il, au Tribunal des jardins. Nos émirs de l'arrosage portèrent chance à la modeste mais utilissime institution. Millénaire, elle continue sa route, appliquant *coram populo*, au-delà des divers ordres juridiques successivement en vigueur dans la Péninsule, son propre droit coutumier fait de pénalités morales ou matérielles (par exemple réparer la canalisation du voisin lésé), sans appel et toujours écoutées. La sagesse des nations n'est pas forcément un vain cliché.

Les musulmans seront contents de constater que leur héritage peut faire également l'unanimité chez leurs anciens adversaires. Aussi, au-delà même de la sympathique destinée du *Tribunal de las aguas*, legs arabe à l'Ibérie, recommandons-leur la lecture des *Lettres d'Espagne*, où Mérimée n'a pas de mots trop caressants pour décrire cette contrée où « *tout ce qu'il y a de beau et d'utile est l'ouvrage des Maures. Leurs aqueducs abreuvent encore toutes les villes du Midi, sans que les habitants chrétiens se soient jamais donné la peine de les réparer. Ils ont défiguré leurs mosquées pour en faire des églises et, dans les maisons particulières, les barbares ont caché sous un badigeonnage épais les ornements délicieux que les architectes arabes savaient si bien employer.* »

A Valence même, les arches en paupières de l'ancien hammam de l'Amiral (*Emir-el-Bahr*, « prince de la mer ») ou la salle mauresque du Musée de la céramique suffisent à vous pousser dans le sens de Mérimée.

A l'heure où, en Espagne plus qu'ailleurs, l'Europe est aux petits soins avec ces particularismes qui font le charme des voyages, les Bourbons restaurés ont, en juillet 1985, renouvelé leur reconnaissance du « *caractère coutumier et traditionnel du Tribunal des eaux de la Vallée valencienne* ». Ainsi avait déjà agi Jaime I, lorsque, en 1239, un an après son entrée dans Valence, il avait maintenu telle quelle la juridiction sarrazine. Mieux que son lointain prédécesseur, Juan Carlos est venu s'asseoir en personne, en toge noire, parmi les juges de la porte des Apôtres, conférant un lustre définitif à cette Cour agricole.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

(1) « Pas de cartes postales ! »

(2) El Corte Ingles, sorte de Bon Marché espagnol.

(3) Voir aussi, également en espagnol, le texte illustré de Vicente Giner Boira, *El Tribunal de las aguas*, publié en 1988 sous les auspices de la Généralité de Valence.

Carnet de route

Durant un voyage au Levant ibérique lire absolument au moins quelques chapitres – en espagnol, si vous avez la chance de parler cet idiome – du Zola valencien, Vicente Blasco Ibanez (1867-1918) auteur entre autres d'*Arènes sanglantes*, (Presses Pocket) *Mare Nostrum* (Calmann-Lévy) ou *Parmi les orangers* (actuellement non disponible en librairie).

En espagnol, ne pas se priver non plus de lire, ne serait-ce que parce qu'il fut publié à Valence l'année de la naissance de Blasco Ibanez, *Elementos de la historia de Valencia* (en vente notamment à la librairie Paris-Valencia, tél. : (346) 352-54-40, Valence) ; de Don Francisco Danvila, « *individu méritant* » (d'après la couverture du livre...) et, malgré ce, parfaitement oublié mais qui, en soixante pages, résume, avec juste ce qu'il faut d'humour involontaire, le passé de la « *cité deux fois loyale* », selon le titre royal que porte la ville du Cid depuis 1377 (d'où les deux L de *leal* encadrant la chauve-souris de son blason).

Compagnon indispensable aussi à Valence (et dans le reste de la Péninsule) : Prosper Mérimée et ses *Lettres d'Espagne* (Ed. Complexe, Bruxelles-Paris, présentation de Gérard Chaliand), contenant notamment les terribles et fameuses missives intitulées « Une exécution » (Valence, 15 novembre 1830) et « les Sorcières espagnoles » (même lieu, même année). Pas de meilleure introduction au caractère et au paysage ibériques !

Le climat est agréable pendant toute l'année sur cette terre où mûrissent la plupart des agrumes, même ceux de plâtre enguirlandant la gare centrale qu'on a peints naïvement en orange et vert. Des vols directs d'Air France ou d'Iberia relient chaque jour Paris à Valence. L'hôtel, qui devrait recevoir la palme du charme sans tapage y est, sans doute, l'Ingles, dans un secteur assez calme quoique en plein cœur de ville. (Tél. : (346) 351-64-26)

Ne pas oublier d'aller prendre une *horchata de chufa*, sorte de lait d'amande local, dans une des horchateries populaires (ce n'est pas une boisson de palace...) nombreuses autour de l'église Santa-Catalina. Essayez de ne manger la *paella valenciana* que chez des indigènes ! Soyez moins difficiles pour l'*arroz abanda*, autre mets du cru, fait de riz safrané, de poisson blanc émietté et d'aïoli, qui nous a paru acceptable dans les quelques restaurants de la ville servant ce plat de pêcheurs, par exemple à l'hôtel Melia-don-Jaime.

J.-P. P.-H.

A l'enseigne des sœurs Brontë

*Le soir, à Haworth,
lorsque touristes et écoliers ont repris leurs autocars
un pot de bruyère sous le bras,
le village retrouve Hurlevent.*

MONTER à l'assaut des Hauts de Hurlevent en bus rouge à impériale : l'exercice est banal pour les usagers de la ligne rapide M qui relie Bradford à Haworth en passant par Keighley.

Nous sommes dans le Yorkshire, au cœur de la Grande-Bretagne. Au nord-ouest, la région des lacs, qui inspirèrent à Wordsworth, Coleridge et Southey la première vague du romantisme anglais à la fin du dix-huitième siècle. Et si on remontait vers le nord à travers les Yorkshire Dales – des landes vallonnées à la flamboyante beauté, – on se heurterait, sinon au mur d'Hadrien, du moins à ses restes en atteignant les marches de l'Ecosse. Tout un paysage pastoral et grandiose, en *parfait contraste avec le triangle* industriel Liverpool-Leeds-Manchester *situé juste au sud de* Haworth.

Bradford, la ville la plus proche, qui s'enorgueillit d'être la capitale mondiale de la laine, a été fréquemment citée pendant la polémique sur le voile islamique : dans certains de ses quartiers, on se croirait au Pendjab. La population à l'intérieur du bus est, quant à elle, indéniablement britannique, tendance classe ouvrière, les aînés à l'étage inférieur et, sur l'impériale, des garçons empruntés et des filles sabotant leur joliesse rose et blonde à force de coiffures *tire-bouchonnées*.

Dehors défilent des maisons à bow-windows, quelques roses tardives fleurissant sur fond de briques, et une campagne au caractère vigoureux, toute en obliques, vastes prés verts cloisonnés de murets de pierre brune et pointillés du grège des moutons *paissant, immobiles*. Là-dessus, la douceur pastel d'une lumière filtrée par de capricieux nuages, avant l'embrasement céleste fréquent en fin de journée.

Haworth, village à deux niveaux, est en bas un petit patelin ordinaire, somnolent, réparti entre commerces et habitations, avec parfois le bâtiment plus massif d'une filature et la gare du train à vapeur de la Worth-Valley *qui ne fonctionne* qu'en fin de semaine. Le dix-neuvième *siècle se fait de plus en plus pré*sent lorsqu'on remonte le pavé *escarpé de Main-Street*. Les maisonnettes sévères où s'entassaient, il y a un siècle et demi, les familles de tisserands se sont transformées, mais à peine, en boutiques, librairies ou coffee-shops à l'enseigne de Heathcliff, Emma ou Villette, en mémoire de l'œuvre des sœurs Brontë.

Le haut de Main-Street débouche sur une place trapézoïdale, *sur laquelle donne* le Black Bull Inn, l'auberge où Branwell, *le génie avorté de la portée* Brontë, alcoolique et opiomane (Thomas de Quincey en avait largement diffusé la mode), tenait sa cour chaque soir ; on y bute aussi, quelques marches plus tôt, sur le dos de l'église austère et ramassée où le pasteur baptiste continue d'officier avec zèle.

Nous voici au cœur de l'âpre périmètre de la légende brontéienne, à un jet de pierre du *Parsonage, du presbytère en sur*plomb, une maison georgienne *toute simple convertie en musée*. Il suffit pour l'atteindre de traverser le cimetière, une incroyable nécropole de dalles ou de stèles verdies par l'humidité où, au crépuscule, une violente odeur de moisissure vous saisit à la gorge. Le tout chambardé comme si ce sol avait subi des convulsions. Pas vraiment enclos, ce cimetière surpeuplé (entre 1840 et 1850, on n'y célébra pas moins de 1 344 enterrements) est resté lieu de passage et de promenade.

Une photographie de 1860 montre des dames en crinoline et des messieurs en haut de forme devisant parmi les tombes. L'endroit était nu à cette époque, alors que l'ombre de grands arbres ajoute désormais à la mélancolie des lieux. Y passer solitaire à la nuit tombée, quand seule la cloche de l'église troue gravement le silence, a quelque chose de troublant. Lorsqu'une branche d'if noir heurte la grille d'un caveau, dans la plus pure inspiration d'un poème d'Emily, il devient difficile de ne pas sentir comment l'imagination vint aux jeunes Brontë.

La boutique du chimiste

Le soir à l'auberge du Black Bull, où les petits pois et la moquette ont des caractéristiques fortement nationales, les portraits des Brontë entretiennent le mystère. En face, les trois cottages aménagés en chambres d'hôtes s'appellent *The Old Apothecary*. C'était autrefois la boutique du *chimiste* où Branwell s'approvisionnait en opium.

Au matin, le cimetière est avenant dans la lumière automnale, loin des épouvantes gothiques. Les corbeaux y criaillent allègrement parmi les tombes dont les inscriptions sont étonnantes. Un tel a enterré ici ses cinq femmes, tel autre ses dix-huit enfants, tel autre encore est mort dans un naufrage en se rendant à Madère *« pour le bénéfice de sa santé »*.



Le cimetière de Haworth.

En 1820, le Révérend Patrick Brontë s'installe à Haworth avec sa femme et leurs six enfants nés en neuf ans. En 1861, il y meurt, ayant enterré tous les siens depuis belle lurette. Un cancer emporte sa femme en 1821 ; il *perd ses filles Maria* et Elizabeth des suites du terrible régime de *leur pensionnat* de Cowan Bridge, quand elles ont dix et onze ans. En 1848 et 1849, Branwell, Emily et Anne succombent à *la* consomption, tous trois ont un peu plus ou un peu moins de trente ans. Charlotte, la plus résistante, sera elle aussi emportée par la consomption à trente-huit ans, après quelques mois de mariage et alors qu'elle vient d'entamer une grossesse. On aura beaucoup toussé au presbytère...

Vent et lumière

A Haworth, les deuils répétés sont alors monnaie courante. Le taux de mortalité y est de 25,4 pour mille, soit celui des quartiers insalubres de Londres, contre 17,6 pour mille dans les environs. L'espérance de vie y est de vingt-cinq ans en moyenne. Pourtant, Haworth était un centre lainier prospère au début du dix-neuvième siècle. Avec l'usage de la vapeur, les manufactures se sont installées *au creux des vallées* ; *leurs pro*priétaires exploitent sans vergo*gne les tisserands des hauts* du pays. Bien des ouvriers de la laine ont huit ans à peine.

En 1837, on est en pleine dépression économique et, au cœur des conflits sociaux, les 2 500 habitants d'Haworth vivent dans des conditions d'hygiène déplorables : mal nourris, à peine soignés, peu éclairés et chauffés ; leurs fosses d'aisance sont à l'air libre, leurs puits en fâcheuse proximité avec le cimetière surpeuplé et raviné par les pluies. Ainsi les morts empoisonnent les vivants, et le fossoyeur est surmené.

Et pourtant la vie est aux portes. Si on quitte le cimetière pour gagner la lande par le *« chemin d'Emily »*, on se retrouve d'abord dans un paysage à la Constable, du classique rural de bonne facture, *fermes* bien nettes, pacages équitablement répartis entre chevaux, vaches et moutons. En haut de la colline commencent les *moors*, la lande. Paysage ouvert, exaltant, coloré, sous des ciels expressionnistes. Parfois des brumes à la Murnau, traînant en écharpe à la surface des choses, parfois, au crépuscule, des camaïeux de cinémascope dans les *violets ou les roux* au gré des saisons.

Vent et lumière aux portes d'un lieu où la vie se décompose : ici les jeunes Brontë, orphelins de mère, élevés par une tante puritaine et un père énigmatique, se sont égaillés, libres comme le vent de la lande. Cela est leur sol électif. *Même si*, à la maison, ils inventent des pays mythiques *pour leurs récits* de Gondal ou d'Angria, même s'ils *rêvent le Sud en se penchant sur* leur vieille carte d'Afrique.

Enfants d'un Irlandais et d'une Cornouaillaise, ils ont apporté les inquiétudes de l'âme celte jusqu'à ces landes où se forge leur imaginaire. Emily, la plus farouche, se tient à l'écart dans un silence de prophétesse. Flanquée de Keeper, le molosse que seule elle tient en respect, elle parcourra ces lieux *jusqu'à* son dernier souffle.

Pèlerinage littéraire ? On est dans le terreau même de l'œuvre. *Les écrits des sœurs Brontë* sont ancrés dans cette région du Yorkshire, selon la manière de chacune. Charlotte entre romanesque et social, le romanesque lui assurant un lectorat imposant, le social permettant, au fil des modes, des lectures marxistes ou féministes des écrits de l'aînée des Brontë ; Emily entre lyrique et mystique ; Anne, plus morale, avec le moindre écho d'*Agnes Grey*.

Charlotte et Anne *ont témoi*gné de l'expérience d'institutrice des trois sœurs, le seul *moyen* de gagner leur vie pour ces isolées, *leur seul contact avec le monde*. Emily est la moins conformiste, la *moins* victorienne, mais ses *Hauts de Hurlevent* sont bel et *bien hallucinés* par les paysages et les gens du Yorkshire – elle fréquentait beaucoup les premiers et fort peu les seconds, – et ce roman *inclassable* qui parle de passion, de dépossession et de haine n'existerait pas hors de ce contexte.

Si, enfants, les quatre Brontë écrivaient ensemble, les filles devenues adultes s'adonnèrent en cachette les unes des autres à leur passion littéraire. Curieusement, Charlotte et Emily ont accouché de héros qui se ressemblent. M. Rochester, le maître de *Jane Eyre*, et Heathcliff le gitan, sorti des ténèbres et voleur de domaine, ont une évidente parenté byronienne. Avaient-elles les mêmes lectures ? On disait Charlotte plus cultivée. Les exégètes d'Emily épluchent son œuvre pour y détecter les influences : romans gothiques de Mrs. Radcliffe et Horace Walpole, indéniables traces shakespeariennes, *souvenir de fantasti*que à la manière du baron Hoffmann. Ou bien a-t-elle retranscrit les cauchemars opiacés de Branwell qui prétendra un jour être le vrai auteur de *Hurlevent ?* La jeune fille à l'âme d'airain a gardé son mystère.

A *11 heures chaque matin*, le Parsonage, musée-presbytère, acheté en *1928* par Sir James Roberts qui s'était enrichi dans le textile et en fit don à la Brontë Society créée en 1893, ouvre ses portes sur huit petites pièces briquées et avenantes. Une aile a été ajoutée par le successeur du pasteur Brontë et on a mis au mur du papier qui n'y était pas à l'origine. Mais les meubles et les souvenirs brontéiens sont triés sur le volet.

Les gravures de l'Apocalypse dans le bureau du pasteur, celles-là même qui fascinaient les enfants, les bottines, le lorgnon et le pupitre ont authentiquement appartenu à Charlotte. Autour de cette table tournaient les sœurs, bras dessus bras dessous, devisant de politique, de philosophie ou de religion quand *elles n'écrivaient pas chacune* à leur pupitre dans le chuintement de la *chandelle, tandis* qu'au Black Bull leur frère étanchait sa *soif* et *épanchait* son âme en vrai fils d'Irlande. Et c'est sur ce canapé que mourut Emily, refusant toute assistance médicale.

CATHERINE VIALLE

Carnet de route

Air France relie Paris à Manchester par deux vols quotidiens A/R du lundi au vendredi, *un vol aller le dimanche et un vol retour le samedi* : 1 380 F *en tarif jeunes*, 1 960 F en tarif visite, 4 180 F en classe *affaires*. Dans la formule avion-hôtel-auto d'Air France, *une nuit avec petit* déjeuner au Novotel de Manchester coûte 270 F par personne en chambre double.

Pour gagner Bradford, on empruntera un autocar rapide, National Express, à l'aéroport. La liaison est ensuite assurée jusqu'à Haworth par les bus du réseau M, comme Metro.

A Haworth même, consulter le Centre d'information touristique (2/4 West Lane, tél. : (535) 42 329) pour se loger et pour tous renseignements. Hautement *recommandables* : le Black Bull Hotel (à partir de 160 F), le Old White Lion (à partir de 190 F) et The Apothecary Guest House (*chambre* d'hôtes à 150 F). Repas raffiné chez Weavers.

SANS VISA

ESCALES



D.R.

Ovale chic à Edimbourg

Le 17 février, le Quinze de France rencontrera l'Ecosse à Edimbourg dans le cadre du Tournoi des cinq nations. Tapis rouge (6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94) propose à cette occasion un week-end chic permettant bien sûr de suivre le match au stade de Murrayfield (dans l'enceinte réservée aux VIP, *of course*, avec prestations à l'avenant), mais aussi de jouer les lords écossais dans un château médiéval avec, *of course*, dîners aux chandelles dans la salle des gardes, au son d'un quartette de musique classique. On arrive le vendredi, le samedi on fait du shopping et on assiste au match, et le dimanche on visite la ville avant de clore cette escapade écossaise par un « brunch » dans le cadre d'un pub renommé, le Café royal.

Les adeptes de cet ovale chic débourseront 8 980 F par personne en chambre double. De quoi faire défaillir un Ecossais, d'autant qu'on peut aggraver la marque en ajoutant les 300 F (en option) de l'assurance annulation/assistance. Un prix qui comprend le billet d'avion, en classe économique (dommage), l'hébergement au Borthwick Castle et les repas. Non compris le kilt, le whisky... et une once de snobisme.

Tours cham au Vietnam

De Saïgon à Haïphong, du sud au nord du Vietnam et sur des centaines de kilomètres, la route longe la mer de Chine, étroit ruban coincé entre mer et montagne. C'est dire combien la « route mandarine » empruntée en partie par l'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-64-85) sera pittoresque.

Le voyage commence à Ho-Chi-Minh-Ville (Saïgon), passe par Dalat, à l'intérieur des terres, avant de rejoindre Nha-Trang où se trouvent d'imposantes tours cham. De là, jusqu'à Quinyon et Danang, on suit la « route mandarine ». A Danang, l'ancienne Tourane, on découvrira un superbe musée d'art du Champa. Influencé par la pensée et l'esthétique indienne et cousin de l'art khmer, l'art du Champa s'est développé dans le royaume du Champa (ancien Annam) entre le septième et le treizième siècle. Son culte est centré autour du dieu-roi auquel on élevait des tours-sanctuaires — les tours cham. En quelques heures de marche, on atteindra les temples cham de Mison, isolés dans la forêt.

Puis viendra Hué, l'ancienne capitale impériale. En avion, on gagnera Hanoï avant de se rendre par la route à la baie d'Halong, sorte de mer intérieure hérissée de reliefs calcaires, avec un enchevêtrement de gorges, de criques et de roches sortant de l'eau. Ce voyage, lent et long à dessein, dure vingt jours, du 21 mars au 9 avril, et coûte 27 900 F tout compris.

Le meilleur de l'Amérique

Boston, Los Angeles, San-Francisco, New-York : les Etats-Unis en quatre villes. Quatre cités représentatives de l'art de vivre du Nouveau Monde. Pour s'en imprégner, une efficacité à l'américaine et un confort à la française. Des hôtels quatre étoiles (le Park Plaza à Boston, le Biltmore à Los Angeles, le Méridien à San-Francisco pour, respectivement, trois nuits, et le New York Sheraton Center pour deux nuits), une visite guidée de chaque ville en quatre heures pour l'efficacité ; beaucoup de liberté, un nombre réduit de participants pour le confort.

A ce schéma, il faut ajouter l'entrée à Disneyland à Los Angeles et, surtout, un concert du Boston Symphony Orchestra le 6 et le 13 mars puisqu'il y aura deux voyages. Le 13 mars, Seiji Ozawa et Anne-Sophie Mutter feront briller un programme Bartok (*Concerto pour violon n° 2*) et Mendelssohn (*Symphonie Réformation*) tandis que Roger Norrington, le 6, dirigera une symphonie de Haydn, la *Fantaisie sur un thème de Corelli* de Tippett et la *Symphonie italienne* de Mendelssohn.

Douze jours, onze nuits, 12 070 F, Jet Set (32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 42-89-16-99) et agences de voyages. Deux dates de départ : les 5 et 12 mars.



J.-P. CHARBONNIER/TOP

Paris à la carte

Pour voir Paris, il suffit d'ouvrir l'œil. Pour connaître de l'intérieur la ville et ses ressources culturelles, il faut un cicérone et, pourquoi pas, un cicérone de papier. La carte Paris-sélection peut remplir cet office. « Inventée » par l'office du tourisme de Paris (127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47-23-61-72), elle est valable un an à partir de sa date d'acquisition (260 F). Elle informe à domicile par le biais d'une publication mensuelle — *le Kiosque Paris-sélection* — où l'on trouve le calendrier des manifestations du mois, une bonne sélection des spectacles avec leurs dates et les modalités de réservations, le programme des visites et conférences ainsi que des idées de sorties originales.

C'est, aussi, un sésame qui ouvre les portes des théâtres, ballets ou concerts et permet de réserver par téléphone, à prix réduits. Ces réductions s'étendent à un grand nombre de musées, dont le Centre Georges-Pompidou, le Musée d'Orsay, la Cité des sciences, ainsi qu'à plusieurs monuments — tours de Notre-Dame, Arc de triomphe, Sainte-Chapelle, notamment — et châteaux des environs de Paris.

Ajoutons que les abonnés à la carte reçoivent dès leur parution les publications de l'office du tourisme de Paris : guide des hôtels de Paris et d'Ile-de-France, guide des restaurants, saisons de Paris, calendrier des bonnes dates, etc.

Trous normands

Center Parcs, c'était déjà, près de Verneuil-sur-Avre, en Normandie, à 120 kilomètres de Paris, un domaine résidentiel autour d'un ensemble aquatique tropical avec végétation exotique et eau à 29°. Un lieu idéal pour se changer les idées et se refaire une santé. Depuis octobre, on peut, outre le tennis, le squash ou le badminton, y pratiquer le golf sur un neuf trous dessiné par Yves Bureau et réalisé par la société Foursome. Sans doute le seul parcours en France où l'on se rend à bicyclette, la voiture étant bannie du domaine. Fidèle à sa vocation de paradis des enfants, Center Parcs a tenu à ce que les golfeurs puissent concilier leur passion et leur vie de famille. Pour la première fois, une méthode d'enseignement est spécialement conçue pour les enfants de six à dix ans.

Un stage de six heures, réparties sur quatre jours, en « mid-week » (du lundi au vendredi) coûte 320 F. Quant au cottage pour 4 personnes, il se loue, en février et mars, 1 710 F pour le week-end (du vendredi au lundi) et de 1 290 F à 1 400 F en formule « mid-week », prix comprenant l'accès au paradis tropical.

Renseignements et réservation au 43-35-21-21 et dans les agences de voyage Sélectour.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1369

UN ÉPAIS BROUILLARD

(IX° Championnat d'URSS par équipes, par correspondance, 1988-1989)

Blancs : MALININE
Noirs : ZAGORSKY

Gambit-Dame refusé

1. d4	Cf6	16. Tg3! (k)	Tf7 (l)
2. ç4	é6	17. Cg5!	gxh6 (m)
3. Cç3	d5	18. Cxf7+	Rf8 (n)
4. Fg5	Fé7	19. Cxh6	Dh5 (o)
5. Cf3	0-0	20. Tg6! (p)	Cé5 (q)
6. Dç2	Cb-d7	21. Txf6+! (r)	Fxf6
7. é3	ç5	22. Cé4	Fé7 (s)
8. 0-0-0 (a)	Da5 (b)	23. Dç7!	Fd7 (t)
9. Rb1! (ç)	dxç4	24. Cç5	Fxç5 (u)
10. Fxç4	çxd4 (d)	25. Dxç5+	Ré8
11. Txd4! (é)	h6 (f)	26. Tg4! (v)	Dxh6
12. h4! (g)	a6 (h)	27. Tg8+	Rf7
13. Th3	b5	28. Txa8	Dh7+
14. Fxé6!! (i)	fxé6	29. Ra1	Dxh4 (w)
15. Fxh6!!	b4 (j)	30. Df8+ abandon.	(x)

NOTES

a) Après une légère interversion de coups, nous voici dans la position caractéristique de la « variante Rubinstein » (5. é3, 0-0 ; 6. Cf3, Cb-d7 ; 7. Dç2) si souvent jouée entre 1907 et 1911 et dont l'idée principale pour les Blancs consiste à effectuer *le grand roque avant de lancer* les pions g et h comme des fantassins sur le R ennemi.

b) C'est sur l'aile-D que les Noirs doivent contre-attaquer. Après 8..., çxd4 ; 9. Txd4 les Blancs pensent déjà au transfert de cette T sur l'aile-R ; par exemple, 9..., dxç4 ; 10. Fxç4, Da5 ; 11. Th-d1, Cé5 ; 12. Cxé5, Dxé5 ; 13. Cé4 ! et les Blancs dominent : si 13..., Dxh2 ? ; 14. Cxf6 + !, Fxf6 ; 15. Th4, Dxh4 ; 16. Fxh4, Fxh4 ; 17. Th1 (Bilek-Malcanek, 1965).

ç) Un retrait important. La tentative de gain du pion d5 donne aux Noirs une violente initiative : 9. çxd5, éxd5 ; 10. dxç5, Cxç5 ; 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. Cxd5, Fé6 ! ; 13. Rb1, Ta-ç8 ou 11. Cxd5, Cxd5 ; 12. Txd5, Fé6 !

d) 10..., h6 ; 11. Fxf6, Cxf6 ; 12. Cé5 donne l'avantage aux Blancs comme 10..., Cb6 ; 10. Fd3, h6 ; 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. Cé4 ou encore 10..., a6 ; 11. h4, b5 ; 12. Fd3, Fb7 ? ; 13. Fxh7 +.

é) La reprise par la T est le signe de la volonté des Blancs d'engager un combat intense sur l'aile-R. Après 11. éxd4, Cb6 les Blancs n'ont qu'un avantage microscopique. 11..., b5 est un gambit intéressant : si 12. Fxb5 (ou 12. Fd3, b4 ! ; 13. Cé4, h6 !), Tb8 ; 13. Fd3, Fa3 ! ; 14. Fç1, Fb4 ; 15. Ra1 !, Fb7 avec une position complexe (Timoschenko-Ruban, Norilsk, 1987).

f) Les Noirs doivent surveiller le passage de la Td4 sur la colonne h ; par exemple, 11..., é5 ; 12. Th4, g6 ; 13. Fh6, Cé8 ; 14. Tg4 !, Cg7 ; 15. Txg6 !, hxg6 ; 16. Dxg6, Ff6 ; 17. Cg5 !, abandon (Fernandez-Chumaker, Lucerne, 1982) ou aussi *11..., é5 ; 12. Th4, Té8 ;* 13. Cd5 !, g6 ; 14. Cç7 !, é4 ; 15. Fxf7 +, Rxf7 ; 16. Dç4 +, Rg7 ; 17. Fh6 +, Rh8 ; *18. Df7, Tg8 ; 19. Cé6, Cé8 ;* 20. Dxh7 + !, Rxh7 ; 21. Fg5 mat (Tchpindler-Deiliz, par correspondance, 1970-1971).

g) La guerre est bien commencée.

h) 12..., b5 est aussi à envisager.

i) Une longue série de sacrifices explose. Les F blancs se jettent, comme des kamikazes, sur le rempart royal.

j) Si 15..., gxh6 ; 16. Dg6 +, Rh8 ; 17. Tg3, Tg8 ; 18. Dxh6 +, Ch7 ; *19. Td-g4, Txg4 ; 20. Txg4, Ff8 ;* 21. Dg6, Cd-f6 ; 22. Cé5, Ta7 ; 23. Df7 !

k) Donnant maintenant un C.

l) Si 16..., bxç3 ; 17. Txg7+, Rh8 ; 18. Txé7, Df5 ; 19. Dxf5, éxf5 ; 20. Fxf8, Cxf8 ; 21. Td8, Fb7 ; 22. Txf8 +, Txf8 ; 23. Txb7. La défense 16..., Ch5 crée un épais brouillard dans lequel les Blancs, qui ont déjà une pièce en moins, ont bien du mal à sortir vainqueurs. Malinine, dans ses commentaires parus dans la revue *Chamaty Riga, n° 24, 1989*, trouve la réplique invraisemblable 17. Cd5 ! ; si 17..., éxd5 ; 18. Fxg7, Cxg3 gagnant une troisième pièce ; 19. Dg6, Tf7 ; 20. Tg4 avec gain ; si 17..., Dxd5 ; 18. Txd5, Cxg3 ; 19. Dg6, Tf7 ; 20. Txd7 !, Cf5 ; 21. Cg5, Cxh6 ; 22. Cxf7 ; si 17..., Cxg3 ; 18. Cxé7 +, Rf7 ; 19. Cç6, Dh5 ; 20. Cg5 +, Ré8 ; 21. Td6, Tf6 ; 22. Fxg7, Cf5 ; 23. g4 !, Dxg4 ; 24. Fxf6, Cxd6 ; 25. Dg6 + etc. Mais, selon certains, rien ne s'éclaircit vraiment après 17. Cd5, éxd5 ; 18. Fxg7, Txf3 ! (au lieu de *18..., Cxg3) ; 19. gxf3*, b3.

m) Si 17..., Df5 ; 18. é4, Dé5 ; 19. Cxf7, Dxd4 ; 20. Txg7 +, Rf8 ; 21. é5 !! menaçant 22. Tg8 + ou encore 18..., Dg6 ; 19. Cxf7, Dxf7 ; 20. Txg7 +, Dxg7 ; 21. Fxg7, Rxg7 ; 22. Cé2 et les Blancs ont une position gagnante.

n) Si 18..., Rxf7 ; 19. Dg6 +, Rf8 ; 20. Tf4.

o) Les Noirs n'ont pas le temps de prendre le Cç3 : si 19..., bxç3 ; 20. Dg6, Dh5 ; 21. Dg8 +, Cxg8 ; 22. Txg8 mat.

p) Maintenant encore le brouillard subsiste quant à la suite : si 20. Dh7, Ré8 ! ; 21. Dh8 +, Ff8 ; 22. Cé4, Dxh6 ; 23. Dxh6, Fxh6 ; 24. Cxf6 +, Cxf6 ; 25. Tg6, é5 ! et les Noirs menacent 26..., Ff5 +. Encore une fois, les Blancs laissent le Cç3 en prise.

q) Si 20..., bxç3 ; 21. g4, Dxh4 (ou 21..., Db5 ; 22. g5) ; 22. g5, Dh1 + ; 23. Td1, Db7 ; 24. gxf6, Cxf6 ; 25. Td-g1, Ré8 ; 26. Dxç3 et l'attaque continue.

r) Avec deux F de moins (contre T et trois pions), les Blancs ont maintenant trois pièces en danger (deux C et une T) !

s) Si 22..., Dxh6 ; 23. Cxf6, Dxf6 ? ; 24. Tf4.

t) Si 23..., Cg6 ; 24. Cd6 !, Dxh6 ; 25. Cxç8.

u) Si 24..., Dxh6 ; 25. Dxé5.

v) Menace mat.

w) Il n'y a plus de défense : si 29..., Dd3 ; 30. Df8 +, Rg6 ; 31. h5 + !, Rxh5 ; 32. Dh8 +, Rg4 ; 33. Dh3 +, Rg5 ; *34. f4 +, Rg6 ;* 35. Dg3 +, Rh7 ; 36. Dg8 +, Rh6 ; 37. Dh8 +, Rg6 ; 38. Tg8 +.

x) Si 30..., Rg6 ; 31. Dg8 +, Rf5 ; 32. Tf8 +, Re4 ; 33. Tf4 + gagnant la D.

Solution de l'étude n° 1368
J. Drtina (1899)

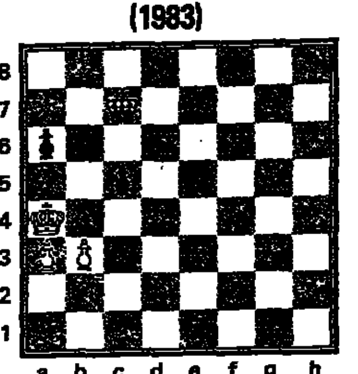
(Blancs : *Rç1*, Tf1, Cé6, Pa6, h5. Noirs : Rç8, Dh7, Pa7, b6, é7, h6.)

1. Tf4 !, b5 (forcé) ; 2. Tf2 !, b4 (si *2..., Dé4 ; 3. Tf8 +, Rd7 ; 4. Cç5 +*) ; 3. Tç2 +, Rb8 ; 4. Td2 !

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1369

E. PAOLI (1983)



BLANCS (3) : Ra4, Pa3, b3.
NOIRS (3) : Rç7, Pa6, ç5.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1367

L'ŒUF D'EICHEL

En étudiant en... *1954 une donne* réelle où le contrat avait chuté, Eichel avait découvert une étonnante solution qui avait fait trébucher plusieurs bons joueurs auxquels il avait présenté la donne à quatre jeux.

Avouons que sa solution était vraiment astucieuse.

♠ A R 10 6
♡ A D 10 5 3 2
◊ 8 4
♣ R

♠ 5 4 3
♡ 9
◊ 7 6 3 2
♣ 8 7 5 3 2

♠ D 9
♡ R V 8 6 4
◊ R V 5
♣ D 10 4

♠ V 8 7 2
♡ 7
◊ A D 10 9
♣ A V 9 6

Entame *9* de Cœur, comment gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

RÉPONSE

Après l'As de Cœur on tire l'As et le Roi de Pique et on fait la double *impasse* à Carreau. On remonte au mort par le Roi de Trèfle pour refaire l'impasse à Carreau, puis on *réalise les deux derniers atouts sur* lesquels on jette les deux Piques du mort afin de donner la main à Ouest par *le... 2 de Pique pour qu'il joue* Trèfle !

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Des enchères normales, Nord donneur pourraient être les suivantes :

Nord	*Sud*
1 ♡	1 ♠
4 ♣	5 ♠
6 ♠	passe

Le saut artificiel à « 4 Trèfles » est un splinter, une convention qui garantit un singleton à Trèfle, un fort soutien à Pique et une force d'environ 20 points en comptant la distribution. L'enchère de « 5 Piques » demande à Nord de dire « 6 Piques » avec un puissant soutien à l'atout.

Une séquence moins moderne consiste à déclarer « 4 Piques » (au lieu de « 4 Trèfles »). Sud fait alors l'enchère de « 5 Piques » qui a la même signification que dans le cas précédent.

Une élégante précaution

Cette donne a été publiée par le fameux expert anglais Hugh Kelsey dans un de ses livres écrit en anglais et aussi dans la traduction française (*les Probabilités*, édit. Belfond). Elle a été distribuée dans un tournoi et le déclarant a chuté faute d'avoir su calculer les meilleures chances de gagner.

♠ R 10 8 6 3
♡ A 4
◊ A 10 5 3
♣ R 7

♠ – – –
♡ R V 10 9 8 6
◊ D V 8 6
♣ V 10 9

♠ V 4 2
♡ 7 5 2
◊ 7 2
♣ D 8 6 5 4

♠ A D 9 7 5
♡ D 3
◊ R 9 4
♣ A 3 2

Ann : Sud

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	2 ♡	4 ♡	passe
4 SA	passe	5 ♠	passe
5 SA	passe	6 ◊	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest entame le Valet de Trèfle pour le Roi, le 4 et le 2. Vous donnez trois coups d'atout sur lesquels Ouest défausse trois Cœurs. Comment envisagez-vous de gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'enchère de « 4 Cœurs », un cue bid à saut, est une convention ingénieuse qui est une variante du *splinter et qui a pour but de suggérer une* invitation au chelem en promettant le contrôle à Cœur, un fort soutien à Pique et une main puissante. La réponse de « 5 Piques » indiquait trois As (le Roi d'atout étant assimilé à un As). Le BW des Rois à « 5 SA » avait pour but de montrer à Nord qu'il n'y avait pas d'As dehors et que le grand chelem n'était pas exclu.

COURRIER DES LECTEURS

« *Pardonnez-moi*, écrit notre plus fidèle correspondant R. Bismut à propos de « Un piège génial » (1358), *mais le piège d'Hoffman n'était pas génial car, à la fin, sur le quatrième Carreau du mort (le 10). Sud est auto-squeezé :*

♠ D 6 ♡ 6 ◊ 10
♠ R 9 7 ♡ R — ♡ D 8 7 3
♠ A 8 ♡ 9 2

» Quelle que soit la défausse de Sud sur le 10 de Carreau, la défense fera au moins deux levées. »

Oui, si Hoffman joue le 10 de Carreau, mais il a préféré jouer Cœur pour obliger Ouest à lui livrer le reste !

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 372

LES DÉFERLANTES DE VAN DER WAL

Tournoi international de Minsk, 1988.

Blancs : Katz (URSS)
Noirs : Van Der Wal (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	20-25	21. 44-40	24-29
2. 37-32 (a)	14-20	22. 39-34	2-7
3. 41-37	10-14	23. 43-39	7-11
4. 46-41	5-10	24. 49-43	1-7
5. 31-26 (b)	18-23 (c)	25. 50-45 (g)	19-24 (h)
6. 34-30	25x34	26. 34-30	13-19
7. 40x18	12-23	27. 39-33	9-13
8. 35-30	20-24	28. 43-39	29-34! (i)
9. 30-25	15-20	29. 40x29	23x43
10. 28-22 ! (d)	17x28	30. 48x39 (j)	3-8
11. 33-22	10-15	31. 45-40	22-28!! (k)
12. 45-40	13-18 (e)	32. 32x23 (l)	19x28
13. 22-13	9x18	33. 30-10	15x4
14. 37-31	8-13	34. 25x14 (m)	17-21
15. 41-37	4-9	35. 26x6	18-23 ! (n)
16. 31-27	7-12	36. 33x22	7-11
17. 47-41	11-17	37. 6x17	12x45!! (o)
18. 36-31	6-11	38. 31-27	23-29
19. 41-36 (f)	17-22	39. 35-30	45-50
20. 40-35	11-17	Abandon	

NOTES

a) La continuation la plus naturelle *et la plus pratiquée dans une* perspective, fréquemment recherchée, de puissant développement *de l'aile gauche.*

Moins attractifs, actuellement, sont les débuts ; 2. 31-27 (19-23) ; 3. 28x19 (14x23) ; 4. 34-30 (25x34) ; 5. 39x30 (10-14) ; 6. 30-25 (5-10) ; 7. 35-30 (14-19) ; 8. 30-24, etc. [Kopenewski-Boezjinski, tournoi de Minsk, février 1986] ou 2. 33-29 (16-21) ; 3. 39-33 (21-26) ; 4. 37-32 *(26x37) ; 5. 42x31 (19-23) ;* 6. 28x19 (14x23) ; 7. 41-37 (10-14) ; 8. 46-41 (14-20) [Kos-Leeuwen, championnat des Pays-Bas, juniors, 1985].

b) Le plus orthodoxe. Périlleuse est la variante 5. 34-30 (25x34) ; 6. 39x30 (20-25) ; 7. 44-39 (25x34) ; 8. *39x30* (15-20) : 9. 30-25 (20-24) ; 10. 50-44 (18-23) ; 11. 44-39 (12-18) ; 12. 40-34 (7-12), etc. [Wallen-Kouperman, tournoi interzones des Amériques à Ituiutaba, octobre 1985].

b1) Délicieuse est l'évolution parmi de nombreux périls dans le début 7. 30-24 (19x30) ; 8. 35x24 (17-21) ; 9. 31-26 (11-17) ; 10. 36-*31 (7-11) ; 11. 41-36 (1-7) ;* 12. 44-39 (18-23) ; 13. 28x19 (14x23) ; 14. 33-29 (23x34) ; *15. 39x30 (25x34) ; 16. 40x29* (10-14) ; 17. 45-40 (14-19) ; 18. 40-35 (19x30) ; 19. 35x24 (9-14), etc. [Cinezio-Kouperman, tournoi interzones des Amériques, Ituiutaba, octobre 1985].

c) Très technique est le début 5. ... (20-24) ; 6. 36-31 (15-20) ; 7. 41-36 (18-23) ; 8. 33-29 (24x22) ; 9. 34-30 (25x34), 10. 40x27 (19-24) ; 11. 38-33 (17-22), etc. [Letsjinski-Baljakin, Minsk, mars 1986].

d) Crée brusquement une situation nouvelle.

e) Le refus de l'ex-champion du monde.

f) Au puissant engagement des Noirs au centre, les Blancs opposent un jeu latéral d'attente.

g) Face au funambule étourdissant, le grand maître soviétique *s'arc-boute sur toutes ses lignes* arrière.

h) La griffe de l'inimitable Van Der Wal, imprévisible dans son génie, comme nous l'avons vu dans de précédentes chroniques.

i) Les déferlantes de Van Der Wal...

j) Les Blancs plient lentement.

k) Une gigantesque déferlante de *Van Der Wal sous la forme* d'une très belle combinaison en sept temps et à variantes.

l) Si 32. 33x22, suite analogue.

m) Si 34. 33x22 (17x28) ; *35. 25x14 (16-21) ; 36. 26x6* (7-11), etc., résultat final identique.

n) Joli coup intermédiaire.

o) Rafle cinq pions et s'ouvre le passage à dame.

PROBLÈME
MAQUET (Paris) 1973

Les Blancs jouent et gagnent.

Gain tout en finesses stratégiques obtenu en partie libre.

● SOLUTION : 9-4 ! (45-50), forcé 4-22 (50x33), 28x39 (40-45) forcé 37-32 !! Remarquable trouvaille (26-31) 22x36 (45-50) 32-27 (50x31) 36x16 !, +.

JEAN CHAZE

mots croisés

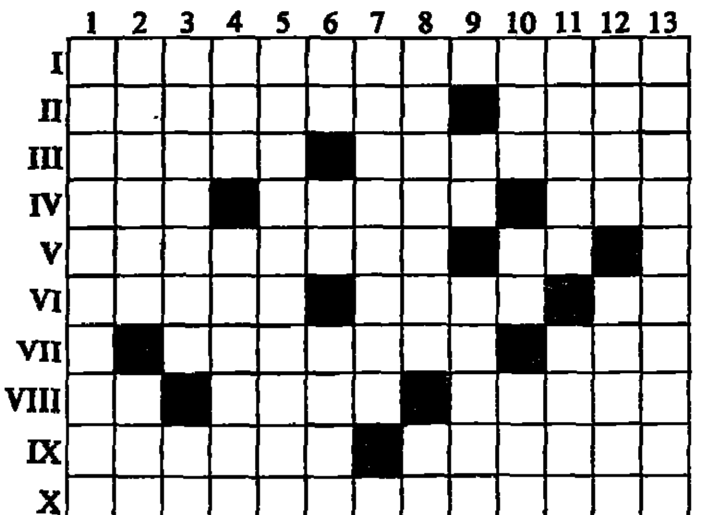
n° 596

Horizontalement

I. Il aurait aimé voir « Havel au château ». – II. Il va fondre ! On l'a trop souvent déçu. – III. Une mère, ça ? Si on le fait longuement sauter. – IV. Un coup de sang ancien. Constitue souvent une menace. Pronom. – V. Sudiste bien de chez nous. Quelle tendance va-t-il suivre ? – VI. Faire toute la lumière. Pourrait perdre des plumes. Italiennes. – VII. Direction. S'allia à plus haut que lui. – VIII. Jeu. Coloré. Colorée. – IX. Ça presse. Peut travailler aussi à la main. – X. Son domaine suit une logique.

Verticalement

1. Son domaine, ce sont des signes extérieurs. – 2. Echantillon. Fait bien dans le bon sens. – 3. Il est nécessaire qu'il sache ce qu'il fait. Fut chez nous quelques années glorieuses. – 4. Il y a longtemps, dans la grande forêt... Ils sont bien odorants. – 5. Ne mordront pas à *l'hameçon. – 6. Mesure.* Voyelles. Bien entendue. – 7. Nos aïeules l'apprécièrent, lui et ses héros. – 8. *Tiennent* debout. Fleuve. – 9. Pronom. Enserre le lagon. – 10. Particules. Lettre grecque. Pour les Jeux. – 11. Coups de cœur. Administra en dépit du bon sens. – 12. Patriote. Sous l'effet du froid sans doute. – 13. Elle ne doit pas manquer de fonds.



SOLUTION DU N° 595

Horizontalement

I. Deux ex machina. – *II. Octave. Réunis. – III. Chérira.* Rites. – IV. Ter. Ductile. – V. Ovines. Stères. – VI. Renan. Mue. Pas. – VII. Election. Brui. – VIII. Se. Rentable. – IX. Sème. Dîme. Tua. – X. Estérifièrent.

Verticalement

1. Docteresse. – 2. Echevelées. – 3. Utérine. Mt. – 4. Sar. Nacrée. – 5. Evidente. – 6. Xerus. Indi. – 7. Ac. Motif. – 8. Ar. Tsunami. – 9. Cérite. Bée. – 10. Huile. Bl. – 11. Interprète. – 12. Nie. Eau. Un. – 13. Assassinat.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

N° 598

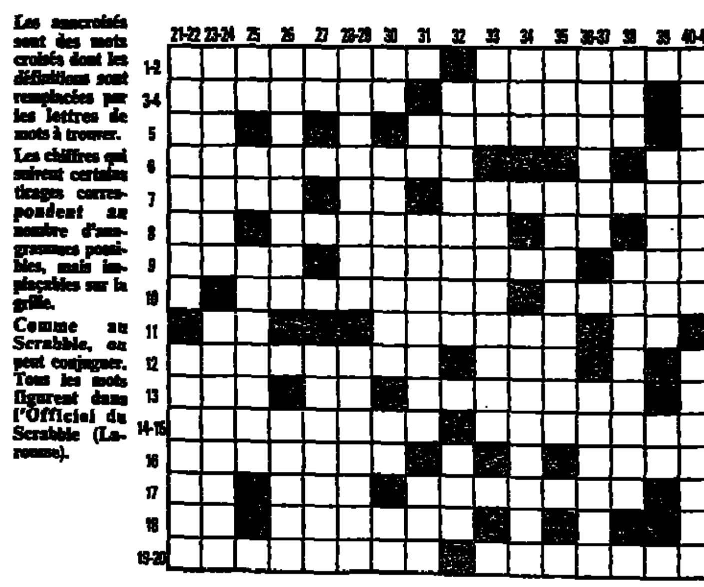
Horizontalement

1. BEFFORUU. – 2. AEFGINT (+ 2). – 3. EILORST (+ 2). – 4. ACEFLO. – 5. AILMSSU. – 6. AAACIIJMN. – 7. AADIMSTU. – 8. ABEENSS. – 9. AACDNRR. – 10. AEENNNST. – 11. ORSSTU. – 12. AAAIRSSS. – 13. AACEGHN (+ 1). – 14. DEEFIILT. – *15. EIILLTT. – 16. EEFISTV.* – 17. AELLORS. – 18. EEEGNS (+ 2). – 19. EEEGNRSS. – 20. AEELSUX.

Verticalement

21. ABIJNOORU. – 22. AFFINRU. – 23. AEMNORS (+ 3). – 24. AEEINNOS. – 25. AADNSST. – 26. AEFINNOS. – 27. AAEGILL (+ 1). – 28. BCEELRUU. – 29. EIISSUV. – 30. AAEINNT. – 31. AEEGNNU. – 32. ACEFINNS. – 33. AENSSSTU (+ 1). – 34. AEILLOSU. – 35. CDEIINRT. – 36. AAALMR. – 37. DEHIUX. – 38. EEILNRSV. – 39. AEEHST (+ 2). – 40. AEFSSSTU. – 41. AELLPRU (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



SOLUTION DU N° 597

1. POETESSE. – 2. COALTAR (RACOLAT). – 3. NOIRCIR. – 4. ABOLITIF. – 5. LIEGEAI (une ligne à pêche). – 6. THOMISME. – 7. ENARQUE. – 8. GRESSINS (petits pains). – 9. CASEMATE. – *10. ETINCELE.* – 11. RUANDAIS. – 12. USAGERE (GUEERAS...). – 13. EBISELAS, taillas en biseau (BALISEES). – 14. MERZLOTA. – 15. TRAPEZE (TAPEREZ, RETAPEZ). – 16. IDEELS, relatif à l'idée (DIESEL...). – 17. FUSATES (FAUSSET). – 18. SENSUELS. – 19. PLANTAGE. – 20. ERUPTIF. – 21. HIRSUTES. – 22. ECONOME. – 23. IMAMATS. – 24. TALAMES, meurtrimes (des fruits) (MALTASE, MATELAS, LAMATES). – 25. ACREMENT (*MACERENT*, CAMERENT, ECREMANT, MECREANT). – 26. SATISFIT. – 27. ALTEREES (RELATEES, ALERTEES, RATELEES). – 28. ENFLEES. – 29. RELAIS (SILERA...). – 30. CINERAMA. – 31. CUBOIDE, en forme de cube. – 32. ROSERAIT (RIOTERAS, SIROTERA, ROTERAIS). – 33. ACNEIQUE. – 34. INSANES (NANISES). – 35. TRAITERA (ATTRAIRE...). – 36. GALEUSE (ELAGUES, GAULEES). – 37. RATONADE. – 38. ESSAIMS (ASSIMES, MISASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

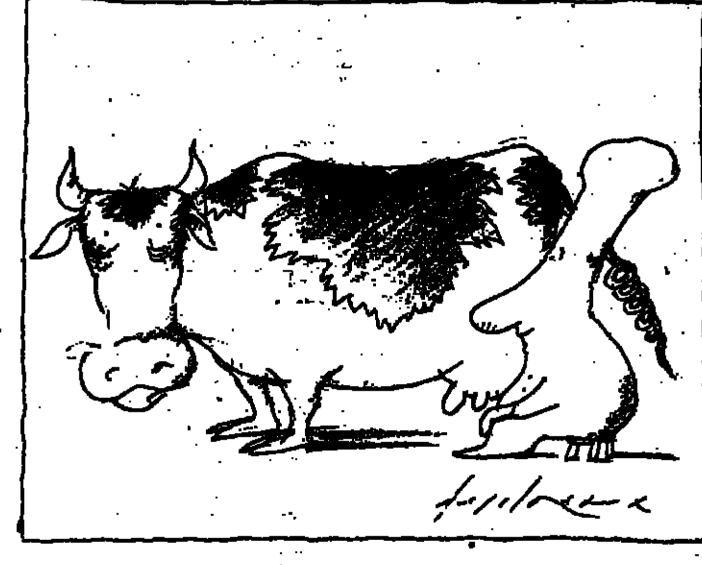
SANS VISA

LA TABLE

Confrères en appétit

Entre Saône et Loire
sept piliers de la sagesse gourmande

A l'image du terroir d'Armagnac, sur la carte de France, la Saône-et-Loire représente une feuille de vigne. C'est assez symbolique des productions vinicoles : vins rouges et blancs du Mâconnais, vins rouges et blancs de la côte chalonnaise. Cela, c'est la partie Bourgogne du coin ; mais la Bresse y a son enclave avec les poulardes de Louhans, le Charolais avec ses bœufs, la culture et l'élevage un peu partout, ce qui permet au gourmet de répertorier entre autres le jambon d'Autun, le judru de Chagny, les saucissons du Tramayes, les fromages d'Anost, les mâconnets (chevrotons) et les fameux boutons de culotte, avec aussi, *côté* douceries, les tartouillats, les rochers du Morvan, les dragées et graviers de Chalon-sur-Saône.



Ne nous étonnons point, alors, que les confréries s'y soient multipliées. Une petite plaquette qui vient d'être éditée en signale sept. Côté vineux, voici la Confrérie des vignerons de Saint-Vincent-de-Mâcon, déjà ancienne, les Compagnons de Nicolas Rolin (qui fut chancelier des ducs de Bourgogne et à qui l'on doit les Hospices de Beaune) et, toute dernière, la Confrérie de la *chante-flûte* de Mercurey (la dégustation est le chante-flûtage et permet la sélection des meilleurs crus de Mercurey, Givry, Rully, etc.).

Côté appétit, outre la Confrérie de saint Fiacre honorant, à travers ce saint patron des jardiniers, les cultures artisanales de la région, avec en tête le cardon (il faut en effet réhabiliter ce légume cher aux Lyonnais, si savoureux au gratin, au jus de viande, à la moelle, et disparu des cartes !), la Confrérie gourmande de l'ambassade du Charolais (c'est le haut de gamme de la viande bovine, assurent ses producteurs), la Confrérie des poulardiers de Bresse (fondée en 1962 et célébrant les célèbres volailles : plumes blanches et pattes bleues) et, enfin, la plus ancienne en date (1949), la Confrérie des chevaliers de la pôchouse, dont je m'honore d'être membre.

La pôchouse est une sorte de bouillabaisse de rivière née à Verdun-sur-le-Doubs (ville du célèbre traité de 843 que l'on croit souvent signé au Verdun de la Meuse). Il y faut quatre sortes de poissons, à chair maigre (brochet et perche) et à chair grasse (anguille et tanche). On y mettait naguère de la lotte de rivière, aujourd'hui quasiment disparue. Les poissons, morcelés, sont mis en marmite sur un lit d'ail écrasé, mouillés de blanc sec (aligoté), cuits. Puis, à ébullition, flamber la sauce avant de la lier d'un beurre manié. Garniture de croûtons frits aillés.

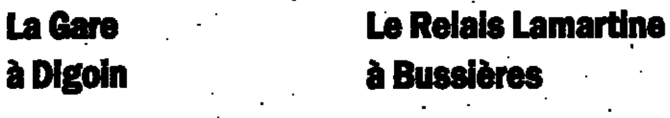
A Verdun-sur-le-Doubs, on ira découvrir la pôchouse à *L'Hostellerie bourguignonne* (avenue du Président-Borgeot ; tél. : 85-91-51-48 ; fermé mardi soir et mercredi). Les beignets de laitance de carpe, le brochet aux écrevisses de Saône, sont aussi de la fête gourmande chez *Dominique Lauriot*, avec le pâté de colvert en croûte et une andouillette de Louhans accompagnée de petits haricots blancs à l'aligoté, une merveille !

La grande adresse de Saône-et-Loire est, nul n'en ignore, *Lameloise* à Chagny (36, place d'Armes ; tél. : 85-87-08-85 ; fermé mercredi et jeudi midi). Ce « Relais et Châteaux » propose, pour escorter la cuisine de Jacques Lameloise, une carte des vins exceptionnelle.

Une escapade en Saône-et-Loire ne sera pas que gastronomique : Autun est à visiter longuement, l'ancienne abbaye et les églises de Cluny méritent un détour, la basilique de Paray-le-Monial également. Tournus est une villette historique. Autour de Milly-Lamartine, on retrouvera les sites qui inspirèrent l'écrivain.

LA REYNIÈRE

P.S. – Et, puisque nous sommes en Saône-et-Loire, signalons que le maire de Milly-Lamartine entend célébrer en juillet de cette année le bicentenaire de la naissance du poète. Il organisera un banquet en souvenir de celui que présida, à Mâcon, le 18 juillet 1847, Alphonse de Lamartine. Les habitants (au fait, comment les nomme-on ?), habillés comme au siècle dernier, se régaleront... Monsieur le maire voudrait retrouver le menu du banquet de 1847 et me demande si un lecteur pourrait en retrouver le détail.



La Gare à Digoin

C'est ici que s'était retiré Alexandre Dumaine après avoir vendu sa *Côte d'Or* de Saulieu. Il y avait connu Jean-Pierre Billoux et avait encouragé ses talents de chef. Billoux est à présent un « trois étoiles Bottin » à Dijon, mais son successeur à Digoin, Jean-Pierre Mathieu, mérite intérêt.

Sa cuisine n'atteint point encore les sommets, mais notons son attention à la qualité des produits, son goût d'apprêts à la fois simples, classiques et caressés d'une note de modernisme. Vous aimerez son civet d'escargots aux girolles, sa côte de bœuf (charolais bien sûr !) à l'ail confit et fleur de thym. A la carte 300 F environ, avec des menus de 100 à 280 F.

▶ *LA GARE,*
79, av. Général-de-Gaulle,
71160 Digoin.
Tél. : 85-53-03-04.
Fermé mercredi. Parking privé.
D.C.-C.B. Chiens acceptés.

Le Relais Lamartine à Bussières

Une auberge vraiment campagnarde (mais de bon confort) dans un hameau au milieu des vignes. Et le plaisir de retrouver là Michel Gacon, un chef chevronné que nous connûmes dans le dix-neuvième arrondissement de Paris.

Bien accueillis par Mme Gacon dans cette salle à manger rustique, vous dégusterez le terroir sans chichis mais sincère, en commençant par le fameux jambon du Morvan. Puis dos de brochet « à la gaconnaise », estouffade de bœuf au vin de Mâcon, fricassée de volaille. Bonne cave de vins du coin et de grands millésimes. A la carte 300 F environ, avec des menus à 120 et 260 F.

▶ *LE RELAIS LAMARTINE,*
71960 Bussières
(à 9 km de Pierreclos).
Tél. : 85-36-64-71.
Fermé dimanche soir et lundi.
Park. privé. A.E.-D.C.-C.B.

Les Maritonnes à Romanèche-Thorins

C'est une adresse connue, pérenne. Pour gagner ce village vigneron il faut quitter l'autoroute, mais les habitués n'hésitent point, et depuis longtemps. Ils connaissent cette calme maison, son parc, sa piscine et la table classique de Guy Fauvin : de l'andouillette poêlée au vin blanc aux grenouilles fines herbes, de la fricassée de volaille de Bresse aux morilles aux fromageons du pays. *Nombreux menus de 175 à 320 F, et carte.*

▶ *LES MARITONNES,*
route de Fleurie,
71570 Romanèche-Thorins.
Tél. : 85-35-51-70.
Fermé dimanche soir
et lundi jusqu'à Pâques,
ensuite lundi et mardi midi.
Parking privé.
A.E.-D.C.-C.B. Chiens acceptés.

Restaurant Greuze à Tournus

C'est à mon goût le meilleur relais du département. Parce que la ville de Greuze (visitez le musée) peut se réjouir d'un homme comme Jean Ducloux. Excellent cuisinier, hôte incomparable, à la fois bourru et charmant, inflexible défenseur de la vraie cuisine, généreuse et sage à la fois. On se régale chez lui du pâté en croûte Alexandre Dumaine (comment ne pas, à cette appellation, se souvenir de l'Oreiller de la Belle Aurore de Brillat-Savarin, que nous dégustâmes un matin, à Saulieu, chez le grand Alexandre ?), les grenouilles sautées persillées, les quenelles Henri Racouchot (hommage à un autre bon cuisinier d'hier, à Dijon), la galette de truffes Dodin Bouffant, qui eût enchanté Marcel Rouff. A la carte, comptez dans l'enthousiasme, 450 à 500 F, avec deux menus à 250 et 460 F.

▶ *RESTAURANT GREUZE,*
1, rue Albert-Thibaudet,
71700 Tournus.
Tél. : 85-51-13-52.
Parking privé.
A.E.-C.B. Chiens acceptés.

L. R.

Hareng le Magnifique

A chaque peuple sa façon de bien traiter
le seigneur des mers du Nord

« *COMMENT prépare-t-on le hareng au* Pitchi Poï ? » Interloqué, Jean Szylbermann vous répondra par une autre question : *« Mais quel hareng ? »* et finira par vous dire : *« Si vous voulez parler du hareng, accordez-moi une heure. »* Ce scientifique reconverti dans la cuisine venue de Pologne à travers l'Europe des privations et des catastrophes n'est pas un cas unique. On ne parle pas du hareng *« comme ça »*. Il s'agit d'une affaire sérieuse.

Alain Borne, auteur de la *Célébration du hareng* (1), est l'un des premiers parmi les modernes à avoir mesuré la gravité de la question. *« L'humanité se divise en deux catégories,* écrit-il, *ceux qui ont mangé du hareng et ceux qui n'en ont pas mangé. »* Observation fondée, car la France est au contact des deux cultures : celle, nordique et européenne, du hareng et celle, d'obédience catalane et méditerranéenne, de l'anchois.

En fait, la tradition du hareng, qui apparaît au douzième siècle, est hollandaise. Pour Voltaire, elle est le *« fondement de la grandeur d'Amsterdam »*. Ce à quoi Lacépède, le naturaliste, ajoute : *« Le hareng est une des productions dont l'emploi décide de la destinée des empires. »* N'est-il pas, en effet, à l'origine de la Ligue hanséatique ?

Le quasi-monopole batave a été assuré, au dix-septième siècle, par la découverte de l'encaquement – du néerlandais *kaken* qui signifie « couper les ouïes », afin de vider le poisson de ses entrailles. Les harengs encaqués sont ensuite disposés dans un tonneau avec la saumure, de façon qu'il ne reste entre eux aucun espace. Ce « hareng pec » – du hollandais *peckel*, saumure, – ou hareng saur est salé pendant deux à six jours, puis fumé à froid.

C'est le hareng de la ménagère, vendu en sachets ; il sert à confectionner le classique « hareng pommes à l'huile » que l'on trouve à Paris, à *La Closerie des Lilas* et – judicieusement signalé par Claude Lebey – au *Trumilou* (4e), aux *Fins Gourmets* (7e) et *Chez Yvette* (15e).

Aujourd'hui encore, on distingue les habitants de La Haye de ceux d'Amsterdam à la façon de manger le hareng ; soit entier et main levée pour l'avaler, à La Haye, ou bien tranché et mangé par morceaux, à Amsterdam. Selon qu'il provient de la mer du Nord, de la Baltique, des côtes d'Irlande ou de Norvège, selon la saison de la pêche ou son apprêt, le hareng est affublé de singuliers qualificatifs : le premier hareng de mai est le « hareng de la reine ». Le « hareng vert » est pêché après le 23 juin ; le « hareng guais » n'a ni œufs ni laitances ; il est dit « bouffi » s'il est à peine salé et fumé. Il a aussi pour nom « craquelot » – à Dunkerque, où on le sert grillé avec du beurre, – « gasparot », « boussard », « foncier »...

Huit recettes de grande tradition

En Ecosse, il éclaire les petits déjeuners, ouvert en deux, à peine fumé et salé ; c'est le « kipper ». Pas de « smögasbord » suédois, pas de « zakouskis » russes sans le hareng. Au contact d'aromates et de vinaigre, il devient « rollmops » s'il est enroulé sur un cornichon et maintenu avec un bâtonnet ; à plat, il est appelé « Bismarck » ou « baltique ». Vous le trouverez ainsi également à *La Closerie*.

Escoffier ne donne pas moins de huit recettes de grande tradition pour le hareng frais, ou « hareng blanc ». Il figure en bonne place, malgré son petit prix – en saison – chez *Diget*, l'un des plus beaux étals du marché de l'Alma, les mercredis et samedis.

Au Danemark, comme en Norvège, il est préparé à l'aigre-douce, au vinaigre, sucré, à la moutarde, au gingembre, à l'alcool aussi. Boy Levöleger, du *Comptoir du Saumon* (60, rue François-Miron et trois adresses de dégustation à Paris), s'est fait une spécialité de ces variétés et du « maatje » hollandais. C'est l'un des meilleurs spécialistes du hareng à Paris ; lyrique, tel J.-K. Huysmans, lorsque la « robe » du poisson évoque *« la palette des soleils couchants »*.

Chez *Dominique*, rue Bréa, Gérard se fera un devoir de vous proposer – au bar – un assortiment de harengs, dont un fameux « russe d'origine » spécialement onctueux. A *La Maison du Danemark*, hareng à tous les étages : du *Flora danica* au rez-de-chaussée, convivial et bon enfant, au *Copenhague*, à l'étage, un peu convenu et solennel avec ses bougies, même à midi ! Boutique de produits « à emporter ».

Le *Dodin Bouffant* maintient à sa carte la recette délicate du hareng fumé « maison », servi avec quelques pommes de terre tièdes, échalote et ciboulette. Une façon pour Philippe Valin d'honorer le souvenir de Jacques Manière en ses murs. Pour les amateurs pressés, *La Maison du sandwich*, rue du Colisée, propose le véritable « maatje » hollandais, tandis que le nouveau belge de Paris, *Léon de Bruxelles* (place de la République) le présente « à la bruxelloise », un baltique à la mayonnaise ! *Jo Goldenberg* comme son voisin du *Pitchi Poï*, place du Marché-Sainte-Catherine, rendent hommage au hareng. *La Mandragore*, restaurant polonais au pied de la tour, à Montparnasse, le sert comme à Varsovie.

Installé au cœur de traditions multiples, apatride, courtisé, le hareng – qui a fondé le droit maritime moderne – a aussi laissé son nom à ses prêtresses, les harengères, femmes criardes et mal embouchées. Curieux contraste qui traduit une dimension économique et populaire – symbole, aujourd'hui encore, de notre Europe de toujours.

JEAN-CLAUDE RIBAUT

(1) Robert Morel Editeur, 1964.

COMMUNICATION

Après la nomination de M. Berlusconi à la présidence de Mondadori

M. De Benedetti tente de conserver « La Repubblica »

M. Silvio Berlusconi est devenu, le 25 janvier, président de Mondadori et règne, avec ses alliés, sur le conseil d'administration du premier groupe de presse italien. Son rival, M. De Benedetti, conteste la légalité de l'opération et tente, grâce à la médiation de Mediobanca, de négocier la reprise du quotidien *La Repubblica*. Les syndicats de journalistes italiens appellent à la grève le 29 janvier dans la presse écrite et l'audiovisuel pour protester contre la concentration dans les médias.

ROME

de notre correspondant

Silvio président !... Ce qui semblait encore invraisemblable il y a *quelques mois s'est donc réalisé.* En septembre dernier, M. Silvio Berlusconi, interrogé sur ses projets par le magazine *Fortune*, proclamait : *« J'ai demandé à être accueilli comme passager dans la voiture, pas à la conduire. Que De Benedetti la conduise avec Formenton à ses côtés ! Moi, je préfère rester sur le siège arrière »...*

Oubliée, la profession de foi du roi de la télé privée ! Le voici à présent aux commandes. Jeudi à 10 h 15, dans la petite et luxueuse salle de réunions du siège de la Mondadori à Segrate, près de Milan, M. Silvio Berlusconi a mis un terme à sa première offensive. Treize des quinze nouveaux membres du conseil d'administration du groupe lui étaient définitivement acquis. Dans l'après-midi, la réunion n'allait plus être qu'une formalité. Les trois alliés les plus *importants* de la nouvelle majorité prenaient officiellement le pouvoir : *Sua Emittenza*, dans le fauteuil du président, Luca Formenton et Leonardo Mondadori à ses côtés *en qualité de vice-présidents. Leur* appui devrait d'ailleurs se révéler précieux. La Fininvest de M. Berlusconi ne détient après tout que 11 % du capital de la Mondadori. Le prodige s'est donc *réalisé* jeudi. Un nouveau conseil d'administration a pris le relais, dans lequel M. Berlusconi est parvenu à faire nommer six des siens parmi les quinze administrateurs. La famille Formenton obtient quatre sièges, *les héritiers Mondadori trois* autres, et la portion congrue, deux sièges seulement, revient à la CIR de M. Carlo De Benedetti.

La stratégie berlusconienne mise en place il y a deux mois avait la vertu d'être simple : conquérir la *majorité de l'AMEF, la holding qui* elle-même contrôle le premier groupe éditorial italien (50,3 % des parts), pour mettre la main sur ce géant de l'édition (deux mille titres par an, *seize* quotidiens, trois grands hebdomadaires et une trentaine de périodiques spécialisés)...

Les hostilités avaient débuté à la faveur de la « trahison » de la famille Formenton, qui avait décidé de s'allier à M. Berlusconi, actionnaire minoritaire, sans respecter la promesse de vente qui la liait à *l'Ingegnere* De Benedetti.

Guerre juridico-financière

Vinrent ensuite les innombrables recours en justice, les séquestres d'actions dans les deux camps et *les protestations véhémentes* des journalistes qui assistaient impuissants à la guerre juridico-financière. Il est vrai que de son issue dépend leur destin.

Aujourd'hui, le choc des deux titans milanais ébranle toujours les milieux d'affaires de la péninsule et le monde politico-médiatique. Le célèbre quotidien *Repubblica* était encore en grève hier pour la deuxième fois en un mois. Les autres quotidiens du groupe viennent d'achever une grève de trois jours et la Fédération nationale de la presse italienne, la FNSI, a appelé tous les médias écrits et audiovisuels à un arrêt de travail de vingt-quatre heures le 29 janvier. But de cette mobilisation : obtenir du gouvernement une définition rapide de normes antitrusts.

Cependant M. De Benedetti n'a pas épuisé toutes les actions en justice. Les conseillers de la Fininvest n'ignorent pas que leur intérêt pour l'instant reste que *l'Ingegnere* se maintienne dans le groupe... La Fininvest n'a probablement pas les moyens financiers de faire face à un retrait brutal. Une négociation a donc commencé. Si elle aboutit, le groupe Espresso reviendrait dans la mouvance de Carlo De Benedetti et plus précisément de son mentor, le patron de *la Repubblica*, Eugenio Scalfari. En effet, celui-ci ne décolère pas et a fait savoir à qui voulait l'entendre que si M. Berlusconi, ex-membre de la scandaleuse Loge P2, arrivait au pouvoir, il partirait pour créer un *nouveau journal*.

Ce projet aurait une vocation européenne. Il pourrait ressembler à l'*Independent* britannique, qui se serait rallié à l'idée de M. Scalfari avec l'espagnol *El Pais*. Ce quotidien, qui pourrait tirer à 200 000 exemplaires, s'inspirerait techniquement des journaux américains à plusieurs cahiers. Les concepteurs du nouveau journal ont déjà pensé à la maquette, certaines grandes signatures de *la Repubblica* seraient disposées à tenir le pari et M. Scalfari affirme : *« Pour l'argent, je n'ai pas de problèmes, je l'ai trouvé ! »* La rumeur prête en effet au patron *de la Repubblica* une capacité de financement de 350 milliards de lires, environ 1,6 milliard de francs.

Et comme le cinéma italien renaissant ne pouvait pas laisser passer une si belle occasion, voilà que, en mars, sortira un film sur le journal *la Repubblica* réalisé par Carlo Vanzina. Scalfari y a perdu la barbe et sera incarné par Gian Maria Volonte. Une plongée dans le Dallas politico-médiatique italien... Mais la fiction pourra sans doute difficilement dépasser la réalité. – *(Intérim.)*

L'élection du président de l'AFP

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse devait choisir à la majorité, vendredi 26 janvier, un nouveau PDG parmi les deux noms sélectionnés la veille, par le conseil supérieur de l'AFP (*le Monde* du 26 janvier). Les deux candidats retenus par cette instance d'arbitrage chargée de veiller aux statuts *et* à l'indépendance de l'AFP, étaient MM. Claude Moisy, conseiller à la direction générale de l'agence, et Jacques Vistel, médiateur du cinéma et ancien PDG de RFO.

Les deux autres personnalités en lice, MM. Michel Burton, ancien patron de l'Agence centrale de presse, et Jean David, administrateur civil au ministère de l'industrie, avaient *été* écartées. Selon le président du conseil supérieur, M. Daniel Videau, en effet, MM. Moisy et Vistel paraissaient mieux correspondre au « profil » de la fonction. Les délibérations de jeudi avaient duré une heure et demie après l'audition de trois des quatre candidats, M. Vistel impérativement retenu par une séance au Conseil d'Etat n'ayant pu se présenter. Selon des indiscrétions, M. Claude Moisy aurait bénéficié du soutien des dirigeants de la *presse présents et aurait devancé* M. Vistel d'une courte tête, lors des votes de sélection.

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Isabelle SAURAT
et
le *docteur* Laurent ZARNITSKY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

à Montpellier, le 23 janvier 1990.

23, impasse de la Mazade,
34130 Mudaison.

– Lise NOËL,
Pierre LESOURD,
et Anaïs,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

à Paris, le 14 janvier 1990.

Mariages

– M. et Mme Charles LUCET,
Mme Pierre-Henri SIMON,
M. et Mme Jean-Louis LUCET,
sont heureux de faire part du mariage de leur petit-fils et fils

Christophe
avec
Pascale BOURNAS.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité à Corrèze (Corrèze), le 3 février 1990.

9, rue de Thann,
Paris-17e.
Ambassade de France au Sénégal,
Dakar.

Décès

– Mme Georges Bérard-Quelin,
née Jacqueline Daubige,
son épouse,
Mmes Nicole Coulet et Marianne Bérard-Quelin,
ses filles,
Laurent Bérard-Quelin,
son fils
et sa fiancée, Anne Delmas,
Valérie et Cécile,
ses *petites-filles*,
Françoise et Ernst Attinger,
sa belle-sœur et son beau-frère,
Christophe Attinger,
sa femme Lydia
et leur fille Thalia,
ses neveu et nièces,
Nathalène Attinger
et sa fille Marina,
ses nièces,
Joëlle Attinger,
son mari Bernard Cohen
et leurs filles Célia et Abigaïl,
ses nièces et neveu,
M. et Mme Jean Lacour,
ses cousins,
M. et Mme Etienne Lacour,
ses cousins
et leurs enfants,
Ses amis
Et collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès, *survenu subitement* à Paris, le 24 janvier 1990, dans sa soixante-treizième année, de

M. Georges BÉRARD-QUELIN,
président-directeur général
de la Société générale de presse
et d'éditions,
président d'honneur
de la Fédération nationale
de la presse d'information spécialisée,
vice-président d'honneur
de la Fédération nationale
de la presse française,
vice-président de l'Union
pour l'expansion de la presse française
dans le monde,
conseiller du Commerce extérieur
de la France,
expert près la cour d'appel de Paris,
cofondateur du journal clandestin
le Jacobin (1943-1944),
cofondateur et coresponsable
du Mouvement de résistance
Espoir de la France (1942-1944),
ancien trésorier national
et vice-président
du Parti républicain radical
et radical-socialiste,
cofondateur et membre
du comité directeur de la Fédération
de la gauche démocratique
et socialiste (FGDS), en 1965.

Les obsèques auront lieu à la Roque-Gageac, dans l'intimité familiale.

Un service sera célébré à sa *mémoire*, le jeudi 8 février, à 12 h 30, par le Père Jean-François Six, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Conformément à la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes. Des dons seront bien accueillis en faveur des associations des pays en développement.

Souvenez-vous de son fils

Patrick,

mort le 9 décembre 1978.

(Le Monde du 26 janvier 1990.)

– Etienne, Pierre et François,
ses fils,
Et leurs familles,
Les familles Bovet, Buttner, Halbwachs et Vayssières,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques BOVET,
pasteur,

survenu le 22 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

30210 Vers-Pont-du-Gard.

– Nîmes.

M. Lucien Brunel,
Mme France Guerrazzi,
veuve Meslet,
M. Laurent Meslet,
Mlle Geneviève Meslet,
M. et Mme Thierry Minssen
et leurs filles,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur épouse, mère, et grand-mère,

Mme Gilberte BRUNEL,
veuve Guerrazzi,

survenu le 23 janvier 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle de l'hôpital.

42, rue Porte-de-France,
30900 Nîmes.

– M. Eugène Cattoir,
M. et Mme Eugène Cattoir-Hascoët
et leurs enfants,
Mlle Marielm Cattoir,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Angélique CATTOIR,

survenu le 23 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, rue de Madrid,
06110 Le Cannet.

– Mme Pierre Charvin,
son épouse,
Arnaud, Sandrine, Gilles,
ses *enfants*,
Mme Suzanne Valentin,
sa mère,
Mme André Charvin,
M. et Mme Olivier de Sarnez,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHARVIN,

survenu le 24 janvier 1990, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Saint-Laurent-de-Gosse (Landes).

61, avenue de l'Observatoire,
75014 *Paris.*

– Les personnels de l'Observatoire de Paris,
Ses amis,
ont le profond regret de faire part du décès de

Pierre CHARVIN,
astronome,
président de l'Observatoire de Paris,

survenu le 24 janvier 1990.

Une cérémonie regroupant ses amis aura lieu en son souvenir, dans la salle Cassini de l'Observatoire, 61, avenue de l'Observatoire, à Paris, le lundi 29 janvier 1990, à 17 heures.

– L'Institut national des sciences de l'univers,
Le Centre national de la recherche scientifique,
ont le profond regret de faire part du décès de

Pierre CHARVIN,
ancien directeur
de la division astronomique
de l'Institut national d'astronomie
et de géophysique,
représentant du CNRS
dans le conseil d'administration.
dans l'Institut
de *radioastronomie millimétrique*,
membre français
du comité scientifique et technique
de l'Observatoire européen austral
et président de ce comité.

Une cérémonie regroupant ses amis, organisée par l'Observatoire de Paris, *aura lieu dans la salle* Cassini de l'Observatoire, 61, avenue de l'Observatoire, le lundi 29 janvier, à 17 heures.

– La section d'astronomie du Conseil national des astronomes et physiciens,
a le regret d'informer du décès de son président

M. Pierre CHARVIN,

survenu le 24 janvier 1990.

[Né en 1931, Pierre Charvin, physicien, est entré en 1954 à l'Observatoire de Paris. Après avoir effectué des recherches dans le laboratoire du professeur Lallemand sur des problèmes de photoélectricité et de détecteurs d'une caméra électronique destinée aux astrophysiciens, il modernise le coronomètre photoélectrique de Bernard Lyot. Il s'agissait de mesurer l'intensité d'une certaine radiation monochromatique de la couronne du Soleil, ce qu'il fera avec une précision remarquable et lui permettra de développer une théorie d'explication du phénomène. En 1967, il entre à l'Institut national d'astronomie et de géophysique *comme chargé de mission*. Il en devient le directeur adjoint en 1972, poste qu'il occupera jusqu'à son retour à l'Observatoire de Paris en 1981. Il est alors nommé administrateur provisoire de l'Observatoire de Paris, dont il devient trois ans plus tard le président.

Pierre Charvin qui très tôt a milité pour la *pluridisciplinarité des recherches en astronomie* a joué un grand rôle dans les choix qui ont orienté l'astronomie française et internationale. Il a notamment pesé dans le choix du site d'Hawaï pour la construction du télescope Canada-France-Hawaï de 3,60 mètres. De même, dans une période difficile pour l'Observatoire européen austral (ESO), il a su favoriser la mise en place de nouvelles structures de gestion permettant de lancer la construction d'un télescope de 3,60 mètres, et a, d'autres part, poussé le projet de télescope géant (VLT) que les Européens se proposent d'installer dans cet hémisphère.]

– Bernard Galmiche,
son époux,
Françoise, Jean-Louis, César, Paul et Floriane,
ses enfants,
Et son petit-fils,
Les familles de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Galmiche, Grandcolas, de Carné, Cazes, Causse,

ont remis à Dieu

Marguerite GALMICHE,
née Cazes,

le jeudi 25 janvier 1990, et vous prient de vous joindre à leur peine et à leur espérance.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 janvier, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Meudon-Bellevue (gare SNCF Bellevue).

2 *bis, sentier* des Tybilles,
92190 Meudon.

– Les membres du comité d'entreprise de Radio-France internationale
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de leur secrétaire,

Thierry HECART,

survenue le 25 janvier 1990.

Il avait trente ans.

Radio-France internationale,
Comité d'entreprise, pièce 9444,
116, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
Tél. : 42-30-26-76.

– Mme Henri Jeanne,
Les familles Jeanne, Ramain, Litovsky, Davet, Medevielle, Enguehard, Beaufils, Aubrée, Fauchon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri JEANNE,
proviseur honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 18 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Saint-Nicolas, près Granville (Manche).

38, rue Brunel,
75017 Paris.

– La famille Lambrecq,
Laurence Bontron,
Et leurs amis,
font part du décès de

Suzanne LAMBRECQ,

survenu le 24 janvier 1990.

Tous ses amis sont conviés à se retrouver le mercredi 31 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e (métro Porte-de-Choisy).

Une cérémonie religieuse aura lieu sans son corps dont elle a fait don à la médecine.

J.-J. Lambrecq,
10, *rue de Constantine*,
59170 Croix.
L. Bontron,
10, rue Gaston-Monmousseau,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Nicole Nerson,
née Abenheimer,
son épouse,
Claude Sachs Nerson,
Sylvie et Frédéric Rousseau,
ses *filles et gendre*,
Emmanuelle et Myriam Sachs,
Samuel et Daphné Rousseau,
ses petits-enfants,
Raymonde Pesard,
ont la tristesse de faire part du décès dans sa quatre-vingt-neuvième année de

Daniel NERSON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,
médaille des évadés,

survenu le 18 janvier 1990.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

19-23, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le rappel* à Dieu de

M. Régis PORRAL,

survenu le 24 janvier 1990, à Bordeaux.

De la part de :
Mme Pierre Lecuyer,
née Viviane Porral,
De ses neveux
Et petits-neveux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret.

Mme Pierre Lecuyer,
résidence le Pontet
les Bruyères, no 3,
33600 Pessac.

– Monseigneur Guiberteau,
recteur de l'Institut catholique de Paris,
L'Ecole de bibliothécaires-documentalistes,
L'Association des diplômés de l'Ecole bibliothécaires-documentalistes,
Claire Gille,
Et ses fidèles amis,
Tous ceux qui l'ont connue et aimée,
font part du décès de

Marguerite RAFFY,
ancienne directrice de l'Ecole
de bibliothécaires-documentalistes,

endormie dans la paix du Seigneur, le *24 janvier 1990, à Emerainville, dans* sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Uzerche.

Ni *fleurs ni* couronnes, mais une offrande à l'Eglise, pour prolonger la prière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ADEBD,
21, rue d'Assas,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles ZAMBEAUX,
président de chambre honoraire
à la Cour de cassation,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 janvier, à 14 h 15, en la chapelle de l'hôpital Richaud, 78, boulevard de la Reine, à Versailles.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire de la disparition, à l'âge de vingt-deux ans, de

Isabelle BONNET,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Avis de messes

– Le *service commémoratif* en hommage à

Hans HARTUNG

sera célébré le mardi 30 janvier 1990, à 17 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre.

145, rue Saint-Honoré,
Paris-1er.

AGENDA

CINÉMA

VENDRDI 26 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Alexander's Ragtime Band (1938, v.o.), d'Henri King, 16 h ; Blue Eagle (1926), de John Ford, 19 h ; Festival international de Créteil : Jaded, d'Oja Kodar ; Man no Run (1989), de Claire Denis ; A corps perdu, de Léa Pool ; Johanna d'Arc of Mongolia, d'Ulrike Ottinger, 21 h à.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : Rio Negro (1977, v.o. s.t.f.), de Manuel Pérez, 14 h 30 ; Now ! (1965, v.o. s.t.f.), de Santiago Alvarez, Papeles son papeles (1966, v.o. s.t.f.), de Fausto Canel, 17 h 30 ; Cantata de Chile (1975, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : les Employés : 36, rue des Morillons (1984) de Philippe Valeri, la Comédie du travail (1987) de Luc Moullet, 14 h 30 ; Agents de la RATP : Conduire un tramway... en 1925 (1977) de Max Damain, Métropolis 1930 (1984) de G. Scher, Métro Jaurès, juillet 1971 (1971) de Pierre Mendel, le Dernier Métro (1980) de François Truffaut, 16 h 30 ; Cameramen : Adieu Philippine (1963) de Jacques Rozier, 18 h 30 ; Ouvriers : Humain trop humain (1972) de Louis Malle, Elise ou la vraie vie (1970) de Michel Drach, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BLOOD. (*) Film français d'Alain Robak : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK. Film américain de James Signorelli, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA FORÊT ANIMÉE. Film espagnol de José Luis Cuerda, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉGERS QUIPROQUOS. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MILOU EN MAI. Film français de Louis Malle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NUITS DE HARLEM. Film américain d'Eddie Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE MAD MONKEY. Film espagnol-américano-français de Fernando Trueba, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

THE MAHABHARATA. Film français de Peter Brook, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP. Film français de Frank Landron : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis,

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOM ET LOLA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

36.15 CODE PÈRE NOËL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

PASSEZ MUSCADE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h (24).

LES SONNETS. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45) (dim., lun.) 21 h (24).

LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 17 h (24).

KIKI L'INDIEN. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (dim., lun.) 20 h 30 (25).

GAI... GAI... MARIONS-NOUS. Palais-Royal (42-97-59-81) lundi à 20 h 30 ; mardi à 14 h 30 (29).

L'AMÉNAGEMENT. Théâtre Arcane (43-38-19-70) (dim., lun) 21 h sam., 18 h (29).

LA DAME DE LA MER ET LES REVENANTS. Grande Halle de La Villette. Salle Boris Vian (42-49-77-22) (dim., lun) 21 h ; sam. 18 h (30).

LA DISPUTE. Arlequin (45-89-43-22) (dim., lun.) 22 h 15 (30).

L'EVENTAIL. Théâtre Paris Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (30).

LE CARCAN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun) 22 h 15 (30).

CONCERTS

AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40.28.28.40). Ensemble Inter Conptemporain. 19 h lun. Dir. Peter Eötvös, Pénélope Walmsley-Clark, Luisa Castellani, Assyo Otsuka (sopranos), Sylvie Deguy, Pomone Tortelier (mezzo-soprano), William Pearson, Philippe Levy (barytons), Valérie Aubert, Christophe Huysman (comédiens). Œuvres de Berio, Donatoni, Aperghis, Ligeti.
Beaux-Arts Trio. 19 h mar. Œuvres de Haydn, Schubert, Saint-Saëns.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Olivier Charlier. 12 h 45 lun. Violon, Pascal Devoyon (piano). Œuvres de Schubert, Beethoven.
Maria Bayo, Jeffrey Grice. 12 h 45 vend. Soprano, piano. Œuvres de Rodrigo, Bellini, Mozart, Donizetti, Rossini.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Quatuor Razumowski. 20 h 30 lun. Monique Royer (récitante). Œuvres de Beethoven. Texte de Mauriac. Crypte Téléphone location : 40.38.08.16.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. Groupe instrumental de Paris. 20 h 30 ven. Dir. Xavier Aragau. Œuvres de Stamitz, Weber, Schubert, Mozart. Téléphone location : 43.66.39.75.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Chœur et Orchestre de chambre Bernard Thomas. 20 h 30 mar. Dir. Bernard Thomas, N. Monestier (soprano), A. Papadjakou (mezzo-soprano). Œuvres de Vivaldi, Pergolèse. Téléphone location : 42.62.40.65.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles. 21 h sam. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42.60.40.65

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur Tchaïkovski. 20 h 30 sam. 17 h dim. Dir. Ludmila Iantzy. Musique liturgique orthodoxe russe. Téléphone location : 45.23.18.25.

MADELEINE (42-65-07-09). Philip Bride, Ivan Drenikov, Quatuor Arcana. 15 h sam. Violon, piano. Œuvres de Ravel, Debussy, Chausson.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Cynthia Phelps, Karen Follingstard, Peter Lloyd 20 h 30 mar. Alto, piano, ctb. Œuvres de Marais, Tartaglia, Hindemith, Britten, Clarke. Studio 106.

MUSÉE MONTMARTRE. Ronda Bachmann, Arthur Hammond. 17 h 30 sam. Soprano, piano. Œuvres de Marie-Antoinette, Rousseau, Philidor, Grétry. Téléphone location : 46.06.61.20.

NOTRE-DAME DE PARIS. Pascale Melis. 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres d'Eben.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). I Solisti Veneti. 19 h 30 mar. Dir. Claudio Scimone. Œuvres de Pergolèse, Vivaldi.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Luis Rizzo, Victor Pujia. 21 h vend., sam. Guit., César Strocio (bandonéon), Carlos Carlsen (basse). Tango argentin.
Duo Gaillard, Vettez-Mineire, Trio Marc Zuili. 21 h lun. Œuvres de Bizet, Offenbach, Mozart, Vivaldi, Telemann.
Christian Le Gall, Anne Thomas. 21 h mar. Contralto, piano. « La Voce ». Œuvres de Gluck, Saint-Saëns, Haendel.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Devy Erlih, Gérard Fremy. 17 h 30 sam. Piano, violon. Intégrale des sonates pour piano et violon de Beethoven.
Nathalie Stutzmann. 20 h 30 sam. Contralto, Christian Ivaldi (piano). Œuvres de Schubert, Schumann, Ravel.
Hommage à Lily Laskine. 20 h 30 mar. Duo Kassai, Georges Barboteu, Betille Fournier-Huguet, Annie Challan, Patrice Fontanarosa, Marielle Nordmann, Cécilia Tsan. Œuvres de Ferenc, Sor, Yokoh, Chalan, Villa-Lobos, Isaye, Dvorak, Ibert.
Ensemble Vermeer, Olivier Chauzu, Blandine Rannou. 18 h 30 mar. Hautbois, piano, clavecin, François Charruyer (basson). Œuvres de Haendel, Leclair, Liszt.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris. 20 h 30 ven. Dir. Semyon Bychkov, Maria Ewing (mezzo-soprano). Œuvres de Berlioz, Chostakovitch.
Orchestre national d'Ile-de-France. 20 h 30 sam. Dir. Jacques Mercier. Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France. Œuvres de Brahms, Schumann. Concert de solidarité avec la Roumanie.
Concerts Pasdeloup. 17 h 30 sam. Dir. Jean-Sébastien Bereau. Œuvres de Berlioz, Chabrier, Dukas, Ravel.
Concert Lamoureux. 17 h 45 dim. Dir. Moshe Atzmon, Georges Pludermacher (piano). Œuvres de Beethoven.
Vlado Perlemuter. 20 h 30 lun. Piano. Œuvres de Ravel, Chopin.
Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30 mar. Dir. Arturo Tamayo, Teresa Berganza (mezzo-soprano). Œuvres de Haydn, Montsalvatge, De Falla.



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre vendredi 26 janvier à 0 heure et le dimanche 28 janvier à 24 heures.

Les perturbations atlantiques ne rencontrent plus d'obstacle. En cette fin de semaine, un nouveau passage pluvieux traversera la France. Les précipitations seront abondantes dans le Sud-Est. Elles seront accompagnées de vents forts de secteur sud.

Samedi : pluie sur le Nord-Ouest et le Sud-Est, nuages et éclaircies ailleurs.

Sur la Bretagne et la Basse-Normandie dès le matin, puis progressivement sur les pays de Loire, La Haute-Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, grisaille et pluie s'installeront. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort, en particulier près des côtes.

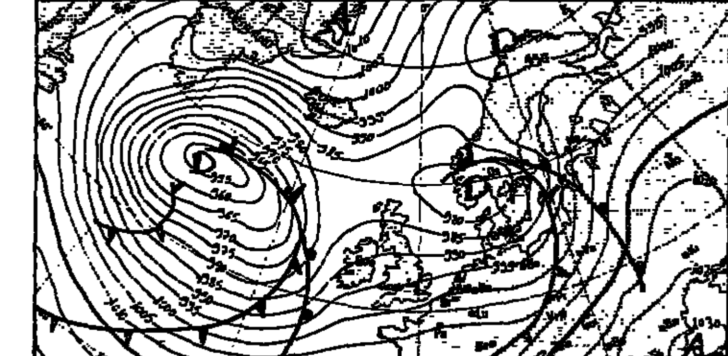
Sur les régions situées du Roussillon aux Alpes du Sud et à la Corse, le ciel se couvrira rapidement. La pluie arrivera dans la matinée. D'abord faible, elle se renforcera en soirée et deviendra abondante sur les versants sud du relief au cours de la nuit suivante, les Pyrénées-Orientales étant relativement épargnées.

Dimanche : fortes précipitations sur le Sud-Est, nuages et pluie passagère sur les autres régions.

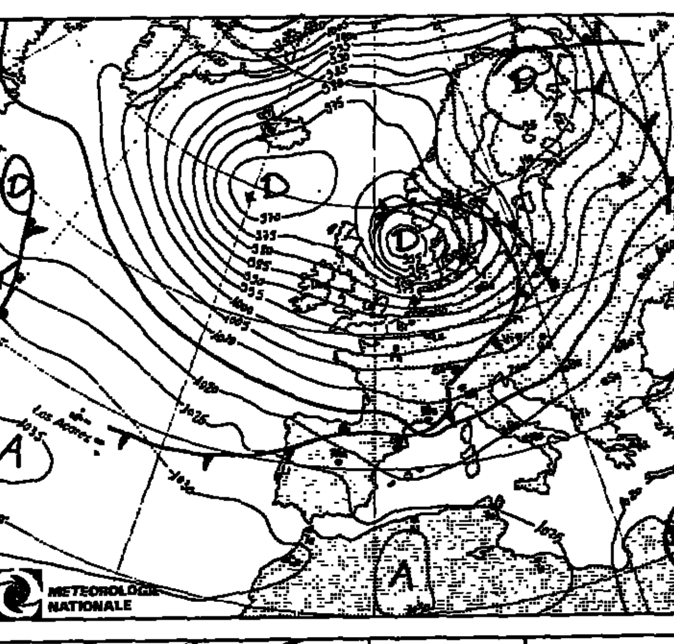
Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence, les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera pluvieux. Il neigera en montagne à partir de 1 800 mètres. Le vent de sud soufflera fort en rafales. Les précipitations seront importantes, en particulier sur les versants sud du relief. Le Roussillon sera moins affecté.

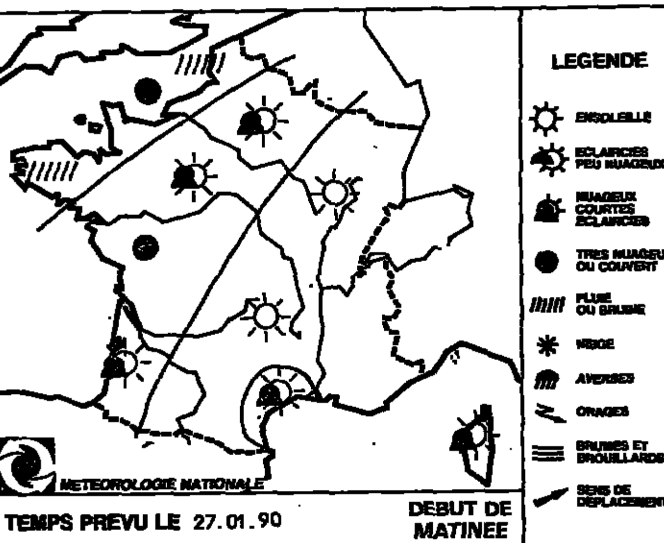
De la Bretagne aux Charentes à l'Ile-de-France et au Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'en Normandie, le temps sera très variable.

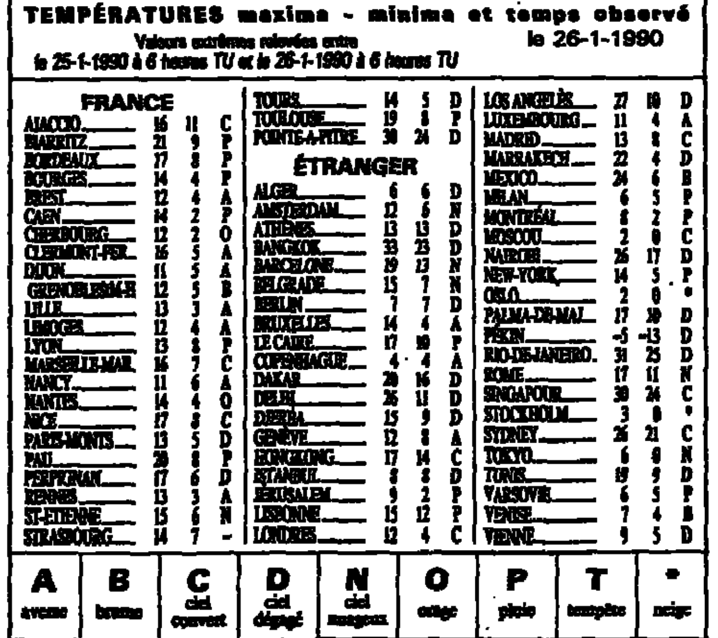
PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



SITUATION LE 26 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-1-1990 à 6 heures TU et le 26-1-1990 à 6 heures TU — le 26-1-1990

FRANCE			
AJACCIO	16	11	C
BIARRITZ	21	9	P
BORDEAUX	17	8	P
BOURGES	14	4	P
BREST	12	4	A
CAEN	14	2	P
CHERBOURG	12	2	O
CLERMONT-FER.	16	5	A
DIJON	11	5	A
GRENOBLE-SM-H	12	5	B
LILLE	13	3	A
LIMOGES	12	4	A
LYON	13	8	P
MARSEILLE-MAR.	16	7	C
NANCY	11	6	A
NANTES	14	4	O
NICE	17	8	C
PARIS-MONTS.	13	5	D
PAU	20	8	P
PERPIGNAN	17	6	D
RENNES	13	3	A
ST-ETIENNE	15	6	N
STRASBOURG	14	7	-

TOURS	14	5	D
TOULOUSE	19	8	P
POINTE-A-PITRE	30	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	6	6	D
AMSTERDAM	12	6	N
ATHÈNES	13	13	D
BANGKOK	33	23	D
BARCELONE	19	13	N
BELGRADE	15	7	N
BERLIN	7	7	D
BRUXELLES	14	4	A
LE CAIRE	17	10	P
COPENHAGUE	4	4	A
DAKAR	20	16	D
DELHI	26	11	D
DJERBA	15	9	D
GENÈVE	12	8	A
HONGKONG	17	14	C
ISTANBUL	8	8	D
JÉRUSALEM	9	2	P
LISBONNE	15	12	P
LONDRES	12	4	C

LOS ANGELÈS	27	10	D
LUXEMBOURG	11	4	A
MADRID	13	8	C
MARRAKECH	22	4	D
MEXICO	24	6	B
MILAN	6	5	P
MONTRÉAL	8	2	P
MOSCOU	2	0	C
NAIROBI	26	17	D
NEW-YORK	14	5	P
OSLO	2	0	*
PALMA-DE-MAJ.	17	10	D
PÉKIN	-5	-13	D
RIO-DE-JANEIRO	31	25	D
ROME	17	11	N
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	3	0	*
SYDNEY	26	21	C
TOKYO	6	0	N
TUNIS	19	9	D
VARSOVIE	6	5	P
VENISE	7	4	B
VIENNE	9	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Les Jeux olympiques d'Albertville

La Poste mettra en vente générale, le vendredi 9 février, deux timbres-poste sur les Jeux olympiques d'hiver de 1992, qui se dérouleront à Albertville (Savoie) : le premier, à 2,50 F, avec le logo des Jeux ; le second, à 2,30 + 0,20 F, *consacré au patinage* artistique, dont les épreuves se dérouleront à Albertville.

Depuis longtemps et régulièrement, les timbres-poste français se font l'écho des Jeux olympiques : en 1924, la France émet la deuxième *série de commémoratifs de son* histoire (après celle des Orphelins de la guerre, émise en 1917, resservie surchargée en 1922), quand Paris accueille les VIII[e] Jeux.

Puis se succèdent des émissions en 1956, 1960, 1964, 1967 et 1968 (Grenoble, premiers *Jeux d'hiver* ainsi honorés), 1972, 1976 et 1984. La Poste, partenaire officiel pour les Jeux d'Albertville, organisateur du parcours de la flamme, a mis sur pied un vaste programme philatélique comprenant onze timbres, dont dix surtaxés au profit de la Croix-Rouge, d'ici à 1992. Ainsi,



les deux premiers bénéficient d'une *vente anticipée* le jeudi 8 février 1990, date de lancement officiel des Jeux.



Les deux suivants, ski de vitesse aux Arcs et saut à ski à Courchevel, paraîtront en décembre.

Le timbre à 2,50 F, au format vertical 26 × 40 mm, mis en page par Louis Arquer, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

Le timbre à 2,30 + 0,20 F, au format horizontal 40 × 26 mm, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

Vente anticipée, pour ces deux timbres, à *Albertville* (Savoie), le 8 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la maison des Jeux olympiques, 11, rue Pargout ; de 8 heures à 18 h 30, au bureau de poste d'Albertville principal (boîtes aus lettres spéciales).

Par ailleurs, pour chaque timbre émis, la Poste mettra en vente aux bureaux temporaires, *dans chaque* Point-philatélie et par correspondance (Service philatélique, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15), une enveloppe « premier jour » au prix de 15 F et un encart de luxe avec bloc de quatre timbres oblitérés « premier jour », réalisé et numéroté par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux, au prix de *30 F*. Premier tirage pour lancer cette opération commerciale : 400 000 enveloppes.

Rubrique réalisée par la rédaction *du Monde des philatélistes.*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Expos-bourses.** – Parmi les animations du *30e Rendez-vous du livre* organisé le dimanche 4 février par les Amis de la Cité, salle Gérard-Philipe, centre commercial à Choisy-le-Roi : des dédicaces (G. Conchon, M. Schumann, le professeur Jean Bernard...) *et un bureau de* poste temporaire. Souvenirs philatéliques (15 F + port) : R. Fassié, Amis de la Cité, BP 100, 94603 Choisy-le-Roi Cedex.

L'amicale sports et loisirs CHRT *organise sa 2e Bourse des* collectionneurs, le 4 février, 22, rue Castelbou (face au palais des sports) à Toulouse. Renseignements : (16) 63-64-*16-15 après 20 heures.*

● **Vente.** – Phillips organise *une importante vente aux* enchères de timbres-poste à Londres, le 15 février. Au programme : poste aérienne, France, colonies, Maroc bien représenté *(Phillips, 38, rue de* Pentièvre, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-76-66).

● **Droits de l'homme.** – Il *est encore possible de se procu*rer le bloc-feuillet Philexfrance « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Soit collé et encadré (80 F), soit neuf et inséré dans le souvenir philatélique réalisé par les *Nations unies, lequel comprend* également le bloc neuf de la « Déclaration universelle des droits de l'homme » des Nations unies (70 F) ou enfin oblitéré et collé sur le *Document officiel* du Musée de la poste de Paris (80 F). S'adresser au service philatélique des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15, et ajouter 10 F de frais d'expédition.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 27 janvier

Nouveau Drouot, 11 heures : atelier Abel-Savin ; à partir de 14 heures : fourrures, bijoux, argenterie, tapis d'Orient.

Ile-de-France

Corbeil, *14 heures : atelier Le Tellier.*

Dimanche 28 janvier

Chantilly, *14 h 30,* : tableaux, objets d'art ; Chartres, 14 heures : mobilier, tableaux ; Compiègne, 14 heures : argenterie, mobilier ; Fontainebleau, 14 heures : mobilier, objets d'art ; L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux modernes ; Varenne Saint-Hilaire, *14 h 30 : atelier Roland* Hamon ; Rambouillet, 14 h 30 : tableaux modernes ; Sens, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; Versailles Chevau-Légers, 10 heures et 14 h *15 :* livres ; *15* heures : tapis d'Orient.

Plus loin

Samedi 27 janvier

Avranches, 18 heures : tableaux ; Belfort, 14 h 15 : archéologie ; Dax, 14 h 30 : livres ; Marseille Prado, *9* heures et *14* h 30 : bijoux, mobilier ; Marseille Castellane, 14 h 30 : estampes, tableaux ; Montpellier, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Pau, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Toulon, *9* heures et *14* heures : Extrême-Orient, mobilier, Tarbes, *11 heures et 14 h 30 : gravures, cartes* postales ; Vendôme, 14 h 30 : livres ; Vitry-le-François, 10 heures et 14 heures : appareils photo, arts populaires.

Dimanche 28 janvier

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; Granville, 14 h 30 : atelier René-Bellanger ; Honfleur, 14 h 30 : cannes de collection ; Issoudun, 14 h 30 : livres ; Le Mans, 14 heures : mobilier *d'un château* ; Lyon (rue Cronstadt), 15 heures : mobilier, livres ; Montargis, 14 heures : tableaux, mobilier ; Neuville-de-Poitou, 14 h 30 : tableaux modernes ; Pont-Audemer, *14 h 30 : orfèvrerie,* mobilier ; Troyes, 14 heures : objets d'art, mobilier.

Foires et salons

Enghien, Rennes, Poitiers, Amiens, Narbonne, Grenoble et Lésigny.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 26 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 90-92 du 24 janvier 1990 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres *de soins,* d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires.

● N° 90-93 du 25 janvier 1990 relatif au contentieux des arrêtés préfectoraux de reconduite d'étrangers à la frontière et complétant le code des tribunaux *administratifs* et des cours administratives d'appel.

UN ARRÊTÉ

● Du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire.

UNE CIRCULAIRE

● Du 25 janvier 1990 relative à l'application de la loi n° 90-34 du *10 janvier 1990 modifiant* l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

CAMPUS

Le français repart en Iran

Avant la révolution islamique, Téhéran publiait un quotidien en français, la cour parlait français, le lycée français voulu par de Gaulle était le fin du fin. Tout cela a été *balayé, mais la franco*phonie n'en a pas pour autant disparu, prenant de nouveaux visages. *La propagande religieuse se fait en français via* une revue, *le Message de l'islam,* et c'est en français qu'est rédigée *la seule publication culturelle* iranienne de langue étrangère, *Loqman,* un semestriel sans relent militant *(le Monde* du 6 février 1988 et du 27 décembre 1989).

La volonté du régime islamique d'entretenir une greffe remontant au milieu du dix-neuvième siècle vient de se manifester avec encore plus d'éclat, à Téhéran, par la tenue du premier colloque international sur l'enseignement du français en Iran. S'y sont affrontés *les tenants d'une francophonie « véhiculaire »,* capable de *« neutralité idéologique »,* et les adversaires d'une *« francité » trop éloignée* de la morale musulmane. M. Parviz Salibi, responsable de l'enseignement du français dans le secondaire, a annoncé *« une prochaine refonte drastique »* de son secteur. Selon M. Salibi, près de dix mille écoliers, dont la moitié en province, apprennent actuellement le français, sous la houlette d'une centaine de professeurs iraniens. Au sein de l'Université, des sections de français fonctionnent avec de nombreux étudiants, en dépit de la fermeture, qui ne serait *que provisoire,* du département francophone de l'Ecole nationale des enseignants. *Des cours privés dispensent aussi librement un enseignement,* notamment dans deux *dynamiques écoles* maternelles animées par des *Européennes épouses* d'Iraniens. Enfin, les auteurs français restent en tête des ouvrages traduits chaque année en persan. Le nouveau vice-président, M. Habibi, est un ancien traducteur de Gurvitch et de Durkheim.

J.-P. P.-H.

▶ *Loqman, BP 15875 - 4748, Téhéran-15134, Iran.*

▶ *Le Message de l'islam, BP 14155 - 3899, Téhéran.*

Conférences sur les religions

L'Institut catholique de Paris organise cinq conférences-débats animées par les professeurs de l'Institut de science et de théologie des religions. Mardi 6 février : Hindouisme ; jeudi 8 février : Bouddhisme ; mardi 13 février : *les* religions de la Chine ; jeudi 15 février : *islam ; mardi 20 février : chris*tianisme.

▶ *Renseignements : tél. : 42-22-41-80.*

Livres techniques

Le premier Salon du livre universitaire et technique se tient à l'hôtel d'Escoville de Caen (Calvados) les 26 et 27 janvier. Vingt-cinq maisons d'édition y *sont représentées.*

▶ *Renseignements : Stéphanie Onfray, Emmanuelle Le Roquais. Tél. : 31-79-67-20.*

EDITION

Mort du dessinateur de BD Claude Auclair

L'auteur de bandes dessinées Claude Auclair est décédé samedi 20 janvier, à Nantes des suites d'une longe maladie. Il était âgé de quarante-six ans.

Il se destinait au théâtre mais sa rencontre avec Jean Giraud (*Blueberry*) en 1970 infléchira sa route. Ses débuts ont lieu à *Pilote* pour lequel il dessine la série *Jason Muller, saga d'un homme qui lutte* pour revenir à la nature et à l'équilibre alors qu'il traverse un monde ravagé. Il crée ensuite, dans cette lignée, la série de *Simon du fleuve* et son talent à peindre les éléments naturels, mer, cours d'eau, orages ou ciel, devient éclatant.

Mais Claude Auclair, s'il était un dessinateur hors pair, était aussi un homme de conviction. Né dans un petit village vendéen, il revendiquait ses origines celtes qui le ren*daient solidaire de toutes* les minorités, qu'elles soient celte, indienne, juive, palestinienne ou antillaise. Ses derniers albums, comme *Bran Ruz* ou *le Sang du flamboyant*, prépubliés dans le mensuel *A suivre* en faisaient foi.

S'inspirant à *la* fois de légendes et de récits historiques, Claude Auclair appartenait à la famille des rêveurs obstinés.

Y.-M. L.

ESPACE

Premières images de Spot-2

Des photos du lac de Garde, en *Italie, et de la région de Marseille,* à peine plus de trente heures après le lancement par Ariane dans la nuit du 21 au 22 janvier : les premiers envois du satellite d'observation Spot ont été présentés par Spot-Image, jeudi 25 janvier, en présence de M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace.

Des images d'une qualité parfaite, qui témoignent, selon le ministre, que Spot-2, comparé à son aîné Spot-1, est *« un bébé peut-être encore en couveuse mais en parfaite santé ». « Spot-2 aura pour mission d'assurer la maturité du marché des photos par satellite »*, a poursuivi M. Quilès, en rappelant que son ministère était prêt à soutenir, dans ce sens, les efforts des sociétés publiques et privées.

Actuellement placé à une vingtaine de kilomètres en dessous de Spot-1, le satellite du CNES, auquel ont également participé la Belgique et la Suède, devrait rejoindre l'orbite de son grand-frère lundi prochain. Dès mardi seront réalisées les opérations de « recette en vol » (vérifications, calibrages) après quoi la commercialisation pourra commencer.

Un satellite américain de navigation militaire de type Navstar a, par ailleurs, été lancé de Cap Canaveral, jeudi 25 janvier, par une fusée Delta-2.

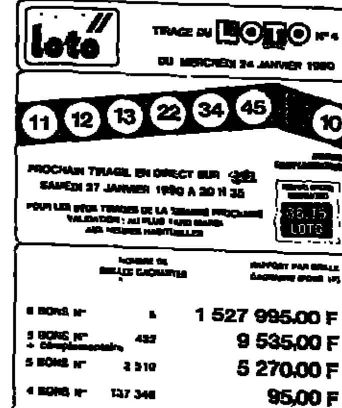
JEUNESSE

Revendications pour les mineurs

Droit de vote à quatorze ans, interdiction formelle de frapper des enfants..., *telles sont les* revendications que l'association La Harpe-Enfant de droit (1) a rédigé à l'issue du colloque sur « la révolution des petits pas » qu'elle a organisé récemment à Paris (*le Monde* daté 21-22 janvier).

L'association demande dans un texte, qui devrait être remis au Conseil économique et social, que, *« dès l'âge de quatorze ans, les adolescents puissent avoir le droit de vote ainsi que le droit de représentation politique afin d'exercer leurs droits civiques et y développer leur sens des responsabilités ».* Elle réclame également que la loi française mentionne expressément, comme en Suède, l'interdiction formelle de frapper les enfants. Elle réclame *« l'arrêt définitif de l'incarcération des bébés à naître et des nourrissons nés en prison ».* [et que,] *« pour éviter la séparation trop précoce d'avec leurs mères incarcérées, il soit recherché des solutions intermédiaires. »*

(1) 36, avenue Reille, 75014 Paris. Tél. : 45-65-38-71.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 janvier

TF1

20.35 Avis de recherche. Invité : Adamo. Avec Richard Gotainer, Patrick Segal, Herbert Léonard, Michel Fugain, Les Musclés, Daniel Lanois, Frédéric François, Franck Villano, Jed Marione.
22.45 Magazine : Et si on se disait tout. De Patrick Sabatier. Invité : Jacques Vergès.
23.45 Magazine : Futur's.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.35 Feuilleton : Chouans.
21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Au nom du père. Invités : Tahar Ben Jelloun (*Jour de silence à Tanger*), Henri d'Orléans (*A mes fils*), Katherine Pancol (*Les hommes cruels ne courent pas les rues*), Jean-François Brisson (*Fils de quelqu'un*), Daniel Boulanger (*Mes coquins*).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Etoiles De Frederic Mitterrand Ava Gardner
0.10 Cinéma : Miracle en Alabama. ■■■ Film américain d'Arthur Penn (1962).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.

"L'ANTENNE EST A NOUS"
LE MAGAZINE TELE
DU CONSEIL GENERAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS
SAMEDI A 11 H 30
SUR FR3

21.30 Série : Le retour d'Arsène Lupin.

22.30 Journal et Météo.
22.55 Documentaire : Saint-Louis, ville d'Afrique. D'Ilan Flammer. *L'errance d'un comédien dans une ville du Sénégal.*
23.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Qui dit que les morts ne savent pas vivre. D'Alan Smithee, avec Sherman Hemsley, Luis Avalos.
22.00 ▶ Documentaire : Autofolies. Panique dans la ville, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Mad Max au-delà du dôme du tonnerre. □ Film australien de George Miller (1985).
0.45 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977).

LA 5

20.40 Série : Super-polar. *La danse du scorpion*, de Josée Dayan, avec Kim Coates, Roberta Bizeau.
22.20 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.30 Magazine : Reporters.
23.35 Téléfilm : Danger ! Voiture volée. De Wim Ten Haaf.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Danger ! Voiture volée (suite.).

M 6

20.30 Téléfilm : Faits divers à la une. De Joseph Mehri.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).
21.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
21.30 Magazine : Ici bat la vie.
22.00 Documentaire : La grande école des musiciens, le CNSM de Paris. De Miroslav Sebestik.
23.00 Documentaire : Luca Ronconi, une année de théâtre. De Manuela Crivelli.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1989 à Baden-Baden) : L'enfance du Christ, oratorio pour solistes, chœur et orchestre, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden et le Gaechinger Kantorei, dir. Helmut Rilling ; sol. : Mary-Anne White-sides, mezzo-soprano ; Aldo Baldin, Marc Padrotti, ténors ; Cornelius Hauptmann, Christoph Stephinger, basses.
22.20 Musique légère. Camelot, de Loewe ; Hans Thomas, suite, de Scholz ; Suite fantaisie, de Nicolas.
23.07 Le livre des mesianges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La porte étroite, d'André Gide.
21.30 Musique : Black and blue. Las Vegas tango.
22.40 Nuits magnétiques : Le naufrage, de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

Samedi 27 janvier

TF 1

15.45 Tiercé à Vincennes.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.00 Variétés : Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série : Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Toute la musique qu'on aime.
22.15 Magazine : Ushuaïa. La grotte de Dieu, en Haute-Savoie ; Record 221 ; Portrait d'Anne Stoerry, médecin et pilote d'avion ; La patrouille des Thunderbirds ; Ascension d'un sérac dans le massif du Mont-Blanc ; A la conquête de l'Atlantique sud en 1930.
23.20 Magazine : Formule sport. Automobile ; boxe ; hippisme ; le Journal d'Harricana ; moto.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 Série : Mannix.

A 2

17.35 Magazine : Aventures-voyages. Transantarctica passion d'épaves.
18.30 INC.
18.35 Série : La loi est la loi.
19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.

20.00 Journal et Météo.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker.
22.05 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

15.00 Magazine : Festoche. Scientikids ; Enquête au Musée ; Zoom.
16.00 Magazine : Drevet vend la mèche. Présenté par Patrice Drevet.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Samdynamite. Skippy ; Les aventures d'une famille ours ; Fraggle rock... and roll ; Série : Opération Mozart.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Les gaffeurs.
20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice.
20.35 Samdynamite. Denver, le dernier dinosaure ; Mon martien favori ; Les aventures de Ketnip ; Betty Boop.
21.50 Journal et Météo.
22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Franco Zeffirelli.
22.40 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Triple concerto pour piano, violon et violoncelle, de Beethoven, par Myung Whung Chung, piano, Kyung Wha Chung, violon, Muyung Wha Chung, violoncelle.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

15.45 Série : Bergerac.
16.40 L'homme le plus fort du monde.
17.30 Documentaire : Les allumés... Gaba, Gaba, chasseurs de venins.
18.00 Cabou cadin.
18.03 Dessins animés : Décode pas Bunny.

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Passez une bonne nuit. De Jeannot Szwarc.
22.00 ▶ Magazine : Bizarrozoom. D'Amélie Chevalier et Loïc Jugue.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La malédiction du cobra. □ Film américain de Bob Clever (1979).

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.30 Série : Simon et Simon.
17.30 Série : Rintintin junior.
18.00 Série : Riptide.
18.55 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil. De Jean Yanne, présenté par Yves Lecoq.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Hulk, le retour. De Nicholas Corea.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : Frisson. De Bruno Gaburro.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Frisson (suite).

M 6

15.10 Série : Les aventures de Papa-poule.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : La clandestine du FBI.
22.05 Téléfilm : Faits divers à la une.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 6' d'informations.
0.05 Série : Henri Guillemin raconte. Les Girondins et la guerre.

LA SEPT

16.40 Documentaire : Seuls. De Thierry Knauff et Olivier Smolders.
16.55 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
17.40 Jazz soundies collection.
17.45 Documentaire : Travailler à domicile.
18.00 Téléfilm : Les poules de Cervantès. D'Alfredo Castellon Molina.
19.30 Magazine : Megamix. De Martin Meissonnier.
20.15 Documentaire : Mémoire en ricochets (3). De Michel Mitrani.
21.00 Opéra : Manon. Opéra en cinq actes de Jules Massenet.
23.50 Jazz soundies collection.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alexandre Rivemale, auteur dramatique.
20.45 Dramatique. Tragédies, de Claude Prin.
22.35 Musique : Opus. Musiques traditionnelles d'Afrique du Sud : les Tsonga, les Xhosa, les Venda.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 6 juillet 1989 lors du Festival d'opéra de Munich) : Mathis le peintre, opéra en sept tableaux, d'Hindemith, par le Chœur et l'Orchestre du Bayerischer Staatsoper, dir. Wolfgang Sawallisch ; sol. : Wolfgang Neumann, ténor ; John Brocheler, baryton ; Alan Titus, basse ; Claes H. Ahnsjo, ténor, Jan-Hendrik Rootering, basse ; Robert Schunk, ténor ; Guido Gotzen, basse ; Ulrich Ress, ténor ; Sabine Haas, Angela-Maria Blasi, sopranos ; Doris Soffel, contralto.
23.08 Le monde la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.

Dimanche 28 janvier

TF 1

12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Tiercé : Prix d'Amérique à Vincennes.
15.40 Libertate pour la Roumanie. Emission spéciale présentée par Bernard Tapie, Martine Allain-Regnault et Patrick Poivre d'Arvor, en direct de Bucarest. *Lancement d'un disque au profit des enfants roumains et bilan de l'aide française à leur pays.*
16.55 Sport : Football. Match amical : Olympique de Marseille-Equipe nationale de Roumanie, en direct de Marseille.
18.50 Libertate pour la Roumanie (suite).
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité: Robert Hossein.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : L'alpagueur. ■ Film français de Philippe Labro (1976). Avec J.-P. Belmondo, Bruno Cremer, J. Négroni.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Police puissance 7. ■ Film américain de Philip D'Antoni (1973). Avec Roy Scheider, Victor Arnold, Tony Lo Bianco.
0.20 Journal et Météo.

A 2

13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Ivan Rebroff.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans. Invitée: Marlène Jobert.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde. L'héritage de Cortez.
18.25 Magazine : Stade 2. Ski alpin : Coupe du monde ; Basket-ball : Championnat de France ; Automobile : Rallye de Monte-Carlo ; Rugby : Championnat de France ; Athlétisme : Meeting international de Liévin ; Championnat de France de 3000 m ; Tennis : Open d'Australie ; Escrime : Coupe du monde seniors ; Football : Coupe de France ; Volley-ball : Portrait de l'équipe de Fréjus ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Série : Haute tension. Les amants du lac, de Joyce Bunuel, avec Maxime Leroux, Catherine Wilkening.
22.05 Magazine : L'œil en coulisses. De Fabienne Pascaud, Martine Chaussin et Georges Paumier. Sommaire : Maria Pacôme ; Martine Boeri ; Un nouveau théâtre à Nice ; Les ballets de Monte-Carlo.
23.10 Journal et Météo.

FR 3

12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Magazine : Sports loisirs. Athlétisme : Meeting international de Liévin, Cross Auchan-Roncq ; Natation : Meeting de Cannes ; Football en salle : Tournoi de Paris-Bercy.
17.00 Flash d'informations.
17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. *La manque de neige en montagne : une catastrophe économique.*
17.30 Amuse 3. Série : Gym ; Molierissimo ; Moi, Renart.
19.00 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3. Emission présentée par Caroline Tresca. Avec Carmel, Raft, Jean-Pierre Mader, l'Opéra du Rhin, Patrick Baudry.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : Salvatore Giuliano. ■■■ Film italien de Francesco Rosi (1961). Avec Pietro Cammarata, Frank Wolff, Salvo Randone (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invitée : Nathalie Baye.
14.00 Téléfilm : Ed Murrow, journaliste au-dessus de tout soupçon. De Jack Gold, avec Daniel Travanti, Dabney Coleman.
15.50 Documentaire : Les allumés... *L'homme qui parlait aux hérons*, de Mikio Honzana et Nobuyuki Kodaira.
16.20 Magazine : 24 heures. Rediffusion de l'émission du 27 janvier.
17.15 Sport : Dimanche aux courses. Les trois courses de trot les plus importantes de la journée à Vincennes.
18.00 Cinéma : Project X. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1987). Avec Matthew Broderick, Helen Hunt, Bill Sadler.

En clair jusqu'à 20.30

19.40 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : Le festin de Babette. ■■ Film danois de Gabriel Axel (1987). Avec Stéphane Audran, Hanna Steensgard, Bodil Kjer.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Sport : Basket professionnel américain. Les Lakers de Los Angeles – Les Suns de Phoenix.
23.00 Sport : Football américain. Le Superbowl, en direct de New-Orléans.

LA 5

13.00 Journal.
13.35 Série : Les épées de feu.
15.25 Série : Super-polar. La danse du scorpion (rediff.).
17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.25 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Riptide (suite).
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil. De Jean Yanne, présenté par Yves Lecoq.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Un fauteuil pour deux. ■ Film américain de John Landis (1983). Avec Eddie Murphy, Dan Aykroyd, Ralph Bellamy.
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Téléfilm : Jeux brûlants. De Bob J. Ross, avec Eva Grimaldi, Leonardo Treviglio.
0.00 Journal de minuit.

M 6

12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.10 Série : Chacun chez soi.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Les routes du paradis.
15.10 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Série : Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Les rues de feu. ■ Film américain de Walter Hill (1984). Avec Michael Pare, Diane Lane, Rick Moranis.
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Dernière mission à l'Ouest. De Lee H. Katzin, avec Jeff Allin, Howard Sherman (rediff.).
23.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.05).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : Rupture. De Raymonde Carasco.
16.30 Magazine : Imagine.
17.00 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).
18.00 Magazine : Ici bat la vie.
19.00 Documentaire : La grande école des musiciens, le CNSM de Paris. De Miroslav Sebestik.
20.00 Documentaire, : Luca Ronconi, une année de théâtre. De Manuela Crivelli.
21.00 Cinéma : Le temps suspendu. ■■ Film hongrois de Peter Gothar (1982). Avec Istvan Znamenak, Henrik Pauer, Sador Soth.
22.50 Court métrage.
23.00 Documentaire : L'atelier de Robert Motherwell. De Benoît Jacquot.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Une journée chez les Hazdas (Tanzanie).
22.35 Musique : Le concert. Pièces de clavecin de J.-P. Rameau, par Yannick Le Gaillard, clavecin, Ryo Terakado, violon baroque, Kaori Uemura, viole de gambe.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 janvier 1989, salle Gaveau) : Sextuor à cordes en si bémol majeur op. 92, de d'Indy ; Sextuor à cordes, de Boisgallais ; Sextuor à cordes en fa majeur op. 118, de Reger ; Sextuor à cordes nº 1, de Reger ; Sextuor à cordes nº 1 en si bémol majeur op. 18, de Brahms, par le Sextuor à cordes de Vienne.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. La vielle à roue.
0.30 Archives dans la nuit. Hommage à Carl Schuricht (2).

CATASTROPHES

En France et dans plusieurs autres pays européens

Un ouragan d'une rare violence a tué plus de soixante personnes

L'ouragan qui a traversé l'ouest de l'Europe au cours de la journée du jeudi 25 janvier a été d'une très grande violence. Le vent a soufflé à des vitesses dépassant en rafales les 150 et même par endroits les 180 kilomètres à l'heure, provoquant de nombreux morts, renversant des camions et arrachant des toits. Dans les pays touchés on dénombrait vendredi matin au moins soixante morts. Dans l'Atlantique et la Manche, plusieurs chalutiers, cargos et ferries ont soit chaviré, soit été mis en grande difficulté.

L'ouragan a commencé par balayer l'extrême-ouest de la France (en particulier l'île d'Ouessant), la Bretagne, la Basse-Normandie, la région parisienne, l'Oise, le Pas-de-Calais et le Nord.

Dans l'Oise, trois personnes sont mortes : à Léglantiers, un maçon de vingt-quatre ans a été projeté en bas de son échafaudage de huit mètres. Près de Grandvilliers, un chauffeur a été tué lorsque son camion s'est retourné et une conductrice a trouvé la mort près de Beauvais lors de la chute de sa voiture dans un ravin. Dans ce département, on ne compte plus les toits, les cheminées, les gouttières, les arbres, les panneaux publicitaires arrachés.

Dans le Pas-de-Calais, une grue a été renversée à Lestrem, tuant une personne et en blessant gravement une autre. A Coudekerque-Branche, des vitres brisées ont provoqué la mort d'une petite fille de deux ans et demi qui a eu la carotide tranchée. A Calais, plusieurs personnes ont été blessées. Et les dégâts matériels sont importants.

Dans ce département et dans le Nord, dix-huit pylônes de lignes à haute tension ont été renversés, ce qui a privé de courant quatre cent mille personnes. Par précaution, la centrale nucléaire de Gravelines a été arrêtée dans la journée de jeudi. Sa remise en route progressive a commencé dans la soirée.

En Basse-Normandie, un automobiliste a été blessé près de Falaise lorsque sa voiture est sortie de la route sous la poussée du vent et un agriculteur de la région de Bayeux a dû être hospitalisé après avoir été coincé par la portre d'un hangar. Des camions ont été renversés par le vent dans le Calvados (onze blessés dans ce département). Et à Cherbourg, la chute d'une ligne à haute tension a privé d'électricité, pendant une partie du 25 janvier, toute l'agglomération.

Centrales nucléaires arrêtées

A la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime), le vent a arraché la cheminée de ventilation du réacteur nº 1. Il n'y a eu ni mort ni blessé. Mais la centrale a été immédiatement arrêtée et le Service central de protection contre les rayonnements ionisants a publié un communiqué précisant que les mesures effectuées après l'accident n'ont décelé « *aucune modification de la radioactivité d'ambiance* ». Le dispositif spécial de contrôle et de surveillance sera maintenu tant que la cheminée ne sera pas rétablie dans son intégralité.

Sur la Basse-Seine, la violence du vent a obligé à interdire temporairement la circulation sur le pont de Tancarville où des camions avaient été renversés par des vents soufflant à 180 kilomètres à l'heure.

Dans la région parisienne, vers 18 heures, les pompiers des Yvelines en étaient à leur neuf cent soixante-huitième intervention. Les dégâts sont considérables (toits arrachés à Conflans-Sainte-Honorine, arbres et palissades renversés à Versailles). A Cergy, une grue de soixante mètres est tombée. Mais on ne déplore qu'un blessé léger. En Seine-et-Marne, on signale un peu partout des toitures partiellement ou entièrement envolées, des arbres arrachés. Bilan : deux blessés légers.

En Haute-Saône, près de Lure, un jeune homme a été grièvement blessé par la chute d'une camionnette en cours de réparation sous laquelle il travaillait.

En mer, de nombreux bateaux ont eu à souffrir de la tempête. Au large de Granville (Manche), un petit bateau de pêche, le *Résolution*, a été retourné. On craint que les trois hommes qui étaient à bord n'aient disparu. Le ferry *Chartres*, qui effectuait la traversée Newhaven-Dieppe avec quatre-vingt-quatre personnes à bord (dont aucune n'a été blessée), a eu son gouvernail cassé et ses moteurs arrêtés par des vagues hautes de dix mètres. Pourtant, les machines et la barre de secours ont pu être remises en état de marche et le ferry a repris sa route, en fin de journée, vers Dieppe.

Dans la Manche aussi, un cargo nigérian, le *River Adada*, gouvernail cassé avec trente-quatre hommes à bord, a dû être secouru par un remorqueur de haute mer parti de Cherbourg. En outre, le *Seneca*, bateau de nationalité inconnue, a signalé qu'un de ses matelots était tombé à la mer. Et plusieurs navires, le *Celtic Navigator*, panaméen, l'*Alicante*, pétrolier français, le *Pô*, italien, et un bananier des Bahamas ont été un moment en difficulté.

L'accès à plusieurs ports, notamment Le Havre, Brest et Dieppe, a été souvent rendu impossible pendant plusieurs heures par le vent et l'état de la mer.

● **En Belgique**, l'ouragan a tué au moins six personnes et en a blessé une quarantaine dont onze grièvement. Un peu partout, les arbres et les pylônes électriques arrachés ont paralysé la circulation. Le trafic des ferries Ostende-Grande-Bretagne a été arrêté, l'aéroport de Liège a dû être fermé.

● **En Allemagne fédérale**, l'ouragan est arrivé en milieu d'après-midi. Il a tué au moins trois personnes à Norden et a jalonné sa route de dégâts plus ou moins importants.

Aux Pays-Bas

Les autorités prises de court

AMSTERDAM

de notre correspondant

Vendredi matin 26 janvier, un premier bilan faisait état d'au moins 14 victimes aux Pays-Bas et de quelque 200 blessés dont plusieurs dizaines gravement atteints. De plus, 3 pompiers ont trouvé la mort en tentant de combattre dans des conditions rendues impossibles par le vent, l'incendie qui ravageait un hôtel sur la côte au sud de La Haye. Au large de l'île septentrionale de Vlieland, un cargo russe était en perdition ; des hélicoptères néerlandais et ouest-allemands tentaient de secourir les 56 membres de l'équipage.

Les services de la météorologie avaient annoncé mercredi soir le passage de la tempête mais sans prévoir qu'elle tournerait à l'ouragan. A leur apogée, vers 19 heures, les rafales de vent développaient la force 12. Arbres arrachés, maisons endommagées, voitures écrasées, chantiers dévastés : les dégâts matériels sont considérables.

On estime le montant de la « casse » à plusieurs dizaines de millions de francs dans le seul secteur de l'agriculture sous serre. Les installations ferroviaires ont également gravement souffert : une partie du toit de la gare centrale d'Amsterdam a été détruite et plusieurs caténaires ont été sectionnés. Le trafic s'étant trouvé paralysé quelques instants avant l'heure de pointe, des milliers de Néerlandais ont été bloqués, soit dans les trains, soit dans les gares où ils ont dû passer la nuit dans des conditions cahotiques.

Dépassées par les événements, les autorités n'ont mis en place que lentement et partiellement des services de transports de remplacement. La situation ne devrait pas revenir à la normale avant vendredi en fin d'après-midi.

CHRISTIAN CHARTIER

En Grande-Bretagne

Un bilan deux fois plus lourd qu'en octobre 1987

LONDRES

de notre correspondant

Gordon Kaye, l'un des acteurs les plus populaires du pays, célèbre grâce au rôle du Français typique qu'il joue dans la série télévisée *Allo, Allo*,est dans un état critique dans un hôpital londonien après avoir été grièvement blessé à la tête par une planche qui avait volé à travers le pare-brise de sa voiture en plein centre de Londres. Il est une des victimes de la tempête qui a ravagé jeudi la Grande-Bretagne du sud au nord, avec des vents atteignant par endroits 170 kilomètres à l'heure.

Celle-ci a provoqué la mort d'au moins quarante personnes, pour la plupart écrasées par des chutes d'arbres ou sous les murs de leur maison. Le bilan est donc déjà plus du double de celui de l'ouragan d'octobre 1987, qui avait fait dix-neuf morts. Les dégâts matériels sont également importants. Les compagnies d'assurances s'attendent à devoir débourser au moins autant que le 1,1 milliard de livres qu'elles avaient versées en 1987 pour ce qui était alors considéré comme la pire tempête du siècle.

Londres offrait jeudi 25 janvier en fin d'après-midi un spectacle de désolation et de chaos. Toutes les gares étaient momentanément fermées en raison des débris qui encombraient les voies, et de nombreux banlieusards n'ont pu rentrer chez eux qu'au milieu de la nuit. La plupart des lignes de métro, pour des raisons moins compréhensibles, ne fonctionnaient plus. En surface, la circulation était pratiquement paralysée. Hyde Park ainsi que les autres parcs de la capitale étaient fermés aux voitures en raison des chutes d'arbres.

Sur Piccadilly, la police dressait en hâte des barrages sur les trottoirs. Les encorbellements de plusieurs beaux immeubles en pierre de taille de cette artère commerçante tombaient en effet sur la tête des passants. Stoïques sous les rafales, les Londoniens attendaient sagement rangés en files interminables et sans se bousculer les hypothétiques autobus qui restaient le dernier moyen de transport en service dans la capitale.

La télévision a montré jeudi soir des images étonnantes. On pouvait voir un lourd camion se coucher sous la force du vent, ou le toit d'un immeuble en construction emporté par la bourrasque. La tempête a tué plusieurs ouvriers du bâtiment qui sont tombés de leurs échafaudages et des enfants pris sous les décombres de leur école.

Le Parlement n'a pas été épargné. Des ornements décoratifs ont été arrachés des célèbres bâtiments à l'architecture gothique flamboyante du palais de Westminster et il a fallu fermer le hall central où la pluie s'engouffrait.

DOMINIQUE DHOMBRES

SPORTS

HIPPISME : le soixante-dixième Prix d'Amérique

Repartir d'un bon trot

Disputé pour la première fois en janvier 1920, le Prix d'Amérique, qui fêtera dimanche 28 janvier à l'hippodrome de Vincennes son soixante-dixième anniversaire, est devenu l'une des plus riches et des plus prisées épreuve, de trotteurs dans le monde.

Pro patria, cheval de carriole né dans le Calvados et appartenant à Jean Cabrol, enlevait le premier Prix d'Amérique en trottant le kilomètre sur le pied de 1 min 31 s. L'an dernier, la même épreuve était enlevée par *Queila Gede*, propriété de M. Baudron, qui établissait un nouveau record de l'épreuve à 1 min 15 s 05 au kilomètre, et démythifiait *Ourasi*, radicalement battu après avoir été le héros des trois éditions précédentes.

En soixante-dix ans, les courses au trot ont considérablement évolué. Les chevaux sont devenus des athlètes performants, et ceux qui sont nés en France sont considérés dans ce registre comme les plus endurants au monde. Les prix distribués ont également progressé de façon spectaculaire : 20 000 francs en 1920, 3 millions dimanche prochain. Mais qui va l'emporter ? Les meilleurs pronostiqueurs hésitent à se prononcer, car la course est plus ouverte que jamais.

C'est après la première guerre mondiale que, souhaitant rendre hommage aux troupes américaines pour leur contribution à la victoire sur l'Allemagne, les dirigeants de l'hippodrome de Vincennes décidèrent d'appeler Prix d'Amérique l'épreuve principale de leur calendrier. A l'époque, les chevaux de trot étaient désignés comme « demi-sang » ou anglo-normands, car produits le plus souvent de juments de pur-sang anglais ou de selle français. Cette espèce, qui était destinée à tirer les voitures, devait également être assez robustes pour « *porter l'homme* ». Afin de les endurcir davantage, on faisait courir les poulains les uns contre les autres le dimanche sur les grandes places du littoral de la Manche.

C'est là que sont nées, autour de Cherbourg principalement, les premières compétitions officielles. Ce type de courses devenant très populaire, il fut également organisé à Paris sur des pistes en sable ou en terre battue. Leurs promoteurs se rendirent compte qu'ils tenaient un filon. Mais, comme leurs élèves manquaient souvent de vitesse, avec l'assentiment des Haras nationaux, ils prirent, en 1922, une mesure révolutionnaire : l'importation de quelques-uns des meilleurs étalons américains.

Sur le terrain, parallèlement, à la même époque, les chevaux étrangers se montraient redoutables et battaient souvent les produits nationaux. C'est ainsi que dans le Prix d'Amérique 1935, le petit *Muscletone*, véritable bombe, pulvérisait le record de l'épreuve de l'époque en 1 min 23 s. Il récidivait deux ans après. Immédiatement, les responsables, craignant de mécontenter les haras normands et de jouer les apprentis sorciers, faisaient marche arrière : le *stud book* (livre généalogique) était aussi vite fermé aux étrangers qu'il avait été ouvert, avec l'explication suivante : « *Nous avons engrangé assez d'influx américain. Nous pouvons maintenant vivre sur nos ressources régénérées.* » L'histoire venait alors tragiquement à leur aide : en 1940-1941, Vincennes faisait relâche, et, sous l'occupation allemande, la course rebaptisée Grand prix d'hiver, perdait toute signification.

Anarchie de souche

Le trot repartait une nouvelle fois à partir de ses bases de l'Ouest : Basse-Normandie mais également Maine-Anjou, Vendée, Bretagne, où des exploitants agricoles et des marchands de chevaux de plus en plus nombreux s'intéressaient à ce type d'élevage. Les parents de Baudron, Dreux, Riaud, Mary, Gougeon se révélaient ainsi non seulement de bons producteurs mais également d'excellents entraîneurs et jockeys. Ils avaient participé, pendant la guerre, à des courses de pays pour payer les colis envoyés aux prisonniers. Ils s'étaient piqués au jeu.

S'ensuivaient un développement énorme de la spécialité, une augmentation des naissances (10 000 par an) dans de petits haras particuliers. Tout le monde voulait faire naître et courir son trotteur. La race n'étant pas véritablement fixée ni sélectionnée, cette anarchie de souche, la prolifération des étalons et des poulinières plus ou moins contrôlés donnaient lieu à une sorte d'implosion génétique.

Les résultats furent étonnants. Depuis trente ans, si certains vainqueurs, comme *Jamin*, le plus glorieux de tous (1958 et 1959) ou *Roquépine* (1966, 1967 et 1968), de la classique écurie Lévesque, présentaient des origines nobles et certifiées, par contre *Ozo* (1963 et 1965), *Tidalium Pelo* (1971, 1972) et, plus près de nous, *Idéal du Gazeau* (1980), *Lutin d'Isigny* (1985) et *Ourasi* sont véritablement sortis du rang. Rien dans leur pedigree ne les prédestinait à la gloire si ce n'est leur aptitude à trotter longtemps avec davantage de rythme que tous les autres. Et une caractéristique rare tout aussi dominante : celle de s'améliorer en prenant de l'âge. Tous, en effet, ont acquis leur meilleur rendement à sept, huit ou neuf ans, en principe l'âge mûr, sinon celui de la préretraite, pour un cheval de course.

Cet hiver, un nouveau venu de même profil, *Ténor de Beaune*, a rejoint la cour des grands. A cinq ans, il a déjà gagné 3,5 millions de francs et reste sur dix-sept victoires consécutives. De « grands clients » ont offert plus de 20 millions de francs pour l'acquérir à son petit entraîneur mayennais, Jean-Baptiste Bossuet... Il a refusé et fait en même temps sensation, mardi, à Vincennes, lorsqu'il a déclaré : « *Je ne courrai pas le Prix d'Amérique cette année. Je ne veux pas l'user.* » Il a probablement raison car, depuis vingt ans, un seul cheval de cet âge, *Grandpré*, a inscrit son nom au palmarès. Ensuite, il en a payé les efforts.

Ténor de Beaune, évidemment, aurait été grand favori. Son abstention rend la course indéchiffrable. *Ourasi* sera probablement au départ. Il tentera de réussir sa sortie, malgré le déclin de l'âge et des ennuis rénaux (*le Monde* du 9 décembre). *Queila Gede*, la gagnante de l'an dernier, a été préparée depuis des semaines exclusivement pour cet objectif. Elle vient de s'adjuger les deux épreuves préparatoires, mais, comme le dit son mentor, Roger Baudron, « *elle n'est pas de tous les jours* ». Traduire : elle a mauvais caractère.

De la selle au sulky

Reine d'atout, une ravissante alezane claire, a enlevé dimanche avec facilité l'international Prix de Cornulier. Mais c'était au trot monté. Passer de la selle au sulky n'est pas évident. *Potin d'amour* et *Poroto*, à l'arrivée tous les deux en 1989, souffrent des jambes par intermittence. *Pan de la Vaudière* relève aussi de blessures.

Dès lors, n'assistera-t-on pas à un retour de l'histoire ? Les Suédois, très intéressés par l'ouverture du marché commun européen hippique, ont massivement investi au trot. Ils misent sur le circuit français, très bien doté. Pour forcer les barrières du protectionnisme, imitant notre exemple d'avant 1940, ils ont mêlé beaucoup de courants de sang internationaux. C'est le cas pour *Piper Cub*, sept ans, qui, pour ses débuts à Vincennes, il y a quinze jours, a terminé à une tête de *Queila Gede* dans le Prix de Belgique, une performance qui a fait sensation. C'est le fils d'un bon cheval français, exporté en Suisse, *Tibur*, et d'une jument américaine, *Dansos Ceder*. Cette présence prouve qu'à ce niveau les confrontations doivent revêtir absolument un caractère international pour être crédibles.

GUY DE LA BROSSE

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Lendl en finale contre Edberg

La finale du simple messieurs des Internationaux de tennis d'Australie opposera, dimanche 28 janvier, le numéro un mondial, Ivan Lendl, au numéro trois, Stefan Edberg, qui ont éliminé respectivement vendredi 26 janvier en demi-finale Yannick Noah (6-4, 6-1, 6-2) et Mats Wilander (6-1, 6-1, 6-2).

Depuis le début des Internationaux d'Australie, quatre joueurs avaient principalement attiré l'attention : l'Américain John McEnroe parce qu'il a été disqualifié pour mauvaise conduite, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker parce que, prétendant à la première place mondiale, il a été éliminé en quarts de finale assez sèchement, le Suédois Mats Wilander parce que, après douze mois de mauvais résultats, il parvenait de nouveau à jouer les premiers rôles, et le Français Yannick Noah parce que, après avoir annoncé sa retraite prochaine, il atteignait pour la deuxième fois de sa carrière les demi-finales d'un tournoi du grand chelem.

La manière dont Ivan Lendl était parvenu sur l'avant-dernière marche de l'épreuve n'avait pourtant pas échappé à Patrice Dominguez, qui, avant d'étrenner ses galons de capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis à Perth, avait remarqué lors de son séjour à Melbourne (1) : « *C'est lui qui a le mieux progressé au cours du tournoi. Sa montée en régime a été régulière. Il arrive intact physiquement et moralement au stade des demi-finales. Dès lors que l'adversaire ne le prend pas de vitesse au service et lui laisse le temps de s'organiser en début d'échange, il peut avancer dans le court et distribuer ses coups destructeurs. Lendl reste un frappeur unique.* »

Si Yannick Noah avait nourri quelques espoirs de victoire en demi-finale en raison de son succès en deux manches lors du tournoi de Sydney, le Tchécoslovaque s'est donc fait un devoir, vendredi 26 janvier, de lui rappeler qu'il n'était pas encore disposé à abdiquer dans une épreuve dont il était le tenant du titre. Bref, Ivan Lendl n'a pas eu à rester plus de une heure quarante sept sur le *rebound ace* brûlant de Flinders Park pour interrompre à dix la série de matches victorieux du Français. La plupart du temps cloué derrière sa ligne de fond, Noah a joué trop court pour espérer monter à la volée dans de bonnes conditions et n'a pu tenir la cadence dans l'échange. Le ton de la partie avait été donné dès le premier jeu : menant 40-15 sur son service, Noah subit néanmoins un break après une double faute et un retour gagnant. Dans sa tenue insolite de légionnaire destinée à lutter contre la canicule, le Tchécoslovaque avait pris définitivement l'ascendant.

C'est la onzième victoire en dix-neuf rencontres de Lendl contre Noah, qui n'a jamais battu deux fois de suite le Tchécoslovaque. Tenant du titre, celui-ci doit affronter en finale, dimanche 28 janvier, le Suédois Stefan Edberg, qui a mis pour sa part, en quatre-vingt deux minutes, un coup d'arrêt à la résurgence de son compatriote Mats Wilander dans l'autre demi-finale. Champion d'Australie en 1985 et 1987, Edberg n'a battu Lendl que six fois lors de leurs quinze matches précédents. « *La clé de la finale sera le service* », a estimé Stefan Edberg, qui, vainqueur du dernier tournoi des Maîtres, ambitionne désormais de passer de la troisième place mondiale à la première.

A. G.

(1) *L'Equipe* du 25 janvier.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Simple messieurs : demi-finales. – Stefan Edberg (Suè.) b. Mats Wilander (Suè.), 6-1, 6-1, 6-2 ; Ivan Lendl (Tch.) b. Yannick Noah (Fr.), 6-4, 6-1, 6-2.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le développement local pour tous

La grand-messe a été concélébrée le jeudi 25 janvier au CNIT de la Défense par M. Michel Rocard et trois de ses ministres, MM. Roger Fauroux, Jean-Pierre Soisson et Jacques Chérèque. Tous unis dans un service œcuménique, ils ont chanté les louanges du « développement local », défini par le premier ministre comme *« une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet global cohérent, économique, social et culturel ».*

Il n'en a pas toujours été ainsi. Diverses initiatives, parfois concurrentielles, ont précédé le colloque national *« Partenaires du développement local ».* Plusieurs ministres ont ajouté leur voix au concert, de manière quelquefois discordante, et M. Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire qui devait officiellement explorer ce thème, fulminait à l'idée de voir les efforts se disperser ou lui échapper. Sur le terrain, là où se trouvent les fameux « partenaires » locaux que l'Etat est censé mobiliser, la cacophonie faisait mauvais effet.

On attendait donc une clarification que seul M. Rocard pouvait fournir, et qui, prononcée, ressemble au jugement de Salomon. Par définition, le thème est *« interministériel »* et concerne donc vingt-trois ministères qui sont réunis dans le GIDEL (groupe interministériel pour le développement local), *« créé à l'initiative de M. Chérèque »,* expliqua le premier ministre. Mais la suite du propos *rétablissait l'équilibre. Bien sûr,* M. Fauroux est fondé à s'en occuper *« parce que les entreprises sont au cœur de toute dynamique de développement ».* Il en va de même pour M. Soisson, à cause de l'emploi et de la formation, pour M. Evin avec les services de proximité, sans oublier M. Joxe et ses sous-préfets développeurs, l'agriculture et l'aménagement du territoire.

Bref on continue comme avant. Le *développement local est l'affaire de* tous et de chacun. Ce qui revient à dire que ce thème peut recouvrir toutes les réalités. Une bonne définition, somme toute.

A. Le.

L'ancienneté moyenne des chômeurs atteint 364 jours

Malgré les créations d'emploi le chômage n'a reculé que de 2,1 % en un an

A fin décembre, le chômage a diminué de 0,6 % en un mois et de 2,1 % en un an, en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées le jeudi 25 janvier par le ministère du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi s'établit à 2 508 600, soit à 54 200 de moins que l'année précédente, à la même date. En données brutes, le résultat est à peine moins favorable. Avec 2 585 800 personnes inscrites à l'ANPE, on enregistre une augmentation de 0,3 % en un mois mais une baisse de 2,3 % en un an, qui correspond à 60 000 chômeurs de moins.

M. Michel Rocard, qui clôturait le jour même les assises nationales du développement local, à la Défense, s'est félicité de la baisse du chômage tout en soulignant que ce succès n'était *« pas encore suffisant ».*

Depuis la crête de 1986, qui s'est prolongée pendant la majeure partie de 1987, le chômage ne cesse de régresser et, à chaque fin de mois de décembre, la publication des chiffres donne l'impression que le mal est jugulé. Chaque année semble se terminer systématiquement mieux que la précédente, et 1989 confirme la règle. Le taux de chômage, évalué par l'INSEE, passe ainsi de 9,8 % à 9,4 %. Mais les statistiques montrent aussi que le mouvement, de retrait, réel, n'en finit pas de patiner. Excellents, les résultats de 1989 se situent encore largement au-dessus de 1984 et, *a fortiori,* de 1985, quand le traitement social commençait à faire son œuvre.

Progressivement, la réussite la plus probante, qui concerne le chômage des jeunes, devient tangible. Le nombre de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi recule, pour les hommes (– 10,7 % en un an en données corrigées) comme pour les femmes (– 7,3 %). La reprise profite beaucoup à ceux qui arrivent pour la première fois sur le marché du travail et qui sont sans doute plus qualifiés. En revanche, les signes encourageants sont moins clairs pour les autres catégories et, notamment, pour les femmes âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans qui, malgré le mouvement de création d'emplois, voient encore leur chômage augmenter de 3,3 % en un an.

Précarité et stages

Toujours en données corrigées, le volume des entrées et des sorties nouvelles de l'ANPE témoignent de cette difficulté de la croissance à mordre sur le stock des demandeurs d'un emploi. Le nombre des inscriptions au chômage, en cours de mois, a augmenté de 18 % en décembre et de 0,5 % en un an ; ce qui ne peut pas s'interpréter positivement. Tandis que les licenciements économiques ne représentent guère plus qu'une cause sur dix d'arrivée dans les listes, les conséquences du travail précaire se font de plus en plus lourdes et expliquent à elles seules 52 % des raisons d'inscription. Avec 140 000 dépôts d'une demande d'emploi dans le mois, les fins de contrat à durée déterminée sont parvenus à un haut niveau, mais les nouveaux chômeurs qui proviennent de l'intérim ont, parallèlement, augmenté de 12 % en un an.

Orientées en sens contraire, apparemment, les sorties des listes ne se portent pas vraiment mieux. Certes, elles augmentent de 3,8 % en un mois et de 7,1 % en un an, mais elles ne traduisent pas pour autant un mouvement significatif en faveur du retour dans un emploi. D'ailleurs, les reprises d'activité baissent de 9 % en un an, compensées en partie par les absences à un contrôle (+ 14,7 %), qui peuvent aussi être une façon de faire savoir que l'on a retrouvé un travail. Mais les départs en stage restent à un niveau élevé (– 0,6 % en un an), qui tendrait à prouver que l'on n'a pas complètement renoncé à certains effets bénéfiques du traitement social, quoi qu'en disent MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Soisson. Notamment, les stages pour les chômeurs de longue durée, imaginés par M. Michel Delebarre, continuent de progresser en volume, ainsi que les dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés, même si les autres formules, et particulièrement celles en faveur de l'insertion des jeunes, perdent de leur impact, à l'exception notable des contrats de qualification et d'adaptation, en forte hausse.

Cette fin d'année illustre bien ce qui s'est passé en 1989, et ce qui paraît vouloir caractériser cette période de relance économique. Malgré la création d'emplois, le chômage reste à un niveau important et conserve longuement ses victimes. L'ancienneté moyenne des chômeurs a augmenté de 13 jours en un an et s'établit à 364 jours, le nombre des personnes inscrites depuis plus d'un an s'est accru de 0,6 %, avec près d'un demandeur sur trois, et il faut à chacun 224 jours en moyenne, contre 211 jours en décembre 1988, pour espérer sortir de cette situation.

ALAIN LEBAUBE

Selon les statistiques officielles

La situation économique soviétique est catastrophique

Les statistiques publiées à Moscou, jeudi 25 janvier, confirment que la situation économique de l'URSS est critique. Ce ne sont pas tant les chiffres avancés pour la production nationale (+ 3 % en 1989) ou pour l'inflation (+ 2 % en ne tenant compte que des prix d'Etat, et 7,5 % d'« inflation déguisée ») qui sont préoccupants, que ceux relatifs au fonctionnement général de l'économie.

Ainsi, M. Nikolai Belov, vice-président de la commission d'Etat aux statistiques, a annoncé que si les revenus des Soviétiques avaient progressé de 12 % l'an dernier, l'augmentation de la production de biens de consommation avait été limitée à 5,9 %, et celle de la productivité dans l'industrie à 2,5 %. Résultat, la *« demande non satisfaite »* s'est gonflée, alimentant l'économie souterraine et portant l'augmentation de l'épargne dans les banques à 14 % en un an.

Les statistiques relatives à l'emploi font désormais état d'un taux de chômage qui approche de ceux des pays occidentaux (3,8 % de la population active, soit un total de sans-emploi de 6,7 millions). Mais c'est surtout les trente mille journées de travail perdues chaque jour dans le pays en raison des grèves qui inquiètent. Selon M. Belov, la perte directe de production qui en résulte s'élève à 1 milliard de roubles (10 milliards de francs au cours commercial).

Le vice-président de la commission a également évoqué l'augmentation préoccupante de la criminalité (+ 30 % en un an) et les dommages importants subis par l'économie en raison des troubles interethniques.

Par ailleurs, la production de pétrole de l'URSS a diminué de 13 millions de tonnes l'an dernier, tombant à 607 millions de tonnes.

Débat aux États-Unis sur les investissements étrangers

Limiter les investissements étrangers ne résoudrait en rien les problèmes économiques des États-Unis, a dit en substance le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, qui témoignait jeudi 25 janvier devant la Commission des voies et des moyens du Congrès.

M. Greenspan estime que les investissements étrangers *« stimulent la concurrence, apportent du capital et de la technologie et accélèrent la diffusion de l'innovation ».*

De nombreux parlementaires, reflétant en cela l'inquiétude de l'opinion publique, réclament un contrôle plus strict sur les investissements étrangers, notamment japonais. De telles dispositions provoqueraient une hausse des taux d'intérêt et déboucheraient probablement sur un ralentissement de la croissance économique, a assuré M. Greenspan.

« Le premier objectif national, du point de vue économique » est de réduire le déficit budgétaire, a-t-il rappelé, confirmant que le recours à l'emprunt étranger pour financer les déficits maintenait une pression sur les taux d'intérêt et rendait les Etats-Unis plus vulnérables aux influences extérieures.

Bien que leurs marges brutes s'améliorent

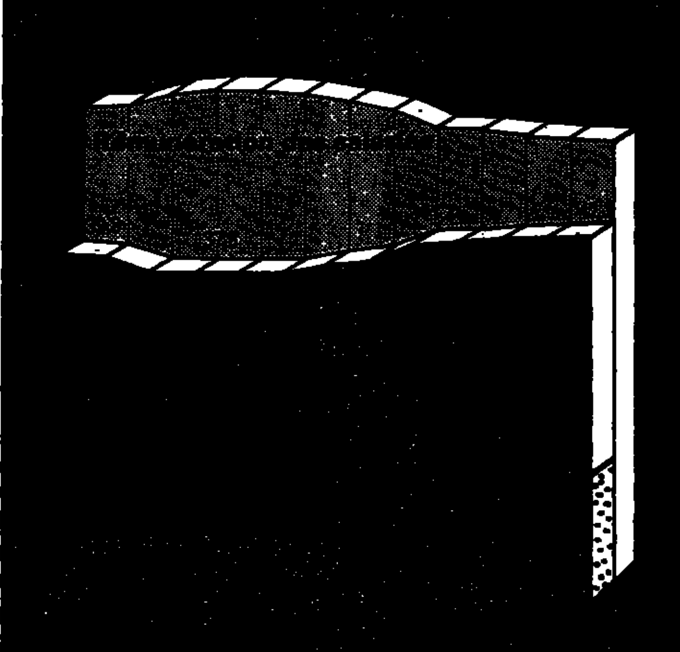
Les entreprises ne dégagent pas assez d'épargne pour financer leurs investissements dans de bonnes conditions

L'Etat doit-il continuer de favoriser les entreprises, comme il le fait depuis sept ou huit ans ? La question se pose depuis que M. François Mitterrand a déclaré, il y a quelques semaines, que le gouvernement en avait assez fait, allusion évidente à la baisse répétée de l'impôt sur les sociétés.

La prise de position du président de la République se comprend sur le plan politique : difficile, en effet, de vanter les mérites de la rigueur salariale si l'Etat continuait de diminuer les impôts payés par les sociétés, des sociétés qui annoncent, depuis trois ans, une amélioration constante de leurs résultats financiers. D'autant plus difficile de continuer sur cette voie que le Parti socialiste prépare un congrès important, qui se tiendra à Rennes en mars prochain, et que le gouvernement devra, d'une certaine façon, y rendre des comptes.

Et pourtant, l'examen des chiffres ne donne pas raison au président de la République : ni sur le plan du raisonnement économique, ni sur celui de la cohérence avec des déclarations antérieures, insistant sur la nécessité, pour la France, de beaucoup investir dans le but de se moderniser et de garder une place de grande puissance dans le monde.

Depuis 1982, le partage de la valeur ajoutée des entreprises – c'est-à-dire, *grosso modo,* des richesses produites – est de plus en plus favorable au capital et l'est de moins en moins aux salariés (*voir graphique ci-dessous*). Après avoir atteint un maximum en 1982, la part allant au travail (57,4 % de la valeur ajoutée) n'a cessé de se réduire, pour revenir aux environs de 52 % l'année dernière. Cette évolution traduit le choix fait, en 1982, par M. Mauroy, alors premier ministre, d'aider les entreprises françaises, quasi exsangues, à remonter la pente. Bien évidemment, ce choix fondamental, imposé à un gouvernement de gauche par des circonstances graves



(la crise financière généralisée de nos entreprises), a été payé par les salariés, qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer deux années de suite (en 1983 et 1984), puis ne plus augmenter que très lentement.

Il serait pourtant faux de croire que ce nouveau partage de la valeur ajoutée donne de grands moyens aux entreprises pour investir. Si, en effet, l'excédent brut d'exploitation – c'est-à-dire ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, des charges sociales et des impôts directement liés à la production, comme la taxe professionnelle –, si cette marge brute, donc, ne cesse d'augmenter depuis 1982 – passant de 37,8 % de la valeur ajoutée à 42 % l'année dernière – il en va autrement de « l'épargne brute » qui, seule, permet aux sociétés de financer leurs investissements, sans recours à des fonds extérieurs.

Trois types de charges

Les entreprises doivent en effet, sur leurs marges brutes, financer trois types de charges, qui n'ont cessé de s'alourdir ces dernières années : les frais financiers, à cause de la montée des taux d'intérêt (7,2 % de la valeur ajoutée en 1986, 8,3 % en 1989) ; l'impôt sur les sociétés (3,9 % à 4,6 %), malgré la baisse des taux et à cause de l'élargissement du champ des entreprises bénéficiaires ; les dividendes (+ 0,6 % en trois ans), parce qu'il faut bien rémunérer les actionnaires et le faire de mieux en mieux pour les intéresser au marché des actions.

Ces différentes charges qui sont passées des caisses des entreprises dans celles des banques, de l'Etat et des épargnants ont absorbé 2,4 points de la valeur ajoutée entre 1986 et 1989, soit plus que l'amélioration du taux de marge pendant la même période, si l'on comprend entreprises privées et grandes entreprises nationales ; ou autant que l'amélioration du taux de marge, si l'on s'en tient au seul secteur privé. Quoi qu'il en soit, l'épargne brute des entreprises n'a jamais retrouvé ses niveaux de 1970-1973. En simplifiant, on peut dire que, dans le même temps où le taux d'épargne des entreprises se stabilisait, leurs investissements augmentaient plus de deux fois plus vite que leur valeur ajoutée. On comprend, dès lors, que la capacité d'autofinancement des entreprises ait très sensiblement baissé, revenant d'un taux de 100 % il y a quelques années, à un taux inférieur à 80 %.

Cette évolution, si elle se poursuivait, serait inquiétante : elle pourrait inciter les firmes à renoncer à certains investissements ou, plutôt, à les étaler dans le temps, de peur de s'endetter à des taux d'intérêt trop élevés (les taux des obligations ont monté ces derniers temps et les financements à court terme, comme les billets de trésorerie, se sont renchéris).

Le renforcement ou le développement d'une puissance industrielle n'est pas l'affaire de quelques années, mais le fruit d'efforts de longue haleine. Il serait malheureux que la gauche au pouvoir, qui, depuis 1982-1983, a remis l'entreprise – créatrice d'emplois et de richesses – au centre de ses préoccupations, s'en détourne à nouveau, alors que les grands pays étrangers, comme la RFA et le Japon, ne semblent pas sur le point de relâcher leur effort d'équipement.

ALAIN VERNHOLES

Le pari turc

Après une année de stagflation, le gouvernement joue la relance et l'ouverture à tout va

ANKARA

de notre envoyée spéciale

Mordant rageusement un havane peu discret Günes Taner assène son message, dans un anglais roulant très western : le miracle turc existe toujours. C'est lui, ministre d'Etat, carré dans son bureau lambrissé d'Ankara, sous l'œil de l'inévitable portrait d'Atatürk, qui le dit. L'année 1989 marquée par la stagflation n'est, à l'entendre, qu'un épisode regrettable dans l'essor économique de la Turquie. *« Vous auriez vu ce pays il y a onze ans... Ankara ressemblait à la Roumanie : électricité coupée huit heures par jour, des queues partout, pas de café, pas d'essence. Des gens étaient tués dans la rue tous les jours, c'était pratiquement l'anarchie. »*

A quelques rues de distance, l'Ankara d'aujourd'hui étale des vitrines plutôt luxueuses. Les jeunes en Levi's et Benetton, comme on en voit partout en Europe, n'ont pas l'air impressionnés par les prix en centaines de milliers, voire en millions de livres turques. Mais il y a beaucoup plus de monde devant les magasins que dedans. L'inflation – *75 %* en 1989 – frappe durement la Turquie des classes populaires.

Le ministre Taner est le plus ardent défenseur de la politique libérale inaugurée il y a tout juste dix ans – le 24 janvier 1980 – par Turgut Ozal, alors vice-premier ministre d'un gouvernement militaire, devenu ensuite le premier ministre de la transition démocratique et enfin, le 9 novembre dernier, président de la République. D'un pays étatiste et fermé, qui cumulait les inconvénients de l'autarcie et de l'endettement extérieur, Ozal a su faire une économie dynamique – le champion de la croissance parmi les pays de l'OCDE avec 6 % en moyenne de 1983 à 1987, – bien intégrée dans le marché mondial et au crédit international restauré.

Mais a-t-il pour autant répondu aux besoins d'une population qui augmente de 2,5 % par an ? Le revenu par habitant a diminué entre 1980 et 1989, passant de 1 313 dollars à 1 292. Le chômage touche plus de 40 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans et 23 % des vingt-cinq/trente ans. L'émigration reste la seule solution pour des cohortes de Turcs, d'ailleurs de mieux en mieux éduqués. *« Ce pays est comme une bicyclette,* explique un homme d'affaires français, *plus il va vite, plus il est stable ; mais s'il ralentit, il tombe. »* Une mésaventure qui guette la Turquie, avec une croissance d'à peine 1,1 % en 1989, et une inflation galopante.

L'autre miracle méditerranéen

« D'une économie fermée et pauvre à une économie plus libérale et encore plus pauvre » : voilà la décennie 80 résumée par le *Turkish Daily News,* journal publié en anglais à Istanbul. A ceux qui disent que les trois dernières années de l'ère Ozal ont en grande partie effacé les réussites des six premières – c'est un discours très répandu non seulement dans l'opposition et dans la presse, mais aussi dans les milieux d'affaires – Günes Taner réplique par un tombereau de statistiques : *« La Turquie a investi en six ans plus qu'au cours du demi-siècle précédent ; nous avons construit 60 000 kilomètres de routes asphaltées, 1 500 kilomètres d'autoroutes, 750 000 logements, 200 000 lits touristiques, 68 barrages, tous les villages ont l'électricité et le téléphone digital, la production de ciment et celle d'électricité ont pratiquement doublé... »* Il ne fait grâce ni des nouveaux lits d'hôpital, ni des campus universitaires, ni des quatorze Airbus. Et l'argument suprême : *« L'Espagne s'est développée sous la dictature, la Turquie l'a fait en revenant à la démocratie. »*

La référence à l'Espagne n'est pas fortuite. Pour les Turcs, c'est l'« autre » miracle méditerranéen, auquel on peut se comparer sans déchoir (à la différence d'économies comme le Portugal ou la Grèce, jugées tout à fait négligeables).

SOPHIE GHERARDI

Lire la suite page 27

ÉCONOMIE

SOCIAL

A l'issue du comité confédéral de FO

M. Blondel réaffirme son opposition à tout rapprochement intersyndical

A l'issue du comité confédéral de FO, qui s'est achevé le mercredi 24 janvier, son secrétaire général, M. Marc Blondel a réaffirmé son opposition totale, après les appels de la CFDT et de la FEN, à tout rapprochement intersyndical. Les dirigeants de fédérations et d'unions départementales ont adopté à l'unanimité une résolution où, au nom du *« syndicalisme indépendant »*, FO *« refuse de donner suite aux propositions de recomposition-restructuration du syndicalisme »*.

Les soixante responsables de FO qui ont pris la parole au cours du comité confédéral ont tous évoqué le thème de la recomposition syndicale. Mais, comme on pouvait s'y attendre, les débats ont débouché *sur une résolution, qui récuse* après plusieurs amendements, sans appel une telle perspective. *« La volonté de constituer un « pôle syndical démocratique » proposé par la CFDT et la FEN*, lit-on, *est le prolongement d'une démarche qui tend à instituer un syndicalisme de consensus à l'égard des politiques gouvernementales et patronales. »* Les appels de la CGT à l'unité d'action sont pareillement rejetés, CGT, CFDT et FEN se trouvant même mises dans le même sac pour avoir, *« au cours de la décennie écoulée, cautionné les politiques d'austérité »*...

Au passage, M. Blondel a égratigné le PS en relevant que l'idée de recomposition venait de *« certains militants socialistes »* qui remettaient ainsi au goût du jour *« la théorie de la courroie de transmission »* . Se refusant à la moindre concession vis-à-vis de partenaires syndicaux dont *« l'effritement »* a été... *plus important que celui de* FO, il a même indiqué qu'il ne se laisserait pas prendre au « piège » de la concertation FO-CFDT-FEN-CFTC (une nouvelle réunion à quatre a eu lieu le 22 janvier) sur la Roumanie perçue comme un *« prétexte »* à la préparation d'un 1[er] mai unitaire d'avance refusé. Dans l'immédiat, FO a envoyé une mission en Roumanie et en Bulgarie. M. Blondel s'est toutefois abstenu de répondre à la proposition de la CFTC *d'une concertation* entre organisations syndicales pro-européennes sur l'Europe.

Ce comité confédéral a justement été l'occasion d'entériner un certain glissement du discours de FO sur l'Europe. FO qui vient de *tenir un bureau confédéral* à Bruxelles où elle a été reçue par M. Delors, se proclame toujours favorable à l'Europe, sans cacher sa déception sur l'insuffisance de la charte sociale. Mais M. Blondel s'est inquiété de la tendance à voir *« transférer à des instances européennes non élues des pouvoirs jusque-là détenus par les parlements nationaux. Jusqu'à quel moment cela sera-t-il accepté par les travailleurs français ? »*.

« L'agrément de tous »

Près d'un an après son élection à la tête de FO, M. Blondel récuse l'idée de *« problèmes internes »*. *« Je n'ai pas le sentiment*, a-t-il souligné le 25 *janvier devant la* presse, *qu'il y ait à l'intérieur de FO une majorité et une opposition »* (1), le nouveau style confédéral ayant même selon lui, *« l'agrément de tous »*. Il est vrai que la résolution économique et sociale a été adoptée à l'unanimité moins une voix contre et quatre abstentions. Mais ces unanimités sont habituelles à FO et masquent souvent de réelles divergences. M. Huc, secrétaire général de la métallurgie, se refuse à jouer le rôle de *chef de l'opposition* – laissant de fait ce rôle à M. Mairé, le responsable de l'UD de Paris, – mais il développe de manière très autonome la politique de sa fédération. Pour l'heure, le comité confédéral a réglé *« de manière autoritaire »*, selon la formule de M. Blondel, le problème du syndicat des instituteurs, le SNUDI-FO. Au printemps dernier, celui-ci avait été l'objet d'une scission, la direction sortante se disant évincée *par une direction dominée* par des trotskistes du Parti communiste internationaliste (PCI). Quitus a été donné à la nouvelle équipe...

M. Blondel s'est également montré critique pour M. Rocart et encore davantage pour M. Evin tant à propos de la convention médicale que du contentieux sur la structure financière qui permet de financer le surcoût pour les régimes complémentaires de la *retraite à soixante ans. Il a* demandé que l'Etat maintienne son engagement de participer au financement après le 31 mars, s'étonnant au passage que M. Evin ait répondu par la négative après lui avoir laissé entendre que la question restait ouverte.

MICHEL NOBLECOURT

(1) M. Claude Pitous, ancien rival de M. Blondel pour la succession de M. Bergeron, ayant quitté le bureau confédéral après sa nomination en *novembre 1989 comme inspecteur* général du travail, une place demeurait vacante. Mais il n'y aura pas de nouveau membre. M. Jayer, un proche de M. Blondel, reprendra la formation syndicale que M. Pitous avait en charge.

□ **Durcissement de la grève de la BNP à Marseille.** – Les grévistes de la BNP à Marseille ont durci leur mouvement en occupant, jeudi 25 janvier, le centre administratif régional et plusieurs agences locales de la banque. Vendredi matin, des discussions étaient en cours pour faire évacuer les piquets de grève du centre administratif.

INDUSTRIE

Tandis que Philips, Thomson et NBC réunissent leurs moyens de recherche

Le gouvernement examine les enjeux de la télévision à haute définition

Philips, Thomson, la chaîne américaine NBC et *le laboratoire de recherche Sarnoff ont* annoncé, jeudi 25 janvier à New-York, la réunion *de leurs moyens de recherche américains au* sein du consortium ATRC (Advanced Television Research Consortium) pour un montant de 70 millions de dollars, en vue de présenter un projet commun de norme de télévision haute *définition pour le marché américain (le Monde* du 26 janvier). Le même jour, plusieurs ministres *français déjeunaient avec* M. Michel Rocard. Au menu : les politiques du câble et des satellites, *qu'il faut harmoniser avec les enjeux industriels* de la télévision haute définition.

L'introduction des normes de télévision du prochain millénaire prend des allures de course cycliste. L'équipe japonaise, entraînée de longue date, soudée autour de ses ministères, de la télévision publique NHK et des industriels, a pris le départ avant tout le monde, il y a plus de dix ans. Et elle détient toujours le maillot jaune, étant la seule à maîtriser une panoplie complète d'équipements *opérationnels de TVHD, de la production* à la diffusion. L'équipe européenne, constituée à la hâte, avait réussi en 1986 à Dubrovnik à obtenir de l'arbitre en matière de normes (le CCIR) un sursis, pour avoir le temps de se lancer. Depuis, emmenée par ses leaders Philips, Thomson et Bosch, rejoints dans le programme « Eurêka 95 » par des équipiers de bon calibre comme Nokia, la formation européenne a franchi à bonne *vitesse les étapes de plaine*. Dès 1988, à Brigthon, elle présentait une chaîne de télévision haute définition à ses couleurs et récidivait à Berlin, à l'été 1989, avec une démonstration convaincante de ses capacités techniques accompagnée des premières productions expérimentales.

Nul ne conteste le chemin accompli en peu de temps, de Dubrovnik à Berlin, et dont les hommes politiques ont été nombreux à souligner l'exemplarité. Mais la course est loin d'être finie et elle aborde maintenant les *étapes de montagne*. Or la pente sera rude, d'ici à 1992, année des Jeux olympiques d'Albertville et de Barcelone, dont la couverture télévisée par des technologies européennes sera un test nécessaire, sinon suffisant, pour empocher l'enjeu final.

En termes budgétaires, d'abord, le passage des prototypes à l'ère industrielle, pour la filière européenne HD-MAC, exige un effort de trois à quatre milliards de francs sur trois ans, soit le double de l'effort consenti pour la première tranche d'« Eurêka 95 ». Mais l'argent n'est pas tout. Quelle que soit la qualité des matériels fournis par l'industrie, ils ne serviront guère si les fournisseurs de programmes et les diffuseurs de télévision ne montent pas eux aussi dans la caravane *européenne* et si chaînes et organismes publics ne mettent pas l'argent nécessaire sur la table pour commander matériels et programmes comme le fait, au Japon, la NHK. La laborieuse gestation d'un GEIE (Groupement européen d'intérêt économique) de promotion, les hésitations autour de la diffusion par satellite et les éternelles rivalités nationales sont autant de handicaps à surmonter pour aboutir à une politique homogène.

En ce sens, l'accord passé entre Thomson, Philips et NBC pour courir ensemble le « tour d'Amérique » de la TVHD est un bon point. Il met fin à l'anomalie qui voulait que, partenaires en Europe, les deux géants de l'électronique apparaissent antagonistes outre-Atlantique De plus, l'option technique retenue aux Etats-Unis par Thomson, Philips et NBC (*diffusion simultanée sur deux* canaux séparés d'un même programme, en NTSC amélioré et en TVHD) est une perche tendue à Zenith, le dernier constructeur américain de téléviseurs, pour qu'il s'associe au nouveau consortium ATRC.

De leur côté, les Japonais ne font pas de pause. Quand bien même n'obtiendraient-ils pas gain de cause « officiellement » devant les organes de normalisation, leur stratégie de contournement est déjà à l'œuvre. Par le biais du « cinéma à domicile », c'est-à-dire des techniques de vidéodisque haute définition, ils commencent à investir entreprises et foyers et collaborent activement avec les producteurs pour imposer un standard *de facto*. En attendant de prolonger aux Etats-Unis cette offensive *via* les réseaux privés ou les satellites (non concernés par la réglementation qu'élabore la Federal Communication *Commission*).

Face à cela, le programme « Eurêka 95 », dont la première phase vient à échéance fin juin, ne peut seul se substituer à une action commune délibérée des industriels portant à la fois sur le matériel professionnel, les équipements grand public et les techniques de diffusion. Action commune *qui devrait aussi trouver son prolongement* dans la production de composant, si l'Europe ne veut pas dépendre du seul fournisseur, Intermetall (du groupe ITT), et voir sa balance commerciale dans l'électronique accélérer sa descente dans le rouge...

Plus on approchera des vrais marchés grand public, plus la tendance naturelle à la concurrence entre industriels européens s'accentuera. Mais, en attendant, étant donné le nombre des intervenants et l'imbrication des enjeux, une harmonisation des actions, nationales et européennes, est un préalable indispensable. *Cela* explique sans doute que Matignon se saisisse du versent français du dossier, jusqu'alors éparpillé dans différents ministères ou traité directement à l'Elysée.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

LE GROUPE CREDIT LYONNAIS EN 1989

TROIS ANS AVANT 1992, DES AVANCÉES SUR TOUS LES FRONTS

PAR EXEMPLE :

FORMATION	+ 18 %	**350** millions de F
PARTICIPATIONS industrielles, commerciales et financières (hors filiales bancaires)	+ 38 %	**18** milliards de F
EUROPE	+ 66 %	**365** implantations hors de France
ASSURANCE-VIE ET CAPITALISATION	+ 49 %	**6,1** milliards de F collectés directement
MONETIQUE ET TELEMATIQUE BANCAIRE	+ 47 % + 43 %	**1.700** automates **300.000** abonnés
CREDIT-BAIL	+ 25 %	**18,8** milliards de F dans l'année
FINANCEMENT DE GRANDS PROJETS, D'EQUIPEMENT	+ 47 %	**19,4** milliards de F dans l'année
PAPIER COMMERCIAL EURO	+ 60 %	**6,5 %** du marché mondial
DIRECTION D'EMISSIONS OBLIGATAIRES	gain de 16 places	**1er** rang en France, comme en 1988 **16e** rang mondial sur les Euro-marchés, **4e** en Europe
SICAV ET FONDS COMMUNS	+ 29 %	**142** milliards de F de capitaux gérés

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE INDOSUEZ

Le 30 janvier 1990, ouverture au public d'une nouvelle SICAV de capitalisation de la Banque Indosuez « Gestion France Sécurité »

L'objectif de Gestion France Sécurité est d'offrir aux investisseurs une performance proche de celle de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, tout en limitant, en cas de *baisse du marché, le risque de perte à un niveau prédéterminé.*

La présidence de la SICAV sera assurée par M. François Lesieur, directeur de la Banque Indosuez en charge du département de la Banque Privée. La direction générale a été confiée à M. Christophe Lhote, gérant de portefeuilles à la Banque Indosuez.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Banque Indosuez, du Crédit Foncier de Monaco et de la Société de Banque de l'Orléanais.

Les souscriptions reçues le 30 janvier 1990 seront exonérées de commission.

La documentation présentant cette nouvelle SICAV est disponible aux guichets des établissements indiqués ci-dessus.

Associc
La Sicav des Associations

Sicav court terme sensible (1re catégorie)

Coupon : F 101,11 + F 0,05 de crédit d'impôt mis en paiement le 11 janvier 1990.

Le Président Olivier Moulin-Roussel a déclaré :

Associc, Sicav court terme sensible, a résisté en 1989 aux tensions sur les taux grâce à une politique *de gestion prudente* (+ 4,53 %).

Dans l'optique d'une baisse des taux en 1990, qui serait favorable à l'évolution d'Associc, *associations et clients particuliers trouveront* dans ce placement une diversification de trésorerie à côté des Sicav monétaires.

AGO du 10.01.1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.



GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AEROFLOT CONFIE AU CREDIT LYONNAIS ET A LA BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD LE MANDAT DE FINANCEMENT DE SES ACHATS D'AIRBUS

La commande porte sur 5 appareils A310 300, livrables de fin 1991 à fin 1992, pour un montant global de l'ordre de 350 millions de dollars.

Forts de leur expérience commune en matière de financement de biens d'équipement en URSS, les deux établissements coordonneront, à l'échelon européen, un consortium bancaire prestigieux qui comportera notamment un chef de filat allemand et la Moscow Narodny Bank comme partenaire privilégié de la part anglaise, parachevant ainsi la complémentarité des expertises.

Le montage proposé est celui d'un leasing export tripartite.

Il se mettra en place progressivement et permettra à la Compagnie Aérienne de juxtaposer, au fur et à mesure du déroulement des livraisons, tout produit nouveau susceptible d'optimiser le montage financier initial.



Silic : des prévisions largement confirmées

Le Conseil d'administration, réuni le *24 janvier 1990* sous la présidence de M. André Mouly, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, a constaté que les loyers du 1er trimestre de l'exercice, non comprises les émissions complémentaires d'ici au 31 mars, ont progressé de 12,8 % par rapport à l'exercice antérieur : *58 MF* contre 51,4 MF ; cette progression découle de l'évolution du patrimoine et des revalorisations enregistrées lors des relocations.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont *été informés que* le montant total des loyers émis au *titre de l'exercice 1989 se sont élevés à* 223,2 MF contre 203,6 MF lors de l'exercice précédent.

M. le Président a souligné que les autorisations données par l'assemblée générale extraordinaire devraient permettre à Silic de saisir, le cas échéant, de nouvelles opportunités d'investissements.

Toutefois, il est précisé que le programme de construction actuellement en cours sera financé sur l'exercice 1990 par l'emploi de la trésorerie courante de la société. Ce programme devrait permettre une nouvelle fois de constater pour l'exercice 1990 une augmentation sensible de loyers permettant de prévoir une majoration du dividende supérieure à l'évolution de l'inflation.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Service des titres
18 bis, rue de Berri
75008 Paris

PROROGATION DE L'EMPRUNT 15,30 % JANVIER 1983-1990

Conformément aux modalités de prorogation de l'emprunt *15,30 %* 1983-1990, code Sicovam 8109, publiées dans le *BALO* du 24 janvier 1983 page 274, la Caisse nationale de l'énergie propose aux détenteurs une prorogation de la validité de leurs titres pour une nouvelle période de 7 ans.

Le taux d'intérêt offert pour la période de prorogation est le taux de *rendement* actuariel de l'emprunt Caisse nationale de l'énergie janvier 1990-1997 (servant de référence), **soit 9,71 % majoré de 0,20 %.**

Les obligations dont les détenteurs n'auront pas demandé le remboursement à l'issue de la première période de 7 ans seront rémunérées à ce nouveau taux jusqu'au 7 février 1997.

Les détenteurs qui voudront obtenir le remboursement à *l'issue de la* première période de 7 ans devront faire *connaître* leur choix en présentant leurs titres au remboursement, et seront réglés dans les meilleurs délais, auprès de tous établissements habilités.

La date limite d'admission des titres au *remboursement est fixée au 6 avril* 1990.

La prorogation sera automatique pour les titres non présentés à cette date.

Le régime fiscal demeure celui en vigueur à la date d'émission de l'emprunt 15,30 % janvier 1983.



IMETAL vient de proposer au Conseil d'administration de sa *filiale* COPPERWELD CORPORATION *de porter sa participation dans cette* Société de 65,4 % à 100 %, opération qui permettrait aux actionnaires minoritaires de recevoir un prix de 15,50 US dollars par action. La réalisation de cette opération est soumise à un certain nombre de conditions préalables dans le cadre de la réglementation américaine.



Offre Publique d'Achat

de la totalité des actions et des bons de souscription d'actions

LEROY-SOMER

par la société

EMERSON EUROPE S.A.



Prix d'offre :
2.125 F par action
1.505 F par bon de souscription d'actions

EMERSON

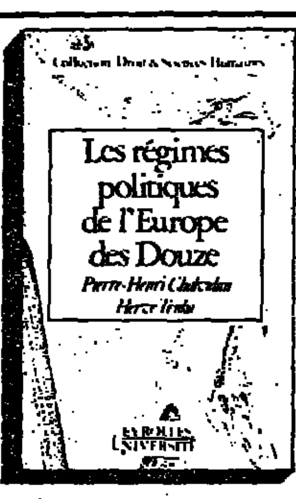
Durée de l'offre :
du 16 janvier au 12 février 1990

Le prix d'offre • *se compare à un cours moyen de 1.448,67* F *en* 1989 (jusqu'au 8 décembre) • représente 2,5 fois la situation nette comptable consolidée au 31 décembre 1988 de 841 F par action • représente un coefficient de capitalisation du résultat net consolidé (part du groupe) de 24,1 en 1988 *et* de 21,0 *sur la base de l'estimation pour* 1989.

Tous les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Leroy-Somer ont approuvé à l'unanimité cette opération et recommandent aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'Offre Publique d'Achat.

Une suite positive serarréservée à l'offre quel que soit le nombre de titres apportés.

L'Offre Publique d'Achat est présentée conjointement par Goldman Sachs International Limited et Cie, MM. Lazard Fréres et Cie, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris agissant pour le compte de la société Emerson Europe S.A. Une note d'information ayant reçu le visa COB n° 90-20 en date du 15 janvier 1990 est disponible sans frais auprès des banques et intermédiaires financiers, ainsi qu'au siège de la société, boulevard Marcellin Leroy, 16015 Angoulême.



LES RÉGIMES POLITIQUES DE L'EUROPE DES DOUZE

par P.H. Chalvidan et H. Trnka

Collection Droit et Sciences humaines (EYROLLES UNIVERSITÉ)

176 pages - 140 F

On trouve dans cet ouvrage : un rappel des grandes dates et des institutions de la CEE ; un parcours dans la culture politique européenne classique et moderne ; une réflexion sur le modèle parlementaire commun aux douze Etats ; une présentation du régime et des institutions politiques propres à chaque Etat.

POUR TOUS CEUX CONCERNÉS PAR L'EUROPE DE 1993



EYROLLES

61, boulevard Saint-Germain, 75240 PARIS Cedex 05. Tél. (1) 46.34.21.99

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

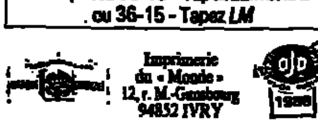
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*



ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYEZ CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à *l'adresse ci-dessus* ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après une phase d'acquisitions tous azimuts

Siemens entend calmer ses appétits

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Le groupe Siemens a décidé de s'accorder le temps nécessaire à la digestion, après dix-huit mois d'acquisitions tous azimuts. Le président du géant industriel ouest-allemand, M. Karl Heinz Kaske, l'a annoncé jeudi 25 janvier à Munich lors de sa traditionnelle conférence de presse annuelle.

« Les Nurembourgeois mangent leurs saucisses une à une et non pas en même temps pour ne pas risquer de s'étouffer », a-t-il déclaré. Siemens s'apprête donc à consolider ses acquis, parmi lesquels figure le constructeur informatique Nixdorf tombé dans son escarcelle au début du mois de janvier. M. Kaske s'est montré très prudent quant au délai nécessaire pour remettre à flot le spécialiste du mini-ordinateur outre-Rhin, dont les pertes sur 1989 devraient tourner autour du milliard de marks (soit 3,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires à peine sept fois plus élevé. Le retour à l'équilibre de Nixdorf ne semble pas envisageable avant 1991.

En tout cas, Siemens entend désormais figurer parmi les grands de l'informatique et poursuivre ses activités dans les semi-conducteurs en dépit des pertes importantes et jamais divulguées qui ont été enregistrées au cours de ces dernières années. M. Kaske a précisé que l'accord de coopération avec IBM pour la mise au point des super-mémoires 64 mégabits annoncé mercredi 24 janvier interdit aux deux partenaires de s'associer aux constructeurs japonais pour développer ces puces. M. Kaske a souligné que cet accord ne remet pas en cause le programme européen Jessi de développement des puces 16 mégabits, auquel Siemens, Thomson et Philips sont associés. Et a rappelé que le constructeur américain IBM souhaite y participer.

Siemens vise aussi les marchés de l'Est. Le groupe devrait annoncer prochainement plusieurs projets de joint-ventures en RDA. Il souhaite aussi s'attaquer au marché de la sécurité des centrales nucléaires dans le cadre de son association avec Framatome. M. Kaske a précisé qu'il n'était pas encore question de rétablir à Berlin le siège du groupe actuellement à Munich. Les liquidités du géant ouest-allemand n'ont été que marginalement écornées par sa fièvre d'acquisitions. Elles s'élèvent actuellement à 21 milliards de marks contre 23 milliards, lors de l'exercice précédent.

Le groupe Siemens, qui a réalisé en 1988-1989, (exercice clos le 30 septembre) un chiffre d'affaires consolidé de 61,1 milliards de deutschemarks, s'attend à une nouvelle progression sur l'exercice en cours (64 milliards de deutschemarks, acquisition de Nixdorf non comprise). Le groupe – qui table sur le retour à l'équilibre de ses activités aux Etats-Unis – estime que son bénéfice net consolidé ne devrait pas être inférieur aux 1,58 milliard de marks enregistrés en 1988-1989.

C. M.

Bull supprimera 1 200 emplois en 1990

Comme le PDG du groupe Bull l'avait laissé entendre, la semaine dernière, Bull SA France va réduire de 1 200 personnes ses effectifs en 1990, qui seront ainsi ramenés à 17 300 personnes (20 942 en 1985). Les effectifs industriels ne bougeront pratiquement pas sur les sites d'Angers et de Joué-lès-Tours, mais ils devraient croître à Villeneuve-d'Ascq. A Belfort, il ne devrait pas y avoir de réductions supplémentaires par rapport au plan mis en œuvre (350 en 1988-1989).

En réalité, les compressions d'effectifs concerneront surtout les fonctions d'état-major, de support et d'administration. Elles résultent de la nouvelle organisation mondiale du groupe, sur fond de crise de l'informatique (*le Monde* du 19 janvier). Dans un communiqué publié à l'issue d'un CCE, *« la direction de Bull s'engage à ne laisser aucun salarié seul face à son problème d'emploi »*, en présentant une série de mesures d'accompagnement social.

ETRANGER

Le pari turc

Suite de la page 23

En ce début de 1990, la Turquie est encore sous le coup de l'« avis » de la Commission des Communautés européennes rendu le 18 décembre et qui donne une réponse de Normand à la demande d'adhésion turque, formulée en 1987. Dans les milieux gouvernementaux, on ne veut retenir de l'avis que sa nuance positive. Quand la CEE dit qu'aucun élargissement ne peut être envisagé avant 1993, l'interprétation turque est que les négociations commenceront en 1993.

La Turquie se sent prête à rejoindre l'Europe – même si la réciproque n'est pas vraie. Le leitmotiv politique s'appuie sur une réalité économique contrastée : la Turquie, c'est vrai, a modernisé ses infrastructures ; son agriculture, bien qu'assez peu productive (17 % du produit intérieur brut pour 50 % de la population active), assure l'autosuffisance du pays – sauf les années de sécheresse comme 1989 – et le quart des exportations ; son industrie, où coexistent des groupes publics et des groupes privés qui se sont développés sous l'aile protectrice de l'Etat, est très diversifiée. L'agroalimentaire, le secteur pétrolier, le textile et la sidérurgie sont les seules industries qui représentent chacune plus de 5 % de la production manufacturière. La Turquie produit de tout, mais pas toujours aux normes de qualité européennes. De plus, sa compétitivité va s'amenuisant. Un industriel français fait observer que la masse salariale d'une usine turque de son secteur équivaut à celle d'une usine française parce qu'elle emploie quatre fois plus de monde !

Sous l'insistance à se faire admettre dans le club de l'Europe de l'Ouest perce l'orgueil froissé de l'ancienne puissance impériale. Tous les efforts de la Turquie moderniste visent à se faire reconnaître comme un pays de l'Extrême-Europe plutôt que du Proche-Orient. S'il faut pour cela faire des ajustements, on les fait. Non pas progressivement, *« alla franca »*, mais brutalement, *« alla turca »*, comme dit M. Cem Boyner, président de la Tusiad, groupe de pression du grand patronat turc.

Ce jeune industriel lainier à l'allure toute britannique ne ménage pas ses critiques envers la politique économique de M. Ozal. *« Pendant des années, il était comme le funambule sans filet et nous, le public, fascinés par son audace libérale, nous retenions notre souffle. Mais cette période est finie. Trop d'erreurs ont été commises. »* Dans la méthode, d'abord. Les entreprises sont soumises à un véritable pilonnage réglementaire : il ne se passe pas de mois sans qu'on change les taux de TVA, le régime fiscal des investissements, les droits de douane ou les surtaxes à l'importation, les aides à l'exportation, etc.

« Au moins on ne s'ennuie jamais, plaisante un banquier français installé à Istanbul. *En fin d'année, on vous annonce que les bons du Trésor sont soumis rétroactivement depuis le 1er janvier à un impôt de 5 %. Tous les arbitrages de portefeuille que vous avez faits sont faussés. Autre exemple : du jour au lendemain, on instaure une TVA de 10 % sur le leasing. Faire des affaires dans ces conditions, c'est une gageure. »* A sa façon pince-sans-rire, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dont la Turquie est un membre un peu atypique, épingle la frénésie réglementaire du gouvernement turc en récapitulant toutes les réformes adoptées depuis deux ans, dont certaines se contredisent d'un mois sur l'autre.

Plus fondamentalement, le patronat, par la voix de M. Cem Boyner, reproche à M. Ozal de n'avoir pas fait une politique de l'offre. *« Les investissements en infrastructures ont été excessifs. On a injecté trop d'argent dans le système, sans le stériliser par une augmentation de l'offre, d'où l'explosion de la demande et, inévitablement, l'inflation. »*

Le mauvais médicament

En 1988, devant la surchauffe de l'économie, le gouvernement donne un tour de vis pour réduire la demande : les taux d'intérêt sont propulsés à plus de 100 %, on crée une épargne obligatoire pour les salariés, et de lourdes taxes (plus de 100 %) sont levées sur les automobiles. Mesures évidemment très impopulaires et qui cassent net la croissance. *« C'était le mauvais médicament, car on se trompait de maladie*, juge l'expert patronal. *Le gouvernement croyait avoir affaire à une inflation tirée par la demande, alors que c'était une inflation par les coûts. »*

En mars 1989, les élections municipales sont une déroute pour le Parti de la mère patrie (ANAP). Après ce coup de semonce, M. Ozal change une nouvelle fois de cap. La relance économique revient à l'ordre du jour, assortie d'une libéralisation des importations. Les taux d'intérêt dégringolent (autour de 55 %, alors que l'inflation atteint 75 %), on libéralise les importations de cigarettes et surtout le marché de l'or. *« Rude coup pour nos amis bulgares qui vivaient de la contrebande*, commente sardoniquement le ministre d'Etat Günes Taner. *Maintenant l'Etat turc récupère 400 millions de dollars en taxes sur les cigarettes. Quant à l'or, nous en avons importé 70 tonnes entre avril et octobre derniers : 1 milliard de dollars de profits perdus par nos chers voisins... »* Ces derniers, dans le même temps, incitaient à partir vers la Turquie plus de 300 000 Turcs de Bulgarie, dont l'afflux débordait rapidement les maigres capacités d'accueil du pays et ternissait le prestige d'Ozal.

Mais cet accès de libéralisme commercial n'enchante guère les industriels. Du 8 au 9 août, les droits de douane sont passés de 200 % à moins de 40 %, soumettant les produits turcs à la concurrence étrangère dont ils étaient jusqu'alors préservés. *« Les plus furieux sont les industriels étrangers installés ici, qui occupaient tranquillement le marché intérieur turc*, estime M. Cem Boyner.

Les « Ozal boys » jouent un véritable quitte ou double. En relançant la consommation privées (les traitements des fonctionnaires ont été augmentés de 193 % et le salaire minimum du secteur privé de 99 % l'été dernier), ils risquent d'alimenter l'inflation. Mais en renforçant la concurrence intérieure, ils vont obliger les entreprises à réagir en baissant leurs prix. L'Etat, dans le même temps, s'engage à réduire le déficit public (l'objectif est de revenir à 5 % du produit intérieur brut, en réduisant les investissements, les dépenses de l'administration et les subventions à l'exportation). Ce paquet de mesures s'accompagne d'une libération des mouvements de capitaux, non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les particuliers.

Cette nouvelle politique, qui mise sur l'ouverture et la concurrence, est un défi lancé à l'industrie turque, affaiblie par un déficit chronique de capitaux et d'investissements. L'électrochoc fera-t-il repartir la machine ? Les milieux industriels semblent le croire et s'apprêtent à accroître leurs capacités de production, soit seuls, soit avec des partenaires étrangers. Evidemment, le ministre Taner clame sa confiance dans l'avenir : *« Pour moi, l'inflation est cassée et n'est plus que de 50 % à l'heure actuelle. Les capitaux rentrent. La croissance en 1990 sera de 5,7 %. »*

L'OCDE, qui a publié, vendredi 26 janvier, son rapport sur la Turquie, n'est pas aussi optimiste : elle mise sur 3 à 3,5 % de croissance pour cette année. Quant à l'efficacité à terme des dernières mesures macro-économiques *« alla turca »*, elle évite de se prononcer, *« alla franca »*.

SOPHIE GHERARDI

AFFAIRES

Pour sortir de l'anonymat et de la banalisation

Les producteurs français de fruits et légumes cherchent leurs marques

Chez Chiquita, on n'oubliera pas de sitôt la chute du régime à Berlin. Marque américaine centenaire et numéro un de la banane en *Europe centrale, Chiquita – qui* bénéficie, en RFA, d'un taux de notoriété spontanée de 80 % – est désormais appréciée aussi des Allemands de l'Est. Tous les téléspectateurs *du monde* les *ont vus* tendre leurs mains vers les fruits dont ils avaient été si longtemps sevrés... Mais en France, où le marché de la banane est réservé aux productions des DOM-TOM *et* de l'Afrique francophone, il faudra probablement attendre 1992 pour que le consommateur puisse faire connaissance avec Chiquita.

La ménagère française, habituée à choisir entre plusieurs marques de yaourts, de lessives ou de sirops, se retrouve, lorsqu'elle arrive au rayon fruits et légumes, plongée dans un univers sans marque, ou presque. Avec la viande, c'est le seul secteur alimentaire qui, jusqu'alors, ne pratiquait pas couramment le marketing. *« Quand on voit de beaux fruits mûrs dans une publicité,* se plaint le chef de rayon *d'une grande surface, c'est soit pour Danone, soit pour Andros ! »* Effectivement, les investissements publicitaires du secteur n'ont pas dépassé, en 1988, 55 millions de francs, soit moins de 0,08 % de son chiffre d'affaires. Dans les autres secteurs de l'alimentation, le taux varie généralement entre 2 % et 3 %, voire davantage pour des produits tels que les barres de céréales (6 %) ou les potages (10 %). De plus, un tiers des investissements publicitaires en fruits et légumes sont réalisés par des marques étrangères (Jaffa, Spania, Outspan, etc.).

Parallèlement, alors que le retour à la nature est une tendance sociologique lourde, la consommation de fruits et légumes frais stagne après avoir longtemps diminué : sous prétexte de praticité, les consommateurs les préfèrent surgelés ou en conserves, et l'image de fraîcheur et de naturel est récupérée par les industries de transformation. Une récente étude du CREDOC prévoit qu'en l'an 2000 la part des fruits et légumes dans le budget alimentaire des ménages, actuellement de 13 %, aura baissé *de 2 points, leur part* dans le budget global tombant de 2 % à 1,06 %.

Les producteurs français, qui sont trop longtemps restés persuadés que le produit *« était là avant eux et le sera toujours après »*, prennent soudain conscience que l'environnement concurrentiel des betteraves ou du raisin s'est élargi. Ils croient avoir trouvé le remède qui empêchera le déclin : promouvoir leurs propres marques auprès des consommateurs. Et de citer en exemple la superbe (mais unique) réussite d'un précurseur : Prince de Bretagne.



La marque bretonne fête cette année son vingtième anniversaire. Les 8 500 producteurs de choux-fleurs, de pommes de terre et d'artichauts réunis *au sein du* comité économique agricole ont vu leur production globale passer, depuis l'origine, de 350 000 à 1 million de tonnes. Leur chiffre d'affaires, proche de *20 milliards* de francs, est réalisé pour moitié à l'exportation, et soutenu par une stratégie de marketing élaborée produit par produit, pays par pays. Si, en France, la notoriété de la marque a été acquise grâce à des spots TV, le prix de la seconde sur TF 1 ou A 2 est devenu aujourd'hui *« incompatible avec les revenus des producteurs »* ; Prince de Bretagne a donc choisi d'innover en se tournant notamment vers la vidéopromotion. Dans les rayons fruits et légumes des grandes surfaces, on peut apprendre, sur un petit écran, la meilleure manière d'accommoder le chou-fleur ou les qualités diététiques de l'endive. Le système est, paraît-il, deux fois plus efficace qu'un animateur, et on a observé des progressions de 200 % du chiffre d'affaires local pour certains produits.

Mais n'est pas prince qui veut. A sa suite, en ordre dispersé, les marques régionales se sont multipliées depuis trois ans. Dans un dossier « Fruits, légumes et marques » paru en janvier 1980, la revue *Linéaires*, spécialisée dans les produits frais et surgelés, répertorie les marques existantes et les stratégies adoptées par leurs promoteurs. De Perle du Nord à Plaisir de Cocagne, en passant par Jardins de Normandie ou Cataline, elles peuvent être régionales ou collectives, monoproduit ou multiproduit ; les unes ont pour cible le distributeur, les autres, le *consommateur final*. Certaines sont de simples ombrelles, d'autres imposent au producteur un cahier des charges plus strict en matière de qualité et d'emballage... L'objectif, seul, est toujours le même : justifier ainsi une marge supplémentaire au moment où les prix s'effondrent en offrant un produit haut de gamme, doté d'une valeur ajoutée – ce qui n'est guère évident quand matière première et produit fini ne font qu'un.

« La multiplication des marques n'est pas une bonne chose quand leur ambition est de toucher le consommateur final, estime Rémi Leprette, directeur du marketing de Sopexa-Interfel (1). *Une marque coûte cher à créer et à faire vivre. Si l'on veut la placer dans le peloton des marques réellement connues du grand public, il faut investir 20 millions de francs par an pendant au moins trois ans. Qui a les moyens de le faire ? »*

En France, où l'on décompte près de 300 000 producteurs, l'atomisation de la production est telle que même les groupements régionaux ne peuvent avoir l'effet de masse d'un Outspan ou d'un Chiquita, dont les seules ventes en Europe centrale représentent une fois et demie la consommation française de bananes. Les professionnels français du marketing des fruits et légumes essaient donc de convaincre les producteurs que, pour l'heure, seules les publicités génériques sont efficaces, le plus urgent étant de faire remonter la consommation globale. « C'est un péché de ne pas manger de pêches en été... »

Certains considèrent même que la multiplication des marques régionales n'a été qu'une conséquence de la décentralisation et des crédits octroyés aux régions. A regarder certains spots, on peut effectivement se demander si c'est *la consommation du produit* qu'on a cherché à promouvoir ou si c'est la région elle-même...

A côté des marques régionales, quelques marques collectives ont également tenté une percée – sans grand succès, si l'on excepte des marques comme Blue Whale (97 000 tonnes commercialisées, dont les trois quarts à l'export) ou Saveol, une marque de tomates haut de gamme (17 000 tonnes en 1989). Cette dernière a développé une campagne de publicité grand public (affichage et presse magazine) dans trois départements bretons. Pour éviter de tomber dans la publicité générique, gênante lorsqu'on n'est pas leader sur le marché, elle l'a conçue comme une publicité pour un parfum ; jouant sur la sensualité, l'affiche présentait une femme en robe noire, *les* yeux bandés, et un slogan : « Saveol, l'ivresse d'un parfum ».

Pour la grande distribution, ces tentatives des producteurs ne sont rien d'autre qu'une fuite en avant. *« Avant de s'intéresser à une marque, le consommateur aimerait connaître son contenu,* explique Philippe Ducos, chef de produit chez Euromarché. *Nous sommes tout à fait d'accord pour lui proposer des pommes à 8 francs quand le prix du marché est à 5 francs, encore faut-il lui expliquer, dans son langage, comment se justifie la différence. Il faut une hiérarchie de la qualité, exactement comme dans l'industrie hôtelière, où l'on trouve d'une part un classement en nombre d'étoiles, et d'autre part les noms des chaînes elles-mêmes. »*

Depuis le début des années 70, les producteurs hollandais font un véritable tabac en France, où ils écoulent aujourd'hui 280 000 tonnes de fruits et légumes *par an sous la marque unique* Holland. Plutôt que de communiquer en direction du consommateur, qui ne leur est pas favorable, ils ont choisi de faciliter la vie des distributeurs : un seul centre d'achat, des produits rigoureusement contrôlés et standardisés, une offre massive et une logistique parfaitement adaptée à celle de leurs acheteurs. Le client qui s'approvisionne choisit sur un tableau le calibre, la couleur et les *caractéristiques du* produit qu'il souhaite, commande ses quantités et sait qu'il n'aura pas de surprise. *« Ce que nous voulons, c'est le Coca-Cola de la pomme ou de la fraise »*, insiste Philippe Ducos, c'est-à-dire l'article régulier *en qualité et disponible en quantité*. Une exigence que les producteurs français ont apparemment du mal à satisfaire.

Une motivation d'achat supplémentaire

Les producteurs n'ont pas été les seuls à créer des marques. Des distributeurs – Casino, Monoprix, Genty-Cathiard notamment – ont joué la même carte, sans réussir pour autant à prouver que cela constituait *une motivation d'achat* supplémentaire pour leurs clients. Le principal grossiste du secteur, Pomona, qui est l'un des rares intervenants sur le marché à avoir *la taille* suffisante pour imposer sa marque, avait également tenté l'expérience il y a quelques années, sans succès. Il ne peut réussir sans le concours des distributeurs ; or ceux-ci n'ont aucune raison de le laisser empocher seul le bonus qui en résulterait. D'autant que le rayon fruits et légumes est actuellement, pour eux, un rayon qui permet de « reconstituer les marges ».

La surprise pourrait venir d'ailleurs. Depuis quelques mois, des géants alimentaires internationaux tels que la Sopad (Nestlé) mènent une réflexion dans le secteur des fruits et légumes. Ils envisageraient d'apposer leur marque sur des produits légèrement transformés (c'est-à-dire mis en barquettes, calibrés, voire présentés avec des fiches-recettes), dont ils contrôleraient la qualité et sur lesquels ils s'engageraient. Devenant sous-traitants, les producteurs n'auraient plus le choix qu'entre subir ou s'unir pour répondre en force à la demande. Mais quelles qu'en soient pour eux les conséquences, *on peut imaginer qu'en* 2001 nos bambins, qui ne sauront plus où se trouve Plougastel, consommeront des fraises ou des kiwis Nestlé...

EMMANUELLE PRADIEL

(1) Sopexa : Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles *et alimentaires. Interfel* : Interprofessionnelle fruits et légumes.

Changement de dimension pour le consultant

Bossard joue le modèle suédois

En fusionnant avec Siar, société suédoise de conseil en stratégie, Bossard Consultant, l'une des premières sociétés françaises du secteur, acquiert la dimension internationale qui lui manquait.

Dans les bureaux de Bossard Consultant, à Puteaux, au pied du quartier de la Défense, mieux vaut apparemment ne pas *quitter* trop longtemps son fauteuil. Les bureaux aux cloisons mobiles qui ont envahi les couloirs indiquent mieux que n'importe quel bilan ce que fut la croissance de cette société ces dernières années. De 150 millions de francs en 1985, réalisé avec 230 consultants, son chiffre d'affaires a atteint 420 millions de francs en 1989 avec 580 consultants.

Cette société est la plus importante filiale du groupe Bossard, un des pionniers du conseil en organisation. Créé en 1956, son capital est maintenant détenu à 51 % par le personnel (réuni au sein d'une société, la Fasa) et à 49 % par Cap Gemini Sogeti. En 1956, le cabinet, qui s'appelait alors Organisation Yves Bossard, *était* le modèle type de cette *« nouvelle génération d'ingénieurs-conseils »* apparue après la guerre, dans les années 50, pour participer à la mise en place du plan Marshall et aux centaines de missions de productivité qui *l'ont accompagné* (1).

L'amélioration de la productivité

Quarante-quatre ans plus tard, le groupe est resté fidèle à ses origines. L'amélioration de la productivité reste sa principale spécialité. Ses filiales dans le domaine de la *communication et de* la publicité, dans le secteur de la santé, comme Boz ou Unipharma, témoignent aussi du passé de ses fondateurs : Yves Bossard qui, avant de créer son cabinet, était secrétaire général aux laboratoires Astier, et son frère jumeau, Jean, dont la société de conseil en publicité avait fusionné en 1976 avec la sienne. Mais d'autres sociétés sont venues compléter les activités d'origine : Orès Bossard Carrières et Leroy Consultants pour le conseil en recrutement ; l'IFOP, Différences, et Faits et Opinions pour les enquêtes et études de marché, et Bossard Système pour les réalisations informatiques.

Ce dernier secteur est resté marginal chez Bossard à la différence d'autres cabinets, comme Arthur Andersen, dont les activités informatiques représentent aujourd'hui l'essentiel du chiffre d'affaires (hors audit comptable). *« Virage manqué »*, disent certains. *« Stratégie réfléchie »*, rétorquent les actuels dirigeants, pour qui le métier de conseil en informatique est incompatible avec celui de conseil en management. *« La relation contractuelle qui prévaut en informatique, où il faut réaliser une prestation en fonction d'un cahier des charges, est incompatible avec la relation de partenariat du conseil en management, qui doit être le complice de son client »*, explique Philippe Peyre, le directeur général. . La présence de Cap Gemini Sogeti au capital de l'entreprise serait ainsi purement financière et non opérationnelle. Globalement, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 740 millions de francs en 1989, et affiche une rentabilité nette après impôt de 6,5 %.

Spécialisée dans les problèmes d'organisation de la production et de maintenance, Bossard Consultant est, à la différence de nombreuses autres sociétés situées sur le même créneau, anglo-saxonnes en particulier, une société d'ingénieurs. *55 % de ses consultants* ont une formation scientifique. Les fondateurs étaient l'un centralien et l'autre polytechnicien ; le président actuel, Jean-Pierre Auzimour, *qui succéda en 1986 à Jean-René* Fourtou lorsque celui-ci fut nommé à la tête de Rhône-Poulenc, est un polytechnicien, tout comme Philippe Peyre. Plus que les *« grands concepts, ce sont les outils qui font la productivité des missions*, affirme d'ailleurs Philippe Peyre. *Il ne s'agit pas de bâtir des systèmes, mais d'obtenir des gains à court terme »*.

Après avoir fait vivre à la société des années moroses (à la suite du premier choc pétrolier, les effectifs de Bossard Consultant passèrent de 240 à 77), cette spécialité a de nouveau le vent *en* poupe à une époque où les entreprises doivent améliorer leur productivité et se faire aider pour implanter de nouvelles méthodes comme le « juste à temps » et la gestion de production assistée par ordinateur.

Dans l'industrie, la plupart des constructeurs automobiles et des grands groupes chimiques européens *figurent parmi* ses clients. Et, dans le tertiaire, la société a réalisé une percée importante dans les administrations et collectivités locales. Mais le groupe doit maintenant affronter un nouveau défi. A l'heure de la globalisation des marchés, sa dimension très hexagonale est un handicap. 80 % de son chiffre d'affaires 1989 ont été réalisés en France. Ses seules implantations en dehors des frontières sont des bureaux à *Madrid*, Barcelone *et* Milan. Des ouvertures à Bruxelles et New-York se soldèrent par des échecs. Créé en 1977, le bureau de New-York dut fermer ses portes trois ans plus tard. *« Nous n'étions pas assez implantés dans les grands groupes français, qui auraient pu nous apporter des affaires*, analyse aujourd'hui Philippe Peyre. *Nous avions un produit, la sociodynamique, mais son adaptation aux entreprises américaines n'était pas facile à réaliser ; cette expertise est difficilement transposable à d'autres cultures. »* L'association de Bossard avec un groupe plus international devenait donc une nécessité.

Lorsqu'il y a un an ses dirigeants virent passer une petite annonce *« cabinet recherche partenaire »*, ils n'hésitèrent donc pas à aller voir qui se cachait derrière ce message surprenant dans ce milieu feutré des consultants où la recherche de partenaires se passe plus souvent en coulisse que par le truchement de petites annonces. Il s'agissait du groupe Siar, une société suédoise de conseil en stratégie. Créée en 1965, elle est plus petite que Bossard (elle ne compte que 75 consultants et son chiffre d'affaires 1989 a atteint 110 millions de francs), *mais elle* est beaucoup mieux implantée à l'étranger. Outre la Scandinavie, Siar a en effet des bureaux à Hambourg, Londres, Milan et Paris ; elle est aussi présente aux Etats-Unis (Boston) et en Asie à Tokyo et à Singapour. A l'instar de ses premiers clients, eux aussi scandinaves (Volvo, Electrolux, Asea), Siar dut très vite s'internationaliser en raison de l'étroitesse de son marché national. Les études stratégiques multipays sont devenues sa spécialité. Mais la concurrence est vive.

Dominé par des groupes américains

Le conseil en stratégie est dominé par des groupes américains, McKinsey, Boston Consulting Group, Booz Allen, Bains, dotés de réseaux internationaux. *« Depuis deux ans, nous avions décidé qu'il fallait bâtir une alternative européenne aux cabinets américains ; pour y parvenir, nous avions besoin d'un deuxième marché national ; or la France représentait un terrain de choix, car ses industriels découvraient alors qu'ils devaient devenir internationaux »*, explique Eric Rhenman, président et fondateur de Siar.

Après une période d'essai de quelques mois où des consultants des deux firmes ont travaillé en commun, les deux sociétés viennent de décider de fusionner. Dans un premier *temps*, Bossard *va* racheter Siar. Puis les partenaires de Siar rentreront dans le capital du groupe Bossard à l'occasion d'une augmentation de capital qui leur sera réservée. Siar détiendra alors environ 20 % du groupe Bossard, qui sera rebaptisé Siar-Bossard.

Intéressé par le réseau géographique de Siar, Bossard l'est aussi par la spécialité de son nouveau partenaire : le conseil en stratégie serait tout à fait complémentaire du conseil en management ; *« Nos clients et nos interlocuteurs sont les mêmes »*, affirme Jean-Pierre Auzimour.

Pour la prochaine étape, des partenaires allemands et anglais seraient les bienvenus. Quant aux pays de l'Est, Siar a déjà ouvert une antenne à Tallin, capitale de l'Estonie. Pour le reste, *« nous n'irons que si les contrats sont financés par la CEE ou par le gouvernement français »*, avance prudemment Philippe Peyre.

ANNIE KAHN

(1) Lire *Eléments d'approche du métier de conseil en organisation*, par Odile Henry, article paru dans le n° 76, novembre-décembre 1989, de *la Revue française de gestion*.

... de dimension pour le consultant

... oue le modèle suédois

Le Monde AUTOMOBILE



ALFA ROMEO

ALFA 75 Turbo, nov. 86, 62 000 F, mod. 87, rouge, int. tweed gris, gl. teint. élect., jtes alu., rad. K7, fermet. électr. AB, tatouage, distrib. nvs, gar. longue durée, 86 000 km. MOHR (16) 44-26-15-81, dom. (prov.)

ALPINE

ALPINE RENAULT Coupé V6 GT déc. 88, mod. 89, rouge verni, int. noir, alarme, jantes BBS, freins ABS, mini-chaîne, pr. m. 14 500 km. AUBY, 43-65-09-16, perm.

ALPINE RENAULT Coupé V6 Turbo, juin 89, rouge verni, int. velours gris, minichaîne, alarme, tatouage, pr. m. 4 800 km, 198 000 F. MEMBREY 80-51-61-41 bur. (16) 80-62-86-70, 20 h 30.

AUDI

QUATTRO fév. 85, bleu métal., 59 000 F, int. bleu chiné, radio, alarme, tatouage pr. m. 84 000 km. BLANC 46-61-51-35 bur. 43-75-75-56 dom.

90 QUATTRO, déc. 88, mod. 89, bleu pacif. métal., int., gris, fres ABS, alar., rad., pr. m. 19 000 km, MARNACHE 64-83-32-61, bur. 64-83-55-35, dom.

80 1800 E LUXE, déc. 86, vert clair métal., int. cuir velours, radio, alarme, gl. rétro et fermet. élect., pot récent, pns à revoir, 93 000 km, 59 000 F. MARCO 40-98-57-00 p. 5398 60-79-48-26 ap. 20 h.

80 Diesel Turbo, janv. 89, blanc, int. noir, gl. élec., tatouage, disponible le 02-01-90, pr. m., 32 500 km Jourde : 48-52-64-62, 8 h 30 à 19 h 30, 48-98-35-03, dom.

80 1800 E, déc. 88, mod. 89, gris mét., int. noir, 80 000 F, gar. long. durée, pr. m., 52 000 km, DAVID : (16) 80-46-52-52, bur. (16) 80-24-75-85, ap. midi

BMW

82 000 F
528 I, juin 84, gris métal verni, int. bleu, T.O., gl. teint., tatouage alarme, 78 800 km, SECHER, 45-02-68-11, bur.

325 IX 2 portes, déc. 88 modèle 89, blanc, int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat. pr. m., 47 000 km. LASFARGUE 75-23-19-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (province)

270 000 F
725 I autom., sept. 88, mod. 89, gris métal., int. cuir noir, TO, Normalur, radio-cassette, pr. m. 29 800 km, SEVILE, 48-87-75-15, 10/19 h

BUICK

Coupé Skylark autom., juin 80 bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipé GPL, freins, pot et susp. 3 000 km, 40 000 km. Prix : 60 000 F Eymeric. 56-79-12-84, bur. 56-92-08-84, dom. (province)

CITROEN

BX Olympique, oct. 88, mod. 89. Blanc, int. noir, chevron, rétro. droit, pré-équip. radio, pr m. 8 900 km. RODRIGUEZ 40-30-08-69 bur.

FORD

FORD FIESTA XR2
Avril 88
12 000 km. 46 000 F.
Tél. journée : 48-37-97-11
Soir : 42-43-35-61

JAGUAR

210 000 F XJ 83 Gl autom. oct. 88, m. 89, gris foncé mét., int. noir, radio, siège cuir, air condit. alarme, ap.-sièe, pr. m. 28 600 km compt. MEUNIE GRANIER, 48-25-03-02, p. 202

LANCIA

LANCIA FULVIA 1.3S coupé, 1974, 140 000 km bleu, voir carrosserie (Cote Rétroviseur, 16 500 F) AUTOGIR 47-90-01-75

LAND ROVER

LAND ROVER 110 D long., 3 places, mod. 87, direction assistée nombreux accessoires 60 000 km, moteur neuf Prix : 100 000 F, à débattre 45-66-41-01

OLDSMOBILE

OLDSMOBILE Regency 98 millésime 1985 état impeccable. 85 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

MERCEDES

230 E, août 88, mod. 89, beige métal. verni, freins ABS, direct. assist. radio K7, pr. m. 28 000 km 150 000 F. M. CAMPAUX 43-69-74-65 43-73-13-21, dom.

190 Diesel Confor déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. électr. freins ABS, direct. assist. alarme., pr. m. 21 000 km 130 000 F. GILBERT Tél. : 21-20-43-21

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarme, rad., V90, 2 roues neige, pr. m. 180 000 km, 55 000 F Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

190 E, nov. 88, mod. 89, noir métal., int. noir, freins ABS, alarme, pré-équipée radio, dir. assist., gl. et fermet. élect. gl. teintées, pr. m., 27 000 km 130 000 F. M. HUMBERT 47-30-55-00 ou 42-27-80-17, dom.

190 D Diesel, août 89, mod. 90, anthracite métal. verni, int. noir, gl. teint. élect., ABS, pr. m., 8 200 km 143 000 F. COUTURIER 30 21-05-14, bur. 30-99-72-74, ap. 18 h 30

PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV, oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours, becquet, jantes alu., minichaîne, pr m. 4 000 km. M. LEGARAND (16) 33-52-27-72 bur. (16) 33-52-32-90 dom.

PORSCHE

PORSCHE 911 Carrera, 89, gris métal., int. cuir noir, climat., aliero, spoiler, pré-équip. téléphone, pr. m. 28 000 km. M. GRIMA 47-47-60-61, bur. 30-34-20-82, dom. 340 000 F

924 L, oct. 87, mod. 88, vert verni, radiocassette, alarme, jantes alu., gl. élect., pns contacts, 97 000 km. TEL 48-34-93-71, bur. 43-45-82-31, soir

944 S, fév. 87, or métal, verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km. M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

944 luxe, juil. 89, mod. 86, marron métal. verni, radio K7, pns larges, 2 rétros électr., visible à Paris, 57 000 km, PENNERA 115 000 F. 87-24-31-14

900 Turbo 16S, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équipé radio, 50 000 km. 105 000 F M. COHEN 47-61-06-60, bur. 45-63-69-28, dom.

PORSCHE 924 L, mod. 85, bordeaux métal. verni, int. noir, gl. teint. élec., rétro élec., alarmes, mini-chaîne, moteur 20 000 km, pr. m., ROUGERIE 43-26-63-13, bur. 48-27-40-81, répondeur 90 000 F

PORSCHE 911 T, déc. 69, mod. 70, blanc, ent. élec., ABS, 169 500 km M. Vaugier. 90 000 F 64-26-10-45, 18 h

RENAULT

R18 BREAK « Gala » Gris métallisé 1986. 28 400 km Prix : 35 000 F Tél. : 48-22-02-47

ESPACE GTS, options, 2 toits ouvrants + 2 sièges, alarme, essuie-glaces arrière, tapis sol, galerie, attache caravane, 15 000 km, 115 000 F, couleur rouge. 48-39-38-61.

ESPACE 2000 TSE ttes options, 87, jaune, très bon état, 75 000 km 67 000 F 40-22-20-47

SAAB

SAAB 9000 i 16S, mars 87 blanc verni, int. gris T.O. élect., jantes alu, alarme fermet. élect., radio, pr. m. 98 000 km. MECARM 39-72-79-70, bur.

SAAB 900 Turbo S, 1986 3 portes, beige métal., int. marron, radio K7, gl. teint. électr. pr. m., pns à revoir. 55 000 km. 82 000 F M. MALECOT 43-40-84-64 dom.

TOYOTA

SUPRA 1989, int. cuir., 33 000 km, 188 000 F. Tél. : 47-28-19-55, garantie 1 an.

VOLKSWAGEN

GOLF CHAMP, 5 portes, nov. 88, mod. 89, bleu métal., int. bleu, direct. assist. fermet. et gl. élect., jantes alu, pr. m. 74 500 F 19 200 km, Graciet 10/20 h 42-63-71-86

GOLF CABRIOLET GLI 1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur PIONEER, coupe-circuit pré-équip., alarme Cobra, embrayage neuf, B.V. neuve, pneus neufs, moteur refait. Px : 62 000 F 47-08-41-10, dom. ap. 20 h 47-24-37-77, heures de bur.

VOLVO

740 GL, 80 000 F, avril 88 gris métal. verni, int. bleu, direct. assist. sièges chauffants, gl. teint. élec., radio-cassette, pr. m., 4 600 km BLESBOIS : 48-87-25-06, bur. 69-20-97-35, 19 h

440 GL, juil. 89, gris foncé verni, int. beige vel., ferm. él. pré-équ. radio, rétro dr., pr. m., 61 000 km, 80 000 F Fleury : 30-61-25-27 bur. : 39-71-89-52, ap. 19 h

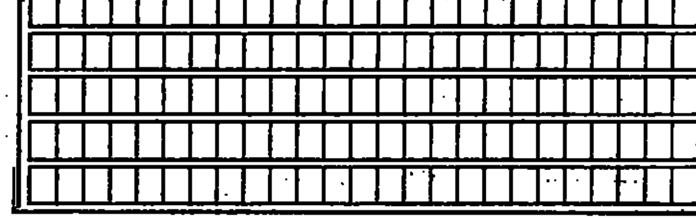


LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE

Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.



Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PORT-ROYAL

Bel imm. pierre de t. ravalé, gd liv. dble, 3/4 chbres, hall, entrée, cuis., office, 2 bains, 2 wc, 183 m², sud. 12 bis, bd Port-Royal, samedi-dimanche, 13 h30-16 h 30.

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT

Mo Convention ou Plaisance imm. récent, tt cft, calme. 7e ét., liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc., s./rue, soleil. 11, rue Franquet, samedi-dimanche, 14 h à 17 h.

PRIX INTÉRESSANT
Mo COMMERCE
2 p., entrée, cuis., dche. '84, rue des Entrepreneurs, samedi-dimanche, 14 h à 17 h.

Rue Gal-de-Larminat (Village suisse)
Appt 65 m², pte blindée, 1er ét., asc., bel imm., ent., séj., s. à manger, cuis., chbre, s. de bns, wc, bon état, sur rue, cave, (libre) 1 850 000 F. Visite sur r.-v. Charges 900 F mens. env. Etude Me BOISBEAUX not., 18140 Sancergues. (16) 48-72-77-43 (fermé le lundi).

92 Hauts-de-Seine

GARE BOIS-COLOMBES
Très bel imm. ravalé
PLACEMENT D'AVENIR
Soleil, ascenseur, un 3 P. occupé, un 5 P. occupé A PARTIR DE 750 000 F Tél. : 42-80-64-74 P. 243

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE COMPTANT Tél. : (1) 48-73-35-43

propriétés

MARNE
RÉGION EPERNAY
PROPRIÉTÉ entourée de douves, accès par pont de pierre, maison de maîtres, tour, dépendances, 312 hectares, bois, jardin, rivière. Prix 2 500 000 F CHAMPAGNE IMMOBILIER (16) 26-55-71-17

chalets

STATION DU PRAZ-DE-LYS chalet rénové sur sous-sol, surface hab. 300 m², vue magnifique, terrain 3 440 m², plus 15 000 m² agricole 3 150 000 F CLERC IMMOBILIER 50-03-03-78

terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable, situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Ecrire sous nº 8717 Le Monde Pub, 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50

L'AGENDA

Décoration

HELION GANTIER
HOMMES - FEMMES
Maison fondée en 1925
22, RUE TRONCHET
75008 PARIS

Garde d'enfants

Rech. urgent JF ou JH pour chercher école et garder domicile 14e Denfert, 2 enfts 6,5 et 2,5 ans, lundi, mardi, jeudi, vend., 16 h 30-19 h. Disp. jusqu'au 1/7/90 exigée. Tél. : 43-27-21-68

ASSOCIATIONS

Appels

ENSEMBLE VOCAL FEMININ Cherche mezzo et contralto amateur voix travaillée + lect. souhaitée. Répétition jeudi soir, Mo Halles. Tél. : 42-58-55-19. Ph. Galliet « Atelier choral Paris-Châtelet ».

Cours

עברית

HÉBREU — Initiation sérieuse en 3 mois chez soi, suivi pédagogique par professeurs universitaires INSTITUT MEGUILA BP. 380 75869 Paris Cedex 18. Tél. : (1) 42-62-25-61.

Association

POÈMES EN LIBERTÉ PAR MINITEL
3615 CLP

Sessions et Stages

RELIURE — Dorure. Stages d'été 12e année. Rens. Université populaire 16600 RUELLE.

JAPONAIS INTENSIF
19 mars au 13 avril, soir contactez Matzumoto 43-35-24-69/42-60-35-20.

AGENDA IMMOBILIER

MARCHÉS FINANCIERS

Les nominations à la Banque de France consacrent la réorganisation de l'établissement

Les nominations de M. Philippe Lagayette, second sous-gouverneur de la Banque de France, au poste de premier sous-gouverneur, en remplacement de M. Jacques Waitzenegger, qui part en retraite, et de M. Denis Ferman, secrétaire général de la Banque, au poste de second sous-gouverneur, consacrent un recentrage des attributions des deux sous-gouverneurs pour mieux tenir compte de la réorganisation de la Banque centrale.

M. Lagayette, inspecteur général des finances, ancien directeur de cabinet de M. Jacques Delors, ministre des finances de 1981 à 1984, et nommé sous-gouverneur en novembre 1984, joint à la responsabilité des affaires internationales, qu'avait M. Waitzenegger, celle de la politique monétaire (interne et externe), de la réglementation et du contrôle des banques et des études économiques, qu'il détenait déjà, ce qui renforce sa position.

M. Denis Ferman, entré à la Banque de France en 1958 dans le corps de l'inspection, est un homme des services intérieurs. Après plusieurs missions à l'étranger, il est directeur des services juridiques en 1983, puis de l'audit et du contrôle de gestion en 1985, contrôleur général en 1986 et secrétaire général depuis décembre 1987. Il sera chargé de la monnaie fiduciaire et scripturale (billets et chèques), responsabilité qu'avait M. Waitzenegger, de la gestion de réseau, des ressources humaines, des moyens administratifs, informatiques et financiers et du contrôle interne. Il jouera, en fait, le rôle de directeur général de la Banque de France, comme suivant le plan d'entreprise annoncé l'an dernier par M. Jacques de Larosière, gouverneur général.

On remarquera que le second gouverneur est un homme de la maison, suivant une tradition qui veut que l'un des deux sous-gouverneurs, au moins, soit issu de la Banque de France. Ces derniers mois, des rumeurs avaient couru sur la nomination d'une seconde personnalité extérieure. Le nom de Mme Elisabeth Guigou, conseillère à l'Elysée pour les questions européennes, avait notamment circulé.

F. R.

Le Crédit agricole d'Ile-de-France augmente à nouveau son capital

Le Crédit agricole d'Ile-de-France va émettre pour 315,7 millions de francs de certificats coopératifs d'investissements (CCI) au prix de 770 francs, soit une décote de 18 % à 20 % par rapport au cours coté sur le second marché de la Bourse de Paris. Cette émission, la deuxième depuis celle du printemps 1988, doit donner à cet établissement les moyens de son ambition, à savoir devenir la grande banque régionale de l'Ile-de-France, en profitant de l'extension du champ de ses compétences, dont vient de bénéficier l'ensemble du Crédit Agricole en contrepartie de l'abandon de son monopole des prêts bonifiés à l'agriculture. A cet effet, les équipes seront renforcées, et 450 millions de francs seront investis dans l'informatique. Le directeur général, M. Lucien Douroux, a précisé que la rentabilité des fonds propres frôlait les 20 %, que le bénéfice de 1989 dépassait 330 millions de francs (+ 40 %) et qu'une progression de 25 % était envisagée pour 1990 à 420 millions de francs environ (+ 14 % par action), le cours du certificat ayant augmenté de 173 % en 1989, quatrième performance du second marché.

La Société générale et American Express ont conclu un accord d'accès à leurs distributeurs de billets

La Société générale et American Express ont tenu à rendre public vendredi 26 janvier un important accord d'accès réciproque à leurs distributeurs de billets. Aux termes de cet accord les porteurs de cartes American Express auront accès aux distributeurs de billets de la Société générale, les « caisses éclair » qui couvrent l'ensemble du territoire national et Monaco. En échange, les porteurs de la carte de retrait international de la Société générale pourront retirer des espèces et des chèques de voyage dans le réseau mondial de distributeurs American Express.

Cet accord, qui devait être présenté vendredi 26 janvier au conseil de la bancaire, prévoit que l'accès réciproque aux réseaux devienne opérationnel en juillet. Les clients de la Société générale pourront également bénéficier du réseau mondial « Moneygram » de mise à disposition des espèces en urgence à l'étranger dans les mille cinq cents points de vente d'American Express. En outre, la banque américaine mettra en place, à la disposition des clients de la Société générale, un service spécialisé dans le conseil et la réservation de voyages.

Y. M.

Après le refus du ministre ouest-allemand de l'industrie

Le suisse Sulzer confirme sa volonté de vendre ses diesel

Le ministre ouest-allemand du commerce et de l'industrie, M. Helmut Haussmann, a refusé, mercredi 24 janvier, la fusion des activités du suisse Sulzer dans le diesel avec celles du munichois MAN, estimant que ce rapprochement – qui aurait donné naissance à un ensemble de 1,3 milliard de DM (4 milliards de francs) – aurait entravé la concurrence.

Commentant ce refus, l'entreprise helvétique confirme son intention de *« s'associer avec un partenaire fort pour ses activités moteurs Diesel et centrales »*, précisant qu'elle *« a l'intention de trouver, d'ici à la fin de l'année, un partenaire convenable »*. La France est concernée par l'avenir de cette activité puisque l'intégralité des diesels Sulzer sont fabriqués à Mantes-la-Jolie, près de Paris.

Standard and Poor's prend 50 % du capital de l'ADEF

L'acquisition de la moitié du capital de l'ADEF (Agence d'évaluation financière) par la célèbre agence de notation américaine Standard and Poor's provoque des remous. La Caisse nationale de prévoyance qui détenait 10 % de l'ADEF a décidé de se retirer. Les milieux financiers estiment que cette prise de contrôle paraît peu compatible avec la volonté politique de faire de la France la première place financière d'Europe continentale. La direction du Trésor, généralement sourcilleuse de l'indépendance des organismes financiers tricolores, a donné son accord à la transaction.

□ **La Royale belge aux Pays-Bas.** – La Royale belge, deuxième compagnie d'assurance de Belgique, va prendre à travers une cascade de holdings une participation de 20 % dans le capital de la holding néerlandaise Providentia qui coiffe les deux filiales aux Pays-Bas du groupe UAP. L'UAP est avec 32 % l'un des deux actionnaires de référence de la Royale belge, le second étant Bruxelles Lambert. Cette réorganisation s'inscrit comme une première étape *« dans une politique d'acquisitions qui aura pour cadre principal l'Europe du Nord, Benelux et Scandinavie notamment »*, a expliqué le porte-parole du groupe belge.

NEW-YORK, 26 janvier ⬇

Rechute

Trop beau pour durer. La vigoureuse résistance opposée à la baisse par Wall Street a lâché jeudi. Après un début prometteur, la tendance s'est renversée, et, à la clôture, l'indice des industrielles, un instant en hausse de 13 points, enregistrait une perte de 43,46 points (– 1,67 %), à 2 561,04. Le bilan général a, toutefois, été moins mauvais que ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 932 ont baissé, mais 523 ont monté et 489 n'ont pas varié.

La remontée des taux d'intérêt sur les Federal Fonds en début d'après-midi a mis fin à la timide accalmie. Les déclarations faites par M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, devant la commission de la chambre des voies et moyens, sur l'éventuelle possibilité de taxer les revenus des investissements étrangers, a jeté un émoi dont la Bourse américaine se serait bien passée.

L'activité, toutefois, a sérieusement diminué, portant sur 172,27 millions de titres, contre 207,83 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 25 janv.
Alcoa	63 1/2	62 3/8
A.T.T.	41 1/4	41 3/8
Boeing	52 1/2	58
Chase Manhattan Bank	30 3/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	39 1/4	37 3/8
Eastman Kodak	38 1/2	37 7/8
Exxon	47	46
Ford	42 1/8	41 3/4
General Electric	63 1/8	62
General Motors	40 7/8	41 1/8
Goodyear	38	35 3/4
I.B.M.	97 1/2	95 7/8
I.T.T.	53 7/8	55
Mobil Oil	58 3/8	58 1/8
Pfizer	69 1/8	68 1/8
Schlumberger	45 1/4	45 1/4
Texaco	58 1/4	58
UAL Corp. ex-Allegis	161 1/2	157 7/8
Union Carbide	22	21 7/8
U.S.X.	33 3/4	33 1/4
Westinghouse	72 1/8	71 5/8
Xerox Corp.	54 3/8	53 7/8

PARIS, 25 janvier ⬆

Timide amélioration

Le pire a été évité et, jeudi, dans une atmosphère redevenue plus calme, une timide reprise s'est produite rue Vivienne. L'ouverture avait été prometteuse (+ 0,81 %). Trop, sans doute, et les événements encore tout chauds dictant la prudence, la Bourse a tempéré ses ardeurs. Vers 13 heures, l'indice CAC-40 n'enregistrait plus qu'une avance de 0,49 %. Dans l'après-midi, il s'établissait à 0,58 % au-dessus de son niveau précédent.

Dire que la sérénité était revenue sous les lambris serait mentir. Mais une certaine détente était perceptible après l'émoi de la veille.

Indiscutablement, la contagion a joué. La bien meilleure physionomie de Tokyo, le phénomène de résistance observé à New-York passé la première heure de débandade, le raffermissement, enfin, des grandes places européennes, ont incité Paris à reprendre aussi le chemin de la hausse.

Le facteur technique n'a pas été indifférent après 3,6 % de baisse en cinq séances. Attirés par des niveaux de cours redevenus attrayants, des investisseurs ont repris des positions.

Mais cela n'a pas, quand même, été la ruée. Beaucoup sont maintenant persuadés que l'année sera très agitée. Dans l'immédiat, l'expectative est la meilleure conseillère. Trop de questions restent sans réponse. Les taux d'intérêt vont-ils refluer ? Les Japonais vont-ils lâcher les Etats-Unis en ne participant pas, comme on l'a redouté, à la prochaine opération de refinancement du Trésor américain entre les 6 et 8 février prochain ?

Une accalmie est-elle possible à l'Est ? Le ralentissement de l'expansion économique sera-t-il plus marqué que prévu, ou moins ? Nul ne se hasarde à faire des pronostics.

L'attente de la prochaine vague de statistiques a déjà commencé. Après quoi, les opérateurs guetteront le résultat des élections japonaises. Dans l'intervalle, ils seront attentifs aux événements d'Azerbaïdjan et aux réactions des grandes places internationales.

LONDRES, 25 janvier ⬆

Tentative de redressement

Les cours des valeurs ont réduit leur avance, après l'ouverture décevante de Wall Street, pour cependant terminer en hausse jeudi au Stock Exchange. Une forte activité spéculative avait initialement soutenu la tendance. L'indice Footsie a progressé de 11,3 points, à 2 289,9. Il parvenait ainsi à combler la quasi-totalité des pertes enregistrées la veille au Stock Exchange. Des rumeurs selon lesquelles lord Hanson serait sur le point de lancer une OPA sur le conglomérat BAT, déjà convoité par le consortium Hoylake Investments, dirigé par Sir James Goldsmith, ont stimulé le titre de BAT. La compagnie de Télévision Granada a grimpé dans l'espoir du lancement d'une offre de rachat par le groupe Rank Organisation, après que celui-ci eut annoncé une augmentation de capital de 357 millions de livres. Rank Organisation s'est fortement replié après la publication de ses résultats annuels et l'annonce de son augmentation de capital. Le conglomérat Lonrho s'est affaibli après la publication de son bénéfice annuel, en hausse de 21,4 %, et après l'annonce d'une augmentation de capital en avril prochain. Les fonds d'Etat ont progressé. Les mines d'or, en revanche, se sont affaiblies.

TOKYO, 26 janvier ⬇

La baisse revient

Pas plus que New-York, Tokyo n'a retrouvé la plénitude de ses moyens. Vendredi, les cours des valeurs nippones se sont derechef orientés à la baisse. La hausse avait pourtant salué l'ouverture. Mais la tendance n'allait pas tarder à s'inverser. Le mouvement de repli s'accélérait ensuite très lentement et, à la clôture, l'indice Nikkei accusait une perte de 95,04 points (– 0,3 %), à 36 874,07. Malgré tout, d'une semaine à l'autre, le marché nippon a réussi à maintenir son équilibre, enregistrant même une avance infime de 0,1 %. Le pessimisme ambiant a été attribué à la rechute de Wall Street. Ensuite, selon les professionnels, les investisseurs ont préféré différer leurs ordres d'achats vu les incertitudes politiques et financières, ce d'autant que cette séance était la dernière du terme de janvier. L'activité est restée très modérée, avec moins de 600 millions de titres échangés, contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Akai	980	975
Bridgestone	1 620	1 600
Canon	1 860	1 850
Fuji Bank	3 350	3 380
Honda Motors	1 620	1 810
Matsushita Electric	2 320	2 320
Mitsubishi Heavy	1 000	991
Sony Corp.	8 510	8 520
Toyota Motors	2 480	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rorer : 40 % de profits en plus.** – Après Merck, le numéro un mondial du médicament, Rorer, groupe pharmaceutique américain de moyenne importance, dont Rhône-Poulenc s'apprête à prendre le contrôle, annonce, pour le quatrième trimestre, une augmentation de 66 % de ses profits pour un chiffre d'affaires accru seulement de 24 %. Pour l'exercice 1989 entier, Rorer dégage donc un bénéfice net de 86,5 millions de dollars, en hausse de 40 % pour un chiffre d'affaires de 1,18 milliard de dollars (+ 13,5 %). Selon le président Robert Cawthorn, *« l'année a été exceptionnellement bonne pour nous dans le monde entier »*, malgré les investissements lourds consentis dans la commercialisation, ainsi que dans la recherche et le développement.

□ **ATT fait son meilleur résultat depuis son démantèlement.** – American Telephone and Telegraph affiche, pour 1989, un bénéfice net consolidé de 2,7 milliards de dollars (15 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 36,11 milliards de dollars (205 milliards de francs), en hausse de 2,5 %. L'année précédente, ATT était dans le rouge (perte de 1,67 milliard de dollars) et avait engagé un plan de restructuration qui s'est traduit par vingt et un mille emplois en moins. Le président du numéro un mondial des télécommunications, M. Robert Allen, a précisé que ces résultats étaient la meilleure performance du groupe depuis son démantèlement, en 1984.

□ **Progression de 9 % des résultats de Bayer.** – Le géant ouest-allemand de la chimie Bayer a réalisé, en 1989, un bénéfice consolidé avant impôt record de 4,1 milliards de deutschemarks (13,9 milliards de francs), en progression de près de 9 % par rapport à l'année précédente, a indiqué, mardi, un porte-parole du groupe à Leverkusen. En 1988, le bénéfice consolidé avant impôt avait déjà progressé de 23,2 %, pour atteindre 3,8 milliards de deutschemarks. Le bénéfice net du groupe avait atteint 1,9 milliard de deutschemarks (+ 24 %). Le chiffre d'affaires consolidé de Bayer a progressé l'an dernier d'environ 7 %, à 43,3 milliards de deutschemarks (147,2 milliards de francs), contre 40,4 milliards de deutschemarks en 1988. Le groupe s'attend, pour 1990, à une progression de 5 % de son chiffre d'affaires et à un résultat au moins égal à celui de 1989.

□ **Hausse de 26,1 % du résultat semestriel de Procter and Gamble.** – Le groupe américain Procter and Gamble (produits d'hygiène et d'entretien) a annoncé, jeudi, une progression de 7,7 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1989 par rapport à la même période de 1988. Pour l'ensemble du second semestre 1989, le bénéfice net a progressé de 26,1 % par rapport au second semestre 1988, à 350 millions de dollars (1,9 milliard de francs). Le chiffre d'affaires a gagné 14,4 % au quatrième trimestre, à 6,02 milliards de dollars, contre 5,26 milliards au dernier trimestre 1988. Sur les six derniers mois de 1989, la hausse du chiffre d'affaires a atteint 11,4 %, à 11,7 milliards de dollars (contre 10,5 milliards).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	435	Locamic	....	148 80
Asystel	....	130	Métra Communication	....	207
B.A.C.	....	225	Metallurg. Minière	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	578	Métroservice	....	162
Banque Tarneaud	190	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	870	Molex	206	202 c
Boiron	....	412	Navale-Delmas	....	1316
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2524	Om. Gest.Fin.	....	540
Calberson	....	749	Pinault	....	500
Cardif	....	770	Presbourg (C In & Fin)	....	92
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	988	Présence Assurance	....	610
C.D.M.E.	....	1800	Publicat. Filipacchi	....	609
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	780
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	365
Ciments d'Origny	....	885	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	328
C.N.I.M.	....	729	St-Honoré Matignon	....	241
Codetour	....	271	S.C.G.P.M.	....	641
Conforama	....	1170	Segin	306	310 20
Creeks	....	392	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Defse	....	....	S.E.P.	....	421 10
Dauphin	....	605	Serbo	....	540
Devanlay	....	1100	S.M.T. Goupil	....	387
Deville	....	480	Sodexforg	....	133 50 c
Dollfus	....	203	Supra	....	228
Editions Belfond	....	169	Thermador Hold. (Lyon)	....	265
Elysées Investissem.	....	15 95	TF 1	....	282 20
Finacor	....	219	Unilog	....	188
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	500
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	341 10	Viel et Cie	....	188 20
Guerbet	....	935	Yves Saint-Laurent	....	1115
I.C.C.	....	265 10			
Idia	....	302			
Idianova	....	149			
IN2	....	303			
Int. Metal Service	....	1055			
Le gd livre du mois	....	405			
Locs Investissement	....	282			

Marché des options négociables le 25 janvier 1990

Nombre de contrats : 27 927.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	840	47	–	–	–
Bouygues	600	23	–	30	–
CGE	520	27	–	18	–
Elf-Aquitaine	560	14,50	28	–	38
Eurotunnel SA-PLC	60	6,50	10	6	7,95
Havas	1 500	28	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	22	–	8,80	14
Michelin	152	20	–	3	–
Midi	1 300	100	–	31	–
Paribas	680	–	–	33	–
Pernod-Ricard	1 400	–	–	55	–
Peugeot SA	720	50	75	20	29
Rhône-Poulenc CI	440	13,50	35	–	–
Saint-Gobain	600	21	48	33	–
Source Perrier	1 700	119	–	55	–
Société générale	520	24	–	–	–
Suez Financière	400	62	75	2,20	–
Thomson-CSF	140	8	13	8,40	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 janvier 1990

Nombre de contrats : 58 536.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,18	102,66	103,12
Précédent	101,80	102,32	102,62

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,78	1,66	0,56	0,94

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ⬇

Le dollar s'inscrivait de nouveau en baisse le vendredi 26 janvier, à la suite des déclarations du président du Fed, M. Alan Greenspan, qui a évoqué une possible taxation des bénéfices réalisés par les investissements étrangers. La devise américaine s'échangeait à 5,72 F, contre 5,7385 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, des résultats de la croissance américaine au quatrième trimestre.

FRANCFORT	25 janv.	26 janv.
Dollar (en DM)	1,695	1,685
TOKYO	25 janv.	26 janv.
Dollar (en yens)	145,20	143,97

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 janv.) . . 10 11/16-10 13/16 %
New-York (25 janv.) . . 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	24 janv.	25 janv.
Valeurs françaises	94,4	95,1
Valeurs étrangères	98,4	99,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	522,9	528,66
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 881,73	1 893,23

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 604,50	2 560,81

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 828,6	1 835,5
Mines d'or	357,2	371,5
Fonds d'Etat	81,08	81,60

TOKYO

	25 janv.	26 janv.
Nikkei Dow Jones	36 969,11	36 874,07
Indice général	2 712,90	2 711,15

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7400	5,7450	+ 107	+ 120	+ 225	+ 250	+ 750	+ 810
$ can.	4,8488	4,8563	– 85	– 58	– 145	– 108	– 214	– 130
Yen (100)	3,9573	3,9621	+ 118	+ 143	+ 246	+ 277	+ 746	+ 804
DM	3,3950	3,3994	+ 65	+ 83	+ 135	+ 160	+ 403	+ 459
Florin	3,0147	3,0189	+ 37	+ 54	+ 85	+ 114	+ 296	+ 345
FB (100)	16,2234	16,2518	– 19	+ 86	+ 17	+ 201	+ 385	+ 698
FS	3,8369	3,8428	+ 23	+ 39	+ 63	+ 90	+ 261	+ 321
L (1 000)	4,5664	4,5740	– 114	– 59	– 174	– 110	– 455	– 340
£	9,4882	9,5822	– 358	– 279	– 671	– 585	– 1778	– 1614

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
Florin	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
F.B. (100)	10 3/8	10 3/4	10 5/16	10 5/8	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 3/16	9 7/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16
L (1 000)	16	17	12 5/8	13	12 5/8	13	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 1/8	15 1/4
F franç.	10 1/2	10 3/4	10 11/16	10 13/16	10 3/4	10 7/8	11 3/16	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3835	C.N.E. 3% ★	3812	3835	3835	+ 0 60
1055	B.N.P. T.P.	1055	1080	1052	– 0 28
1230	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1055	Créd. Lyon. T.P.	1080	1055	1055	– 0 47
1785	Renault T.P.	1770	1785	1770	....
2080	Rhone-Poul. TP	2055	2080	2060	+ 0 24
1270	St-Gobain T.P.	1270	1256	1270	....
1288	Thomson T.P.	1288	1259	1285	– 0 23
880	Accor	880	880	880	+ 1 16
640	Air Liquide	636	638	650	+ 1 88
2360	Als. Superm.	2280	2280	2295	+ 0 66
575	A.L.S.P.I. ★	569	570	579	+ 1 76
2770	Agam. Prioux ★	2800	2770	2769	– 1 11
615	Arnaudet-Rey ★	613	615	615	+ 0 33
980	Assur. Entrepr. ★	984	982	980	– 0 41
820	Av. Dassault ★	820	820	820	....
....	Aux Midi Amer.	276	275	269 40	– 2 39
380	BAFIP ★	361	362	368	+ 1 99
340	Bail-Equipem. ★	337	338	337	....
970	Bail Investiss. ★	971	975	971	....
385	B.N.P. C.I. ★	390	390	385	– 1 28
905	Bollore Tech.	895	895	895	....
600	Cie Bancaire ★	685	683	690	+ 0 85
780	Bazar H.-V. ★	730	744	759	+ 3 97
745	Béghin-Say ★	737	731	750	+ 1 76
1450	Berger (Ma)	1360	1380	1380	+ 2 22
785	Bic ★	750	775	760	+ 1 33
950	B.I.P. ★	906	920	920	+ 1 66
580	B.I.S. ★	580	582	579	– 0 17
3110	Bongrain S.A. ★	3050	3000	3038	– 0 39
1060	Bon-Marché ★	1055	1051	1048	– 0 76
600	Bouygues ★	574	586	581	+ 1 22
182	B.P. France ★	169	168	170	+ 0 59
730	B.S.N. ★	710	720	719	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
535	C. F. Internat. ★	536	536	535	– 0 19
210	C.C.F. ★	212 50	215 20	217 50	+ 2 35
650	Cr. Lyon. (CI) ★	618	622	632	+ 2 27
1320	Crédit Nat. ★	1320	1321	1340	+ 1 52
345	C.S.E.E. ★	320	342 30	335	+ 4 69
4050	Damart S.A. ★	4000	3970	4000	....
2070	De Dietrich ★	1999	2045	2015	+ 0 80
220	Dév. P.d.C. (Li)	206	210	212	+ 2 91
335	Dév. R. Sud-Est	328	330	330	+ 0 61
620	D.M.C.	591	596	600	+ 1 52
340	Drouot Assur. ★	333	350	345	+ 3 60
5190	Docks France ★	5060	5100	5060	+ 0 20
830	Dumez ★	821	822	821	....
2130	Eaux (Gén.) ★	2109	2110	2117	+ 0 38
460	Ecco ★	465	461	469	+ 0 86
975	Electrofinanc. ★	956	955	955	– 0 10
460	El. S. Dassault ★	445	450	455	+ 2 25
530	Elf-Aquitaine	527	529	532	+ 0 95
415	– (certific.) ★	406	416	418 60	+ 3 08
1370	Epeda B.-F.	1315	1340	1320	+ 0 38
2730	Essilor ★	2728	2740	2715	– 0 48
1330	Essil. Int.(DP) ★	1310	1315	1327	+ 1 30
695	Esso S.A.F. ★	694	683	690	– 0 58
2420	Eurafrance ★	2326	2420	2400	+ 3 18
1860	Eurocom ★	1850	1850	1870	+ 1 08
91	Eurodisneyland	91	90 70	90 55	– 0 49
4700	Euromarché ★	4665	4653	4680	+ 0 32
1160	Europe nº 1 ★	1132	1155	1171	+ 3 45
60	Eurotunnel ★	59 55	60 50	60 50	+ 1 60

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	361	379
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	135	134 20
Goodyear	220	215
Grace and Co	170	165
GTE corporation	362	380
Honeywell Inc.	500	475
Johannesburg	1653	1595
Kubota	46	46
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 80	35 70
Mineral-Ressourc.	94 80	97 80
Noranda	115	110 20
Olivetti	21	20 80
Pakhoed Holding	420	455
Pfizer Inc.	396	392
Procter Gamble	395	398
Ricoh Cy Ltd	47 80	47
Rolinco	298 50	299 30
Robeco	301 50	302 10
Rodamco	230 20	231 20
Saipem	10 50	10 40
Swan Group	33	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130	128
Steel Cy of Can.	108 60	....
Tenneco	324	340
Thorn EMI	70 80	74 20
Toray indust. inc	38	38
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1480	1450
West Rand	19 30	20 50
Whitman Corporation	151	148

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Boisset	850	850
Calciphos	172	171
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenier	123	123
C. Occid. Forestière	180	....
Copanor	360	358
Europ. Accumul.	71 10	71 40
Gechot	117	117 10
Guy Degrenne	511	....

SICAV (sélection) 25/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Atout Futur	373 77	361 48
Aurecic	1517 88	1473 67
Avenir C.I.C.	104 44	101 49
Avenir Alizés	1556 28	1525 76
Axa Europe	123 98	118 34
Axa Investissements	128 97	123 12
Axa N.P.I.	108 51	103 59
Axa Valeurs PER	134 98	128 88
Brel Associations	2591 29	2583 54
Capitacic	1044 13	1028 70
Capital-Mondia (ex F.I.)	443 51	432 69
Capital Plus	1679 83	1679 83
Cardan-Plans	34 63	33 79
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1052 08	1038 53
Comptamular	5860 06	5851 58
Compterente	112 36	108 08
Convertimmo	423 63	407 34
Creditor	529 70	514 27
Crédit Mutuel Capital	1043 89	1023 42
Diem	1161 90	1123 68
Drouot-France	886 14	845 96
Drouot-Investiss.	1074 48	1025 76
Drouot-Sécurité	251 97	240 54
Drouot-Sélection	146 16	139 53
Ecocic	1071 16	1055 33
Ecureuil Capitalisation	2060 87	2040 47
Ecureuil Investissement	410 90	398 92
Ecureuil Monepremière	53782 01	53782 01 ◆
Ecureuil Monétaire	31689 91	31689 91 ◆
Ecureuil Trimestriel	1974 58	1955 03
Elicash	2234911	2234311
Energie	272 14	259 80 ◆
Eparcic	2881 88	2881 88
Epacourt Sicav	4328 72	4317 93
Epargne Associations	25327 96	25290 02
Epargne-Capital	8801 15	8515 99
Epargne Court-Terme	547 20	547 20
Epargne Croissance	1642 36	1598 40
Epargne-Industr.	97 01	94 41
Epargne Inter	602 46	586 34
Epargne J	58374 74	58374 74
Epargne Long-Terme	192 30	187 15
Epargne Monde	1362 85	1316 45
Epargne Première	11799 34	11711 50

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Interépar	108228 32	103132 35
Interobig.	11778 51	11325 49
Intersélect France	542 06	526 28c
Japacic	191 91	186 32
Jeune épargne	240 48	236 93
Laffitte-Amérique	226 86	216 57
Laffitte Europe	297 01	283 54
Laffitte-Expansion	292 23	278 98
Laffitte-France	364 48	347 95
Laffitte-Immobilier	271 84	259 51
Laffitte-Japon	455 81	434 95
Laffitte-Oblig.	138 65	132 36
Laffitte—Rend.	188 86	180 30
Laffitte-Tokyo	395 83	377 88
Lafitade	5477 32	5469 12
Lion Court terme	10233 67	10233 67
Lion Long terme	5506 63	5348 24
Lion-Associations	10736 92	10736 92
Lion-Institutionnels	23498 93	23438 33
Lionplus	775 98	768 30
Lion Trésor	2159 66	2138 21
Livret Bourse Investiss.	551 55	535 49 ◆
Livret portefeuille	730 45	709 17
Méditerranée	200 51	191 42
Mensuel CIC	10125 17	10023 92
Mondiale Investissem.	447 38	427 07
Monecic	5621 10	5621 10
Monedan	54267 90	54267 90
Moné.J.	58772 76	58772 76
Mutualité Dépôts	10878 84	10857 13
Mutuelle Unie Sél.	154 05	147 08
Natio-Epargne	14236 63	14095 67
Natio-Epargne Trésor	6366 87	6354 16
Natio.-Court terme	227722	227722
Natio.-Inter.	1173 98	1142 58
Natio-Monétaire	20802 16	20802 16
Natio.-Obligations	536 55	522 19
Natio.-Patrimoine	1488 34	1448 51
Natio.-Placements	66907 24	66907 24
Natio.-Revenu	1018 23	1008 17
Natio.-Sécurité	11449 50	11449 50
Natio.-Valeurs	860 49	836 49
Nippon-Gan	8805 16	8582 04 ◆
Nord-Sud Développ.	1238 25	1236 78
Normacif	12166 95	11918 58 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
St-Honoré Pacifique	618 40	590 38 ◆
St-Honoré P.M.E.	552 71	527 65c
St-Honoré Réel	12128 88	12080 57 ◆
St-Honoré Services	522 97	502 86 ◆
St-Honoré Technol.	822 88	785 38 ◆
Sécuricic	1423 78	1422 37
Sécuri Taux	11307 58	11307 58
Slcandus (Candus BP)	702 95	682 56
Sicav-Associations	1604 52	1602 27
S.F.I. fr. et étr.	714 06	693 26
Sicav 5000	437 77	426 05
Silvafrance	692 76	674 21
Silvarg	451 35	439 27
Silvarente	213 29	211 18
Silvinter	436 34	423 69
S.N.I.	1268 45	1231 50
Sogepargne	332 47	320 45
Sogevar	1122 06	1071 18
Soginter	1385 54	1332 26
Soleil Investissement	571 18	545 28 ◆
Stratégie Actions	1203 36	1167 11
Stratégie Rendement	1171 92	1135 03
Technocic	1156 49	1122 81
Techno-Gan	6284 11	5980 06 ◆
Thesora	526 37	521 16
Transcontinents	87 11	85 40
Trésor Plus	1041 47	1031 16 ◆
Trésor Biél	11587 13	11587 13
Télécicle	103826 43	103826 43
Tiffon	5080 75	5039 36
U.A.P. Investiss.	483 84	466 35
U.A.P. moyen terme	110 77	108 77
Uni-Associations	111 41	111 41
Unifrance	608 77	584 84
Unifoncier	1488 04	1434 26
Uni-Garantie	1252 39	1227 81
Uni-Régions	3246 43	3129 08
Univeris	2323 40	2247
Univar	195 12	195 12
Univers-Actions	1290 89	1248 54
Univers-Obligations	1628 46	1574 91
Valoram	584 15	569 90
Valorg	1697 25	1685 55
Valueal	43153 42	43131 85
Vachon	23434 82	23411 39

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Selon un sondage de « The Economist »

Une majorité de Français est favorable à la réunification de l'Allemagne

Dans le cadre d'un dossier consacré à la perspective de la réunification de l'Allemagne, l'hebdomadaire britannique *The Economist*, publie, dans son édition de vendredi 26 janvier, un sondage réalisé aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Pologne. Il ressort de cette enquête que 45 % des Britanniques interrogés se déclarent favorables à la réunification (30 % contre). 61 % sont du même avis en France (15 % contre) et aux Etats-Unis (13 % contre). En Pologne, en revanche, 44 % se disent hostiles à la réunification et 41 % seulement y sont favorables.

La perspective de la réunification et d'une Allemagne, puissance dominante de l'Europe, éveille cependant des sentiments d'inquiétude chez 50 % des Britanniques et des Français, 69 % des Polonais et 29 % des Américains.

Ce sondage a été réalisé entre le 19 et le 22 janvier auprès d'un échantillon de 1 160 personnes aux Etats-Unis, 504 en Grande-Bretagne, 511 en France et 502 en Pologne.

MONGOLIE

L'ex-président Tsedenbal exclu à soixante-treize ans des Jeunesses communistes...

M. Youmjaguin Tsedenbal, ancien « numéro un » mongol, a été exclu du mouvement des jeunesses communistes, a indiqué jeudi 25 janvier le correspondant à Oulan-Bator de l'agence de presse est-allemande ADN. L'organisation a également décidé de lui reprendre les médailles qu'elle lui avait décernées.

Agé de soixante-treize ans, malade, M. Tsedenbal avait été remplacé au pouvoir en 1984 par M. Batmonh. Il s'était ensuite installé en URSS. Les manifestations de l'Union démocratique mongole (UDM) qui ont lieu à Oulan-Bator depuis un mois réclament le retour en Mongolie du « Brejnev mongol » et sa mise en jugement. Mais, selon un porte-parole du Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), le retour à Oulan-Bator du vieux dirigeant paraît peu probable.

Rien n'empêche en revanche qu'il soit privé des multiples distinctions qu'il s'était attribué pendant ses trente-deux années de règne sans partage...

Compromis entre Flamands et Wallons

La ligne de TGV Paris-Bruxelles sera ouverte en 1995

BRUXELLES

de notre correspondant

Le gouvernement de M. Wilfried Martens devait arrêter, vendredi 26 janvier, le tracé du train à grande vitesse (TGV) reliant Paris à Bruxelles et la capitale belge à Anvers (frontière néerlandaise) et Liège (frontière allemande). A l'issue d'un conseil restreint qui s'est tenu lundi dernier, M. Jean-Luc Dehaene, ministre des communications, a indiqué que les trois régions du pays (Bruxelles, Flandre, Wallonie) avaient donné leur accord de principe au projet actuel.

Le TGV Paris-Bruxelles, dont la partie belge devrait être achevée en 1995, circulera en site propre (300 km/h) jusqu'à Halle (vingt kilomètres au sud de Bruxelles), puis achèvera le parcours à une vitesse moins élevé (200 km/h). La ligne Bruxelles-Anvers, qui serait réalisée en 1998, ne disposera pas à proprement parler d'un TGV, la vitesse prévue étant de 160 km/h. La liaison vers Liège, également programmée dans huit ans, sera construite quant à elle en site propre jusqu'à Aix-la-Chapelle. Sur le premier tronçon (jusqu'à Louvain, distante de trente kilomètres de Bruxelles), la vitesse sera toutefois limitée à 160 km/h à la demande de l'exécutif flamand (gouvernement régional).

Ce dernier point est un des éléments essentiels du compromis concocté par M. Dehaene. De son côté, la Wallonie, plus favorable au TGV que la Flandre, a obtenu, à titre de compensation, la modernisation de son réseau régional et son raccordement à celui du TGV. Les Wallons ont, de plus, engrangé l'électrification de la ligne Lille-Tournai. En outre, le financement de la construction de la voie reliant Liège à la frontière allemande devrait bénéficier d'une aide quinquennale de la CEE d'un montant global de cent millions d'écus (1 écu = 7 francs français).

Le projet gouvernemental va être maintenant examiné formellement par les exécutifs régionaux qui doivent faire face à l'hostilité des écologistes, notamment Flamands. En Wallonie, ce sont surtout les libéraux, aujourd'hui dans l'opposition, qui dénoncent « la capitulation » des francophones. Au total, les milieux gouvernementaux belges estiment que *« la décision définitive »* ne pourra intervenir avant mai ou juin prochain.

MARCEL SCOTTO.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un exploit !

VOUS avez vu, Mme Bhutto va entrer dans le Guinness. C'est le premier chef de gouvernement de l'histoire moderne (pour l'ancienne, ça, on sait pas) à mettre un enfant *au monde dans l'exercice* de ses fonctions. Alors, là, chapeau ! C'était pas évident. Remarquez, elle a quand même bénéficié de circonstances favorables. Et d'abord de naître femme... O pardon, Simone de Beauvoir, de le devenir. Si elle avait été Monsieur le Premier Ministre, elle aurait pu avoir un gosse préfabriqué. Elle aurait pas eu l'occasion de le trimbaler, ventre en avant, à 1 600 kilomètres d'Islamabad pour distribuer de la terre aux paysans avant d'aller accoucher dans un quartier déshérité de Karachi, au sud du Pakistan.

Fallait qu'elle soit en âge de procréer. *Pour Maggie, c'est loupé.* Remarquez, elle a déjà donné. Fallait aussi qu'elle soit à la barre de l'Etat. Ça, facile ! Suffit de courir les marchés, de discutailler, de banqueter, *d'intriguer, et sur ce terrain,* nous les nanas, on craint personne. Vous me direz, à ce *compte-là, comment se fait-il* qu'un quart de siècle après avoir brûlé leurs soutiens-gorge les femmes n'arrivent toujours pas — *ou si rarement !* — à se hisser tout en haut de l'échelle sociale.

A cause de ça, justement, du soutien-gorge. Elles en avaient plus. Elles en ont racheté. Et ça, croyez-moi, j'en ai vendu, c'est pas une petite affaire. Quand on voit les abîmes de réflexion intense, profonde, fermée au reste du monde où les plonge le choix d'une petite culotte, d'une paire de godasses ou de boucles d'oreilles, on se dit que si elles consacraient le tiers du quart de ce formidable effort intellectuel à vouloir décrocher le grand cordon de la Légion d'honneur, elles arriveraient à le décrocher haut la main.

Non, elles ne songent, pour la plupart, qu'à une seule chose : *débusquer le mec qui* veuille bien apporter sa petite contribution à la fabrication d'un lardon. Faut dire, son mari, la belle Benazir n'a pas perdu son temps à le chercher. On lui en a trouvé un avant même qu'elle l'ait demandé. Condition nécessaire à son exploit. Nécessaire, mais pas suffisante. Inutile de rêver, les filles !

« La campagne contre M. Guilhaume ne vient pas des pouvoirs publics »

affirme Mme Tasca

Evoquant *« la campagne très agressive »* menée actuellement contre le PDG d'Antenne 2 et de FR 3, Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a affirmé, vendredi 26 janvier, à RTL, que *« ce qui est visé, en fait, c'est la réforme de l'automne dernier et l'existence du service public ». « Il faudra attendre beaucoup de temps pour porter un jugement, sur l'action entreprise par M. Guilhaume »*, a-t-elle déclaré, rappelant qu'elle aurait désiré *« porter le mandat du PDG des deux chaînes publiques à une durée plus longue, peut-être cinq ou six ans ».* Mais a-t-elle précisé, *« j'ai dit à M. Guilhaume : concevez votre mandat dans une perspective plus longue que le terme prévu... »* Et je lui dis aujourd'hui : *« Allez-y ! ».*

« Je souhaite en tout cas que la campagne et la polémique cessent et je suis très choquée de l'utilisation de la personne privée pour attaquer la fonction. » L'origine des attaques ? *« Absolument pas les pouvoirs publics »*, a répondu fermement le ministre, ajoutant que *« ce n'est d'ailleurs pas intéressant d'en dépister les instigateurs ».*

□ Un chirurgien bordelais blessé par balles. — M. Jean-Claude Février, quarante-six ans, chirurgien esthétique dans une clinique bordelaise, a été agressé, jeudi soir 25 janvier à la sortie de cet établissement, par deux hommes qui ont tiré dans sa direction deux balles de 11-43. Le médecin a seulement été égratigné au visage par une des balles. Les deux agresseurs opéraient à visage découvert.

□ La SNCF commande à GEC-Alsthom 3 milliards de francs de matériel. — Pour moderniser son réseau de banlieue, la SNCF a passé commande à GEC-Alsthom de cent soixante-six motrices à traction asynchrone et de deux cent vingt et une voitures à deux niveaux. Le montant de la commande s'élève à 3 milliards de francs. Fabriqué par la CIMT, filiale de GEC-Alsthom, et par ANF-Industrie, filiale du canadien Bombardier, ce matériel sera mis en service sur le réseau de la banlieue parisienne à partir du mois de mai 1991, les livraisons devant se poursuivre jusqu'en 1994.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 janvier

Rechute

A peine remise de sa chute de mercredi, la Bourse a de nouveau viré à la baisse au lendemain de sa tentative de redressement (+0,6 %). L'indice CAC 40 perdait 0,63 % en fin de matinée dans un marché impressionné par le repli de Wall Street jeudi et pour le moins prudent quelques heures avant la publication du PNB (produit national brut) américain pour le quatrième trimestre. Parmi les plus fortes baisses figuraient les certificats d'investissement du groupe Victoire (–4,7 %), Jean Lefebvre (–4,5 %) et Valéo (–3,5 %). Du côté des hausses on notait La Redoute (+3,7 %) et Bafip (+1,9%).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1990 a été tiré à 539 244 exemplaires.